

« Le Monde des livres »



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14699 – 6 F

SAMEDI 2 MAI 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Après l'acquittement de policiers accusés de violences contre un Noir

Les émeutes raciales de Los Angeles ont fait plusieurs morts

Los Angeles a été le théâtre de violentes émeutes raciales, qui ont provoqué la mort d'au moins trois personnes et fait une soixantaine de blessés. Les troubles ont commencé mercredi 29 avril après l'annonce de l'acquittement de quatre policiers blancs qui avaient violemment frappé, en mars 1991, un automobiliste noir, Rodney King, coupable d'excès de vitesse. Le maire noir de Los Angeles, M. Tom Bradley, a décrété l'état d'urgence et obtenu l'intervention de la garde nationale.



Un verdict scandaleux

DES quartiers entiers de Los Angeles, en particulier celui de Watts, ont été le théâtre d'émeutes raciales qui ont frappé les esprits dans une Amérique qui s'interroge encore plus qu'à l'accoutumée sur ses valeurs, sa morale et jusqu'à son système judiciaire, voire politique. Les scènes relayées en direct par la chaîne de télévision CNN étaient terrifiantes, même si elles avaient un air de déjà vu. Des habitants des ghettos noirs s'en prenaient à des passants blancs isolés, brisaient des vitrines, pillaient des magasins, mettaient le feu à des immeubles à quelques dizaines de mètres parfois de policiers casqués et l'arme au poing. Le tout se déroulait à la lueur des brasiers allumés par les émeutiers, ce qui donnait assurément des images spectaculaires.

CETTE explosion de violence est due à l'acquittement, dans des conditions scandaleuses, mercredi après-midi, par douze jurés, dont aucun de race noire, de quatre policiers blancs qui avaient frappé à coups de matraque en mars 1991 un automobiliste noir, Rodney King, au point de lui infliger sept fractures. L'homme en question n'est certainement pas un saint. Il s'agit d'un repris de justice, condamné pour vol à main armée, qui était en liberté sur parole au moment des faits. Rodney King, âgé de vingt-sept ans, conduisait trop vite et a cherché à échapper à la patrouille de police qui l'avait repéré. Celle-ci ne l'a rattrapé qu'au terme d'une course poursuite digne d'un film... policier. La suite est une « bavure » d'une ampleur exceptionnelle. Les policiers exigent que Rodney King s'allonge sur le sol. Celui-ci refuse, craignant, dit-il, pour sa vie. Il sait qu'il a un dossier judiciaire. Pour contraindre ce jeune homme en pleine forme physique à s'exécuter, les policiers le frapperont à coups de poing ou de matraque en métal jusqu'à ce qu'il s'écroule à terre, à moitié inconscient.

Ce genre de procédé serait, à en croire certains représentants de la communauté noire, monnaie courante à Los Angeles. La nouveauté est que la scène a été filmée par un témoin, qui se trouvait là par hasard et avait une caméra vidéo. Les quatre-vingt-une secondes de cette bande sont accablantes. Elles ont été l'élément central de l'accusation lors du procès contre les quatre policiers. Après l'audition de cinquante-quatre témoins, et six jours de délibérations, les douze jurés ont pourtant cru pouvoir déclarer non coupables.

LA colère a été d'autant plus grande dans les quartiers noirs de Los Angeles que la récession les touche de plein fouet. L'administration républicaine a d'autre part réduit en valeur relative, depuis 1980, les aides diverses, notamment médicale et alimentaire, accordées aux plus pauvres, lesquels sont souvent, aux Etats-Unis, des Noirs. Le maire noir de Los Angeles, Tom Bradley, a exprimé, en termes mesurés, son trouble, tout en coordonnant les mesures de maintien de l'ordre. Le président Bush a appelé la population au calme. Beaucoup conservent le souvenir des émeutes de 1965, dans les mêmes quartiers de Los Angeles, qui firent trente-quatre morts.

Lire page 3 l'article de REGIS NAVARRE

M 0147 - 0502 0 - 6,00 F

Pour 6 milliards de francs

Paribas a vendu les Ciments français

Paribas a annoncé, mercredi 29 avril, la cession au groupe Italcementi de 54,7 % du capital des Ciments français, numéro trois mondial du secteur (18 000 salariés dans 12 pays et 16,5 milliards de francs de chiffre d'affaires). La firme milanaise, numéro un italien du ciment, dépensera globalement 7,5 milliards de francs pour absorber un groupe deux fois plus gros qu'elle mais très endetté. Encaissant 6 milliards de francs, Paribas pourra ainsi réduire sa dette.

L'Italie à la rescousse

par Dominique Gallois

La chance ne sourirait-elle pas de la même façon aux Italiens en France, et la discrétion n'est-elle pas préférable aux déclarations tonitruantes? Tout porte à le croire avec le rachat spectaculaire par Italcementi d'un groupe deux fois plus gros que lui, les Ciments français. D'un coup, les échecs de M. Silvio Berlusconi dans sa tentative de reprise de La Cinq ou de M. Giovanni Agnelli pour le contrôle de Perrier n'apparaissent plus comme des fatalités.

L'acquisition en début d'année de Ducros, numéro un français des épices, par Ferruzzi ne clôt donc pas le chapitre des rachats menés par les groupes transalpins depuis six ans. Ici, l'effet de surprise est d'autant plus important que les Ciments français passaient pour être fermement contrôlés, et pour longtemps, par Paribas et que l'acquéreur, bien que leader dans son pays, est peu connu. La surprise vient aussi de l'ampleur de l'investissement estimé à 7,5 milliards de francs. En mars 1991, Paribas, déjà actionnaire des Ciments français et de Poliet, avait pris, à travers des échanges de titres, 81 % de Poliet, qui simultanément acquérait 86,6 % des Ciments français et 99 % de Lambert Frères. L'objectif affiché alors était de constituer un vaste ensemble de matériaux de construction et de tenir à son égard un rôle d'actionnaire solide, fidèle et actif, prêt à le suivre dans les projets de développement que l'état du marché boursier ne lui permettait pas de réaliser.

Lire la suite page 14

Golfe : la guerre réévaluée

Un an après, Américains et Irakiens tirent les leçons militaires du conflit

par Jacques Isnard

Après avoir réexaminé à la loupe les bilans de leurs chefs militaires, des commandants d'opérations sur le terrain et consulté leurs agents de renseignement un an après, les Etats-Unis viennent de fortement réviser – à la baisse – les estimations faites par leurs services sur la guerre du Golfe.

Ces analyses sont le fait du Pentagone, dans un rapport de 1 331 pages intitulé *la Conduite de la guerre dans le golfe Persique*, et de la commission des forces armées à la Chambre des représentants de Washington, dans un document de 89 pages intitulé *les Leçons de la guerre dans le golfe Persique*.

D'aucuns verront, dans ce travail normal après coup pour un état-major, la preuve que les Américains avaient bien cherché à « désinformer » l'opinion chez leurs alliés.

Lire la suite page 4 et page 9 l'article d'ANNICK COJEAN : « Daguet » au goût de sable

Les tâches de la diplomatie allemande

Bonn se cherche une nouvelle politique étrangère après la disparition de l'ordre sur lequel était fondée la précédente

par Daniel Vernet

Le ministère allemand des affaires étrangères va changer de titulaire à un moment où la diplomatie de Bonn traverse une période d'incertitude et doit être redéfinie, même si les bases en restent inchangées.

La cause et la conséquence se mêlent. Avec le départ de Hans Dietrich Genscher, l'Allemagne est privée d'un poids lourd de la scène internationale, et, en même temps, le « genschérisme » a coïncidé avec l'ère révolue de l'Ostpolitik et de la détente gorbatchévienne, qui devaient aboutir à la réunification.

Depuis, le vétéran de la diplomatie mondiale éprouvait quelque peine à redessiner une politique extérieure pour l'Allemagne unie, souveraine et prospère, vers laquelle se tournent les regards à la fois craintifs et envieux des voisins. Non que les dogmes fondateurs ne demeurent : ancrage à l'Ouest, intégration européenne, normalisation avec l'Est et désarmement, aussi bien classique que nucléaire. Mais les trois piliers traditionnels de la diplomatie allemande ont été ébranlés. L'alliance avec les Etats-Unis doit être repensée après la disparition de la menace soviétique. La construction européenne doit s'ouvrir aux pays de l'Est.

Lire la suite page 4 et l'article d'ÉRIC LE BOUCHER sur la grève dans les services publics page 13

Baisse de 0,6 % du chômage au mois de mars

Publiées cinq jours plus tard que d'habitude, les statistiques du chômage pour le mois de mars enregistrent une baisse de 0,6 % en données corrigées, qui a été amplifiée par le changement de date. Une certaine amélioration semble se produire, due au marché du travail et aux entrées en stage.

Lire page 13 le billet d'ALAIN LEBAUBE et nos informations page 20

LE MONDE DES LIVRES

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 20

POINT DE VUE

Pour pouvoir redresser l'Europe

par Jean-Pierre Chevènement

« L'abdication de la démocratie, selon Pierre Mendès France, *peut prendre deux formes : soit le recours à une dictature intérieure... soit la délégation de tous les pouvoirs à une autorité extérieure, laquelle, au nom de la technique, exercera en réalité la puissance politique. »* Nous y sommes.

Au cœur du traité de Maastricht, il y a, en effet, *« l'union économique et monétaire »*, c'est-à-dire le transfert du pouvoir monétaire, apanage et cœur de la souveraineté, à une banque centrale indépendante. Indépendante à l'égard des gouvernements et donc des peuples, mais non à l'égard des marchés financiers. Gardienne vigilante de l'orthodoxie monétaire, cette banque centrale indépendante sera à la fois une *Buba* (1) *bis* et un FMI européen, gendarme des incontinents. Une telle union se réduirait à contre-courant de l'histoire, aux six ou sept pays qui pourront satisfaire aux critères posés par le traité. Bien loin de constituer une zone de croissance forte, elle risque au contraire, par la pratique perpétuée de taux d'intérêt très élevés, de nourrir la spéculation financière, de gonfler encore le chômage, de creuser les inégalités entre les régions et d'accroître la fracture historique entre une Europe occidentale avancée et les pays de l'Europe centrale, orientale ou méditerranéenne qui ont besoin de débouchés pour combler leur retard.

Dans cette union économique et monétaire dont le seul principe affirmé est celui d'*« une économie de marché ouverte, où la concurrence est libre »*, les marges de manœuvres budgétaires, fiscales, ou réglementaires des Etats sont vouées à disparaître. La logique de Maastricht est celle d'une zone de libre-échange à laquelle se superposera paradoxalement une bureaucratie de l'empêchement, la « politique de la concurrence » tenant lieu de toute autre politique. Il est vrai que la majorité des parlementaires qui voteront le traité ne le feront pas pour des raisons de fond mais d'opportunité. Il suffit déjà de les entendre. Ils ne voteront ce « mauvais texte » qu'avec le ferme espoir qu'eux-mêmes tenant la barre, il ne s'appliquera jamais.

Lire la suite page 2

(1) *Buba*, diminutif de la Bundesbank.

A nos lecteurs

En raison de la Fête du travail, *le Monde*, comme chaque année, ne paraît pas le 1er mai. Notre prochain numéro sera publié samedi (daté 3-4 mai).

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Maastricht

Pour pouvoir redresser l'Europe

Suite de la première page

Mais à supposer même que la monnaie unique ne voie pas jour, sa seule perspective agira comme un puissant levier au service de l'orthodoxie libérale et monétariste.

L'économie française condamnée à suivre les taux d'intérêt de la Bundesbank, majorés d'une insultante « prime de risque », restera tout au long de cette décennie, à la remorque de l'économie allemande, à ce détail près que l'Allemagne a un projet et que la France n'en a pas.

En 1983 un gouvernement de gauche a choisi de se priver des moyens d'intervention qui lui auraient permis de mener une politique industrielle et de préserver la cohésion sociale. Maastricht, en 1992, apparait comme un renouvellement définitif des vœux de conversion au libéralisme, prononcés dans la précipitation il y a bientôt dix ans.

Tête-à-queue idéologique

Paradoxalement, les mêmes qui vantaient à l'époque les avantages du SME pour la compétitivité et pour l'emploi, nous en décrivent aujourd'hui la réalité – celle d'une zone mark – et les méfaits – la dépendance à l'égard de la politique économique et monétaire allemande – pour mieux nous faire valoir les bienfaits supposés, mais jamais démontrés, de la monnaie unique. Ils nous expliquent, sans rire, que la France retrouvera sa souveraineté monétaire, dans un nouveau « Conseil des régents », où le gouverneur de la Banque de France – préalablement dénationalisée – n'aura pas besoin de faire reconnaître par ses pairs une orthodoxie en effet hors de pair. C'est ainsi que les marchands de bonheur feront au moins le bonheur des marchands.

Je puis comprendre que François Mitterrand trouve dans le traité de Maastricht le point d'orgue d'un « grand dessein » conçu au lendemain de la seconde guerre mondiale dans une Europe ravagée et divisée. Mais pour le parti d'Epinay, *je ne pourrais voir dans l'approbation donnée à Maastricht que* l'aboutissement d'un complet tête-à-queue idéologique.

Comme je n'imagine pas que des socialistes puissent accepter le naufrage des politiques publiques qui en sera l'inévitable résultat, force m'est de leur dire qu'ils ont passé *avec les libéraux un compromis* illusoire. En acceptant dans l'immédiat une véritable Constitution libérale (l'UEM) gravée dans le marbre d'un traité, ils ont lâché la proie pour l'ombre. Jamais des politiques publiques efficaces au niveau communautaire ne compenseront les effets ravageurs du *« tout marché » auquel ils ont* consenti. L'idée fédérale est le leurre dont ils se bercent pour couvrir leurs renoncements successifs : hier l'acceptation du SME ou la libération des capitaux sans contrepartie, aujourd'hui une Buba *bis*. Comme l'explique Jean François-Poncet : *« Dans un avenir proche, la Communauté va inéluctablement s'élargir à de nouveaux membres, ce qui rendra les perspectives fédérales de plus en plus difficiles à réaliser »* (2).

Que MM. Giscard d'Estaing, Peyrefitte, Madelin, etc., voient dans Maastricht un moyen de *« faire reculer le socialisme »* ou d'interdire à l'avenir une politique autre que la leur, je vois la logique de cette position pourtant fort peu démocratique. Mais où est la logique, pour des socialistes ou même tout simplement pour des républicains ?

Dans la conception républicaine, la citoyenneté est un ensemble équilibré et indispensable de droits et de devoirs. L'accélération de la dévolution du pouvoir non seulement monétaire mais également législatif et réglementaire au profit d'organismes technocratiques ou dépourvus de légitimité ne peut manquer d'aggraver la crise de l'identité républicaine de la France : que manque le citoyen, alors il n'y a plus de Français.

Le transfert de compétences nationales à une autorité supranationale n'est acceptable que si le contrôle des citoyens peut continuer à s'exercer, et de préférence à travers leur Parlement national. La *démocratie implique en effet un* débat public et par conséquent des valeurs et des références partagées. Tant qu'un *« espace public de débat »* européen n'existera pas, la nation restera le cadre pertinent du débat démocratique, seul à même de fonder une autorité légitime. Aucune décision communautaire ne devrait en tout cas pouvoir être prise autrement que par une autorité représentative (le conseil), elle-même soumise à un contrôle public vigilant.

Or le principe de subsidiarité, à peine affirmé dans le texte du traité, est aussitôt démenti par la liste impressionnante des « compétences », attribuées à l'« Union européenne ». Qui fera respecter ce principe ? Le Parlement français ? Dès aujourd'hui, la loi française, même postérieure, plie devant le règlement communautaire. Sera-ce la Cour de justice de Luxembourg ? L'inspiration supranationaliste de sa jurisprudence *(« le droit fédéral brise le droit local ! »)* aurait plutôt tendance à réduire les *Etats au rang de simples collectivités* locales, si ce n'est de services extérieurs de la Commission. Au modèle républicain fondé sur la souveraineté populaire et la citoyenneté se substitue insidieusement le modèle du Saint-Empire, avec ses princes électeurs (les chefs d'Etat et de gouvernement), son *empereur en son conseil* aulique (le président en sa Commission), sa diète à Strasbourg, son tribunal impérial à Luxembourg. Comme sous le Saint-Empire, la jurisprudence – et non la loi – constituera le principal instrument d'autorité.

Comme le principe de subsidiarité, la citoyenneté européenne est *affirmée avec d'autant plus de* force qu'elle est en fait dépourvue de contenu véritable : le droit d'aller et de venir dans les limites de la Communauté en votant aux élection européennes et municipales est le modeste attribut d'une citoyenneté destinée à servir d'ornement et surtout à faire oublier la *disparition bien réelle de la* citoyenneté nationale, happée dans le trou noir du nouveau Saint-Empire. Celui-ci servira les oligarchies. Il n'est pas difficile de montrer que la logique de développement du « grand marché » a jusqu'ici épousé celle des multinationales – pas forcément européenne – en *voie de mondialisation*, et pas toujours au bénéfice de l'Europe (3). L'écu servira les intérêts du capital financier plus que les activités productives.

Quant à la politique étrangère et de sécurité commune, *« compatible avec l'OTAN »*, elle risque bien de n'être qu'une des modalités de l'installation du « nouvel ordre mondial », tant il est vrai que nos partenaires nous attireront plus sûrement vers l'OTAN que nous le les rapprocherons d'une défense européenne, capable d'affirmer notre autonomie stragégique et politique vis-à-vis des États-Unis. Pendant une période sans doute *encore longue l'Allemagne* ne revendiquera pas de rôle militaire propre. L'économie, où ses entreprises et ses banques peuvent déployer leur stratégie, lui suffit.

Maastricht ouvre ainsi sur un condominium : à l'Allemagne l'économie, aux Etats-Unis, la puissance politique. Le destin de la France est-il de se fondre dans ce nouveau Saint-Empire américano-germanique du capital ?

Réinventer la République

La France, depuis qu'elle s'appelle la République, est une éthique exigeante. Deux fois blessée en ce siècle, dans sa chair puis dans son âme, la nation française a perdu confiance en sa capacité à signifier et à peser par elle-même. Depuis plus d'un demi-siècle, la France, ou plutôt ses oligarchies, cherche son salut dans une hégémonie extérieure. *Maastricht et la* guerre du Golfe procèdent à cet égard du même esprit. L'Allemagne de son côté, fut longtemps *« une patrie difficile »*. Le souvenir du nazisme qui pèse encore sur elle comme un cauchemar, la tourne naturellement vers le rêve d'une organisation qui reproduirait le modèle multinational, mais inégalitaire, auquel sa tradition l'a accoutumée : celui du Saint-Empire. Le post-national auquel elle aspire reproduirait ainsi le stade antérieur à l'avènement des nations et de la démocratie.

La stratégie lilliputienne qui consiste à se ligoter soi-même dans l'espoir de mieux ligoter l'Allemagne est une politique de Gribouille. Elle trouvera vite ses limites. Je crois à l'importance décisive pour l'Europe et le monde d'une solide amitié franco-allemande, mais elle n'existera jamais qu'entre deux nations maîtresses d'elles-mêmes et d'abord de leur passé.

Pour relever les défis qui sont devant nous (le chômage, l'arrimage de l'Europe de l'Est et du Maghreb, la défense de nos intérêts face au Japon et aux États-Unis) le traité de Maastricht sera de peu d'utilité quand il ne sera pas un obstacle. L'élargissement nécessaire vers la grande Europe entrera bien vite en contradiction avec la logique de l'approfondissement à douze.

Pour équilibrer la superpuissance américaine, point n'est besoin d'édifier un « État-continent ». A l'heure où les nations revivent sur les décombres des empires, il est préférable, et plus raisonnable *d'ailleurs, d'édifier une confédération* européenne riche de ses nations, et ouverte sur toutes les cultures du monde.

Une initiative européenne de croissance doublée d'un « plan Marshall » vers l'Est et vers le Sud se heurtera bien vite au fondamentalisme monétariste de l'UEM. Donnons-nous des objectifs plus accessibles pour associer les autres pays à notre croissance en leur permettant, peu à peu, de nous rejoindre. Gardons à l'écu son statut de monnaie commune, sans prétendre vouloir l'imposer, aux forceps, comme monnaie unique.

Redonnons le pouvoir aux citoyens en exigeant des organes de contrôle populaire dans les Parlements nationaux et auprès des institutions communautaires. Revenons au schéma républicain. Inscrivons la subsidiarité dans notre Constitution sous le contrôle de juridictions nationales, le peuple seul, en cas de conflit grave, étant habilité à trancher.

Cessons enfin de démobiliser la France en faisant de l'Europe la prothèse de nos insuffisances. Une France politiquement et spirituellement libre est nécessaire si l'on veut éviter la paralysie qui guette à l'évidence l'Europe procédurale de Maastricht.

Le président de la République a assez insisté sur l'importance de ce traité pour que chaque député, élu du suffrage universel et comptable de ses actes devant le peuple français, doive et puisse voter en son âme et conscience.

Demain, quand les illusions se seront dissipées, quand l'ampleur des réorientations nécessaires apparaîtra, il faudra redresser l'Europe et pour cela réinventer la République. Pour pouvoir le faire avec quelque chance de succès, il vaudra mieux ne pas avoir voté les accords de Maastricht.

Ceux-ci sont, nous dit-on, à prendre ou à laisser. A tant de questions complexes, donnons une réponse simple : Laissons.

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

(2) *Libération* du 22 avril.

(3) *Une certaine idée de la République m'amène à...* (p. 207 à 209), Albin Michel, 1991.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

REVUES

FRÉDÉRIC GAUSSEN

Les enjeux du sport

Avec l'explosion du nombre des pratiquants et l'importance des investissements financiers, le sport est devenu un enjeu considérable, sur le plan économique et politique. Son importance se voit aussi dans le domaine international.

La nomination au gouvernement d'un homme qui doit sa notoriété à un club de football a pu apparaître comme l'illustration du rôle joué par le sport dans la vie publique. C'est pourquoi on ne s'étonne pas que la revue *Pouvoirs*, dont la vocation est d'étudier les questions *« constitutionnelles* et *politiques »*, consacre son dernier numéro à cette activité.

Le phénomène n'est certes pas nouveau. Il y a longtemps que la puissance des nations se mesure au nombre de leurs médaillés olympiques et que les gouvernements cherchent à faire du sport un instrument de propagande et de contrôle des populations. Mais il a pris, *depuis quelques années*, une ampleur considérable en raison, à la fois, de l'explosion du nombre des pratiquants, de l'ampleur des manifestations et du rôle des médias dans leur diffusion, et du poids économique d'une activité qui représente un marché de plus en plus considérable.

Cette influence est manifeste sur la scène diplomatique. Le Comité olympique international, qui dispose maintenant, grâce à l'action de son président Juan Antonio Samaranch, d'importantes réserves financières, a le poids des grandes organisations mondiales. On voit les Etats nouvellement créés se présenter à sa porte, avec le même empressement qu'à celle de l'ONU. Et l'on sait l'arme politique que représente, pour les Etats, le boycottage des *grandes compétitions* (à l'encontre de l'Afrique du Sud à cause de l'apartheid, les JO de Moscou de 1980 par les Etats-Unis, après l'invasion de l'Afghanistan...)

Le règne de l'argent

La grande mutation qu'a connue le sport dans les vingt dernières années provient évidemment du rôle de l'argent. En France, ce sont les collectivités locales qui, après les lois de *décentralisation, ont supporté* l'essentiel de la facture (elles ont dépensé, en 1991, 24,4 milliards pour le sport, contre 7,5 en provenance de l'Etat et 5 des entreprises). Et l'on voit aujourd'hui les excès auxquels, dans certains cas, ont conduit les ambitions ou les maladresses des municipalités. Mais pour les sports les plus coûteux et les plus populaires, comme le football, les collectivités publiques ne peuvent plus suivre le rythme des investissements, et ce sont les sponsors et les médias qui ont pris le relais.

Jean-François Bourg montre les grandes étapes qui ont fait passer, en un siècle, le football d'une activité associative à une logique industrielle, avec l'introduction du salariat, puis, à partir des années 50, l'internationalisation des compétitions, la médiatisation des rencontres et la pénétration des capitaux d'origine extrasportive (l'aboutissement étant l'annonce de l'introduction de l'Olympique de Marseille en Bourse). Alors qu'en 1970 le football était financé à 80 % par les spectateurs, ceux-ci ne fournissaient plus, en 1990, que 35 % des recettes, contre 23 % venant de la télévision et 22 % des sponsors.

Cette dérive économique conduit à concentrer les investissements sur un très petit nombre d'équipes capables de *suivre l'inflation des salaires des* très bons joueurs et d'atteindre le niveau européen. Elle contribue à dénaturer le jeu, en faisant passer le résultat (qui seul intéresse les sponsors) avant la qualité du spectacle.

Dans cette poussée sociale du sport, l'Etat joue un rôle *ambigu. Si la France est l'un* des rares pays au monde à avoir un ministère de la jeunesse et des sports, celui-ci, explique Pierre Gaborit, n'a jamais été à la hauteur de ses ambitions (excepté à ses débuts, lorsque Maurice Herzog fut chargé par le général de Gaulle de relever la déroute des athlètes français aux JO de Rome, en 1960). *« Le ministère de la jeunesse et des sports est davantage une administration d'accompagnement que d'impulsion et de régulation »*, écrit Pierre Gaborit.

Cette inertie ministérielle contrarie vivement Charles Pasqua, qui souhaiterait que l'Etat s'engage beaucoup plus activement en faveur du sport. *« Demain*, annonce-t-il, *l'Etat devra prendre ses responsabilités pour doter enfin la France d'un grand projet sportif, susceptible de répondre aux aspirations de ses citoyens et aux besoins de son avenir. »*

Il est vrai que l'action de l'Etat, en la matière, est rendue difficile par le rôle joué par les *fédérations, qui, traditionnellement*, sont les véritables détentrices du pouvoir sportif, même si elles éprouvent quelques difficultés à s'adapter *aux évolutions* économiques. Les fédérations doivent, en particulier, se donner les moyens de gérer les multiples partenariats dans lesquels elles sont engagées, avec les collectivités publiques, les entreprises et les médias.

Plaisir et modernité

Anne-Marie Waser étudie, par exemple, dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, les conséquences qu'a eues l'intervention de l'Etat dans la construction des courts de tennis sur les stratégies des présidents de club, les amenant à redéfinir leur politique et à faire *des choix entre « sport de masse »* et « de haut niveau ».

Mais sans doute la timidité relative de l'Etat en matière sportive tient-elle aussi au désir des politiques de ne pas retomber dans le travers de l'embrigadement, qui a marqué, de *façon si dramatique, les* expériences totalitaires de ce siècle et qui n'a pas entièrement épargné la démocratie elle-même. Pierre Arnaud rappelle, dans la revue *Mots*, comment la III[e] République naissante exaltait la militarisation de la jeunesse dans les bataillons scolaires et les sociétés de gymnastique. Et Jean-Louis Gay-Lescot relève la continuité des thèmes et du langage entre Léo Lagrange, le sous-secrétaire d'État aux sports du Front populaire, et Jean Borotra, le commissaire à l'éducation générale et sportive de Vichy, de 1940 à 1942.

Avec le recul historique, cette commune apologie de l'hygiène sportive, de la pureté olympique, d'une jeunesse saine au service de la nation fait évidemment un drôle d'effet... (Après 1942, avec le commandant Pascot, le propos deviendra nettement plus militariste et raciste.)

On lira avec d'autant plus d'intérêt, dans cette perspective, le texte – fort bien tourné – que Frédérique Bredin, lointain successeur de Léo Lagrange, consacre à la modernité *du sport dans Pouvoirs*. Tout en relevant l'importance de la compétition et du spectacle, elle insiste sur *« l'envolée des pratiques »* et sur la place prise par les sports de glisse (ski, surf, planche à voile, deltaplane...), qui développent l'habileté, le réflexe, la légèreté, *« l'énergie capricieuse »*... Les sports de l'épanouissement personnel et de l'autonomie, et non plus du contact ou de la rivalité. Des sports qui mêlent le jeu et l'invention, le plaisir et l'astuce. Un mélange de jouissance soixante-huitarde et de performance high-tech...

► *Pouvoirs* nº 61, PUF.

► *Actes de la recherche en sciences sociales*, mars 1992, nºs 91-92, 85 F (54, boulevard Raspail 75006 Paris).

► *Mots* nº 29, décembre 1991, 80 F. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques (27, rue Saint-Guillaume, 75341 Paris Cedex 07).

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944

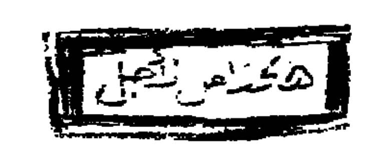
Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex
1991



ÉTRANGER

ÉTATS-UNIS : état d'urgence à Los Angeles

L'acquittement des policiers qui avaient brutalisé un automobiliste noir a provoqué de violentes émeutes raciales

De violentes émeutes, qui ont fait au moins trois morts, ont éclaté dans le centre-ville et dans le quartier noir de Watts, à Los Angeles, peu après l'acquittement, mercredi 29 avril, de quatre policiers blancs qui avaient brutalisé, en mars 1991, un automobiliste noir. Des manifestants noirs ont pillé des magasins d'alcool et d'autres commerces, battu des passants blancs isolés et provoqué de nombreux incendies. Les troubles ont commencé deux heures après l'annonce de la décision des douze jurés, tous blancs, mercredi après-midi, et se sont poursuivis au cours de la nuit. Le président Bush a appelé au calme la population de Los Angeles, où le maire a décrété l'état d'urgence, et où le gouverneur, à la demande du maire, va envoyer la garde nationale.

LOS ANGELES

correspondance

«Jamais je n'aurais imaginé ça. Que va penser le reste du monde?», s'est exclamé le maire noir de Los Angeles, Tom Bradley, lui-même un ancien policier, après la décision du jury de Simi Valley d'acquitter les quatre policiers blancs qui avaient passé à tabac un automobiliste noir, Rodney King, le 3 mars 1991. Le sergent Stacey Koon et ses trois subordonnés, Laurence Powell, Timothy Wind et Theodore Briseno, ont été déclarés non coupables de tous les chefs d'accusation qui avaient été retenus contre eux. Seul Laurence Powell sera peut-être jugé à nouveau à partir du 15 mai pour *«usage excessif de la force»*.

La clémence des douze jurés, tous blancs, a été accueillie avec surprise puis avec colère dans les quartiers noirs de Los Angeles, le plus souvent désertés par les huit mille policiers, qui ont préféré se barricader dans leurs postes. Plusieurs séances de lynchage et de pillage accompagnées d'incendies ont suivi un verdict qui est apparu à beaucoup comme la preuve qu'il existe aux Etats-Unis deux justices, l'une pour les Blancs, l'autre pour les Noirs. Au cœur de Watts, un quartier qui a connu les émeutes de 1965, les Noirs s'en prenaient aux automobilistes blancs ou hispaniques, qui devaient quitter leurs véhicules sous les pierres. Les deux mille personnes qui manifestaient devant le quartier général de la police ont brûlé des drapeaux américains et mexicains puis jeté divers projectiles sur la police. Mercredi soir, Tom Bradley a demandé l'assistance du gouverneur Pete Wilson, tandis que le président Bush a lancé un appel au calme.

Après deux mois de procès, l'audition de cinquante-quatre témoins et six jours de délibérations, la tension avait eu le temps de monter entre la police, qui se préparait aux émeutes, et la population noire. Craignant des troubles, les autorités avaient décidé que le procès de Rodney King aurait lieu en dehors de la ville, dans la vallée de Simi (comté de Ventura). La principale association de défense des Noirs, la National Association for the Advancement of the Colored People (NAACP), avait aussitôt protesté contre ce choix : la vallée de Simi, appelée aussi la «Vallée des Bigots», célèbre pour sa bibliothèque Ronald-Reagan, est le lieu de résidence d'un grand nombre de policiers blancs de Los Angeles.

Arrestation pour excès de vitesse

L'affaire Rodney King avait commencé juste après la guerre du Golfe, alors que les journaux célébraient la victoire de l'armée américaine en Irak. Une patrouille avait arrêté pour excès de vitesse, après une course-poursuite à 180 kilomètres-heure, un automobiliste au lieudit Lake View Terrace, au nord de Los Angeles. Le conducteur, Rodney King, un Noir de vingt-sept ans, sorti de prison depuis deux mois, plusieurs fois condamné pour vols et violences, avait refusé de se mettre à plat ventre sur le sol, comme le lui avaient demandé les policiers. Le sergent Stacey Koon avait alors utilisé à deux reprises son Taser Electric, une arme qui envoie une décharge de 50 000 volts. Comme M. King continuait de vouloir se lever – il dira plus tard qu'il pensait que les policiers voulaient le tuer, – trois officiers l'avaient frappé cinquante-six fois, au moyen de la matraque métallique de service, avant que les menottes ne lui fussent passées. Ce qui deviendra, dans les rapports du sergent Koon et de l'officier Powell, *«une lèvre fendue en tombant sur le sol»* était en réalité six fractures des os du visage, une fracture de la jambe, plusieurs brûlures à la poitrine et de multiples contusions sur l'ensemble du corps. Les deux policiers ont été acquittés mercredi malgré ces rapports mensongers. Tandis que M. King était transporté à l'hôpital, les policiers plaisantaient à la radio après cette *«bonne partie de base-ball»*. Dans les messages aux postes, entre deux rires moqueurs, le *«suspect»* était comparé à un ours ou encore à un lézard.

Mais les plaisanteries ont cessé brutalement deux jours plus tard, lorsque que George Halliday, plombier à Hollywood, eut porté, à une chaîne de télévision locale, un film vidéo de quatre-vingt-une secondes où une partie des brutalités étaient enregistrées. Ces images d'une rare violence, diffusées aussitôt sur CNN, avaient suscité entre autres l'indignation du président Bush. Plusieurs témoins ont raconté la scène : *«Je ne peux pas décrire le bruit des matraques*, a dit l'un d'entre eux, *je n'ai jamais entendu un bruit semblable.»*

Dans les quartiers noirs ou hispaniques de la ville, nombre de familles étaient déjà excédées par les brutalités policières. En décembre 1990, le joueur de basket, Jamaal Wilkes, un Noir, avait été maltraité. Avec l'affaire Rodney King, l'American Civil Liberties Union tenait cette fois une preuve de la «bavure» policière : la cassette vidéo. Le maire démocrate Tom Bradley allait, lui aussi, saisir cette occasion pour régler ses vieux comptes avec un Département de la police qu'il n'arrivait plus à contrôler et surtout avec un *police chief* républicain, Daryl Gates, un *«incorruptible»* connu pour ses remarques racistes.

Une commission d'enquête était nommée au début de l'été. Son rapport demandait que le LAPD (Los Angeles Police Department), un Etat dans l'Etat dont le chef est nommé à vie, redevienne une structure contrôlée par la municipalité, au risque de restaurer la corruption politique qui sévissait dans les années 20. L'affaire Rodney King a fini par coûter son poste à Daryl Gates, le numéro un du LAPD, qui a été remplacé après bien des polémiques par un Noir, l'ancien chef de la police de Philadelphie, Willie Williams, auréolé par ses succès dans une ville où la criminalité a régressé. Celui-ci devra non seulement restaurer le prestige des policiers de Los Angeles mais aussi établir une représentation plus juste des minorités, aujourd'hui majoritaires, puisque les Hispaniques (40 % de la population), les Noirs (13 %), les Asiatiques (9 %) ont dépassé en proportion les Anglo-Américains. Les Californiens doivent de toute façon voter le 2 juin pour ou contre la «proposition F», qui vise à réformer les structures de la police.

RÉGIS NAVARRE

□ **Nomination d'un nouveau commandant de la VI[e] flotte.** – Le président George Bush a nommé l'amiral Thomas Lopez commandant de la VI[e] flotte américaine, basée à Gaeta (Italie), a annoncé mercredi 29 avril le Pentagone. L'amiral Lopez prend la tête des forces de l'OTAN chargées d'assurer la défense sur le front sud. Son prédécesseur, l'amiral William Owens, a été nommé chef adjoint des opérations navales et des programmes de la marine, a ajouté le Pentagone. L'amiral Owens avait été auparavant assistant militaire du secrétaire à la défense Dick Cheney. – *(AFP.)*

CAMBODGE

Le prince Sihanouk demande à toutes les factions de faciliter le déminage

Après que le responsable du programme de déminage de l'Autorité provisoire des Nations unies pour le Cambodge (APRONUC) se fut plaint, mardi 28 avril, du *«refus obstiné de l'armée cambodgienne et des Khmers rouges d'indiquer l'emplacement de leurs champs de mines»*, le prince Sihanouk, président du Conseil national suprême (CNS), a lancé jeudi un appel à toutes les factions cambodgiennes pour qu'elles *«coopèrent étroitement avec l'APRONUC dans le cadre du programme de déminage généralisé»*. Cette opération vise à neutraliser les quatre millions de mines posées pendant plus de vingt ans de guerre, afin de permettre le retour de quelque 370 000 réfugiés. Le prince a également demandé aux diverses factions de ne plus miner les zones qu'elles contrôlent, notamment dans la province de Kompong-Thom, au centre du pays. – *(AFP.)*

CHINE

Pékin revendique l'ensemble du territoire mongol

Selon un document secret, daté du 24 mars, et dont l'agence Reuter a obtenu copie, les autorités chinoises, inquiètes des mouvements autonomistes qui se développent dans la région de Mongolie-Intérieure, ont dénoncé les tentatives sécessionnistes encouragées par *«certains pays occidentaux et le dalaï-lama»*. Par ailleurs, les auteurs de cette circulaire affirment que le nationalisme mongol n'a aucun fondement puisque l'ensemble de la zone peuplée de Mongols, aujourd'hui répartie entre la Mongolie, la Chine populaire et la Russie, *«a toujours été une entité du territoire chinois»*. Pour étayer cette affirmation, ils se réfèrent à l'histoire ancienne, tout en omettant de rappeler que la Chine a reconnu l'indépendance de la Mongolie en 1960 et qu'elle entretient des relations diplomatiques avec Oulan-Bator.

GHANA

Une Constitution pluraliste approuvée par référendum

Les Ghanéens se sont massivement prononcés en faveur d'une Constitution pluraliste, lors du référendum organisé, mardi 28 avril, après onze ans de régime de parti unique. Selon les premiers résultats, rendus publics mercredi, le dépouillement des bulletins dans moins de la moitié des 110 circonscriptions donne 90 % pour le «oui».

Le taux de participation aurait été de 50 % environ. Selon les groupes d'observateurs étrangers, le scrutin s'est déroulé de manière *«régulière et calme»*. La nouvelle Constitution, inspirée du système américain, prévoit un président chef de l'exécutif, un Parlement pluraliste, une justice indépendante et des garanties pour les droits de l'homme et la liberté de la presse. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

AFGHANISTAN : après une visite du premier ministre pakistanais à Kaboul

Le commandant Massoud a fait son entrée dans la capitale

Le commandant Massoud a fait son entrée, mercredi 29 avril, dans la capitale afghane avec 10 000 hommes et cent chars. Les combats, qui ont duré quatre jours, venaient de se terminer au centre-ville par une défaite du chef fondamentaliste Gulbuddin Hekmatyar. Quelques heures plus tôt, le président du gouvernement islamique intérimaire, M. Sibgatullah Modjaddedi, avait accueilli le premier ministre pakistanais, M. Nawaz Sharif, accompagné du chef des services secrets saoudiens. M. Sharif a promis une aide massive à la reconstruction du pays. La France, de son côté, a «pris acte» de la nouvelle situation, et exprimé, par la voix de M. Daniel Bernard, porte-parole du Quai d'Orsay, *«le vœu que les différentes composantes de la nation puissent vivre dans la concorde»*.

Coups durs pour le Hezb-i-Islami

KABOUL

de notre envoyé spécial

Le Pakistan n'aura pas attendu pour engranger les dividendes de son long soutien aux résistants afghans. Au lendemain de l'intronisation du gouvernement intérimaire de M. Modjaddedi, le premier ministre, M. Nawaz Sharif, est arrivé, mercredi 29 avril, à Kaboul pour une visite surprise de trois heures. Son avion, un C-130 de l'armée pakistanaise, a été la cible de tirs des moudjahidins de M. Hekmatyar, qui fut, durant trois lustres, le protégé d'Islamabad.

En s'empressant d'apporter son soutien au nouvel *«Etat islamique d'Afghanistan»*, M. Sharif entendait sans doute montrer à la face du monde islamique que son voisin, enfin libéré, reste dans la mouvance pakistanaise. La présence à ses côtés du chef des services secrets d'Arabie saoudite, le prince Turki Al Fayçal, cousin du roi Fahd, n'était pas innocente : le monarque saoudien a des liens étroits avec Islamabad, et a été lui aussi un ardent partisan de la *djihad* (guerre sainte) menée par les moudjahidins afghans.

Après avoir dû abandonner mercredi aux soldats du nouveau régime le ministère de l'intérieur, dernier bastion du Hezb-i-Islami au centre de Kaboul, les hommes de M. Hekmatyar ont désormais été repoussés hors de la capitale. Plusieurs quartiers demeurent néanmoins partiellement contrôlés par le Hezb. Tout mercredi, le canon a encore tonné dans la périphérie de Kaboul, où l'armée régulière tire des obus de mortier sur les positions «hezbies», au sud de la ville. Plusieurs roquettes lancées par les hommes de M. Hekmatyar sont tombées en ville, faisant sans doute près de cent blessés.

Toutes les interrogations se portent désormais sur l'avenir du Hezb. Battu militairement à Kaboul, il a enregistré un coup dur supplémentaire mercredi : l'arrestation de l'ancien ministre de la défense, le général Shah Nawaz Tanai, en exil au Pakistan depuis sa tentative de coup d'Etat au printemps de 1990 contre M. Najibullah. M. Hekmatyar est ainsi privé d'un allié de poids. L'étrange connivence entre certains communistes de la faction Khalq, d'origine pashtoune, et les gens du Hezb, de même ethnie, semble remise en cause.

Le Hezb est certes très bien armé et dispose, grâce au soutien que lui a apporté la CIA pendant des années, de stocks qui lui permettent, selon certains diplomates, de *«mener une guerre de cinq ans»*. M. Hekmatyar a cependant perdu, ces derniers mois, de nombreux commandants, qui ont rallié les soldats du commandant Massoud autour des villes de Kunduz, Baghlan et Mazar-i-Sharif, dans le nord. Même dans le sud pashtoun, dans les provinces du Logar, du Laghman, de Nangrahar et du Paktia, où il était le plus puissant, il aurait perdu de l'influence auprès des «seigneurs de la guerre» locaux. *«Hekmatyar a échoué à Kaboul*, relève un expert étranger. *Cet insuccès risque d'inciter des Pashtouns du Sud à lui retirer son soutien, car les gens voient bien que sa stratégie ne marche pas.»*

La vie reprend lentement à Kaboul, où les passants sont de plus en plus nombreux dans les rues. Mais les règlements de compte ont commencé. Mercredi matin, des miliciens ouzbeks ont exécuté à la kalachnikov un policier de l'ancien régime découvert dans les locaux du ministère de l'intérieur, qu'ils venaient de reprendre aux «hezbis». Deux journalistes ont photographié cette scène macabre : l'homme attaché puis assommé à coups de crosse, avant d'être abattu. Un photographe a par ailleurs découvert un charnier dans une maison proche. Les victimes seraient une vingtaine de partisans du commandant Massoud, exécutées par des hommes de M. Hekmatyar.

BRUNO PHILIP

M. Hekmatyar garde des alliés à Islamabad

ISLAMABAD

de notre correspondant

Avant de s'embarquer, mercredi 29 avril, pour une visite-éclair à Kaboul officiellement destinée à manifester le soutien d'Islamabad aux nouvelles autorités afghanes, le premier ministre, M. Nawaz Sharif, l'avait dit sur tous les tons : *«La guerre sainte, c'est fini.»* L'agence officielle APP avait ajouté qu'il fallait saluer *«la politique robuste du Pakistan, qui a abouti à la solution d'un problème vieux de quatorze ans»*. Le *«deuxième accord de Peshawar»* entre combattants afghans, approuvé par M. Hekmatyar lui-même, avait été scellé, le 28 avril, sous l'égide de M. Sharif.

Suite logique de ces événements : Islamabad a déjà levé ses restrictions à la circulation des produits entre le Pakistan et l'Afghanistan. Et la compagnie nationale PIA a indiqué qu'elle pourrait vite reprendre ses vols réguliers avec Kaboul, interrompus après l'invasion soviétique. On pense ici que, en dépit des combats de ces derniers jours, les choses vont se tasser.

Une partie de la presse accueille pourtant cet optimisme avec prudence. Dans certains cercles officieux, on met en garde contre le danger qu'il y aurait à trop ignorer M. Hekmatyar. Ses partisans restent influents au Pakistan, notamment au sein des services secrets (ISI). Récemment, le général Ahrwaf Tariq, présenté comme le numéro deux de l'ISI, aurait défendu M. Hekmatyar un peu bruyamment.

Des sources ont également mentionné des contacts entre le général Hamid Gul, ancien patron des services, et le président Ghulam Ishaq Khan. L'officier, qui fut l'architecte de la politique afghane sous le général Zia, avait été mis à la retraite d'office il y a quatre mois. Passionné par ce conflit, il est toujours lié à certains moudjahidins. Le lobby mis en place durant les onze années de pouvoir du général Zia ne s'effacera pas du jour au lendemain.

Le fils aîné de Zia, M. Ejaz Ul Haq, est au gouvernement. Et le chef du très intégriste Jamaat pakistanais, le sénateur Qazi Hussain Ahmed, membre de l'Alliance islamiste au pouvoir, est un ami du Hezb afghan. M. Hekmatyar, somme toute, est plus populaire à Peshawar et à Islamabad qu'à Kaboul. M. Nawaz Sharif lui-même mentionne souvent le nom du chef du Hezb, parce que, dit-on dans l'establishment, *«il vaut mieux l'avoir à bord du bateau»*.

Si la situation devait à nouveau dégénérer en Afghanistan, il y aurait danger pour le Pakistan : davantage de réfugiés, un nouveau fardeau économique et certainement un problème de maintien de l'ordre. Les partisans de M. Hekmatyar continuent d'estimer ici que leur favori compte autant, si ce n'est plus, que le commandant Massoud.

On perçoit, enfin, au Pakistan, un très réel agacement à l'égard de l'Iran, qui tenterait de *«charger la barque à la dernière minute»*, en poussant les chiites d'Afghanistan, alors que l'engagement de Téhéran a toujours été très inférieur à celui d'Islamabad pendant et après la guerre contre l'URSS.

GAD SUTHERLAND

DIPLOMATIE

La visite à Paris de M. Kiichi Miyazawa

Le « grand bond en avant » des relations franco-japonaises

Le premier ministre japonais vient d'effectuer une brève visite de travail en France, au cours de laquelle il s'est entretenu avec le président Mitterrand et avec M. Pierre Bérégovoy. M. Kiichi Miyazawa a quitté Paris, jeudi 30 avril, pour Bonn. Cette visite a confirmé l'intensification récente des relations entre les deux pays.

Après le temps des récriminations, voici venu celui de la grande réconciliation. A Mme Edith Cresson, passée aux oubliettes des relations franco-nippones – qui parle encore de l'invitation qui lui avait été faite de se rendre à Tokyo?, – a succédé M. Bérégovoy, qui bénéficie d'une excellente image de marque sur le Kabuto-cho, la Bourse japonaise. La journée parisienne bien remplie de M. Miyazawa, un des rares dirigeants nippons à pouvoir s'exprimer dans une langue étrangère (l'anglais) et à pouvoir lire le français, l'a démontré.

Ainsi le président Mitterrand a-t-il utilisé devant son interlocuteur l'image – chinoise – du *« grand bond en avant »* pour qualifier l'intensification des échanges politiques et économiques franco-nippons *« ces derniers temps »*, selon l'expression de Mme Anne Lauvergeon, secrétaire générale adjointe de l'Elysée, qui a qualifié la rencontre de *« franche, directe et extrêmement cordiale ». La France est ouverte aux investissements japonais, « avec prudence mais sans complexes »* (si l'on excepte le secteur *« un peu spécifique »* de l'automobile) et, dans le dialogue entre Tokyo et Paris, il n'y a plus *« aucun interdit »*.

Ce dialogue doit s'intensifier. Grande puissance tout court – et non plus réduite à l'économie, – le Japon a désormais son mot à dire sur tous les grands problèmes. Si la question d'un strapontin à la CSCE, comme l'aurait souhaité Tokyo, n'a pas été évoquée, Mme Lauvergeon a souligné que *« le dialogue politique entre le Japon et l'Europe, le Japon et la France, le Japon et le reste du monde doit être renforcé »*. Et s'il n'y a *« pas de lieux de discussions »* encore, il faut *« faire preuve d'imagination »* pour en trouver, car *« il est logique, devant le rôle croissant du Japon, qu'il puisse s'exprimer sur toutes les questions concernant le monde »*.

L'aide à la Russie

Et en premier lieu sur la situation dans l'ex-URSS. Français et Japonais ont la même vision *« assez optimiste »* de l'évolution de la CEI, une fois passé un moment très difficile durant lequel une aide massive est indispensable. La différence entre Paris et Tokyo tient à l'existence d'un contentieux territorial nippo-russe sur les quatre îles Kouriles du sud, revendiquées par le Japon. M. Miyazawa, qui met comme condition à une aide massive à Moscou un accord sur la restitution de ces *« territoires du nord »*, avait été choqué par l'annonce unilatérale par le président Bush d'une aide occidentale de 24 milliards de dollars, à laquelle le Japon participe modestement.

Pour Tokyo, l'affaire des Kouriles dépasse le plan bilatéral : selon le porte-parole de M. Miyazawa, M. Numata, la solution de ce problème – désormais internationalisé par Tokyo – serait un test de la volonté de la Russie de mettre en pratique sa nouvelle diplomatie, basée sur le droit et la justice, et de mettre fin à une politique *« stalinienne »*. Sans jamais reprendre à son compte la revendication nippone, M. Mitterrand a rappelé qu'il s'agissait avant tout d'un problème *« à régler sur un plan bilatéral »*. *« Ce que l'Allemagne a fait* (avec l'ex-URSS), *le Japon peut le faire. »* La France est *« prête à y aider »*, et M. Roland Dumas – qui est attendu à Tokyo fin mai – a abordé la question avec MM. Eltsine et Kozirev.

« Oui, le Japon, c'est possible », titre une nouvelle brochure distribuée par la délégation japonaise. C'est possible parce que le climat est meilleur, parce que le déséquilibre des échanges est moins béant (M. Numata a parlé d'un quadruplement des exportations françaises en quatre ans), les investissements nippons en France plus substantiels, et, surtout, que les relations franco-nippones ont dépassé le stade – réducteur – du contentieux commercial pour prendre le rythme de croisière normal entre grandes puissances.

Mais beaucoup reste encore à faire, ne serait-ce que sur le plan des contacts économiques : face aux 30 000 hommes d'affaires japonais qui ont visité la France l'an dernier, quelque 2 000 Français seulement ont fait le voyage inverse !

PATRICE DE BEER

Les négociations de paix à Washington

Echange de propositions entre Israéliens et Palestiniens

A la veille de la clôture de la cinquième session des négociations de paix de Washington, Israël a proposé, mercredi 29 avril, aux Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza de leur céder la gestion des hôpitaux dans ces territoires. Les Palestiniens de leur côté ont fait des propositions concernant des *« questions vitales »*, telles que la levée de la censure, la suspension de l'allocation des terres aux colons et le transfert du contrôle des ressources en eau de ces mêmes territoires, a indiqué le porte-parole palestinien, Mme Hanane Ashraoui, en ajoutant que le projet israélien d'élections municipales a été *« mis de côté »*.

Le ton est par ailleurs monté au sein du forum israélo-libanais de ces pourparlers. *« Les Israéliens nous ont dit que nous semions le vent et allions récolter la tempête avec nos demandes répétées d'appliquer la résolution 425 »* du Conseil de sécurité de l'ONU – qui exige le retrait inconditionnel d'Israël d'une bande de 1 000 km² au Liban sud, – a indiqué le chef de la délégation libanaise, M. Souheil Chammas. Les Israéliens, pour leur part, se sont plaints de la poursuite des *« opérations terroristes »* du Hezbollah et du Djihad islamique à partir du Liban.

Parallèlement, Israël a proposé aux Etats-Unis un compromis qui permettrait la présence – à laquelle il était jusqu'à présent hostile – de Palestiniens de la diaspora aux négociations multilatérales sur les réfugiés et le développement économique. Selon une source diplomatique, ce compromis prévoit la présence aux débats de représentants des Palestiniens déplacés de leurs foyers depuis 1948 à condition qu'ils ne fassent pas partie de la délégation officielle palestinienne. – *(AFP, Reuter.)*

La politique méditerranéenne des Douze

Les droits de l'homme clef d'un nouveau partenariat entre la CEE et le Maghreb

Le commissaire européen responsable de la politique méditerranéenne, M. Abel Matutes, a présenté, mercredi 29 avril à Bruxelles, une proposition sur l'avenir des relations entre la Communauté et les pays du Maghreb, qui doit être discutée par les ministres des affaires étrangères de la CEE le 11 mai prochain et lors du sommet des Douze en juin à Lisbonne.

Le document, adopté par le collège des commissaires, met toutefois l'accent sur la question des droits de l'homme, en soulignant que les actuelles relations entre la CEE et les pays du Maghreb *« sont basées sur des accords conclus à une période où cette composante ne représentait pas autant qu'aujourd'hui une priorité »*. Les accords de coopération avec les pays du Maghreb datent de 1976. *« Il va de soi que ce qui apparaît aujourd'hui comme une anomalie devra être corrigé à l'occasion de la conclusion des accords euro-maghrébins »*, souligne M. Matutes.

« La Commission, ajoute-t-il, *entend mettre sur pied dans un proche avenir un programme de promotion des droits de l'homme en Méditerranée qui aura pour caractéristique principale de laisser l'initiative et la mise en œuvre de ses actions aux associations locales actives dans ce domaine. »* Les nouveaux liens que la CEE envisage de nouer avec chacun des trois pays du Maghreb sous la forme d'accords euro-maghrébins reposeraient sur quatre piliers : un dialogue politique, une coopération politique, la création d'une zone de libre-échange et une coopération financière. Le Maroc apparaît aujourd'hui comme le pays le plus intéressé par la négociation d'un accord de ce type. Des rencontres exploratoires sont prévues avec la Tunisie. – *(AFP.)*

□ **Les Etats-Unis allègent à nouveau leur embargo contre le Vietnam.** – Le département d'Etat a annoncé, mercredi 29 avril, un nouvel allègement de l'embargo américain contre le Vietnam en autorisant les ventes de produits de base (médicaments, engrais, vêtements...) et la mise en œuvre de projets par des organisations non gouvernementales (ONG). Ce nouveau geste américain s'inscrit dans le processus de normalisation avec Hanoï, qui a accéléré les recherches des soldats américains disparus en Indochine, principal différend entre les deux pays, et soutenu le plan de paix des Nations unies au Cambodge. – *(AFP.)*

Les tâches de la diplomatie allemande

Suite de la première page

Enfin, l'Ostpolitik n'a plus pour but d'adoucir les conséquences de la division du Vieux Continent, et en premier lieu de l'Allemagne, mais d'éviter qu'un chaos politique et économique ne succède au communisme dans les Etats d'Europe centrale et orientale.

A cet environnement transformé s'ajoute le poids spécifique nouveau de l'Allemagne, qui ne sait trop quoi faire de sa puissance. Si, forte des leçons de l'Histoire, elle en use avec parcimonie, elle est accusée de manquer à la solidarité occidentale (comme pendant la guerre du Golfe) ; si elle se laisse aller à l'activisme (comme dans la crise yougoslave), elle est vite soupçonnée d'avoir retrouvé ses vieux démons. *« Quoi que nous fassions, nous sommes critiqués »*, dit-on à Bonn comme pour excuser l'absence d'une ligne de conduite claire.

Il y a, bien sûr, ceux, très minoritaires mais cependant actifs jusque dans la direction de la démocratie-chrétienne, qui prônent une politique étrangère dépourvue de tout complexe. Ils sont les descendants de ceux qu'on appelait jadis *« les casques d'acier »*. Pour eux, la nouvelle Allemagne doit donner la priorité absolue à ses intérêts nationaux, sans trop se soucier de ceux de ses alliés atlantiques ou de ses partenaires de la Communauté européenne. Elle doit jouer de sa *Mittellage* (de sa position centrale) pour retrouver une influence décisive en Europe orientale et servir de pont entre l'Est et l'Ouest.

Ces « nationalistes » privilégient, d'une part, une alliance triangulaire avec les Etats-Unis et le Japon pour tenter de stabiliser l'Est du continent, de la Pologne à la Sibérie, éventuellement avec d'autres pays de la CEE qui le voudraient (mais ils ne se font guère d'illusions), et d'autre part, la création d'une zone de sécurité en Europe centrale et orientale, de la Baltique à l'Adriatique, dont l'Allemagne serait évidemment le pivot.

L'engagement de la Bundeswehr

Le chancelier Kohl connaît suffisamment les dangers de telles conceptions pour les retenir. Selon lui, l'Allemagne doit avant tout faire valoir ses idées auprès de ses alliés, au sein de la Communauté, en étroite association avec la France, et dans les organisations internationales, tout en assumant pleinement ses responsabilités.

Il serait paradoxal par exemple que Bonn réclame *mezza voce* le statut de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies et s'interdise de participer à des opérations de maintien de la paix avec les « casques bleus ». Or le débat qui se poursuit en Allemagne depuis des mois sur l'engagement éventuel de la Bundeswehr *out of aera*, c'est-à-dire en dehors de la zone de l'OTAN (par exemple en Yougoslavie), n'est pas encore tranché.

Bien que tous les juristes ne soient pas du même avis, les hommes politiques de la coalition comme de l'opposition estiment qu'il faut une réforme de la Loi fondamentale. Mais ils ne sont pas d'accord sur l'étendue des missions qui pourraient être confiées aux soldats allemands.

Cette discussion a des conséquences sur les relations entre Paris et Bonn, qui ont du mal à formuler les missions du corps d'armée commun dont François Mitterrand et Helmut Kohl ont décidé la création. Ce devrait cependant être chose faite au prochain sommet qui aura lieu à La Rochelle, les 21 et 22 mai. Le corps d'armée franco-allemand devra participer à la défense des deux pays dans le cadre de l'alliance atlantique, à des opérations de maintien de la paix et à des missions humanitaires. C'est surtout le deuxième point qui a fait problème ; le texte qui devrait être approuvé à La Rochelle fait référence aux « provisions constitutionnelles », pour ne pas préjuger de l'issue du débat allemand. Comme le corps d'armée commun ne sera pas opérationnel avant deux ans, on espère que d'ici là, Bonn aura révisé sa Constitution.

Une Communauté à vingt

Le deuxième grand problème auquel la diplomatie allemande va devoir s'attaquer est « l'après-Maastricht ». La ratification de l'accord ne fait guère de doute depuis que l'opposition social-démocrate a décidé de voter le texte. Les Allemands regretteront certes la disparition du deutschemark au profit de la monnaie unique, mais si Francfort hérite du siège de la future banque centrale européenne, ils auront le sentiment que leur légendaire stabilité ne sera pas entamée.

Pour l'Allemagne, « l'après-Maastricht », c'est surtout l'élargissement. Lors d'une récente rencontre franco-allemande, M. Genscher a évoqué une Communauté d'une vingtaine de membres d'ici à la fin de la décennie, les membres de l'AELE étant appelés à adhérer avant 1995, le groupe de Visegrad (Tchécoslovaquie, Hongrie, Pologne) un peu plus tard, tandis que les autres pays de l'Europe centrale et orientale devraient être associés dans la perspective de devenir un jour membres à part entière. Pour que ces élargissements successifs puissent être menés à bien, une aide de la Communauté est indispensable, mais les Allemands estiment que la charge financière serait encore plus lourde si les riches Européens n'assumaient pas leurs responsabilités.

« Nous savons qu'à la longue ça ne peut pas aller bien en Europe occidentale si ça va durablement mal en Europe de l'Est », a dit M. Genscher dans la déclaration annonçant sa démission. En attendant, Bonn veut promouvoir tout ce qui peut favoriser le dialogue politique entre les deux parties de l'Europe, utiliser toutes les organisations paneuropéennes existantes, sans se soucier pour l'instant de la question de savoir si elles font double emploi.

Et ces organisations sont d'autant plus performantes, pense-t-on à Bonn, quand les Etats-Unis en font partie. Car à l'instar des nouvelles démocraties d'Europe orientale, les Allemands veulent retenir les Américains sur le Vieux Continent. Réciproquement, la RFA apparaît toujours comme le partenaire privilégié de Washington, par rapport à une Grande-Bretagne trop loin de l'Europe et à une France inconstante. En 1989, le président Bush avait proposé à Bonn *« un partenariat dans la direction » (partnership in leadership)*, dans un discours prononcé à Mayence. Malgré les déceptions – le rôle modeste des Allemands dans la crise du Golfe – ou les irritations passagères – divergences à propos de la Yougoslavie et de la Turquie, – l'offre reste valable. Par sa puissance économique, sa fidélité politique et sa situation géographique, l'Allemagne paraît la mieux placée pour empêcher que ne se crée à l'Est un vide politique dans lequel pourrait être entraîné tout le continent.

Sans doute cette alliance privilégiée avec les Etats-Unis provoque-t-elle quelques agacements avec la France, mais cette situation dure depuis plus de trente ans, et les Allemands sont passés maîtres dans l'art de ménager les uns et les autres, de concilier les inconciliables et de trouver des formules de compromis qui leur évitent ce qu'ils ont le plus en horreur : choisir. L'éditorialiste du *Frankfurter Allgemeine Zeitung* remarquait, après l'annonce de la retraite de M. Genscher, que, *« pris un à un, les objectifs* [de la diplomatie allemande] *sont incontestables, mais ensemble ils font problème, car ils sont parfois contradictoires »*.

Ce n'est pas si grave puisque la République de Bonn, depuis sa création, a appris à vivre avec ces contradictions. Aujourd'hui, c'est sans doute plus difficile : avant la réunification, les rapports Est-Ouest étaient l'alpha et l'oméga de la politique extérieure allemande ; depuis, l'horizon s'est élargi. Helmut Kohl est convaincu que seule une politique extérieure commune à l'Europe évitera à l'Allemagne la tentation de faire cavalier seul. C'est pourquoi il est urgent de ne pas attendre.

DANIEL VERNET

PROCHE-ORIENT

Golfe : la guerre réévaluée



Suite de la première page

D'autres considéreront que ces dernières analyses, peut-être plus fiables, sont *a posteriori* une réécriture de l'histoire destinée à couvrir d'un nouvel écran de fumée la réalité des performances d'une armée, dans le cadre du débat budgétaire qui oppose le Pentagone au Congrès.

La conclusion de ces travaux est double : non seulement l'armée irakienne était très loin d'être la « quatrième armée du monde » comme l'a prétendu à l'époque le secrétaire américain à la défense, M. Dick Cheney, mais encore les armements des Etats-Unis n'ont pas eu l'efficacité au combat dont on a cru pouvoir les créditer sur l'instant.

A en croire le rapport du Congrès, qui se déclare en accord avec le travail du Pentagone, les quarante-deux divisions des forces armées irakiennes totalisaient 362 000 hommes, soit un effectif inférieur de 185 000 hommes à l'estimation initiale des états-majors américains.

Pendant les raids aériens, 9 000 soldats irakiens ont été tués, 17 000 blessés, et 153 000 ont déserté (*le Monde* du 25 avril). Ce qui signifie que 183 000 Irakiens ont pris part à la phase terrestre des combats. Parmi eux, 63 000 ont été faits prisonniers et il y aurait eu 60 000 morts ou disparus.

Le président de la commission de la Chambre, M. Les Aspin, considère, dans ces conditions, que les alliés, avec leurs 700 000 hommes, n'ont jamais trouvé en face d'eux plus de 180 000 soldats irakiens à la fois, dans quelque phase du conflit que ce soit, et, donc, que le rapport des forces était de 5 contre 1 à l'avantage du camp anti-Saddam Hussein.

« Zéro mort »

De même, pour ce qui est des performances des matériels de la coalition, les nouvelles études font état de résultats moindres que les bilans triomphalement annoncés dès le début.

L'armée de l'air américaine, par exemple, est revenue sur l'efficacité de ses avions « furtifs » F-117, dont on avait dit qu'ils avaient atteint 80 % à 90 % de leurs cibles. On avance aujourd'hui une estimation de 60 %, étant entendu que les 40 % restants incluent des missions qui ont atteint tout de même des objectifs secondaires, en raison du mauvais temps. Les missiles de croisière Tomahawk sont crédités, eux, de 50 % de réussite.

De son côté, l'armée de terre américaine, qui a engagé ses missiles anti-missiles Patriot contre les Scud irakiens, évalue maintenant à 40 % et 70 % ses taux de succès en Israël et en Arabie saoudite (contre 50 % et 80 % précédemment). En revanche, elle se déclare satisfaite des conditions dans lesquelles ses hélicoptères ont pu remplir leurs missions.

Souvent classifiées, ces données ont relancé aux Etats-Unis le débat sur l'intérêt des armes de nouvelle technologie.

Cependant, de l'avis général, les nouveaux systèmes d'armes, tirés par leurs servants à distance de sécurité pour eux, ont une vertu qu'il ne faut pas sous-estimer. Ils sont les outils privilégiés d'une guerre *« zéro mort »*, comme on dit dans les états-majors, c'est-à-dire qu'ils sont censés sauver des vies de soldats alliés en s'en prenant en priorité à la profondeur du territoire adverse pour saper le moral de l'agresseur. Dans la plupart des pays occidentaux, où la dissuasion nucléaire – qui a imposé le principe de la non-guerre – a fait oublier que *« le feu tue »*, l'argument ne manque pas de quelque pertinence.

En attendant, M. Saddam Hussein a tiré, de son côté, les leçons de la guerre. Des informations d'origine britannique donnent à croire qu'il a restructuré son armée, la faisant passer d'une armée de recrues – capable de rappeler sous les drapeaux quelque 1 million d'hommes – à une armée davantage professionnelle, aujourd'hui estimée à 300 000 hommes. De nombreux responsables militaires ont été mutés ou déchus.

L'armée de terre irakienne, en particulier, comprend désormais six corps d'armée après dissolution ou regroupement d'unités. La Garde républicaine, de son côté, a été réformée et limitée à cinq divisions (au lieu de huit précédemment, puis des six rescapées de la guerre) qui totalisent 120 000 hommes environ, tous dévoués au régime.

Trois des divisions de la Garde sont en position défensive permanente autour de Bagdad. Les trois autres gardent les champs pétroliers ou sont basées dans la région d'où sont originaires la famille de M. Saddam Hussein et la plupart des dignitaires irakiens.

JACQUES ISNARD

□ **« Des preuves partielles de la destruction d'armes chimiques par l'Irak.** – Des experts des Nations unies qui viennent d'achever une mission en Irak n'ont pu obtenir que des *« preuves partielles »* de la destruction par l'Irak de 10 000 roquettes porteuses d'ogives chimiques, a déclaré, mercredi 29 avril, le chef de cette mission, M. James Knapp. La mission, qui a visité plusieurs sites, a pu *« voir les débris de multiples munitions, armes et équipements chimiques que les Irakiens affirment avoir détruits ou incinérés avant notre arrivée »*, a indiqué M. Knapp lors d'une conférence de presse. Des échantillons ont été prélevés sur ces sites pour examen. Un rapport sera présenté au président de la commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement irakien, qui décidera si l'Irak respecte ou non ses engagements. – *(AFP, AP.)*

AFRIQUE

SIERRA-LÉONE : situation confuse à Freetown

Des militaires affirment avoir renversé le gouvernement

Une junte militaire, composée de cinq membres et appelée le « Collectif des officiers et soldats patriotes des forces armées sierra-léonaises », a affirmé, mercredi 29 avril, à la radio, avoir pris le pouvoir à Freetown, après une série d'accrochages. Ce collectif a déclaré vouloir mettre fin à l'« oppression » et à la « gabegie ».

Quelques dizaines de soldats ont investi les rues de la capitale, mercredi à l'aube, et se sont emparés de la présidence et de deux stations de radio. De violents échanges de rafales d'armes automatiques ont été entendus pendant toute la matinée. Le président Joseph Momoh, dont la garde rapprochée est constituée de soldats guinéens, serait en sécurité dans sa résidence.

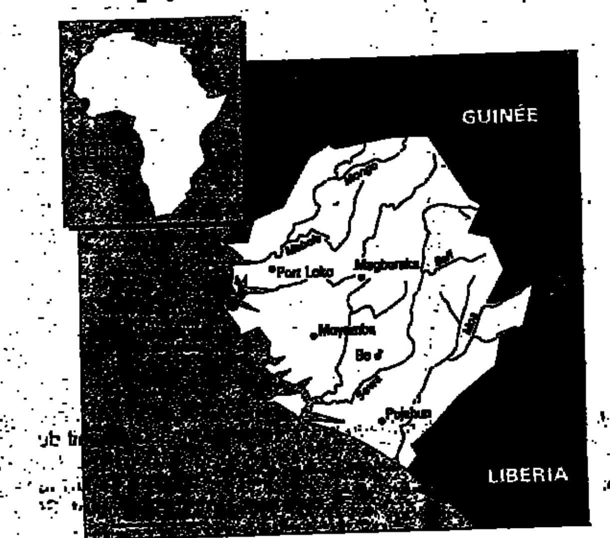
Dans la matinée, le chef de l'Etat a pris la parole à la radio nationale, affirmant que les mutins étaient des *« mécontents »* qui ont été *« trompés »*. Ceux-ci seraient arrivés dans la capitale la veille, en provenance du front. L'armée sierra-léonaise est en effet positionnée depuis plus d'un an dans le sud-est du pays, à la frontière avec le Libéria, où des combats sporadiques l'opposent à des rebelles dirigés par l'ex-caporal Foday Sankah et à des maquisards libériens du Front national patriotique du Libéria (FNPL) de Charles Taylor.

Une classe politique discréditée

Alors qu'à ses débuts le « coup » semblait motivé par des revendications matérielles – les soldes n'ont pas été payées depuis sept mois, les rations alimentaires ont diminué, – une déclaration à la radio du capitaine Strasser, commandant de la région est, a dévoilé le caractère politique des événements. Les Sierra-Léonais *« ont désormais la possibilité de commencer une nouvelle ère dans le processus de reconstruction »*, après l'échec du gouvernement du président Momoh, a déclaré le capitaine au nom du « collectif » des mutins. Dirigée depuis sept ans par le général Momoh, la Sierra-Léone est un pays à l'économie en ruine, où corruption et contrebande discréditent la classe politique. Le chef de l'Etat avait annoncé l'organisation d'élections en novembre prochain, à l'expiration de son mandat, tout en arguant des incursions des rebelles libériens pour évoquer un éventuel report.

Le 26 avril, il avait annoncé que le gouvernement avait *« réussi, à un coût financier extrêmement élevé »*, à contenir l'infiltration des hommes de Charles Taylor, qui combattent le Mouvement uni de libération pour la démocratie au Libéria (ULIMO), une faction composée de soldats fidèles à l'ancien président libérien Samuel Doe, et retranchée sur le territoire sierra-léonais. Mais, selon des diplomates occidentaux, il n'y a pas eu de véritable combat à la frontière libérienne depuis janvier. – *(AFP, Reuter.)*

Un des pays les plus pauvres du continent



– **Superficie** : 71 740 km².

– **Capitale** : Freetown (470 000 habitants).

– **Population** : 4,2 millions d'habitants.

– **Langue officielle** : anglais.

– **Religions** : musulmans (60 %), chrétiens (30 %), animistes (10 %).

– **Histoire** : colonie britannique depuis le dix-huitième siècle, le pays est devenu indépendant le 27 avril 1961. Le président Siaka Stevens, qui l'a dirigé pendant dix-sept ans, a remis le pouvoir au major-général Joseph Momoh en novembre 1985.

– **Régime** : présidentiel ; le Parlement a opté en juin 1991 pour le multipartisme, qui a été approuvé par référendum en août dernier.

– **Economie** : le pays est l'un des plus déshérités du continent malgré ses ressources (diamants, rutile – minerai de titane, – bauxite, minerai de fer et or) ; en 1989, le PNB était de 220 dollars par habitant ; la dette extérieure est estimée à plus de 1 milliard de dollars.

– **Forces armées** : 3 150 hommes.

MAROC : pour préparer les élections

Hassan II a annoncé la création de commissions avec « tous les partis »

Hassan II a annoncé, mercredi 29 avril, dans une allocution radiotélévisée, la création d'une *« commission d'arbitrage »* chargée de veiller à la préparation des élections professionnelles, locales et législatives, prévues d'ici à l'automne. Cette commission, qu'il présidera, sera *« composée des responsables de tous les partis politiques, des ministres de la justice, de l'intérieur et du secrétaire général du gouvernement »*.

Le roi a, en outre, annoncé la création d'une *« commission politique »*, composée des dirigeants de tous les partis et chargée de superviser les diverses consultationsé lectorales, comme le lui réclamaient les formations de l'opposition. *« Il est impératif*, a-t-il estimé, *que des antennes de cette commission soient placées dans les différentes régions du pays pour que les élections se déroulent dans les meilleures conditions possibles. »*

De leur côté, les trois syndicats d'opposition, la CDT, l'UGTM et le SNE-Sup, ont annoncé, mercredi dans un communiqué, qu'ils annulaient leurs manifestations du 1er mai, afin de protester contre des restrictions imposées, selon eux, par les autorités à un défilé prévu dans une grande artère de Casablanca. – *(AFP.)*

□ **Trente et un étudiants condamnés à des peines de prison ferme.** – Trente et un étudiants « baasistes », impliqués dans des affrontements les ayant opposé, le 10 mars, aux forces de l'ordre, ont été condamnés, mardi 28 avril, à des peines d'un an à deux mois de prison ferme, par la cour d'appel de Fès, pour *« attroupement armé sur la voie publique, destruction des biens publics et coups et blessures »*. Les universités de Fès et d'Oujda avaient été le théâtre, à l'automne dernier, de violents heurts entre étudiants d'extrême gauche et étudiants islamistes. – *(AFP.)*

SOMALIE

L'ex-président Syad Barre s'est réfugié au Kenya

Après avoir été chassé de Guerba-Harré, son fief et village natal, où il s'était installé depuis sa fuite de Mogadiscio, en janvier 1991, l'ex-président Syad Barre a dû se résoudre à se réfugier au Kenya. Accompagné par près de deux mille partisans, voyageant à bord d'un convoi de quatre-vingt véhicules, il se serait présenté à la frontière, mardi 28 avril. Le secrétaire d'Etat kenyan aux affaires étrangères, Mme Sally Kosgei, a confirmé la présence de M. Syad Barre, soulignant que son gouvernement était prêt à l'accueillir temporairement, pour des raisons humanitaires.

Luttes claniques

Depuis son renversement, M. Syad Barre n'avait, semble-t-il, pas perdu l'espoir de reprendre le pouvoir, s'estimant seul capable de reconstruire l'unité du pays, déchiré par les luttes claniques. La semaine dernière, les troupes de l'ancien président avaient été repoussées par les combattants du général Aïdid, alors qu'elles ne se trouvaient qu'à une trentaine de kilomètres de Mogadiscio. Poursuivant leur contre-offensive, les hommes du général Aïdid avaient pris le contrôle, mardi, de Guerba-Harré, dans le sud-ouest du pays, dernière place forte du clan marehan – auquel appartient M. Barre. – *(Corresp.)*

□ **RWANDA : les maquisards auraient *« conquis »* une partie du nord du pays.** – Le Front patriotique du Rwanda (FPR) a affirmé, mercredi 29 avril, à Kampala (Ouganda), avoir *« conquis »* une bonne partie du nord du Rwanda, à savoir les trois quarts du district du Biumba et tout le comté de Butaro, dans le district du Ruhengeri. *« Pour la première fois depuis 1990, nous sommes en mesure de tenir les territoires conquis »*, a précisé le porte-parole du FPR. – *(AFP.)*

ALGÉRIE : après la dissolution définitive du FIS

Les principaux dirigeants islamistes seront jugés en juin

Le procès des sept principaux dirigeants du Front islamique du salut (FIS), parmi lesquels MM. Abassi Madani et Ali Benhadj, incarcérés, depuis le 30 juin, à la prison militaire de Blida, aura lieu à la mi-juin, a indiqué, mercredi 29 avril, l'agence nationale APS. Ces responsables répondront *« individuellement »* de plusieurs chefs d'inculpation, notamment de conspiration armée contre l'autorité de l'Etat. La défense, constituée de vingt et un avocats, avait demandé en vain pour ses clients le statut de prisonnier politique et le dessaisissement du tribunal militaire.

La Cour suprême avait entériné, mercredi, la dissolution du FIS, rejetant le recours en appel contre la décision d'interdiction du mouvement intégriste, prononcée le 4 mars *(nos dernières éditions du 30 avril)*. Elle avait ainsi proclamé la *« mort légale »* d'un parti qui était en passe de remporter les premières élections législatives pluripartites lorsque, à la mi-janvier, le gouvernement, appuyé par l'armée, a mis provisoirement fin au processus démocratique.

Les dirigeants du FIS avaient déclaré que la décision ne les impressionnait pas outre mesure, soulignant qu'ils représentaient la *« conscience du peuple »*. Ils avaient averti que la dissolution de leur parti *« exposait le pays à un avenir incertain »*. Plusieurs milliers d'islamistes ont été arrêtés et placés, pour la plupart, dans des « centres de sûreté » au Sahara, après une vague de violences qui a officiellement fait cent trois morts et plus de quatre cents blessés, contraignant le gouvernement à proclamer, le 9 février, l'état d'urgence pour un an. Depuis cette date, plus de cinquante gendarmes et policiers ont été tués dans des embuscades ou des attaques isolées. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Reporters sans frontières dénonce les mesures contre la presse.** – Dans une lettre adressée au premier ministre, M. Sid Ahmed Ghozali, Reporters sans frontières (RSF) *« s'inquiète de récentes mesures prises par les autorités algériennes à l'encontre de deux journalistes français »*. José Garçon, envoyée spéciale de *Libération*, et Georges Marion, notre correspondant permanent, dont le refus d'accréditation *« équivaut à une expulsion déguisée »*. RSF invite aussi M. Ghozali à *« cesser le harcèlement dont sont victimes certains journalistes algériens »*.

EUROPE

PAYS-BAS

La coalition gouvernementale traverse une grave crise

Le gouvernement de coalition néerlandais, qui regroupe le Parti chrétien-démocrate (CDA) et le Parti travailliste (PVDA), traverse une grave crise, due à un désaccord sur la politique des revenus. La menace d'éclatement a été conjurée, pour le moment, sans que les divergences au fond aient disparu.

LA HAYE

de notre correspondant

Le compromis est une spécialité définitivement néerlandaise... En tombant d'accord, au début de la semaine, sur une formule stipulant que *« le cabinet ferait à l'extrême son possible pour limiter la baisse du pouvoir d'achat »* des allocataires sociaux (chômeurs, retraités, invalides, mères divorcées), le premier ministre chrétien-démocrate, M. Ruud Lubbers, et le vice-premier ministre travailliste, M. Wim Kok, sont parvenus, lundi 27 avril, à conjurer la menace d'éclatement qui planait sur la coalition depuis la fin de la semaine dernière.

Un grave conflit avait éclaté au sommet du gouvernement, à propos de la politique des revenus pour 1993. M. Lubbers avait annoncé que les quatre millions d'allocataires sociaux pourraient voir l'an prochain leur pouvoir d'achat baisser de 1 % au maximum alors que celui des salariés progresserait de 1,5 % au plus. A peu près simultanément, M. Kok, qui est également ministre des finances, donnait une autre interprétation des orientations du gouvernement, en indiquant que celui-ci n'avait encore arrêté aucun chiffre et qu'il ferait tout, d'ici au bouclage du budget, cet été, pour aboutir à un développement *« équilibré »* des revenus.

Au-delà des pourcentages d'évolution des pouvoirs d'achat, le gouvernement semblait annoncer, par la bouche de M. Lubbers, la fin d'un dogme politique cher aux travaillistes, celui du resserrement de l'échelle sociale. C'est pourquoi M. Kok montait très vite au créneau des principes et déclarait, samedi soir à la télévision, qu'une politique produisant de tels effets ne serait pas acceptable.

Du mariage de raison au divorce

Lorsque les groupes parlementaires CDA et PVDA se rangèrent derrière leurs porte-fanion respectifs à la tête du gouvernement, l'impression s'imposa que la bataille décisive allait se jouer. Grâce au compromis élaboré lundi par MM. Lubbers, Kok et les chefs des groupes parlementaires, elle n'aura pas lieu. Pas pour l'instant, du moins, tant que les partis de la coalition, qui sont tous deux en baisse dans les sondages, n'auront aucun intérêt à rompre le pacte gouvernemental qui les unit depuis l'automne 1989.

Mais c'est là, semble-t-il, le seul motif qui les pousse encore à « vieillir ensemble » alors que leur mariage de raison tourne de plus en plus ouvertement au divorce.

Une étape supplémentaire vient, en l'occurrence, d'être franchie, puisque, pour la première fois, le torchon a brûlé entre le premier ministre et le vice-premier ministre. Le duo Lubbers-Kok avait, jusqu'à présent, résisté à toutes les tensions au sein de l'équipe gouvernementale. Il était parvenu à en constituer l'ultime parcelle de cohésion, mais il est frappé à son tour par le mal qui, de l'avis général des commentateurs, mine irrémédiablement le cabinet : la défiance mutuelle. En d'autres termes, la question est moins de savoir si la coalition PVDA-CDA atteindra ou non le terme de la législature en 1994 que de savoir quand elle tranchera son dilemme : la paralysie ou l'éclatement.

CHRISTIAN CHARTIER

Après la création d'une fédération serbo-monténégrine

Les promesses de trêve en Bosnie-Herzégovine sont restées lettre morte

Tandis qu'à Lisbonne, la CEE tentait de réduire le fossé entre les dirigeants des trois communautés – musulmane, serbe et croate – de Bosnie-Herzégovine, les combats reprenaient de plus belle, mercredi 29 avril, en plusieurs points de la République en dépit de l'engagement pris la semaine dernière par les belligérants d'observer une trêve jusqu'à l'obtention d'un accord sur l'avenir de la Bosnie.

BELGRADE

de notre correspondante

Comme chaque soir, les tirs d'artillerie ont retenti dans Sarajevo et Mostar. Pour le quatrième jour consécutif, cette dernière ville, située dans le sud-ouest de la Bosnie-Herzégovine et qui fut l'un des hauts lieux du tourisme dans l'ex-Yougoslavie, a été bombardée par l'armée serbo-fédérale. Les promesses de cessez-le-feu faites ces derniers jours par les parties en conflit aux différents négociateurs européens et américains n'ont jamais été tenues en dépit des multiples appels à la paix et des menaces de désengagement de la CEE du processus de paix. Les chances d'un règlement pacifique de la crise en Bosnie-Herzégovine semblaient, mercredi, de plus en plus minces.

L'armée serbo-fédérale, qui feignait jusqu'à présent l'impartialité en prétendant être la seule force susceptible de s'interposer entre les parties en conflit – en l'occurrence entre les diverses milices musulmanes, serbes et croates, – a finalement reconnu qu'elle se mettait au service des Serbes de Bosnie-Herzégovine. Depuis la création d'une nouvelle Yougoslavie réduite au Monténégro et à la Serbie, l'armée de la «deuxième Yougoslavie» n'a, officiellement, plus de raisons d'être stationnée dans une Bosnie-Herzégovine indépendante et reconnue internationalement. Mais, lorsque les autorités bosniaques ont exigé, lundi, son retrait, elle a refusé, arguant qu'une telle décision était *«irréfléchie, nulle et sans effet»*.

Les autorités bosniaques offraient aux militaires qui désiraient demeurer en Bosnie-Herzégovine la possibilité de rallier la défense territoriale bosniaque, embryon de la nouvelle armée de l'Etat indépendant. Ceux qui refuseraient de se mettre au service des forces armées bosniaques seraient reconduits aux frontières. Or 80 % des effectifs stationnés en Bosnie sont originaires de cette République, et 90 % d'entre eux sont serbes. Pour eux, la proposition bosniaque est irrecevable car ils ne reconnaissent pas l'autorité du pouvoir central de Sarajevo et se battent actuellement contre ses forces armées, à leurs yeux *«croato-musulmanes»*. Ils ne peuvent accepter de servir dans une armée *«ennemie»* et refusent, dans le même temps, de quitter leur terre natale.

De l'armée «fédérale» à l'armée serbe

«L'armée yougoslave ne se retirera pas de Bosnie-Herzégovine», avait déclaré il y a quelques jours le commandant des forces serbo-fédérales stationnées en Bosnie-Herzégovine, le général Milutin Kukanjac. Les Serbes autochtones de l'armée de l'ex-Etat yougoslave resteront en Bosnie-Herzégovine pour servir désormais sous le drapeau de la «République serbe de Bosnie-Herzégovine» qui a fait sécession au lendemain de la reconnaissance internationale de l'Etat bosniaque. Belgrade n'a pas caché, dans un commentaire télévisé diffusé mercredi soir, que, *«avec la fin de la deuxième Yougoslavie, on allait vers la création d'une armée serbe en Bosnie-Herzégovine»*; sans, toutefois, préciser que l'on peut également s'attendre, selon le même principe, à la création d'une armée serbe dans les enclaves de Croatie, près de 90 % des effectifs ex-fédéraux toujours présents sur place étant originaires de cette République.

Ces bouleversements laissent présager une aggravation du conflit en Bosnie-Herzégovine, où deux armées ennemies, l'une serbe, l'autre bosniaque, s'affronteront ouvertement avec tout l'armement dont elles disposent. On peut s'attendre que les unités serbo-bosniaques issues de l'armée serbo-yougoslave utilisent tous leurs moyens pour défendre les territoires de leur «République» sécessionniste.

En attendant, Belgrade et Sarajevo se livrent une guerre de communiqués qui ne peut que faire encore monter la tension. Ainsi, l'agence de presse serbe de Bosnie-Herzégovine, SRNA, a diffusé mercredi un pseudo-décret censé émaner des autorités bosniaques et annonçant le début d'une offensive contre l'armée yougoslave. Aux termes de ce document, la défense territoriale bosniaque aurait ordonné le blocus des casernes, la saisie de l'armement fédéral et le bombardement des positions militaires; ce qui a permis à la presse de Belgrade d'annoncer à la une : «La Bosnie-Herzégovine a déclaré la guerre à l'armée yougoslave.» La nouvelle a immédiatement été démentie par les autorités bosniaques, et le document cité par SRNA s'est révélé être un faux...

FLORENCE HARTMANN

□ **Pont aérien franco-germano-autrichen pour la Bosnie-Herzégovine.** – Un pont aérien franco-germano-autrichien pour acheminer plusieurs dizaines de tonnes d'aide humanitaire et de médicaments à Sarajevo devait débuter, jeudi 30 avril, selon un communiqué du ministère de la santé et de l'action humanitaire. L'avion français, qui doit effectuer plusieurs rotations sur Sarajevo, *via* notamment la capitale autrichienne, doit également *«permettre d'évacuer des femmes et des enfants ayant une famille d'accueil à Belgrade ou à Vienne»*.

CEI : la rivalité russo-ukrainienne

Kiev adopte une loi sur l'autonomie de la Crimée

Dans l'espoir de couper l'herbe sous le pied des partisans d'une Crimée rendue à la Russie, le Parlement ukrainien a voté, mercredi 29 avril, une loi accordant une large autonomie à la presqu'île, cédée en 1954 par Khrouchtchev à l'Ukraine. Cette concession ne suffira pas nécessairement à éviter un référendum parmi les 2,5 millions d'habitants de la Crimée, majoritairement russes, sur *«l'indépendance en union avec d'autres Etats»*. Une pétition signée par 246 000 habitants de la Crimée réclame une telle consultation, dont l'organisation doit être examinée le 5 mai par le Parlement de Crimée. Mercredi également se sont ouvertes à Odessa (sud de l'Ukraine) de nouvelles négociations, entre vice-présidents des Parlements russe et ukrainien, sur le partage de la flotte de la mer Noire, décidées par les présidents Eltsine et Kravtchouk. Ces derniers sont vivement incités par les dirigeants occidentaux au compromis sur tout le dossier de leur rivalité : Crimée, flotte et armement, notamment nucléaire. M. Kravtchouk doit rencontrer la semaine prochaine le président Bush aux Etats-Unis, après une visite en Turquie les 3 et 4 mai. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

□ ***GRÈCE : expulsion de trois mille huit cents Albanais.*** – Trois mille huit cents Albanais entrés clandestinement en Grèce depuis le dimanche 26 avril ont été arrêtés et expulsés vers leur pays, a annoncé mercredi la police de Ioannina (dans le nord-ouest de la Grèce), qui estime que plusieurs centaines d'autres Albanais ont pénétré clandestinement en Grèce, de dimanche à mercredi, sans que les autorités puissent les arrêter. – *(AFP.)*

□ **IRLANDE DU NORD : un catholique tué.** – Un catholique d'une trentaine d'années a été tué, mercredi 29 avril au nord de Belfast, en Irlande du Nord, le jour même de la reprise des pourparlers sur l'avenir de la province entre les principaux partis nord-irlandais, à l'exclusion du Sinn Fein, considéré comme la branche politique de l'IRA. – *(AFP.)*

□ **AUTRICHE : accord avec la CEE sur le transit des poids lourds.** – La CEE et l'Autriche se sont entendues, dans la nuit du mercredi 29 au jeudi 30 avril à Bruxelles, sur la question du transit routier, qui menaçait d'empêcher la signature, prévue samedi au Portugal, d'un accord créant un espace économique européen (EEE) entre la CEE et l'Association européenne de libre-échange (AELE). Les deux parties se sont mises d'accord sur un nombre annuel de 1,264 million de passages de camions. – *(AFP.)*

□ ***ALLEMAGNE : le Parti libéral a désigné Mme Sabine Leutheusser-Schnarrenberger comme nouveau ministre de la justice.*** – Mme Sabine Leutheusser-Schnarrenberger, quarante ans, a été désignée, mardi 28 avril, par la direction élargie du Parti libéral (FDP) pour devenir ministre de la justice du gouvernement allemand, en remplacement de M. Klaus Kinkel, qui doit succéder au ministère des affaires étrangères à M. Hans Dietrich Genscher. Mme Leutheusser-Schnarrenberger est député fédéral depuis 1990 et membre du parti libéral depuis 1975 . Après des études de droit, elle avait occupé des postes de haut fonctionnaire. – *(AFP.)*

RUSSIE

Les funérailles de Vladimir Romanov à Saint-Pétersbourg

Les funérailles du grand-duc Vladimir Kirillovitch Romanov, héritier des tsars de Russie décédé le 24 avril à Miami, se sont déroulées, mercredi 29 avril à Saint-Pétersbourg, en présence de quelques milliers de croyants ou de curieux, sensibles à ce symbole de l'expiation et des liens retrouvés avec la «Sainte Russie».

Le cercueil a été amené dans la grande cathédrale Saint-Isaac, où le patriarche Alexis II a célébré quatre heures de liturgie. Quelques familles d'émigrés russes entouraient la veuve du grand-duc, sa fille Maria – devenue chef de la Maison impériale – et son fils de onze ans, Georgui. Avant d'être enterré dans quarante jours dans la chapelle de la forteresse Pierre-et-Paul, où reposent les grands-ducs, le cercueil a été conduit au cimetière du monastère de la Trinité-Alexandre-Nevski. – *(AFP, Reuter.)*

□ **M. Eltsine promet que l'activité des chantiers navals de Severodvinsk sera poursuivie.** – En tournée dans le nord de la Russie, le président Eltsine a promis, mercredi 29 avril, de *«continuer et même renforcer»* l'activité de la base militaire de Severodvinsk, sur la mer Blanche, dont les 250 000 habitants construisent *«les plus grands sous-marins atomiques du pays»*. – *(Itar-Tass.)*



POLITIQUE

La révision de la Constitution et la ratification des accords de Maastricht

Le RPR, l'UDF et l'UDC ont déposé quatre amendements communs

Les trois groupes de l'opposition à l'Assemblée nationale ont déposé, jeudi 30 avril, devant la commission des lois quatre amendements communs au projet de révision de la Constitution, préalable à la ratification du traité sur l'Union européenne. Trois autres amendements seront défendus par un ou deux groupes, l'accord n'ayant pu être trouvé sur l'ensemble des points en discussion. L'opposition demandera, en outre, au gouvernement qu'il s'engage, à travers une déclaration de principe, sur des « garanties » à apporter à la mise en œuvre du traité de Maastricht.

L'opposition n'ira pas pas totalement unie à la bataille des amendements sur le projet de loi de révision de la Constitution. Elle défendra toutefois quatre amendements communs, dont deux touchent véritablement aux questions de fond soulevées par le traité.

En premier lieu, l'opposition s'est entendue pour refuser d'inscrire la notion de *« transfert de compétences »* dans le projet de révision de la Loi fondamentale, ainsi que le propose le gouvernement. Elle suggère de réécrire le nouvel article 88-1 proposé par le projet de loi constitutionnelle de la manière suivante : *« La République française participe à la Communauté européenne et à l'Union européenne, dont les Etats membres ont choisi librement d'exercer en commun certaines compétences »*, soit une formule moins « fédéraliste ». En second lieu, l'opposition souhaite voir le Parlement français davantage associé au processus de décision communautaire.

Elle propose d'insérer dans la Constitution un article 88-3 ainsi rédigé : *« Les projets de règlements et de directives, quand ils comportent des dispositions de nature législative, sont soumis pour avis à l'Assemblée nationale et au Sénat préalablement à toute transmission au Conseil de la Communauté. »* Cette consultation donnerait lieu au vote de résolutions. Il s'agit là d'une exigence traditionnelle des parlementaires qui dépasse très largement les frontières de la seule opposition. Les socialistes déposeront un amendement allant dans le même sens.

Les deux derniers amendements de l'opposition sont plus formels. Elle propose d'intituler le nouveau titre, non pas « De l'Union européenne », mais « De la Communauté européenne et de l'Union européenne ». Enfin, le dernier amendement vise à ajouter à l'article 2 de la Constitution, où sont identifiés l'emblème et l'hymne de la nation ainsi que la devise de la République, la précision suivante : *« le français est la langue de la République »*. Faisant référence aux concours d'entrée à la Commission de Bruxelles où la langue exigée est l'anglais, M. Jacques Toubon (RPR, Paris) a expliqué qu'il s'agissait là de réaffirmer *« l'identité nationale française »*.

Pour le reste, les groupes RPR, UDF et UDC présenteront des amendements en ordre dispersé. La suppression du nouvel article 88-2 de la Constitution proposé par le gouvernement, relatif au droit de vote et à l'éligibilité aux élections municipales des ressortissants de la Communauté résidant en France, est ainsi exigée par le seul RPR. De la même manière, l'UDF sera seule à défendre un sous-amendement précisant que les Etats membres de la Communauté exercent en commun certaines compétences *« selon le principe de subsidiarité »*.

Quatre « demandes de garanties »

Le RPR et l'UDC ont refusé de le cautionner, estimant que l'inscription dans la Constitution du principe de subsidiarité présentait *« plus de dangers que d'avantages »*, ainsi que l'avait expliqué devant la commission des lois Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes (*le Monde* du 30 avril). En revanche, le RPR et l'UDF mêleront leur voix pour demander qu'il soit précisé dans l'article 3 de la Constitution relatif à la souveraineté nationale que celle-ci est *« inaliénable »*, l'UDC ayant, pour sa part, jugé que cette qualité était déjà *« acquise »*. Parallèlement à ces dépôts d'amendements, l'opposition adressera au gouvernement, sur un mode plus informel, quatre *« demandes de garanties »* sur la mise en œuvre pratique des dispositions du traité de Maastricht.

Elle souhaite ainsi que le gouvernement s'engage à *« associer le Parlement à la mise en œuvre de l'union économique et monétaire tout au long du processus »*, vœu qui fait écho à l'*« exigence »* d'une consultation parlementaire préalable au passage à la « troisième phase » de l'union monétaire, c'est-à-dire la disparition du franc au profit de l'écu. L'opposition demande ensuite que le gouvernement *« confirme »* l'interprétation fournie en commission des lois par Mme Guigou de l'article 100-C du traité de Maastricht sur la politique commune en matière de visas, à savoir que les Etats membres pourront adopter, si leur sécurité intérieure l'exige, *« les mesures de protection nécessaires »*.

Les groupes UDF, RPR et UDC souhaitent, en outre, que le gouvernement *« s'explique »* sur la *« facture »* de Maastricht – le fameux *« paquet Delors II »* – et *« confirme »* que ces nouveaux engagements financiers feront l'objet d'une ratification par le Parlement, ainsi que l'avait annoncé Mme Guigou. Enfin, les députés de l'opposition demandent que le gouvernement *« définisse sa position »* sur le nombre de députés à l'Assemblée européenne avant la décision attendue sur ce sujet à la fin de 1992, afin, a précisé M. Toubon, que *« l'on n'apprenne pas par surprise la décision d'augmenter le nombre de sièges dans tel ou tel pays »*. A ce catalogue de *« garanties »*, le RPR a ajouté, seul, son souhait de voir le gouvernement *« réaffirmer la pérennité du compromis de Luxembourg »*.

En fonction du travail effectué, jeudi 30 avril, en commission des lois et des réponses apportées par le gouvernement lors de l'examen en première lecture du projet à l'Assemblée à compter du 5 mai, l'opposition avisera. *« Nous pourrions éventuellement demander à remettre l'ouvrage sur le métier »*, a indiqué M. Toubon. M. Pierre Mazeaud (Haute-Savoie) défendra, au nom du groupe, une motion de renvoi en commission.

FRÉDÉRIC BOBIN

Les difficultés du contrôle parlementaire

par Thierry Bréhier

L'EXIGENCE d'une association étroite du Parlement français à la construction européenne n'est pas neuve. Elle remonte, en fait, à 1979 et à la décision de faire élire le Parlement européen au suffrage universel direct. Jusqu'alors celui-ci était composé de délégués des Parlements nationaux. Ni l'Assemblée nationale ni le Sénat ne pouvaient donc se plaindre d'être tenus dans l'ignorance des travaux des instances européennes. Cette époque révolue, il fallut bien trouver un autre lien. Il fut imposé par les députés gaullistes, qui, déjà, hurlaient contre ce qu'ils affirmaient être une atteinte portée à la souveraineté nationale. Ils obtinrent la création dans chacune des deux Chambres du Parlement d'une délégation pour les Communautés européennes.

Dans l'esprit de leurs initiateurs, ces délégations devaient être des gardiennes sourcilleuses de l'indépendance nationale. Dans les faits, elles furent bien vite de très efficaces propagatrices de l'idée européenne dans leur Assemblée. Toutefois, si elles multiplièrent les rapports, en général de qualité, elles ne parvinrent guère à intéresser les commissions permanentes des Assemblées à leurs travaux.

En 1988, devant la grogne croissante des députés et des sénateurs contre l'accroissement de la législation européenne, conséquence de la mise en place du « grand marché » voulue par l'Acte unique, les présidents des deux délégations – M. Jacques Genton pour le Sénat et M. Charles Josselin pour l'Assemblée – voulurent augmenter les pouvoirs de celles-ci. Leur tentative se heurta au conservatisme de la majorité sénatoriale, qui n'accepta pas, en particulier, que les délégations – se comportant comme une septième commission permanente, alors que la Constitution en limite le nombre à six – examinent la traduction dans la loi française de tout acte communautaire et puissent d'autorité se saisir de tout projet concernant les domaines européens.

Les contraintes de la Constitution

Le Sénat, qui, sous l'impulsion de M. Alain Poher, fait un gros effort de suivi de l'action de la Communauté, a pris deux initiatives intéressantes. Dès la discussion du budget pour 1990, sa commission des finances a présenté un rapport spécial sur les relations financières de la France avec la Communauté européenne. En 1991, il a institué une procédure spéciale de questions au gouvernement, avec débat, sur les affaires européennes. L'Assemblée nationale, elle, a simplement prévu, en juin 1989, que les rapports sur les projets *« portant sur des domaines couverts par l'activité »* des Communautés comporteraient en annexe *« des éléments d'information sur le droit européen applicable et la législation en vigueur dans les principaux pays de la Communauté »*.

Est-il possible aujourd'hui d'aller plus loin ? L'état actuel de la Constitution rend la chose difficile. Contrairement à ce qui se passe dans la plupart des grandes démocraties occidentales, elle ne permet pas au Parlement de voter des résolutions ou des avis. Elle ne l'autorise à se prononcer que sur les projets et les propositions de lois ou lorsque le gouvernement engage sa responsabilité. Ainsi, lorsque M. François Mitterrand a voulu faire approuver par l'Assemblée et par le Sénat sa position dans la guerre du Golfe, il a dû demander au gouvernement de M. Michel Rocard d'engager sa responsabilité.

La proposition d'amendement de l'opposition permet de lever cette impossibilité constitutionnelle. Mais elle introduit une véritable « révolution » dans les institutions voulues par le général de Gaulle comme dans la pratique traditionnelle de la République française. Depuis toujours, l'exécutif a eu la pleine maîtrise de la conduite des relations internationales, le législatif n'intervenant que pour autoriser la ratification des traités à la négociation desquels il n'a pas été associé.

La participation à une Communauté à laquelle est délégué un pouvoir législatif important impose certainement une entorse à cette tradition. Mais demander que le gouvernement négocie directives (actes qui ne fixent que le but à atteindre, le moyen étant laissé à la compétences des Etats membres) et règlements européens (actes directement applicables dans les douze pays de la Communauté) sous l'étroit contrôle du Parlement risquerait d'aboutir au retour du régime d'Assemblée, ce qui n'est certainement le souhait ni de la droite ni de la gauche. D'autant que la plupart de ces actes européens concernent des domaines qui, en France, relèvent du domaine réglementaire. Or la distinction entre la loi, qui doit être votée par le Parlement, et le règlement, qui est de la seule compétence du gouvernement, est un des apports essentiels de la Constitution de 1958.

Députés et sénateurs, en tout état de cause, seraient mieux armés pour demander une extension de leurs prérogatives constitutionnelles s'ils avaient pleinement usé de toutes celles dont ils disposent déjà. L'expérience des délégations pour les Communautés prouve qu'en la matière, comme en bien d'autres, ils sont loin de l'avoir fait. C'est notamment en usant de cet argument que Mme Elisabeth Guigou, lors de la séance publique de la commission des lois de l'Assemblée nationale, s'est montrée réticente devant les demandes des députés.

M. Michel Vauzelle, en revanche, n'a pas oublié, que du temps où il siégeait sur les bancs du Palais, Bourbon, il était un des plus ardents partisans de l'association des Parlements nationaux au fonctionnement des institutions européennes. Mais c'est ainsi reconnaître que la Communauté n'est pas tout à fait le simple lieu d'une coopération interétatique.

POLITIQUE

Le débat sur les accords de Maastricht

M. Chevènement est isolé au sein du PS

La réunion commune du comité directeur et des groupes parlementaires socialistes (de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Parlement européen), destinée à confirmer officiellement, mercredi 29 avril, la position du PS sur la ratification du traité de Maastricht et la révision constitutionnelle préalable, n'a duré que deux heures. Elle n'a attiré qu'une partie de ceux qui étaient appelés à y participer, MM. Jacques Delors, Michel Rocard et Lionel Jospin, notamment, ne jugeant pas nécessaire de s'y rendre.

Après un exposé introductif de M. Gérard Fuchs, rocardien, chargé des relations internationales au secrétariat national – qui a déclaré que le traité sur l'Union européenne est *« une chance pour la souveraineté de la France, (...) pour l'emploi, (...) pour la paix, (...) pour le socialisme démocratique »*, – un bref débat a permis à M. Jean-Pierre Chevènement, seul dans son cas, de faire valoir ses arguments contre Maastricht. L'ancien ministre de la défense a revendiqué la *« liberté de conscience »* lors du vote au Parlement, tandis que M. Laurent Fabius a souligné, en conclusion de la réunion, que les parlementaires socialistes sont tenus de respecter les décisions prises par les instances délibératives de leur parti.

Le premier secrétaire n'a cependant pas insisté sur ce sujet, précisant même devant les journalistes : *« Personnellement, par tempérament, je ne suis pas quelqu'un qui veut manier sans cesse les procédures disciplinaires. »*

Ni M. Fabius ni M. Roland Dumas, qui a assisté a une partie de la réunion, n'ont manifesté l'intention de demander l'exclusion du PS de M. Chevènement et de ses amis du courant Socialisme et République. M. François Mitterrand avait déclaré, le 12 avril, à la télévision : *« Il y a des gens très honorables, qui sont de mes amis, en lesquels j'ai grande confiance, qui vont plaider contre la ratification. »*

« Le comité directeur et les groupes parlementaires du Parti socialiste ont décidé d'engager, aux côtés du président de la République et du gouvernement, tous leurs efforts afin que soit acquise la ratification du traité de Maastricht, qui constitue une nécessité et une chance pour la France et pour l'Union européenne » : telle est la motion qui a été adoptée à l'unanimité, moins les onze voix « contre » de M. Chevènement et de ses amis et l'abstention de M. Jacques Roger-Machart, mauroyiste, député de la Haute-Garonne.

P. J.

Les sénateurs UDF affirment qu'ils seront « efficaces, rapides et constructifs »

Pas une voix ne s'est élevée parmi les sénateurs UDF réunis autour de M. Valéry Giscard d'Estaing, mercredi 29 avril, au palais du Luxembourg, pour s'opposer à la ratification des accords de Maastricht souhaitée par le président de l'UDF. On craignait bien quelques réticences, certains parlementaires du groupe des Républicains et indépendants, qui rassemble notamment les sénateurs UDF-PR, estimant en effet, quelques jours auparavant, que M. Giscard d'Estaing s'était engagé trop rapidement en faveur du traité européen, mais la réunion d'information, prévue de longue date, a balayé ces rares inquiétudes.

Cette réunion a donné l'occasion à M. Giscard d'Estaing de se réjouir tout d'abord de la position adoptée mardi 28 avril par M. Chirac, au cours du conseil national du RPR, avant d'exhorter les sénateurs, en réponse à une intervention de M. Christian Bonnet (Rép. et ind., Morbihan), qui avait estimé que *« les Français ne comprennent rien à Maastricht »*, à faire preuve de *« pédagogie politique »*. Le président de l'UDF a montré la voie en décrivant le traité sur l'Union européenne comme *« un habillage, une sauce mise autour de l'union monétaire »*, qui est, selon lui, le seul enjeu. Après les interventions des européens convaincus que sont MM. Jean Lecanuet (Union cent., Seine-Maritime) et Jean François-Poncet (Rass. dém., Lot-et-Garonne), M. Giscard d'Estaing a affirmé que l'argument le plus convaincant en faveur de la ratification est que *« le traité de Maastricht sera appliqué par notre majorité »* après 1993.

A l'issue du débat, les présidents des trois groupes de l'UDF, M. Daniel Hoeffel pour les centristes, M. Marcel Lucotte pour les Républicains et indépendants, et M. Ernest Cartigny au nom du Rassemblement démocratique et européen, ont donc assuré qu'il n'était pas question pour le Sénat de *« traîner les pieds »*. *« N'ergotons pas trop sur les termes »*, a ainsi indiqué M. Hoeffel. *« Ce traité est un aboutissement, nous serons efficaces, rapides et constructifs »*, a renchéri M. Lucotte.

La prudente réserve de M. Pasqua

L'UDF, rangée en ordre de marche, attend maintenant que son puissant allié, le RPR, fasse de même. M. Hoeffel a assuré qu'*« aller dans le sens de la ratification du traité de Maastricht était conciliable avec le souci de l'union de la majorité sénatoriale RPR-UDF »*. Pour l'instant, la concertation sénatoriale qu'il anime est cependant en chômage technique. M. Charles Pasqua, qui préside aux destinées du groupe gaulliste, s'en tient toujours à une prudente réserve. Il est resté totalement silencieux lors du dernier conseil national de son mouvement, laissant M. Philippe Séguin, qui fut son allié dans son offensive contre M. Jacques Chirac, en janvier 1990, affronter quasiment seul la direction du RPR.

M. Pasqua a beaucoup à perdre dans cette affaire. Soucieux de ménager l'UDF pour des raisons tactiques liées à la prochaine élection à la présidence du Sénat, il doit également tenir compte du courant hostile à Maastricht qui perdure dans son groupe en dépit de la nouvelle orientation plus favorable à l'Union européenne que semblent avoir adoptée MM. Jacques Chirac et Alain Juppé *(le Monde* du 29 avril). Avant l'examen au Sénat du projet de loi relatif à la révision constitutionnelle, le président du groupe RPR dispose désormais d'une quinzaine de jours pour aboutir à une synthèse difficile au sein de sa famille et, partant, au sein de la majorité sénatoriale.

GILLES PARIS

□ **La LCR contre l'Europe *« des marchandises et de la finance »*.** – Le comité central de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), réuni les 25 et 26 avril, a adopté à l'unanimité moins quatre abstentions une déclaration dans laquelle elle affirme son hostilité au traité de Maastricht, qui crée, selon elle, une Europe *« des marchandises et de la finance »*, *« des inégalités et des exclusions »*, et *« de la bureaucratie et de l'arbitraire »*. *« Dire non à Maastricht, ce n'est pas pour autant se retrancher dans des frontières nationales dépassées*, ajoute l'organisation trotskyste. *Il est donc urgent de sortir du dilemme entre un ralliement résigné à Maastricht et un isolement dans la coquille de l'Etat nation. Le mouvement social doit être capable de se mobiliser par-delà les frontières, sur des objectifs communs contre le racisme, le fascisme et pour les droits sociaux. »*

□ **Précision.** – M. Jacques Toubon, député RPR de Paris, dont nous avons indiqué (*le Monde* du 30 avril) qu'il avait été un des quatre dirigeants du RPR à applaudir le discours de M. Séguin devant le conseil national du mouvement, n'approuve pas pour autant les thèses de l'ancien ministre, comme la rédaction de notre article pouvait le laisser croire. Il est, au contraire, parmi les orateurs qui ont exprimé leur désaccord avec lui. *« Cette révision constitutionnelle*, a notamment dit M. Toubon, *doit être l'occasion de réaffirmer notre engagement pour la construction européenne. »*

□ **Sondage BVA : M. Mitterrand gagne sept points.** – Une enquête de BVA publiée dans le numéro de *Paris-Match* daté du 30 avril indique que la cote de popularité du président de la République enregistre, en avril, une hausse de sept points. 38 % des personnes interrogées, au lieu de 31 % le mois dernier, assurent avoir une *« bonne opinion »* du chef de l'Etat, 55 % déclarent en avoir une *« mauvaise »*. M. Bérégovoy dispose, pour sa part, d'un solde positif de bonnes opinions (42 % contre 28 % de *« mauvaises »*). Ce sondage a été réalisé du 15 au 21 avril auprès de neuf cent trente-cinq personnes.

Les travaux parlementaires

Les députés approuvent l'ouverture partielle du capital des groupes publics d'assurances

Les députés ont adopté, mercredi 29 avril, le projet de loi adaptant au marché unique européen la législation applicable en matière d'assurance et de crédit, présenté par M. Michel Sapin, ministre des finances. Le projet, qui prévoit notamment l'ouverture partielle du capital des groupes publics d'assurance, a été voté par le seul groupe socialiste. L'UDF et l'UDC se sont abstenues ou n'ont pas participé au scrutin, ainsi qu'une partie du RPR, l'autre votant contre, tout comme le groupe communiste, résolument hostile au projet.

Le gouvernement est décidément soucieux de réserver aux députés la primeur de certaines informations. Après M. Pierre Joxe pour les restructurations militaires et M. Jean-Noël Jeanneney pour la préemption du réseau de la Cinq par le gouvernement, M. Sapin a pris le relais en annonçant aux députés l'accord de principe donné par le gouvernement français à la BNP à propos d'un projet de rapprochement avec une banque allemande, la Dresdner Bank *(lire page 13)*.

Le ministre de l'économie et des finances a profité de l'occasion qui lui était offerte par l'examen du texte adaptant au marché unique européen la législation applicable en matière d'assurance et de crédit. Le projet prévoit notamment que l'Etat ne pourra dorénavant contrôler que 50 % du capital des groupes publics d'assurance (UAP, AGF et GAN) au lieu de 75 % actuellement. Il modifie également le statut de la Caisse nationale de prévoyance, qui devient une société anonyme, ce qui lui permettra, selon M. Sapin, de *« trouver plus facilement des fonds propres »*.

Pour parvenir à ces privatisations partielles, deux solutions sont envisageables : soit le gouvernement autorise ces sociétés publiques à augmenter leur capital par appel à d'autres investisseurs, ce qui diminuerait automatiquement sa propre participation, soit il cède des actifs, cette deuxième solution permettant également de répondre en partie aux problèmes budgétaires qui se posent actuellement.

M. Sapin a expliqué que l'Etat a consenti *« de très gros efforts »* à l'égard de ces sociétés et qu'il ne serait pas injustifié qu'il recueille aujourd'hui, en partie par des cessions directes, *« le retour normal de l'accroissement de la valeur de ces groupes auquel il a beaucoup contribué »*. Il a ajouté, comme l'avait indiqué M. Michel Charasse, le mardi 28 avril au Sénat, que *« certaines cessions interviendront pour financer les mesures pour l'emploi »*.

Au cours de la discussion, les députés ont décidé, sur une proposition de M. Raymond Douyère (PS, Sarthe) et contre l'avis du gouvernement, que l'expert chargé par l'assureur d'établir un plan d'indemnisation, en cas de catastrophes naturelles, doit visiter les lieux affectés en présence du sinistré.

Les parlementaires socialistes ont approuvé un autre amendement de M. Douyère, soutenu par M. Jean-Paul Planchou (PS, Seine-et-Marne), rapporteur du projet, qui élargit le champ d'intervention des institutions financières spécialisées (qui interviennent dans les circuits de financement de l'économie depuis le décloisonnement bancaire de 1984) à des activités concurrentielles autres que celles afférentes à leur mission. L'adoption de cette disposition a conduit une partie des députés de l'opposition à voter contre le texte.

M. Sapin a enfin profité d'un amendement, repoussé par l'Assemblée nationale, de M. Charles Millon (UDF, Ain), instituant un plan d'épargne en actions, pour indiquer à nouveau que le gouvernement avait l'intention de déposer *« au cours de la session parlementaire de printemps »* un projet de loi sur ce sujet.

G. P.

□ **Le Sénat ratifie le traité de non-prolifération des armes nucléaires.** – Les sénateurs ont ratifié à l'unanimité, mercredi 29 avril, le traité de non-prolifération des armes nucléaires présenté par M. Georges Kiejman, ministre délégué chargé des affaires étrangères. Au cours du débat, M. Guy Cabanel (Isère, Rép. et ind.), rapporteur du projet de loi autorisant la ratification du traité, a demandé l'organisation d'un débat sur les orientations de défense de la France.

La lutte contre l'extrême droite

Les défilés syndicaux du 1er mai feront une large place au combat contre le racisme

Plusieurs manifestations sont prévues le vendredi 1er mai, jour de traditionnels défilés syndicaux, contre le racisme et contre l'extrême droite. Un appel à la *« remobilisation »* contre le Front national avait été lancé en mars dernier par des intellectuels et des artistes. Place de la République, à Paris, vendredi après-midi, la CGT a prévu de manifester pour *« la défense des valeurs de progrès social et de justice »* et contre *« la montée de l'extrême droite »*.

Une trentaine d'organisations régionales ou nationales ont décidé de participer à cette manifestation, parmi lesquelles la CFDT, la FEN, SOS-Racisme, le MRAP, la Ligue des droits de l'homme, le FASTI (solidarité avec les travailleurs immigrés), des associations d'homosexuels et de séropositifs, des travailleurs immigrés (Marocains, Turcs, Italiens, Iraniens, Kurdes), le SNES, le SNUI (impôts), l'UNEF, la JOC, le CASIF (assistantes sociales).

La direction nationale de la CFDT organise, de son côté, au même moment, un rassemblement syndical européen à Halluin, près de la frontière franco-belge, en liaison avec la Fédération de l'éducation nationale et l'UNEF-ID. Des délégations venant de Belgique, de Grande-Bretagne, d'Allemagne, de Bulgarie et de Hongrie sont attendues à cette rencontre, dont le mot d'ordre sera *« le syndicalisme pour la démocratie, contre les exclusions »*. Une table ronde doit associer, notamment, MM. Jean Kaspar (CFDT), Guy Le Nouannic (FEN), Jean-Claude Winkel (FGAF) et Philippe Campinchi (UNEF-ID). Elle sera suivie d'une fête.

Force ouvrière, qui est réunie en congrès à Lyon, mettra fin à ses assises par un *« 1er mai international »* qui débutera, dans la matinée, devant le Musée des canuts.

A la direction du Front national de la jeunesse

M. Le Pen intronise M. Maréchal

M. Jean-Marie Le Pen devait faire sa rentrée post-électorale le 1er mai à Paris, à l'occasion de la manifestation qu'organise son parti, par anticipation depuis plusieurs années, en l'honneur de Jeanne d'Arc (1). Ainsi que l'annoncent les affiches de propagande diffusées par la presse d'extrême droite, il s'agira du *« défilé de la victoire et des vingt ans du Front national »*, fondé en octobre 1972. *« Avec les menaces de Maastricht*, écrit ainsi le quotidien *Présent* dans son édition du 30 avril, *il importe plus que jamais, peut-être, de venir honorer celle qui bouta les Anglo-Européens hors de France. »*

Membre du cartel des opposants à la ratification des accords de Maastricht qui va de M. Georges Marchais à M. Le Pen, en passant par MM. Jean-Pierre Chevènement (PS), Philippe Séguin (RPR) et Philippe de Villiers (UDF), le Front national, pour une fois, n'a pas le monopole de l'opposition qu'il affectionne tant. Cette position tend à le banaliser et lui ôte la possibilité de se singulariser. Le président du Front national rappellera donc l'antériorité de son combat pour l'*« Europe des patries »*.

Il clôturera, le même jour, les travaux du conseil national du Front national de la jeunesse (FNJ), et procédera au changement de son directeur, M. Martial Bild, remplacé par M. Samuel Maréchal. Agé de vingt-quatre ans, adhérent depuis 1985, M. Maréchal, originaire de Nantes (Loire-Atlantique), est prothésiste dentaire et poursuit des études de droit. Il était le collaborateur de M. Mégret dans les Bouches-du-Rhône pendant la dernière campagne électorale.

O. B.

(1) Le calendrier fixe la fête de Jeanne d'Arc le deuxième dimanche de mai.

Le blâme privé de M. Ceyrac

Au cours de sa réunion hebdomadaire, mardi 28 avril, le bureau politique du Front national a infligé un blâme à M. Pierre Ceyrac, membre du comité central. Il a été décidé que cette sanction ne serait pas rendue publique mais garderait un caractère interne.

Représentant en France de la secte Moon, député européen et conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais, M. Ceyrac avait publié, la veille, dans *le Figaro*, un article critique à l'égard de M. Bruno Mégret. Véritable réquisitoire contre le délégué général accusé d'avoir développé une *« absurde stratégie »* dans la période précédant les dernières élections (*le Monde* du 29 avril), cet article, en revanche, ne mettait pas en cause M. Jean-Marie Le Pen. Devant le bureau politique, M. Ceyrac a été défendu, dit-on, par un *« bon avocat »*, en la personne du président du Front national.

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Limitant les lieux où il sera possible de fumer

Le décret d'application de la loi sur le tabagisme a été rendu public

Le ministère de la santé a rendu public, mercredi 29 avril, le texte définitif du décret d'application de la loi Evin du 10 janvier 1991 contre le tabagisme. Ce texte devrait être publié dans les prochains jours au *Journal officiel*.

Dans quelques jours, il sera interdit de fumer en France dans les lieux collectifs, sauf dans ceux où il sera permis de fumer par décret. Après plus d'un an de tergiversations, le décret d'application de la loi du 10 janvier 1991 va donc entrer en application. Dans son article 1er, le décret dispose que *« l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif »* s'applique *« dans tous les lieux fermés et couverts accueillant du public ou qui constituent des lieux de travail. Elle s'applique également dans les moyens de transport collectif et, en ce qui concerne les écoles, collèges et lycées publics et privés, dans les lieux non couverts fréquentés par les élèves pendant la durée de cette fréquentation »*. D'autre part, des emplacements – *« soit des locaux spécifiques, soit des espaces délimités »* – doivent être mis à la disposition des fumeurs. Ces locaux ou espaces doivent respecter un certain nombre de normes de ventilation (débit minimal de ventilation de 7 litres par seconde, volume minimal de 7 mètres cubes par occupant).

En ce qui concerne les lieux de travail, l'article 4 précise qu'il *« est interdit de fumer dans les lieux clos et couverts, affectés à l'ensemble des salariés, tels que les locaux d'accueil et de réception, les locaux affectés à la restauration collective, les salles de réunion et de formation, les salles et espaces de repos, les locaux réservés aux loisirs, à la culture et aux sports, les locaux sanitaires et médico-sanitaires »*. C'est à l'employeur, après consultation du médecin du travail et du comité d'hygiène et de sécurité, qu'il appartient d'établir *« un plan d'aménagement des espaces qui peuvent être, le cas échéant, spécialement réservés aux fumeurs »*.

« Zones d'attente »

Dans les établissements d'enseignement, des salles spécifiques *« peuvent être mises à la disposition des enseignants et des personnels fumeurs »*. En outre, dans les lycées, lorsque les locaux sont distincts de ceux des collèges, et dans les établissements d'enseignement supérieur, des salles – *« à l'exclusion des salles d'enseignement, de travail et de réunion »* – peuvent être mises à la disposition des usagers fumeurs. Dans les locaux à usage collectif utilisés pour l'accueil et l'hébergement des mineurs de moins de seize ans, *« ceux-ci n'ont pas accès aux emplacements mis à la disposition des fumeurs »*.

L'article 10 prévoit que des *« zones d'attente »* peuvent être mises à la disposition des fumeurs dans les gares routières et ferroviaires. Dans les trains, des emplacements peuvent être réservés aux fumeurs *« dans la limite de 30 % des places »*. Dans les avions, à l'exception des vols intérieurs d'une durée inférieure à 2 heures, *« des places peuvent être réservées aux fumeurs à condition que la disposition des places permette d'assurer la protection des non-fumeurs »*. Enfin, *« dans les locaux commerciaux où sont consommées sur place des denrées alimentaires et des boissons »* [c'est-à-dire les restaurants, hôtels, lieux de loisirs et casinos], *à l'exception des voitures-bars des trains, une organisation des lieux, éventuellement modulable, peut être prévue pour mettre des espaces à la disposition des usagers fumeurs »*. Mais il n'y aura pas besoin de cloison, de salles séparées ou de contingent de places réservées. C'est au patron de l'établissement de décider ce qu'il veut chez lui, la seule contrainte étant d'éviter que les non-fumeurs soient incommodés.

Le décret prévoit un certain nombre de sanctions pour quiconque aura fumé dans un endroit non prévu à cet effet. En outre, sont passibles d'une amende les personnes qui auront réservé aux fumeurs des emplacements non conformes au décret, celles qui n'auront pas respecté les normes de ventilation et celles qui n'auront pas mis en place de signalisation.

En 1991, en France, le pourcentage de fumeurs adultes était de 40 %, soit un des taux parmi les plus élevés de la CEE. Entre dix-huit et trente-quatre ans, une personne sur deux est un fumeur. On estime à 54 000 le nombre de décès annuels directement liés au tabagisme en France.

FRANCK NOUCHI

RELIGIONS

Les sectes à l'émission « La marche du siècle »

L'Eglise de scientologie a été déboutée de son action contre FR 3

Mme Jacqueline Cochard, président du tribunal de grande instance de Paris, a rejeté, mercredi 29 avril, en référé, une requête de l'Eglise de scientologie qui demandait que ne soit pas diffusé le soir même sur FR 3, au cours de l'émission « La marche du siècle », un reportage tourné au siège parisien de l'Eglise de scientologie.

Le juge a tenu compte des précautions prises par les producteurs de l'émission *« pour que l'identification, par la voix ou par l'image, des personnes figurant dans le film soit rendue impossible »* (*le Monde* du 29 avril).

Sous le titre « L'empire des sectes », l'émission a eu lieu dans les conditions indiquées. Mme Danièle Gounord, ancienne présidente de l'Eglise de scientologie, a répondu sur le plateau aux critiques des anciens adeptes et des représentants de l'ADFI (Association de défense de la famille et de l'individu). L'actuel président de cette Eglise n'en a pas moins écrit à M. Jacques Boutet, président du CSA, pour déplorer une *« incitation à la haine »* touchant la scientologie et ajoutant : *« Verrons-nous bientôt sur nos chaînes de télévision des reportages utilisant ce genre d'appareils* (NDLR : une caméra cachée) *au sujet de pratiques confessionnelles de l'Eglise catholique ou des rites initiatiques maçonniques ? »*.

Lire page 19 la chronique de Daniel Schneidermann.

Un combat et ses limites

par Henri Tincq

ESCROQUERIE, manipulation, endoctrinement, robotisation : le procès n'en finit pas contre les sectes avec, cette fois, la télévision pour prétoire. Une législation existe. Elle punit l'escroquerie, le trouble à l'ordre public, l'exercice illégal de la médecine, le détournement de mineurs, la séquestration de personnes. Plusieurs dirigeants de l'Eglise de scientologie avaient été écroués à Lyon en 1990 puis remis en liberté. Un nouveau coup de filet a frappé cette même organisation en janvier dernier à Paris. Ses responsables sont inculpés.

Devant les pratiques sectaires, le dispositif existant est-il suffisant ? Doit-il être appliqué plus sévèrement ? Faut-il aller vers une législation discriminatoire visant les sectes ? Déjà posées en 1983, au moment de la publication du rapport du député Alain Vivien (PS), partisan d'une politique spécifique et répressive, de telles questions s'imposent à nouveau aujourd'hui devant l'agressivité renforcée des sectes.

Elles se diversifient et se ramifient. Aux masques religieux (Moon) ou oriental (Krishna), succèdent en foule les masques pseudo scientifiques ou psychothérapeutiques (celui de la scientologie), éthiques ou culturels (la Nouvelle Acropole ou Tradition, famille, propriété, secte venue du Brésil). Les sectes agissent comme levain dans la pâte, s'abritent derrière des associations-écrans et n'en sont que plus perverses.

Mais, en l'absence de définition légale de la secte et de la religion, la question de leur poursuite et de leur répression embarrasse toujours autant les juristes, les magistrats, les théologiens. Un rapport du Conseil de l'Europe, publié par Sir John Hunt en septembre 1991, exclut toute législation spéciale sur l'activité des sectes. Des jugements favorables au caractère religieux de l'Eglise de scientologie viennent d'être prononcés en Australie, à Berlin, à Milan.

Une législation discriminatoire ?

En France, les minorités religieuses comme les protestants, qui connaissent le prix de la discrimination, refusent aussi toute législation spécifique. M. Jacques Robert, juriste et membre du Conseil constitutionnel, milite depuis longtemps pour la reconnaissance de la scientologie comme religion à part entière. Si elle ne repose pas sur une révélation, l'Eglise de Ron Hubbard ne dispose-t-elle pas, selon lui, d'un livre « sacré » *(la Dianétique)*, d'une doctrine (la réincarnation, l'immortalité de l'âme), d'un cérémonial lié aux rites de passage (naissance, mariage, mort), d'une discipline, d'une hiérarchie, d'un corps de pasteurs ?

Si leurs méthodes paraissent au mieux farfelues, au pire détestables et dangereuses, est-il possible d'appliquer aux sectes un régime discriminatoire, différent du droit qui régit les autres religions et Eglises instituées, à savoir la liberté de conscience, de culte, d'autonomie de leur droit religieux ? Depuis des années, la France butte sur cette question, mais, devant le déferlement, elle ne pourra plus la contourner longtemps.

Ou bien la législation actuelle est suffisante et elle doit être appliquée dans toute sa rigueur. Ou bien elle ne l'est pas, surtout en raison des pressions et des menaces que les sectes exercent sur leurs adeptes. Mais celle qui lui succédera devra s'appliquer à tous les groupes, religieux ou politiques, anciens et nouveaux, où se trouvent posées des questions de liberté de conscience, de recrutement, de consentement.

En attendant, si les efforts d'information et de prévention doivent être redoublés, tous les moyens sont-ils bons ? Sans nier leur poids d'expérience, parfois dramatique, les témoignages d'anciens adeptes sont toujours sujets à caution. Certaines méthodes d'investigation peuvent aussi prêter à contestation, comme l'a montré le tournage par effraction de FR3 dans les locaux de l'Eglise de scientologie. Pour prévenir tout climat de chasse aux sorcières et en revenir à la sérénité qui préside, dans d'autres pays, au débat sur les sectes, il est temps que la parole soit donnée aux juristes, aux théologiens, aux hommes de science.

□ **Le cardinal Lustiger rend hommage à Olivier Messiaen.** – Sur Radio-Notre-Dame, le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, a rendu hommage, mercredi 29 avril, à Olivier Messiaen, décédé la veille : *« Il était entré dans la musique liturgique comme un célébrant*, a déclaré Mgr Lustiger. *Son œuvre novatrice, créatrice, a eu cette puissance extraordinaire d'aider et de porter la prière des chrétiens en leur donnant un langage nouveau. Elle est à la fois géniale, pédagogique et, au moment même où elle a été la plus moderne, elle était la plus liturgique et, en fait, la plus classique. »*

DÉFENSE

« Daguet » au goût de sable

Un an après, les anciens de la guerre du Golfe, auxquels M. Pierre Joxe vient de rendre visite, ont des souvenirs parfois amers

NIMES

de notre envoyée spéciale

On lui a dit : *« Le moral est resté au beau fixe »*. Et puis : *« Les enseignements de « Daguet » sont décidément précieux »*. Enfin : *« Le régiment est prêt à repartir quand vous le voudrez, Monsieur le ministre »*. Alors, le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, a pris l'air satisfait. Toujours vaillante, toujours aux ordres, la « grande muette » n'est jamais décevante. En ces temps chagrins, quel réconfort !

A Nîmes et à Orange, puis à Hyères et à Toulon, la visite-éclair, lundi 27 et mardi 28 avril, de M. Joxe aux anciens de « Daguet » ainsi qu'à leurs familles a gardé ce ton unique qu'envierait tout autre ministre et qui marie courtoisie, discipline, complicité, respect. Quitte, pour chacun des subordonnés, à force d'être *« positif »*, *« affirmatif »*, *« à vos ordres Monsieur le ministre »*, à refouler bien des pensées.

« On a bouffé du sable, vécu dans la fournaise et exposé nos vies, raconte un militaire de la 6e division légère blindée. *L'enjeu valait la peine : l'ennemi, nous disait-on, était pire qu'un démon. Un an après, le diable en rit encore ! » « On pouvait continuer sur Bagdad et débarrasser définitivement la planète d'un dictateur fou*, estime un pilote de chasse. *Eh bien non ! On s'est arrêté en chemin. Et un mois après, Saddam gazait les Kurdes ! »*

« La famille s'est resserrée »

« La grâce faite à Saddam Hussein nous a gâché le sentiment de victoire et volé définitivement toute tranquillité, continue un jeune officier de marine. *Sur quel répit pouvons-nous compter ? Cinq ans au lieu des cinquante escomptés ? »* Que manigance-t-il aujourd'hui ? A quelle provocation le président irakien, *« plus malin qu'on a dit »*, va-t-il de nouveau se livrer ? La question revient sans cesse, avec un pessimisme qui se veut averti.

Seul, un pilote d'avion ravitailleur dira avoir compris, au contact de Saoudiens, l'intérêt de n'avoir pas *« brisé »* le leader irakien : *« Mieux vaut affaiblir durablement l'ennemi et éviter ainsi l'humiliation de tout un peuple ou l'émergence d'un opposant encore plus redoutable. »*

Inquiétude ? Soulagement ? Comment savoir ? Un an après, la victoire a un drôle de goût. Il y a ceux, comme ce légionnaire, pour lesquels il ne s'agit que d'un souvenir de mission parmi d'autres, *« après un séjour au Liban et avant des voyages au Tchad et en Yougoslavie »*. Rien de plus, vraiment ? *« La trace d'une pointe d'angoisse à cause de l'enjeu et de la trompette des médias. Et puis, l'inconfort de savoir le travail inachevé. »*

Il y a ceux qui sont amers : *« Cette guerre aura fait bien plus de cocus que de morts ! »*. Ceux qui s'y *« défoncèrent »* : *« Enfin de la pratique !*, dit un jeune pilote de chasse. *C'était soudain la justification de mon choix de carrière. La joie de se sentir utile, attendu, efficace. »* Il y a ceux qui attendent qu'on en tire sérieusement les leçons : *« Que d'insuffisances ! En hommes, en chars, en aviation (nos fameux Jaguar !). On était limite*, assure un pilote, *et personne n'en a pas pris la mesure. Il faut tout repenser. Mais j'ai peur qu'on se contente de baisser la garde sans réflexion globale. »*

Des images obsédantes

N'allons pas croire qu'ils en parlent souvent, qu'ils jouent, selon l'expression d'un appelé, *« les anciens combattants »*. C'est enfoui, déjà loin. Une photo surgit parfois, une lettre glissée dans un portefeuille ou un badge en arabe qui intrigue les enfants. Une sirène dans un hangar rappelle immanquablement à cet électronicien de Mirage l'alerte des Scud. *« Mais la vie a repris son cours*, dit un médecin de la légion. *Les missions se succèdent, sans séquelle décelable, sans cauchemar. Celle du Golfe ne déroge pas. C'était finalement très banal. »*

La guerre du Golfe, banale ? Non. Aucune femme de militaire n'en accepte l'idée. Ce serait oublier trop d'images obsédantes. Celles par exemple de Toulon *« comateuse »*, anxieuse de voir partir ses hommes la veille de Noël 1990, et puis Toulon en liesse, *« au retour de « Daguet », ovationnée, applaudie de toutes nos forces »*, se souvient l'épouse d'un ingénieur de l'armement pourtant resté en France. Ce serait gommer ces nuits blanches passées devant le petit écran, noués de peur et, parfois, furibonds devant les approximations et les exagérations.

Ce serait négliger cette envie de crier, de mourir peut-être le soir où *« un présentateur inconscient a évoqué la livraison de milliers de cercueils pour les soldats du Golfe »*. Ce serait effacer la douleur des enfants *« pris de vomissements après le journal télévisé »*, *« soudain anorexiques »*, *« devenus dépressifs »*, les cauchemars la nuit, et les bagarres à l'école, théâtre d'une autre guerre *« entre petits Français et petits Arabes »*.

Au moins, disent les militaires, cette guerre, médiatisée à outrance, aura réconcilié les Français avec leur armée. *« C'était magnifique*, se souvient un officier de transmissions, *le courrier, les colis, les marraines de guerre et toutes les manifestations de soutien ! Les gens ont compris qu'il y avait des risques, et qu'un groupe d'hommes les assumaient pour eux. L'armée a retrouvé du prestige, le métier sa noblesse. »* Elles aimeraient approuver, les femmes, mais elles ne sont pas sûres. L'élan fut si fugace ! *« Un feu de paille*, dit Hélène, dont le mari sert dans les commandos de marine. *L'incompréhension reste totale. »*

Mais qu'importe ! L'armée, elle, s'est soudée. *« La famille s'est resserrée »*. Et au dire d'une maman, le petit garçon qui, honteux d'avouer la profession de son père, avait crânement écrit sur son cahier d'école : *« tueur à gages »*, ne commettrait plus aujourd'hui ce péché-là. *« La guerre a rendu les enfants conscients et fiers de la mission des militaires. En Yougoslavie aujourd'hui, au Cambodge demain, ce sont avant tout de furieux défenseurs de la paix. Pourvu qu'on leur en donne les moyens ! »*

ANNICK COJEAN

EN BREF

□ **La marine lance des études sur l'avenir de la base de Lorient.** – A l'annonce, par l'amiral Alain Coatanea, que les activités de la base sous-marine de Lorient seront transférées à Brest où des travaux d'infrastructure seront engagés (*le Monde* du 29 avril), l'état-major de la marine a précisé que ce projet fera l'objet d'une étude dans le cadre d'un groupe de travail auquel participera, notamment, le maire (PS) de Lorient, M. Jean-Yves Le Drian, ancien secrétaire d'Etat à la mer. Le départ des six sous-marins d'attaque basés à Keroman concerne directement un millier de personnes. La CGT considère que ce transfert serait *« dramatique »* et qu'il se traduirait par la perte, au total, de deux mille emplois à Lorient.

□ **Echec d'une tentative de réduction du budget de la station spatiale Freedom.** – La Chambre des Représentants américaine a rejeté, mercredi 29 avril, par 254 voix contre 159, une proposition de réduction du budget de la future station spatiale Freedom. Il ne s'agit, cependant, que d'une première escarmouche, les comités d'attribution des crédits budgétaires de cette chambre et du Sénat devant se prononcer dans les prochains mois. Le projet de loi prévoit un budget annuel de 2,25 milliards de dollars en 1993 et en 1994, et 2,7 milliards de dollars en 1995. – *(UPI.)*

□ **Condamnation du responsable présumé d'ETA interpellé à l'aéroport de Roissy.** – M. Sabino Eubà-Senarrusabeitia, dit Pelo Pintxo, collecteur de fonds présumé de l'organisation séparatiste basque ETA, a été condamné à trois mois de prison et écroué, mercredi 29 avril, par le tribunal de Bobigny (Seine-Saint-Denis) où il comparaissait pour séjour irrégulier et usage de faux documents administratifs. Il avait été interpellé par les policiers de l'aéroport de Roissy, la veille, alors qu'il était en possession de faux papiers.

SOCIÉTÉ

Le maire d'un village de Haute-Saône inculpé

Le rêve perdu d'Auxon

L'homme d'affaires italien qui devait faire d'Auxon une *« tête de pont économique européenne »* fait l'objet d'un mandat d'arrêt international. Et le maire de ce village de Haute-Saône, qui avait promis monts et merveilles à ses administrés, est aujourd'hui inculpé de faux en écritures et ingérence.

VESOUL

de notre correspondant

M. Hubert Fournier, préfet de Haute-Saône, a demandé sa démission au maire d'Auxon, M. Louis Locatelli (divers droite). A quarante-huit ans, cet important exploitant forestier qui fut réélu maire en 1989 grâce à son projet industriel refuse de démissionner depuis huit mois qu'il a perdu la confiance de ses huit collègues du conseil municipal.

Le préfet ne peut tolérer que la commune reste sans budget pour 1992, M. Locatelli, dont l'entreprise est en redressement judiciaire depuis le 27 février, est inculpé de faux en écriture et d'ingérence depuis le 20 février et plusieurs des décisions communales sont attaquées devant le tribunal administratif.

M. Locatelli a qualifié de *« cadeau de Pâques »*, fait aux conseillers devenus ses adversaires, son dernier acte de maire : il a arrêté lui-même que le maire poursuivra en paiement les six élus regroupés en comité de défense si la commune était condamnée dans le cadre de la liquidation de l'entreprise de travaux publics et de travaux routiers chargée de réaliser le rêve né à la veille des élections cantonales de 1988. Lequel des 370 villageois n'aurait pas perdu la tête en apprenant que 450 emplois verraient le jour sur les 20 hectares de prés que la commune se devait d'acquérir à La Rogniouse ? Le maire, industriel en bois, annonçait l'arrivée de cinq sociétés, dont une usine de lamellé-collé pour les marchés mondiaux et un édifice en verre pour *« recommander la Haute-Saône comme emplacement idéal d'entreprises »*. Depuis la Suisse voisine, la commune et le département se voyaient offrir des investissements pour *« 50 millions de francs français »*.

Le projet était présenté par un certain Gianfranco Ramoser, dirigeant de la SIFA Engineering AG, à Kreuzlingen, en Suisse. Cet Italien de trente-six ans *« parlait peu, mais laissait entendre beaucoup »*, rapportent ses partenaires français qui recevaient les plaquettes de la maison mère, SIFA, la grande entreprise de construction du Frioul. Parmi les actionnaires intéressés par Auxon, n'y avait-il pas, en gage de sérieux, John Berger, le transporteur autrichien père du pilote automobile ?

Avec Lidia, sa secrétaire, qui se faisait passer à l'occasion comme chargée de mission d'un ministre italien, Gianfranco Ramoser organisait même un voyage en Allemagne pour que les élus voient les usines clés en main promises aux Français s'ils savaient accorder terrains, permis et subventions. C'est ainsi que la commune, dont le budget annuel est de 1 million de francs, emprunta 400 000 francs pour acheter les prés. Puis 100 000 mètres cubes de déblais et remblais furent terrassés pendant l'été 1990 et les deux permis accordés...

Une « vraie-fausse » délibération

Aujourd'hui, le maître d'œuvre et le géomètre ne sont toujours pas payés. L'affaire a éclaté le 10 juillet 1991, jour où deux banquiers suisses sont venus réclamer 30 millions de francs français. Le maire étant absent, les adjoints tombèrent des nues : la banque de Thurgovie présentait la copie d'une *« délibération »* municipale du 11 août 1989, garantissant le paiement de plus de 29 millions. Or, sur le registre communal, c'est l'état budgétaire du percepteur qui figure à cette même page 197... Qui a donc rédigé cette prétendue caution, qui ne fut pas envoyée en préfecture et où la signature du maire et le cachet communal paraissent les seuls éléments authentiques ?

La réponse intéresse la chambre d'accusation de la cour d'appel de Besançon, qui dirige l'enquête confiée à la gendarmerie, mais aussi un juge d'instruction de Thurgovie, saisi d'une plainte en escroquerie de la banque TKB et d'autres délits poursuivis après la faillite de la société d'ingénierie helvétique. N'est-ce pas grâce au « vrai-faux » d'Auxon qu'un crédit de 6 millions de francs suisses fut accordé à la société de M. Ramoser ? Un directeur de banque a été licencié et un dirigeant de la société suisse serait déjà arrêté.

Le *bel* Italien et son amie-secrétaire ont fui la Suisse. Et les enquêteurs découvrent non seulement des faillites de succursales en Suisse et en Allemagne, mais aussi des ardoises au Val-d'Ajol, dans les Vosges, et à Valentigney, dans le pays de Montbéliard.

A Auxon, la désillusion est amère. Le liquidateur de SIFA Construction France, dans laquelle M. Locatelli avait lui-même 1 % d'actions, vient de demander à la commune 950 000 F de dédommagement pour les *« 5,7 millions de travaux entrepris »*. Le juge des référés se déclare incompétent. *« Je n'ai rien à dire à la presse »*, se contente de répondre le maire, dont la démission est attendue par les conseillers. *« Il ferait mieux de s'en aller de lui-même »*, indique M. Jean-Marie Valdar, le deuxième adjoint, qui élève ses moutons face à la plate-forme inachevée et désormais inutile qui défigure un paysage bucolique.

ANDRÉ MOISSÉ

SPORTS

L'Atlantique à la rame

Onze hommes à bon port

Les onze rameurs de la yole la Mondiale, partis des Canaries le 25 mars pour traverser l'Atlantique d'est en ouest (*le Monde* du 26 mars), sont arrivés, mercredi 29 avril, à Fort-de-France (Martinique), après trente-six jours de mer et une équipée de 4 700 km. *« Il était temps que ça s'arrête »*, a confié Charles-Henry de la Moynerie, un décorateur parisien qui, comme ses camarades, pour la plupart d'anciens champions d'aviron, a donné plus de 400 000 coups de rame au cours de cette traversée inédite.

Pour les uns, le plus dur aura été les relais de nuit, puisque l'équipage ne s'accordait qu'une seule pause générale, à l'heure du dîner. Pour d'autres, ce fut l'exiguïté des cabines, conçues pour deux, où il fallait s'entasser à quatre pour dormir. Tous estiment que seule une amitié vieille de vingt-cinq ans leur a permis de triompher des vicissitudes du quotidien, inévitables sur un bateau de trois mètres de large sur seize mètres de long.

Malgré certaines tensions dues à la fatigue, le radiologue Jean Juras n'a pas eu à faire usage des tranquillisants embarqués le jour du départ. En revanche, les rameurs ont consommé de nombreux cachets d'aspirine pour calmer douleurs dans le dos, tendinites ou escarres aux fesses.

Jamais depuis les galères royales du dix-huitième siècle, qui avançaient à une vitesse de cinq à six nœuds, des rameurs ne sont allés aussi vite en haute mer, puisqu'ils ont réussi à tenir une moyenne de trois nœuds à l'heure.

LOTO — MERCREDI 29 AVRIL 1992

19H55	1	8	10	17	20	31	28
20H35	2	16	20	25	39	45	18

A trois mois de l'inauguration

Les Jeux de Barcelone menacés par la surpopulation olympique

A trois mois de l'inauguration des Jeux d'été qui auront lieu du 25 juillet au 9 août, les installations sportives de Barcelone sont prêtes. Mais le Comité d'organisation (COOB) ne pourra accueillir que 15 000 participants, alors que 18 000 personnes ont demandé leur accréditation.

Visite de chantier pour tout le monde. Samedi 25 et dimanche 26 avril, les Barcelonais ont eu la primeur du village olympique avant les athlètes. Dans une ambiance de kermesse, ils ont découvert les 2 012 appartements, la marina, le centre commercial dominé par des gratte-ciel jumeaux ; ils ont enfin pu se promener sur la plage, à quelques minutes du centre-ville : Barcelone s'offre à la mer après lui avoir tourné le dos pendant des décennies.

Le *« plus grand projet immobilier de la ville depuis un siècle »* est aujourd'hui fermé et passé au peigne fin par les forces de sécurité. Les athlètes et leurs accompagnateurs l'occuperont pendant les Jeux, les Barcelonais reviendront s'y promener à la mi-août et les propriétaires pourront prendre possession de leur bien à l'automne : 65 % des logements ont d'ores et déjà été vendus... sans climatisation. L'air conditionné a été interdit pendant la durée des Jeux, la ville ne pouvant fournir assez d'énergie pour faire oublier les 35 degrés qui règnent l'été dans la capitale catalane.

A trois mois des Jeux, le village est à l'image des installations olympiques, fin prêt. Les responsables du Comité d'organisation (COOB) s'arrachent pourtant les cheveux : 10 000 athlètes et 5 000 accompagnateurs étaient prévus (contre 13 500 à Séoul). Ils sont 18 000 (12 000 athlètes et 6 000 accompagnateurs) à frapper à la porte du village... et 31 des 176 pays invités n'ont pas encore renvoyé leur demande d'accréditation au Comité international olympique (CIO).

L'éclatement de l'empire soviétique et l'arrivée des pays baltes, la reconnaissance de l'Afrique du Sud, les « imprévus » n'expliquent pas tout. Le CIO déplore les ambitions inflationnistes de certains Comités nationaux olympiques (CNO). Parmi les « gourmands », l'Espagne, la Chine et la France. 399 athlètes tricolores se sont inscrits (361 en sports olympiques, 38 en sports de démonstration) et 229 officiels. Une importante délégation du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) s'est récemment rendue à Barcelone afin de négocier ce dépassement des quotas.

La défense contre la démesure

« Il n'y a pas de quoi s'alarmer, estime Jean-Michel Oprendeck, directeur des sports de haut niveau au CNOSF. *Chaque délégation envoie toujours un nombre supérieur de demandes d'accréditation en espérant que toutes ses équipes seront sélectionnées. En France, les sélections se poursuivent jusqu'au 12 juillet. Par exemple, nous avons inscrit 75 sportifs en athlétisme. Ils seront sans doute 55 ou 56 à Barcelone. Il est vrai que nous alignons trop d'accompagnateurs. Avec l'accord du COOB, nous logerons 70 d'entre eux hors du village olympique, à nos frais. »* Jean-Michel Oprendeck s'inquiète, pourtant : 390 places « françaises » sont réservées au village olympique, il en faudrait 80 de plus *« dans l'optique d'une demande raisonnable d'inscriptions »* (1).

« Il est hors de question d'installer des athlètes hors du village olympique, pour des raisons évidentes de sécurité, explique Michèle Verdier, directrice de l'information du CIO. *Nous allons demander aux mauvais élèves de revoir leur copie, de dégraisser les listes. S'il y a encore des contentieux, nous trancherons. Cette augmentation est la rançon du succès, mais il ne faut pas faire des Jeux de la démesure. Nous devons assurer la présence de toute la planète dans des limites raisonnables pour ne pas intimider les candidats à l'organisation des Jeux. »*

Depuis deux ans, le Comité international olympique planche sur ce dossier. En 1996, tous les sports olympiques devront se soumettre à des sélections. Le nombre des disciplines, aussi, va être révisé à la baisse. Des sports nouveaux sont entrés au gotha olympique quand d'autres apparaissent désuets. A l'automne 1994, un congrès se tiendra à Paris et proposera une refonte du programme des Jeux. Il restera sept cents jours avant les Jeux d'été d'Atlanta et les réformes devront être effectives aux Etats-Unis : le village olympique américain est en effet conçu pour accueillir 16 000 athlètes et accompagnateurs. Mille de plus, seulement, qu'à Barcelone.

BÉNÉDICTE MATHIEU

(1) Il existe deux autres lieux de résidence pour les athlètes : le collège La Salle, situé près des épreuves de canoë-kayak (20 Français) et le village de Banyoles qui accueillera, notamment, les participants aux épreuves d'aviron (dont 38 Français).

□ **FOOTBALL : les barrages pour l'accession à la première division.** – Les équipes de deuxième division d'Angers et de Strasbourg n'ont pu se départager (1-1), mercredi 29 avril, à Angers, en match « aller » des barrages pour l'accession à la première division. La seconde manche doit avoir lieu samedi 2 mai en Alsace. L'équipe qualifiée devra ensuite affronter le club classé à la dix-huitième place du championnat de première division.

□ **Finale de la coupe de l'UEFA.** – Les Néerlandais de l'Ajax Amsterdam et les Italiens du Torino n'ont pu se départager (2-2), mercredi 29 avril, à Turin, à l'occasion du match « aller » de la finale de la coupe de l'Union européenne (UEFA). Avant la seconde manche, le 13 mai aux Pays-Bas, l'Ajax paraît bien placé pour remporter son premier trophée européen depuis son triple succès en coupe des clubs champions (1971-1972-1973).

CORRESPONDANCE

La crise du hockey sur glace francais

Nous recevons de M. Jean-Marie Quintard, président du Hockey Club Amiens-Somme, la lettre suivante :

J'ai lu avec surprise dans l'article de Bénédicte Mathieu sur la crise du hockey sur glace français (*le Monde* du 28 avril) que le club d'Amiens était cité comme club en redressement judiciaire. Je tiens à vous signaler qu'effectivement le club (ASC) avait connu de grosses difficultés auparavant, mais que, depuis janvier 1991, le nouveau club (Hockey Club Amiens-Somme) est reparti sous la forme d'association, loi 1901, à statuts renforcés, ce qui impose un contrôle d'un commissaire aux comptes officiel. Grâce à l'aide de nos principaux partenaires (ville d'Amiens, conseil général et régional) et à une gestion rigoureuse, les finances sont saines.

CARNET DU Monde

Naissances

– M. Frédéric DARDEL et Mme,
née Dominique Brunel,

ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Alexandre.

Paris, le 25 avril 1992.

Mariages

– M. Jacques-Hubert AUBRIOT
et Mme,
née Catherine Butzbach,

ont la joie d'annoncer le mariage de leur fils

Christophe
avec
Mlle Mireille CALVET,

le samedi 2 mai 1992, à 14 h 30, en l'église abbatiale Saint-Etienne de Caen.

17, rue de l'Académie,
14000 Caen.

Décès

– Patrick Bloche,
Et les militants de la section XIe-Charonne du Parti socialiste,
ont la grande tristesse de faire part du décès, le 24 avril 1992, dans sa soixante-dix-huitième année, de leur camarade,

Maurice BERLEMONT,
conseiller de Paris
(onzième arrondissement)
de 1945 à 1978,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
croix du combattant volontaire
de la guerre 1939-1945.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 30 avril.

[Né en 1914 à Menneret (Aisne), employé de banque, Maurice Berlemont, militant et permanent du Parti communiste avant la guerre, avait été arrêté à Paris en application du décret Sérol sur la lutte contre les activités communistes, le PCF ayant été interdit en septembre 1939 en raison de son approbation du pacte Hitler-Staline. S'étant évadé deux mois plus tard à la faveur de la débâcle, il était entré dans la clandestinité et avait été associé malgré lui à la tentative de reparution légale de *l'Humanité* sous contrôle de l'occupant, avant de participer à la reconstitution des réseaux communistes à Paris, puis à la Résistance. Elu conseiller municipal en 1945 dans le onzième arrondissement, il avait présidé le groupe communiste au Conseil de Paris de 1971 à 1978, année où il s'était démis de son mandat pour raisons de santé. Proche d'Henri Fiszbin et des oppositionnels de la fédération communiste de Paris, il avait quitté le PCF et rejoint le PS au début des années 80.]

– Claire et Catherine,
M. et Mme Jean-Michel Biquard,
M. et Mme Francis Biquard,
ses enfants,
Florence, Olivier, Xavier et Christophe,
ses petits-enfants,
Madeleine Léon,
sa sœur,
Les familles Léon, Schuhl, Hollier, Simenauer, Cassouto et Naday,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre BIQUARD,
professeur honoraire
à l'École de physique et chimie
de la Ville de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,

survenu le 28 avril 1992, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La levée du corps aura lieu le samedi 2 mai, à 8 h 45, à l'amphithéâtre de l'hôpital Cochin, où un hommage lui sera rendu. L'inhumation aura lieu à 12 heures, au cimetière de Bligny-en-Othe (Yvonne).

– Le secteur protection sociale de la CGT,
Ses camarades,
ont la tristesse de faire part du décès de

Claude LASSUS,
collaborateur du bureau confédéral,
administrateur de la Caisse nationale
d'assurance-maladie,

survenu le 27 avril 1992.

– Le président de l'université Paris-VII,
Le directeur de l'UFR de physique,
Ses amis et collègues de l'université,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jocelyne GARBARZ,
agrégée de physique,
docteur d'Etat en sciences physiques,
maître de conférences
à l'université Paris-VII.

– Le premier président de la Cour des comptes,
Le procureur général près la Cour des comptes,
Les magistrats et les fonctionnaires de la Cour des comptes,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre LAVAU,
chevalier de la Légion d'honneur,
conseiller maître
à la Cour des comptes,
président de la Chambre régionale
des comptes de Poitou-Charentes,

survenu le 25 avril 1992.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 30 avril, à 14 heures, en l'église de l'Immaculée-Conception, 63, rue du Dôme, à Boulogne-sur-Seine.

– Le 25 avril 1992, dans sa quatre-vingt-quatorzième année,

Mme René DEFRANCE,
née Madeleine Thierry,

s'est endormie dans la Paix du Seigneur.

M. et Mme Hubert Defrance,
M. et Mme Georges Reille,
M. et Mme Jean-Claude Defrance,
M. et Mme Thierry Defrance,
ses enfants,
Bruno et Sylvie Grassin Delyle,
Laure, Albane, Brune,
Benoît et Brigitte Defrance,
Romaric, Benjamin, Axel,
François et Anne de Palma,
Amaury, Aurore,
Michel et Laurence Naudy,
Guilhem, Corentin, Hoël,
Jacques et Béatrice Marmey,
Baptiste, Clémentine,
Olivier,
Jacques et France Piot,
Karine, Alexandra,
Denis et Marie-Hélène Reille,
Gwenaëlle, Valentin,
Tiphaine,
François et Marie-Pia Daillicz,
Marion, Alice,
Renaud et Cécile Defrance,
Arthur, Juliette,
Isabelle (†),
Marie-Bérénice,
Jean-Guillaume Defrance,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Laurent et Thierry,

vous invitent à vous joindre à eux dans leurs prières, à l'occasion de la cérémonie religieuse qui a eu lieu le mercredi 29 avril.

(Voir le Monde du 29 avril.)

– Mme René Frechet,
son épouse,
La famille et les amis de

M. René FRECHET,
professeur honoraire
à l'Institut d'études anglo-irlandaises
de la Sorbonne,

ont la douleur de faire part de son décès, survenu le 24 avril 1992.

Les amis qui voudront se joindre à la famille pourront lui rendre hommage au cimetière parisien de Bagneux, le lundi 4 mai, à 14 h 15.

– Pierre Moatti,
Denise et Charles Dellamonica,
Roger et Pierre Lang,
Et leurs familles,
font part du décès, dans sa centième année, de

Mme Ch. MOATTI.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Schellhammergasse 7.9,
1160 Vienne (Autriche).
6, rue Emile-Chase,
69100 Bron.

Anniversaires

– 1er mai 1988.

Léon HOBER

vit en nos cœurs.

Ayez une pensée pour lui.

La mort de Francis Gross

Frère de pub

La famille et les affaires : Francis Gross, décédé d'un cancer à cinquante-sept ans le mardi 28 avril, aura mêlé les deux tout au long d'une carrière éclectique. Son père, Maurice, lui cède à la fin des années 60 les rênes des Galeries Barbès, fondées par son grand-père Jules. Le commerçant s'y révèle avec l'invention de nouveaux « trucs » pour attirer la clientèle, comme les nocturnes, les buffets gratuits, ou le matraquage publicitaire (*le Monde* du 29 novembre 1971).

Le gestionnaire a moins de réussite. Les difficultés du magasin de meubles le conduisent à rejoindre en 1974 son frère Gilbert, l'inventeur, en France, des centrales d'achat d'espaces publicitaires. Expansif, jamais à court d'une anecdote ou d'une métaphore, toujours bronzé, Francis Gross travaille au développement des filiales. Cela l'amènera pendant quatre ans, à partir de 1979, à se lancer dans la restauration avec la franchise française de Burger King.

Mais le virus de la pub – Marcel Bleustein-Blanchet n'était-il pas le parrain de Francis ? – devient exclusif au milieu des années 80. Le groupe est en rapide expansion, les deux frères en assument la direction après le départ de l'associé des débuts, Michel Doliner. La société familiale GGMD, française et secrète, devient un groupe européen, Carat, coté en Bourse ; elle s'ouvre à des managers anglais. Francis savoure la respectabilité de l'homme d'affaires à succès, la Légion d'honneur et les voyages, en surveillant le dossier international. Rompu à toutes les négociations, Francis Gross avait notamment mené celles du mariage de Carat avec Eurocom, l'autre géant de la publicité française, mariage rompu avant d'être consommé.

M. C.-I.

ARTS

Un entretien inédit avec Francis Bacon

« Un désastre se prépare »

Parce que le Musée Picasso et le Musée des beaux-arts de Montréal préparent pour la fin de l'année une exposition consacrée aux Crucifixions de Picasso, et parce que Francis Bacon a souvent dit sa passion pour ces œuvres, Jean Clair, directeur du Musée Picasso, s'était rendu à Londres, en août 1991, pour rencontrer l'artiste. Leur entretien avait porté sur Picasso, évidemment, mais aussi sur la peinture de Bacon lui-même, la littérature, le tragique et la mort. Nous publions ici de larges extraits de cette conversation inédite, dont l'intégralité sera publiée par la Réunion des musées nationaux, dans le catalogue de l'exposition. Celle-ci s'ouvrira au Musée Picasso le 17 novembre. On y verra le triptyque de Francis Bacon, Trois études pour la base de la Crucifixion, *l'une de ses œuvres essentielles.*

« Je sais que j'ai été très influencé par Picasso, surtout quand j'étais jeune. Vous savez, pour moi, le plus grand artiste de ce siècle, c'est lui.

– Etiez-vous plus intéressé par ses sculptures ou par ses peintures?

– J'aime beaucoup les peintures. Mais j'aime aussi les sculptures. C'était un artiste tellement complet. Et même si dans tout ce qu'il a fait très tard, en matière de peinture, il y a beaucoup de choses que je n'apprécie pas beaucoup, il y a des dessins merveilleux.

– Surtout les autoportraits.

– Ils sont extraordinaires. Et je me souviens, je ne sais pas comment c'est venu, je me souviens d'avoir discuté un jour avec Michel Leiris, on parlait du surréalisme. J'ai dit que oui, bien sûr, Picasso était le meilleur peintre surréaliste. Et il m'a répondu, bien sûr, qu'il n'avait rien à voir avec le surréalisme. Ce qui est sans doute vrai – il n'appartenait pas au parti des surréalistes, – mais peut-être qu'après tout les Espagnols sont foncièrement surréalistes.

– A cause de sa manière paroxystique de traiter la figure? De sa proximité avec la mort?

– Ca va toujours de pair chez tous les grands artistes.

– Vous avez déjà vu la Crucifixion *de Picasso?*

– Je ne l'ai jamais vue. Je n'ai vu qu'une reproduction. Mais les dessins! Il y a quelques très beaux dessins autour de la *Crucifixion*.

– Oui, nous avons environ treize dessins de 1932, qu'il semble avoir faits d'après Grünewald, à Colmar.

– J'aime particulièrement celui où l'on voit un morceau de tissu, avec simplement une épingle à nourrice. Mais il y a énormément de choses de Picasso que je n'aime pas du tout... Comme ses versions de *Las Meninas*.

– Pourquoi? Vous pensez qu'elles sont trop formelles?

– Je pense que... Je trouve que c'est une chose tellement parfaite qu'on n'aurait rien dû faire avec *Las Meninas*.

– On ne peut rien ajouter, transformer?

– Exactement. C'est comme les choses stupides que j'ai essayé de faire moi-même un jour, à partir de ce grand pape de Velasquez. Et c'était vraiment très stupide, parce qu'on ne peut rien ajouter à quelque chose d'aussi parfait. Je regrette encore beaucoup d'avoir fait ces tableaux. Je les déteste.

– Ils sont considérés comme vos chefs-d'œuvre.

– Eh bien, je n'aime pas!... Je ne pense pas qu'ils fonctionnent – pour moi. Je regrette toujours beaucoup de les avoir faits.

– Pour revenir à la Crucifixion, *pensez-vous que vous pourriez ajouter quelque chose à une scène que l'on représente depuis presque deux mille ans?*

– Je pense que c'est stupide de faire ça, mais il y a une des images de la *Crucifixion*, la figure sur la croix qui figure au Musée Guggenheim, que j'aime toujours – le panneau...

– Vous pensez au premier panneau?

– Non, au troisième, en fait.

– Mais nous nous éloignons de la Crucifixion *elle-même avec ce troisième panneau. C'est plus qu'une crucifixion, c'est presque un massacre, une boucherie, de viande et de chair pilée.*

– Bon, mais c'est ça la crucifixion, après tout! Vous pensez que c'est doux?

– C'est devenu une chose très banale, on porte ça sur la poitrine, sur le corps, comme un bibelot, par exemple, un bijou.

– Exactement. C'est tout à fait vrai. Avez-vous été élevé comme un catholique? Bien entendu, vous comprenez, il est inévitable qu'on voie les choses sous cet angle, d'après la manière dont on a été élevé. On y pense de cette façon, mais en fait on ne peut rien imaginer qui soit plus barbare que la crucifixion, et que cette manière précise de tuer quelqu'un.

– Est-ce que le fait d'être irlandais a eu une influence pour vous?

– En fait, je ne suis pas irlandais. Je suis né à Dublin, mais mon père et ma mère étaient anglais tous les deux. Mon père a vécu là-bas parce



GALERIE LELONG

Francis Bacon : « Etude pour un autoportrait », 1985-1986.

qu'il était entraîneur de chevaux de course. Ça revenait bien moins cher de travailler là-bas plutôt qu'en Angleterre, c'est la seule raison. En réalité, je ne suis pas irlandais. Ça m'est égal d'être anglais ou irlandais, mais ce qu'il y a, évidemment, c'est que, comme je suis resté là-bas jusqu'à quinze ou seize ans, ça déteint beaucoup, toute l'atmosphère irlandaise. C'est un pays de littérature, pas de peinture. Pas du tout. Mais c'est à cause de l'Eglise, bien sûr, que des gens comme Joyce et, pour une grande partie de son temps, Yeats aussi ont dû vivre en dehors de l'Irlande parce que...

– Pour survivre?

– Oui. Et il y a un livre très intéressant qui est sorti après la mort d'Eliot avec la correction des originaux, et puis les corrections faites par Ezra Pound. Ezra Pound en avait fait quelque chose de dix fois mieux. Et bien sûr, si on avait ça en peinture, ce serait absolument merveilleux, quelqu'un qu'on puisse aller voir, quelqu'un qui nous dirait : « Ne fais pas ci, jette ça... », et plein de choses du même genre. Mais il n'y a personne – je n'ai jamais eu la chance de connaître quelqu'un. (...)

« Un sens très fort de la tragédie »

– Et William Blake? Vous avez fait deux fois le portrait de Blake.

– Je ne m'intéresse pas du tout à William Blake. Quelqu'un m'a demandé de faire ces portraits, c'est tout.

– Mais ça vous intéressait de les faire?

– Pas vraiment.

– Non?

– Ça m'intéressait plutôt de faire les têtes. Quelqu'un m'a donné un moulage de son masque mortuaire, c'est tout. Mais je n'aime pas vraiment... Je déteste le travail de Blake. Non, pas ses poèmes, mais ses dessins et toutes ces choses-là, je les déteste. Je veux dire que je les déteste intensément. Je les déteste de la même manière que je déteste les œuvres préraphaélites.

– Je peux imaginer cela, plus facilement. Mais pour revenir au triptyque de 1944, vous l'avez appelé une « Base pour la Crucifixion ».

– Bon, je vais vous dire quelle était l'idée... Je n'ai jamais fait la *Crucifixion*, l'idée était que j'allais mettre ces images autour de la base et puis je n'ai jamais fait la *Crucifixion*, alors...

– Parce que la base suffisait?

– Non, ce n'est pas ça. Je ne sais pas ce qui s'est passé. Je n'ai jamais continué, c'est tout. J'ai juste essayé de faire autre chose. Je n'ai jamais continué et dans mon idée elles devaient se placer autour de la base, et la *Crucifixion* serait venue par-dessus. Et puis je n'ai jamais fait la *Crucifixion*... Parce que, vous comprenez, ces figures étaient tellement influencées par Picasso, par les dessins de Picasso, de 1926 à 1928, tous les dessins et les tableaux de cette période...

– Oui.

– En fait, Picasso était un homme extraordinaire. Pour moi, c'est le plus grand génie de ce siècle. Je me trompe sans doute complètement à ce sujet, mais vous savez... quand je pense à Matisse et à Giacometti et à des gens comme ça, je ne peux pas les comparer, je pense qu'ils sont très en dessous, j'ai peut-être tort, en dessous des qualités de Picasso, parce que je pense que Picasso a un sens tellement universel des choses. Et un sens très fort de la tragédie.

– Vous aussi, vous avez un sens de la tragédie.

– Ce serait naturel pour moi. Après tout, je suis né en 1909... Je me souviens, quand j'avais cinq ans, mon père m'a parlé du début de la première guerre mondiale. Et à l'époque nous étions en Irlande pendant tout le temps de ce qu'on avait l'habitude d'appeler « les troubles » de ce temps-là. Et puis la seconde guerre mondiale. C'est ça, la raison. Alors ce n'est pas tant... ce sont les circonstances de l'époque durant laquelle on a vécu.

– Mais pensez-vous que la vie dans les années 30, la vie quotidienne, était beaucoup plus – comment dirais-je... – pas plus terrible, mais... Est-ce qu'il n'y avait pas plus de détails horribles dans les journaux chaque jour, plus qu'aujourd'hui? On est devenu plus civilisé, d'une certaine manière, plus hypocrite, aussi.

– En fait, on est devenu plus civilisé pour se rapprocher de l'horreur *(rire)*. Aujourd'hui, on l'accepte comme quelque chose de quotidien. On en est nourri, d'une certaine façon.

– Quand on regarde les journaux de l'époque, ils sont remplis de crimes et d'horreurs de toute sorte.

– Mais c'est toujours le cas.

– Vous ne voyez aucune différence?

– Pas tellement, non. Bien sûr, on ne voit pas aujourd'hui ce qui s'est passé en Allemagne avec Hitler, mais on sent qu'un désastre se prépare. Un autre désastre. On ne peut rien y faire, parce que je crois que la vie est comme ça. Je pense qu'on a juste la chance, parfois, de traverser des périodes où on peut être heureux. Mais ce que je veux dire, ce qui se passe, c'est que, quand je dis ça, je suis très, très... je suis très optimiste de nature, mais là-dessus je ne suis pas optimiste du tout. Il n'y a pas de quoi être optimiste. Après tout, on naît pour mourir. Il n'y a pas de quoi être optimiste, jamais. Picasso redoutait la mort, n'est-ce pas?

– Je le pense, oui. Si on regarde les derniers autoportraits, alors on peut voir...

– Oui, on peut voir à quel point la mort le dégoûtait. »

Propos recueillis par
JEAN CLAIR

MUSIQUES

Le festival éclaté

Chanson, rock, variétés : le Printemps de Bourges essaie de reconstituer le puzzle

BOURGES

de notre envoyée spéciale

Le chanteur de rock-flamenco Roé essaie bien de reproduire sa formule parisienne des « toros », ses « bœufs » multiraciaux et joyeux du Rex, mais il a manqué aux trois premiers jours de Bourges 1992 une sorte de liant convivial pour que la sauce prenne. On attend donc le week-end salvateur et Stephan Eicher.

L'esplanade qui mène de la Maison de la culture au très gracieux chapiteau du Magic Mirrors est longue. En chemin, on croise le Taraf de Haïdouks, une bande de Tziganes roumains qui font la manche avec naturel et jouent merveilleusement bien sur des instruments rapiécés en compagnie de quelques cracheurs de feu. On aperçoit des élus cravatés (en 1992, ils auront apporté aux alentours de 2,6 millions de francs à un budget global de 21 millions de francs), des sponsors, les habituels junkies aux cheveux teints, les très dynamiques entrepreneurs du Cher, des représentants de l'Etat (2 millions de francs). On écoute Pat (guitare électrique) et Véro (chapeau noir et écharpe rouge, à la Bruant), réinterprétant Edith Piaf avec un talent chaviré au blanc sec, Yvette Guilbert ou une *Marseillaise* version pacifiste. Belle voix, Véronique, mais quel avenir?

Et d'ailleurs, qu'est-ce que la chanson, le rock, la variété aujourd'hui? Le Printemps de Bourges, qui, depuis sa création en 1977, a toujours voulu être le reflet de l'année musicale écoulée, a du mal à retrouver la trace d'une quelconque idée fédératrice dans le dédale de la programmation de 1992. Non conformiste à tendance écologiste et régionaliste à sa naissance (François Béranger, Colette Magny, Catherine Ribeiro, Jacques Higelin, Charles Trenet, les Frères Jacques...), le plus grand des festivals français de la chanson a évolué, dans les années 80, vers la puissante machinerie du rock.

Un saut qualitatif qui fait passer du paysage rock français encore timide (Téléphone en 1979) au royaume anglo-saxon (Cure, Tuxedo Moon, Rip, Rig and Panic, en 1982). Signe avant-coureur des temps, la *world music* tombe officiellement dans le giron de Bourges en 1989 (Cheb Khaled, Flaco Jimenez, Kassav', les Têtes brûlées). Evolution du marché, évolution politique aussi : la chanson (française, rock, traditionnelle, bulgare...) ne fonctionne-t-elle pas comme autant d'antennes branchées sur le quotidien?

« A partir de 1960, explique Daniel Colling, directeur du Printemps de Bourges et du Zénith parisien, *la musique s'est développée autour d'un conflit de générations : la jeunesse était unie face au monde adulte. Dans les années 70, il fallait « dire » des textes, des idées, et les dire d'une même voix. C'était la grande époque Dylan ou Maxime Le Forestier. Puis surgit l'éclatement des styles et des goûts. Même le rock affiche ses rivalités d'écoles. Le public se morcelle. »* Le Printemps, constate également Daniel Colling, a depuis quelques années, et malgré sa cure d'amaigrissement forcé pour cause de dépôt de bilan en 1989, multiplié le nombres de ses programmateurs (huit aujourd'hui) : *« Un symptôme. Nous en sommes arrivés à une époque où les nationalismes s'affirment. »* Particularisme, identité, cohabitation. Mais avec quelles règles du jeu?

En rendant un hommage vibrant au Réunionnais Danyel Waro, joueur de maloya, artisan luthier, militant de la langue créole (qui passait en première partie de Jacques Higelin à Bourges mardi soir), le public a montré ses choix. Même enthousiasme pour Juliette Gréco (*le Monde* du 28 avril) et pour le bluesman-cuisinier blanc Bill Wharton, chargé de nourrir en musique les trois cents spectateurs réunis presque en famille au Magic Mirrors. A des générations et des styles de différence, ils ont en commun d'être eux-mêmes.

Vingt-quatre antennes régionales

Une fois sa tâche culinaro-musicale terminée, Bill Wharton, qui n'est plus tout à fait un jeune homme, a recoiffé son panama blanc, pour aller écouter son compatriote Leo Kottke. Surprenant guitariste acoustique, il proposait, après Bob Brozman, et avant la venue de Marc Ribot samedi prochain, un voyage solitaire au royaume subtil de l'instrument roi du blues. Ces musiciens-là jouent bien (et mieux que cela), et, s'il n'en sort pas forcément transporté de leur concert, le public, une fois encore, apprécie. Tandis que CharlElie Couture, singulièrement empêtré dans son image de rocker noir, Joe Cocker ou Steel Pulse, Anglais de Birmingham mariés aux Brésiliens de Rio Cidade Negra par la grâce du reggae – universel, lui, – font ce qu'ils font d'habitude.

Bourges, qui a aussi le souci de rétablir son assise financière, voudrait aller plus loin, mais ne sait pas comment. Il lui faut, certes, étendre ses ramifications, notamment par le biais du Réseau Printemps, vingt-quatre antennes régionales plus sept en Europe, chargées de débusquer les Découvertes du Printemps, trente et un groupes ou chanteurs sélectionnés parmi onze-cents candidatures.

Un vivier auquel s'intéresse le Studio des Variétés, école nationale de formation au spectacle, la FNAC Musique, associée cette année aux Découvertes. Mais, là encore, qui sera l'élu de demain : Brigitte Barthon (Auvergne), qui chante d'une très belle voix de mauvais textes, ou les Chats maigres (Loire), bonne humeur dans la lignée des Négresses vertes?

Pour mieux comprendre aujourd'hui, Bourges voudrait rattrapper son passé. L'Espace Printemps a été ouvert, il y a deux mois, dans une ancienne quincaillerie, à deux pas du Palais Jacques-Cœur. A l'étage, une exposition d'Hervé di Rosa, définitivement étiqueté « peintre rock ». En bas, des bornes d'écoute et de visionnage qui devraient permettre la consultation de plus de cent heures d'archives vidéo, une discothèque réunissant les disques compacts des principaux artistes passés au Printemps. Pour le moment embryonnaire et décevant, l'Espace Printemps reçoit cependant près de deux mille visiteurs par semaine depuis son ouverture. Porté par le Conseil régional du Centre (budget : 7,5 millions de francs), cet espace voudrait être la première pierre d'un centre national de la chanson, calqué sur l'esprit de la Cinémathèque française.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 15 novembre 1991, Mme FANTON Nicole, épouse GARCIA, née le 6 août 1948 à JUVISY-SUR-ORGE (91), demeurant chez ses parents, 26, bd Marcel-Perdereau 91200 ATHIS-MONS, a été condamnée à 60 000 F d'amende, pour défaut de réunion de l'assemblée générale des associés, conclusions de pactes sur le règlement des indemnités dues aux victimes d'accidents et d'abus de biens sociaux.

La Cour a, en outre, ordonné, aux frais de la condamnée la publication de cet arrêt, par extrait, dans *le Monde* et *France-soir*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.

P./LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre, section B de la cour d'appel de Paris en date du 5 février 1992, M. CAILLOUET Yves Marie Maurice, né le 9 mars 1929 à PARIS (10e), conseil juridique, de nationalité française, demeurant à PARIS, 48, rue de la Clef (75005), a été condamné à 1 an d'emprisonnement avec sursis et 20 000 F d'amende, pour FRAUDE FISCALE en matière de bénéfice non commercial (déclaration souscrite hors délai année 1985) – en matière de bénéfice commercial (déclaration minorée pour l'année 1986) – en matière de T.V.A. (omission de souscrire les déclarations dans les délais prescrits, du 1er décembre 1985 au 31 décembre 1986) – omission de passation d'écritures (en 1986).

La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné la publication de cet arrêt, par extrait, au *Journal officiel* et dans *le Monde* et *le Figaro*. – L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 3 mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de résidence du condamné.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.

LE GREFFIER.

CULTURE

CINÉMA

Les amants paraboliques

LA SEMAINE DU SPHINX
de Daniele Luchetti

Gloria est une rêveuse, cela se voit tout de suite. Elle fait des mots croisés, des concours idiots dans les magazines, elle porte un petit tablier blanc et sert des tortellinis à des routiers qui ne voient pas qu'elle a de beaux yeux bleus parce qu'ils regardent la télé en mangeant. Nous sommes en Emilie-Romagne, autant dire au bout du monde. Et justement la télé tombe en panne.

C'est le point de départ modeste de *la Semaine du sphinx*, que Daniele Luchetti a réalisé en 1989, après *Domani accadra* et avant *le Porteur de serviette*. Personne ne signale ce nouveau caprice désinvolte des distributeurs ; le film, en tout cas, sort de son placard plein de fraîcheur, de charme, ne demandant qu'à plaire.

Donc, la télé tombe en panne et le réparateur, Eolo, arrive tel Zorro, dans sa belle salopette indigo. Gloria reçoit un coup d'antenne parabolique en plein cœur, prend la première étreinte avec le volage dépanneur pour une promesse de mariage et le poursuit désormais de son amour naïf, désordonné, opiniâtre. Suivant ses personnages dans leurs tribulations sentimentales, Luchetti décrit un quotidien énigmatique dans sa banalité, plein de mélancolie drôlatique, d'amertume chaleureuse, de vitalité.

Passent des bonnes sœurs qui dansent le cha-cha-cha, un casseur affecteux (Silvio Orlando, le futur « porteur de serviettes »), un curé ophtalmo, des vacanciers grégaires. On arrive sur une plage où trône un panneau « *Bienvenue à l'été* », et il pleut. Tout va mal et on rit. Gloria est triste mais pas désespérée, il y a toujours un moment où elle se sent capable d'aimer, de jeter son tablier blanc à tous les vents.

Margherita Buy, âme forte et mollets ronds, est une formidable Gloria, Paolo Hendel, un hilarant don Juan cathodique, et Luchetti s'affirme déjà ici, dans sa cruauté douce, comme l'émule le plus convaincant du jeune maître Moretti.

DANIÈLE HEYMANN

Les remords du censeur

L'ÉVASION DU CINÉMA LIBERTÉ
de Wojciech Marczewski

Chahut dans une salle de cinéma : les acteurs se sont révoltés contre les stupidités supervisées par les idéologues du bureau politique, et qu'ils ont été obligés de tourner. Ils font la grève sur le tas. Leur censeur – Janusz Gajos – a des états d'âme. Sa fille n'aime pas le travail qu'il accomplit pourtant depuis des années, et elle lui tourne le dos. Il n'arrive même plus à terroriser son assistant, timide et perpétuellement enrhumé – Zbignew Zamachowski. Saisi par un sentiment qui lui était jusqu'alors inconnu et que l'on nomme généralement « remords », il est poursuivi par tous ces personnages qu'il a supprimés, il va les rejoindre de l'autre côté de l'écran, mais trop tard...

Wojciech Marczewski, réalisateur de *l'Évasion du cinéma Liberté*, pratique l'absurde comme un Polonais, c'est à dire avec force et une trivialité amère. Il ignore absolument la logique cartésienne, passe sans complexe du naturalisme au fantastique, du lyrisme à la satire sociale. Il trace quelques portraits corrosifs des apparatchicks de tout poil, fait intervenir le héros de *la Rose pourpre du Caire*, qui, appelé par ses collègues polonais, ne comprend évidemment rien à leurs problèmes...

L'Évasion du cinéma Liberté n'est pas sans maladresses ni longueurs – on ne va pas les lui reprocher, ce sont les défauts habituels du cinéma polonais, c'est en tout cas ce que prétend, dans l'histoire, un critique nerveux. Défauts, finalement, rafraîchissants. Les qualités du film – rudesse, gaîté, sincérité, enrobées d'un air de nostalgie – lui ont valu, au dernier Festival d'Avoriaz, un Grand Prix qui n'est ni complaisant, ni usurpé.

C. G.

Le regard entre les murs

DE JOUR COMME DE NUIT
de Renaud Victor

Le bruit, d'abord. Avant même le labyrinthe des portes, les grilles, c'est une sonorité particulière qui cerne l'univers de la prison – au point qu'au cours des rares échappées de cette maison d'arrêt des Baumettes, à Marseille, où Renaud Victor a tourné durant près de deux ans, les bruits du dehors « éblouissent » comme une lumière inusitée.

Armé d'une caméra vidéo (son documentaire a déjà été diffusé par FR 3), le cinéaste a parlé, demandé, écouté, regardé, beaucoup attendu sûrement, pour dessiner ce portrait en gros plan d'une prison. Pas de scènes choc, pas de dénonciations grandiloquentes. Des faits, des mots, des visages et des regards. Et tous les clichés volent en éclats. *De jour comme de nuit* va et vient entre le centre de son sujet et la « périphérie ». La périphérie, ce sont les gardiens, qu'on se garde de caricaturer, les familles, l'avocate au langage abscons.

Au « centre » sont les prisonniers. Seuls. Seuls dans leur histoire singulière, innocence proclamée, injustices vécues, routine apprivoisée par des vieux routiers de la tôle, débilité de l'un cachant un délit que même là on ne peut nommer, exercices physiques comme une drogue pour un autre. Seuls à trois dans la promiscuité des cellules de 8 mètres carrés. Plus seuls encore lorsque l'appartenance nationale devient soudain incertaine; quand rôde la menace de l'expulsion, pour ces arabes qui parlent la langue d'Escartefigue.

Victor interroge, laisse venir le discours convenu, puis le discours subi – celui du pouvoir et de la bonne conscience, – pour que surgisse enfin le mot secret, coupant ou tout doux, qui n'appartient qu'à chacun. C'est bouleversant sans jamais s'apitoyer, et souvent comique sans jamais se moquer. Ce remarquable travail pour mieux comprendre est le fruit d'un regard, celui de Renaud Victor, qui s'est éteint juste après la fin du film. Nous avions besoin de lui.

JEAN-MICHEL FRODON

Théorème glacé

VINCENNES NEUILLY
de Pierre Dupouey

Jérôme et Sophie, qui se disent frère et sœur (et, s'ils le sont vraiment, un lien incestueux les unit), s'introduisent dans une famille bourgeoise. En un rien de temps, Jérôme devient l'amant de la fille de la maison et du père, un banquier dont il tire un profit matériel. Ces petits escrocs de l'amour et du sexe vont tomber sur un bec lorsque Sophie prend à ses filets un garçon dont la mère, Olivia, clouée sur une chaise roulante, résiste à leurs provocations et manipule Jérôme à son gré.

Tirée d'un roman de Patrick Besson, cette histoire semble traversée de souvenirs des *Enfants terribles* (Cocteau) et de *Théorème* (Pasolini). Elle pourrait, elle devrait être sulfureuse, inquiétante, perverse, et, sur la fin, douloureuse. Elle n'est, passées les séquences d'exposition, qu'ennuyeuse. Chef opérateur de talent, Pierre Dupouey a joué, pour son premier long métrage, la carte d'une mise en scène distanciée, d'un regard froid, documentaire pourrait-on dire. Les comédiens (sauf peut-être Françoise Brion en paralytique, car elle en a vu d'autres...) paraissent maladroits et l'on ne sent jamais le feu sous la glace.

J. S.

L'amour sur un plateau

HOLLYWOOD MISTRESS
de Barry Primus

Ce n'est pas une maîtresse cachée que Marvin (Robert Wuhl), ex-futur brillant scénariste et réalisateur, entretient à Hollywood. Tournant de médiocres publicités en attendant de refaire sa vie dans un restaurant de New-York, il dissimule (à sa femme, mais aussi à lui-même) une passion pour ce cinéma dont il a failli devenir un personnage en vue. Passion réveillée lorsqu'un producteur sur le retour (le toujours excellent Martin Landau) exhume un de ses anciens scripts et se met en tête de lui en confier la réalisation.

Hollywood Mistress, récit de leurs tribulations pour financer le projet, est l'histoire de cette « dépendance », dont les gens du show-biz ne se déferaient pas plus aisément que d'une drogue. Il est aussi le prétexte à un portrait satirique des mœurs hollywoodiennes, dont le cinéma américain semble soudain friand (ce sera le thème de *Player* de Robert Altman, sélectionné à Cannes, et qui sortira le 13 mai). La comédie va son chemin, au fil des caricatures de divers types d'hommes d'affaires prêts à mettre une poignée de dollars dans le cinéma – un vieux requin (Eli Wallach), un brave péquenaud (Danny Aiello), un maffioso (Robert De Niro) – et qui ont en commun de vouloir à tout prix faire jouer leur petite amie.

Mais si le film finira par dévoiler de tristes secrets qui bouleversent le manichéisme du pur artiste et des financiers pourris, il s'est depuis longtemps pris les pieds dans les ficelles du vaudeville, encalminé dans la paresse de la réalisation. Elle ne persuade guère que le comédien Barry Primus ait eu raison de quitter sa casquette d'acteur pour celle de metteur en scène. Le cinéma reste une maîtresse exigeante.

J.-M. F.

Sentiers battus

RUSH
de Lili Fini Zanuck

Voilà un film curieux à force de banalité, premier long métrage de Lili Fini Zanuck, précédemment productrice d'œuvres qui ne cherchaient pas l'originalité : *Cocoon*, *Miss Daisy et son chauffeur*. Elle a d'ailleurs choisi un thème tellement rebattu qu'on se demande s'il peut encore inspirer des variations : un équipe de flics chargés d'infiltrer les milieux de la drogue se laisse prendre au piège.

Que l'équipe soit formée d'un homme – un dur à cuire – et d'une étudiante voulant seulement payer ses études n'apporte pas grand-chose de neuf : très normalement, la fille est impressionnée, puis amoureuse. Non plus le fait que l'action se passe dans les années 70, époque où l'on croyait encore – encore un peu – à certaines vertus des « voyages ». Ici, en dehors de la musique – d'Eric Clapton, – c'est juste une question de vêtements et de coiffures. D'ailleurs on recommence à porter les cheveux longs.

L'action est menée d'une main ferme avec ce qu'il faut de violence, de rythme, d'effets de caméra. Les acteurs – Jennifer Jason Leigh et Jason Patrics – jouent très sérieusement, et grimacent leur état de manque avec comme des souvenirs personnels dans le regard noyé. On a tellement vu de camés souffrants au cinéma et à la télé qu'on a l'impression de tout en connaître. C'est évidemment faux.

C. G.

Le cauchemar d'Adrienne

TRAHIE
de Damian Harris

Goldie Hawn n'avait rien tourné depuis 1989. Voilà le film de son « come back ». Elle s'appelle Adrienne, elle est restauratrice d'objets d'art, bourgeoise de Manhattan, mariée à un conservateur de musée qu'elle a rencontré dans un restaurant et mère d'une petite fille.

Tout cela est assez longuement exposé. Puis les événements se bousculent ; il y a un meurtre au musée ; le mari, Jack Saunders (John Heard), périt carbonisé dans un accident d'automobile. Et Adrienne découvre que l'homme avec lequel elle a vécu heureuse avait pris l'identité d'un autre... mort depuis seize ans. Le faux Jack Saunders, elle l'apprend assez vite, s'appelait Franck Sullivan. Mais cela ne suffit pas pour éclaircir le mystère dans lequel Adrienne s'enfonce comme dans un cauchemar.

Réalisateur du *Dossier Rachel*, piquante comédie de mœurs située à Londres, Damian Harris s'est voulu, cette fois, disciple de Hitchcock dans le *thriller* psychologique. Femme blonde en péril, révélations successives, mort qui rôde, effets d'angoisse garantis, inévitable tueur psychopathe : c'est très appliqué, très consciencieux et sans la moindre surprise.

J. S.

□ **Alberti et Ibanez.** – Quatre récitals réunissant le poète espagnol Rafael Alberti et le chanteur Paco Ibanez auront lieu les 4, 5, et 6 mai au Casino de Paris (tél. : 49-95-99-99).



ÉCONOMIE

BILLET

Chômage : la corde raide

Enorme par ses dimensions, le programme présenté par Mme Aubry en conseil des ministres (*le Monde* du 30 avril) est aussi extraordinairement ambitieux. Il s'agit, ni plus ni moins, que de « traiter » 900 000 chômeurs de longue durée en à peine un an. Du jamais vu, y compris aux pires moments du traitement social, mais cela correspond bien en tous points à l'engagement pris par M. Pierre Bérégovoy, devant le Parlement, le 8 avril...

Sur la forme, il n'y a rien à redire. Plutôt que d'inventer de nouvelles formules, le ministre du travail a choisi de renforcer les dispositifs existants, ne serait-ce que pour éviter tout brouillage. Il est enfin proclamé que, face à un tel drame de société, la mobilisation de tous est indispensable. Tandis que l'ANPE se recentre sur son rôle – l'accueil et l'orientation des chômeurs, – l'ensemble du service public est appelé à la rescousse. Au-delà, toute l'administration doit apporter son concours. En première ligne, les préfets devront se charger d'alimenter la machine en persuadant les collectivités territoriales, comme les associations et les services publics, d'accueillir toujours plus de contrats emploi-solidarité (CES). Au mieux peut-on espérer que cette répartition des tâches perdurera, bien après les nécessités conjoncturelles.

Mais, si Mme Aubry affirme vouloir privilégier *« la qualité »* face à la *« quantité »* dans ce vaste plan d'action, les questions de fond demeurent. Pour réussir en si peu de temps, il faudrait que deux conditions soient remplies. D'abord, que les capacités de formation soient immédiatement disponibles, suffisamment nombreuses et crédibles pour que le reproche de « stages-parkings » ne s'exerce pas. Ce qui n'est pas sûr, en l'état des moyens. Ensuite, que l'offre de formules d'insertion se développe considérablement. Or celle-ci dépend du dynamisme des associations intermédiaires et des entreprises dites d'insertion, encore en phase d'adolescence, pour une part, et de la volonté ou des besoins des collectivités territoriales et des associations, d'autre part. Les anciens TUC, comme les contrats emploi-solidarité, plafonnaient aux alentours de 300 000 avant que M. Michel Rocard les porte à 400 000 en avril 1991. Désormais, il faudra en placer 600 000, dont 300 000 pour les chômeurs de longue durée. Est-ce possible ? De deux choses l'une. Ou le dispositif deviendra une voie de garage et sera d'autant plus critiqué. Ou il annoncera le schéma d'emplois nouveaux qui, dans les services, permettront de découvrir des activités solvables, dont celles de l'environnement. Quoi qu'il en soit, M. Bérégovoy et Mme Aubry sont sur la corde raide.

ALAIN LEBAUBE

□ **Ouverture de l'Année européenne pour la sécurité, l'hygiène et la santé en entreprise.** – *« L'Europe de l'hygiène, de la sécurité et de la protection professionnelle est une réalité »*, a déclaré, mardi 28 avril, Mme Martine Aubry, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, à l'occasion de l'ouverture officielle de l'Année européenne pour la sécurité, l'hygiène et la santé sur le lieu de travail. L'Europe sociale va permettre *« des échanges d'expériences entre les différents pays de la Communauté »*, a souligné le ministre, qui a rappelé l'augmentation du nombre d'accidents du travail en France depuis trois ans. *« Cette situation n'est pas acceptable, ni pour les salariés ni pour les entreprises »*, a affirmé Mme Aubry.

Etape décisive du rapprochement franco-allemand dans la banque

Le ministre des finances autorise des prises de participations croisées entre la BNP et la Dresdner Bank

Le rapprochement entre la BNP et la Dresdner Bank vient de prendre une forme officielle et quasi définitive avec l'annonce faite mercredi 29 avril à l'Assemblée nationale par le ministre de l'économie et des finances, M. Michel Sapin, de son *« accord de principe »*. Le gouvernement français a donné notamment son feu vert à un échange de participations croisées *« à parité et dans la limite de 10 % du capital »*.

La décision, politique, de rapprocher la BNP et la Dresdner Bank équivaut de fait à une privatisation partielle d'une grande banque au bénéfice d'un unique actionnaire étranger et a été beaucoup plus rapide que ne l'envisageaient même les dirigeants de la BNP. Elle va permettre d'apporter une touche finale à une coopération qui remonte à juin 1989 avec le premier échange d'administrateurs entre les deux établissements. Comme on l'expliquait à la direction générale de la BNP début avril, *« l'échange de participations croisées est d'une grande importance car il a pour vocation essentielle d'assurer la pérennité de l'alliance »*. On se montrait mercredi soir *« extrêmement satisfait de la décision gouvernementale »* dans l'établissement du boulevard des Italiens.

Les caractéristiques techniques de cet échange de participations ne sont pas encore connues, et *« les modalités pratiques sont encore à arrêter »*, explique-t-on à la BNP. L'État français détient 72,9 % du capital de la BNP, compte tenu de la présence sur le marché boursier de certificats d'investissement (17,1 %) et d'un accord de participations croisées avec l'UAP (10 %). Logiquement, les actionnaires de la Dresdner se prononceront sur un projet à la mi-mai lors de l'assemblée générale. Il sera ensuite examiné par la Commission européenne, qui s'assurera qu'il n'est pas contraire au droit européen en matière d'entente et de concurrence.

« Valeur voisine »

Enfin, la dernière étape devrait être l'évaluation des deux établissements. Fin 1991, M. Daniel Lebègue, le directeur général de la BNP, estimait que *« les deux banques ont une valeur voisine, la BNP un peu plus grosse que sa partenaire »*. La Dresdner a réalisé en 1991 un résultat net de 651,9 millions de deutschemarks (2,2 milliards de francs) et la BNP de 2,9 milliards de francs. Le total du bilan de l'établissement allemand est de 294,85 milliards de deutschemarks (994 milliards de francs) et celui de la banque française de 1 429 milliards de francs.

Si *a priori* faire travailler ensemble la première banque publique française (à égalité avec le Crédit lyonnais) et la deuxième banque privée allemande n'était pas une mince affaire, la coopération s'est révélée plus facile et plus efficace que prévu. L'échec en septembre 1991 du rapprochement Crédit lyonnais-Commerzbank n'a pas joué le rôle d'un mauvais présage. Comme l'explique un grand assureur français qui cherche à s'implanter en Allemagne : *« D'un côté et de l'autre du Rhin, les équipes de la BNP et de la Dresdner ne cessent de se féliciter de leur travail en commun, c'est suffisamment exceptionnel pour être souligné. »*

Le rapprochement s'était déjà nettement accéléré début avril lors de la publication des résultats de la Dresdner Bank avec l'annonce par son président, M. Wolfgang Röller, de la signature d'un traité de coopération avec la BNP et d'une lettre d'intention jugeant notamment *« utile »* un échange de participations (*le Monde* du 8 avril). Pour M. Röller, la coopération avec la BNP était *« un pilier de sa stratégie internationale »*.

Dans cette logique, les deux réseaux domestiques resteront en l'état : chacun demeurera maître chez lui mais coopérera étroitement sur les autres marchés. Toutes les implantations nouvelles à l'étranger seront décidées en commun et détenues à parité par les deux établissements. Les deux banques travaillent déjà ensemble lors d'opérations de syndication et plus encore pour bâtir une présence commune en Europe. Elles s'échangent depuis plusieurs années des cadres et disposent d'ores et déjà de filiales communes en Tchécoslovaquie, en Hongrie, en Suisse et en Turquie.

Un obstacle de dernière minute aurait pu surgir avec Allianz, le géant allemand et européen de l'assurance, actionnaire à 23 % de la Dresdner et peut-être indirectement à 48 %. Une éventualité qui le 23 avril *« interpellait »* M. Jean Peyrelevade, président de l'UAP. Mais, boulevard des Italiens, on se disait convaincu de *« construire un accord de coopération avec une banque indépendante »*.

ÉRIC LESER

Les difficultés de l'électronique professionnelle et grand public

Thomson SA a perdu 702 millions de francs en 1991

La contraction des marchés de l'électronique grand public (télévision, magnétoscope...) et le passage à vide de l'électronique professionnelle (le militaire) ont durement frappé Thomson SA en 1991. Mais les résultats globaux du groupe – un chiffre d'affaires de 71,3 milliards de francs et un déficit net consolidé « part du groupe » de 702 millions – masquent, en réalité, la situation très contrastée de ses deux principales filiales : repli en bon ordre pour Thomson-CSF, graves difficultés pour Thomson Consumer Electronics (TCE).

1990 avait été une année difficile pour Thomson SA. 1991 n'a guère été meilleure. Le groupe nationalisé a, une nouvelle fois, payé son tribut aux difficultés de la conjoncture, à l'âpreté de la concurrence dans l'électronique et à l'évolution rapide des politiques de défense dans le monde depuis l'éclatement de l'Union soviétique. En retrait déjà de 2 % en 1990, son chiffre d'affaires consolidé a reculé de 5 % l'an dernier, revenant à 71,3 milliards de francs contre 75,2 milliards en 1990 et 76,7 milliards en 1989.

En revanche, le résultat net consolidé « part du groupe » s'est redressé, les pertes revenant à –702 millions de francs l'an dernier contre –2,47 milliards en 1990. Un léger mieux que Thomson SA doit, en partie, à la renégociation par son PDG, M. Alain Gomez, d'un point de l'accord signé avec l'américain General Electric lors du rachat de RCA en 1987. Les deux groupes avaient décidé d'apporter leurs brevets en télévision – les anciens de RCA, les nouveaux de TCE – à une société commune, RCA Licensing, dont Thomson devait progressivement prendre le contrôle de 1993 à 1998.

Lors de la renégociation, cette prise de contrôle a été repoussée à 1999, en échange d'un versement – par l'américain au français – d'un dividende anticipé de 210 millions de dollars (1,17 milliard de francs). La manœuvre avait précipité la rupture entre M. Gomez et l'ancien PDG de la filiale, M. Bernard Isautier, qui en contestait le bien-fondé. *« C'est une bonne affaire pour le groupe, dont le produit servira à une augmentation de capital du TCE »*, assure-t-on chez Thomson.

En attendant, l'opération redonne des couleurs aux résultats de la maison-mère... à trois mois du renouvellement du mandat de M. Gomez. Les résultats de Thomson SA ne doivent pas masquer les performances très contrastées des trois filiales du groupe. Le recul de 5 % du chiffre d'affaires de Thomson-CSF (de 37 milliards en 1990 à 35,1 l'an dernier) s'explique essentiellement, selon la société, par *« la forte diminution des facturations du contrat Al Thakeb »* (*le Monde* du 25 avril). Un contrat, fort rémunérateur, de 35 milliards de francs sur six ans dont Thomson-CSF doit aujourd'hui gérer la relève. Le carnet de commandes atteint 61,6 milliards de francs (plus de vingt mois d'activité) et le résultat net consolidé progresse de 8 % à 2,35 milliards. Cette augmentation est facilitée par l'absence de provisions en 1991 (il y en avait eu pour 1,1 milliard de francs en 1990), mais l'état de la société n'inspire aucune inquiétude.

Celui de Thomson Electroménager (TEM) non plus. La petite filiale, dont le chiffre d'affaires est resté quasistable l'an dernier à 5,07 milliards de francs, est sagement gérée. On sait ses résultats positifs même s'ils ne sont jamais rendus publics.

Le bilan de santé de Thomson Consumer Electronics (TCE) est, en revanche, beaucoup plus inquiétant. Avec un chiffre d'affaires de 31,15 milliards de francs l'an dernier, TCE est loin, de ses performances de 1989 (un chiffre d'affaires de *36* milliards de francs environ). Son résultat demeure lourdement déficitaire : –2,476 milliards de francs (–2,7 milliards en 1990). Le marché a été *« exécrable »* l'an dernier, selon son nouveau PDG, M. Alain Prestat. Les ventes de téléviseurs ont régressé en volume – une première historique – aux Etats-Unis, tandis que celles de magnétoscopes ont chuté en Europe. La guerre des prix livrée par les fabricants japonais – dont les résultats fondent aussi comme neige au soleil – a fait le reste. TCE a donc provisionné 1,5 milliard de francs l'an dernier pour *« accélérer l'adaptation de* [son] *appareil de production (...) et faire face à l'évolution défavorable de ses marchés »*, comme le précise pudiquement le communiqué du groupe.

Le savant montage de Thomson-CEA-Industrie défendu par Mme Edith Cresson avait notamment pour but de sauver – en la recapitalisant – TCE. Profondément repensé, le projet paraît aujourd'hui retardé. Le sauvetage de TCE ne peut, lui, guère attendre.

PIERRE-ANGEL GAY

Les syndicats recourant à des arrêts de travail tournants

La grève dans les services publics se poursuit en Allemagne

La grève déclenchée lundi 27 avril pour des augmentations de salaires dans les services publics allemands s'est étendue mercredi 29 avril aux employés de voirie et à certains services des hôpitaux. Environ 210 000 employés ont débrayé, d'après les syndicats, contre 75 000 lundi et 170 000 mardi. Les transports urbains sont les plus touchés, mais en alternance suivant les villes. Le train rapide Hambourg-Munich est paralysé. Une partie des services de la poste n'a pas fonctionné dans 48 villes.

FRANCFORT

de notre correspondant

Les syndicats vont ralentir leurs actions pour se concilier les Allemands en partance pour le long week end du 1er mai. Il n'empêche que le syndicat OTV réclame que les employeurs mettent *« une nouvelle et meilleure offre »* sur la table des négociations avant d'accepter de s'y rasseoir.

Les employeurs ont refusé jusqu'ici de modifier leur proposition d'une hausse de 4,8 %. M. Kohl, dont la coalition politique est fragilisée par le départ de M. Genscher et la crise qui a suivi chez les libéraux, doit faire preuve de beaucoup de rigueur. Il est donc toujours aussi difficile de faire un pronostic sur la durée du mouvement.

Le conflit menace dans la métallurgie, où, *« le délai de paix »* s'étant achevé, les premiers débrayages d'avertissement se sont produits. Le processus de dialogue n'est pas encore rompu dans ce secteur. Mais le patronat offre une augmentation des salaires de 3,3 % et le syndicat IG Metall estime qu'il s'agit d'une *« provocation »*.

En Allemagne, contrairement à la France, les grévistes sont payés pendant qu'ils font grève. Non par l'entreprise mais par leur syndicat. Du trésor de guerre de l'organisation dépend donc directement la combativité des troupes. Le syndicat des services publics, OTV, a dit qu'il détenait 600 millions de marks dans ses caisses, soit 2 milliards de francs. Chiffre invérifiable mais sans doute guère éloigné de la réalité. OTV a ajouté qu'une tranche de 10 000 salariés en grève lui coûtait 1 million de marks par jour. Dix mille, 600 millions, six cents jours... Le secret de la caisse et des chiffres servent de moyen d'intimidation.

La réalité est moins simple. En temps normal, dans les services publics (les systèmes sont similaires dans les autres secteurs), chaque salarié paie une cotisation mensuelle de 1 % de son salaire brut au syndicat. Pour un revenu de 3 000 marks (10 500 francs), il débourse 30 marks. Lorsqu'il y a grève et que l'employé débraye et rempli une fiche pour l'attester, OTV lui reverse chaque jour trois fois sa cotisation mensuelle, soit 3 % de son salaire mensuel. Dans notre exemple, cela fait 90 marks (315 francs) par jour. Le syndicat ajoute une somme de 5 marks par enfant. Autrement dit, pour un mois d'arrêt de travail de vingt jours « ouvrables », le gréviste (sans enfant) récupérera 1 800 marks, soit 60 % de son revenu normal. Bon pour le salarié, ce système coûte cher à OTV, qui a 1,3 million d'adhérents. Si 1 million d'employés cessent le travail, le coût est de 100 millions de marks par jour et OTV ne peut tenir que six jours.

D'où la tactique des grèves tournantes. Les postes s'arrêtent un jour dans telle ville, le lendemain dans telle autre. Même chose pour les transports. Il suffit d'une étroite coordination. Il suffit aussi que le salarié ne déclare pas toujours sa grève ou qu'il alterne dans la même journée travail et débrayage. Un salarié qui se présente et veut travailler est payé même si la grève de ses camarades l'en empêche. La législation le permet. A ce compte là, en effet, OTV a de quoi tenir.

ÉRIC LE BOUCHER



ÉCONOMIE

SOCIAL

A l'issue de son dix-septième congrès

La direction sortante de FO confirme ses orientations

LYON

de notre envoyé spécial

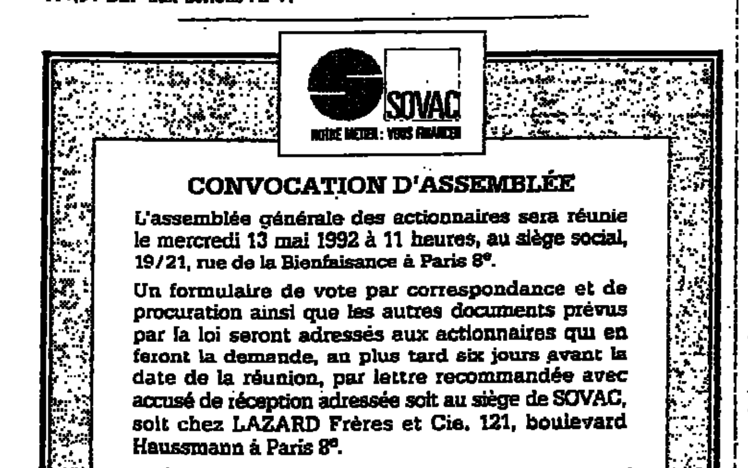
Seule contre tous, Force ouvrière demeure *«l'instrument privilégié de lutte des travailleurs»*. Pour convaincre ceux qui pourraient encore en douter, M. Marc Blondel, son secrétaire général, a prononcé mercredi 29 avril un discours-fleuve de trois heures au ton particulièrement agressif.

N'excluant pas de réitérer son appel du 24 octobre à la grève générale *«par exemple pour défendre l'assurance-chômage»*, il a relevé que *«pas un seul des cent cinquante»* militants qui ont pris la parole à la tribune du 17e congrès de la confédération – qui se terminera le 1er mai à Lyon – *«n'ont parlé de l'affaiblissement du syndicalisme»*. Un prétendu affaiblissement qui, assure-t-il, *«est une invention médiatique pure et simple d'un syndicat»*. Autrement dit, de la CFDT, à laquelle M. Blondel s'en est une nouvelle fois pris, fustigeant *«ses militants bon chic, bon genre»* et son secrétaire général, M. Jean Kaspar.

M. Blondel a également dénoncé les mesures annoncées par le gouvernement pour développer les emplois de proximité qui vont faciliter le retour *«de la bonne à tout faire»* dans *«les immeubles des beaux quartiers»* au détriment des emplois stables. Revenant sur la construction européenne, le secrétaire général a quelque peu modéré les critiques exprimées lors de sa première intervention (*le Monde* du 29 avril). *«L'Europe sociale sera si nous la gagnons par la lutte des travailleurs, sinon il n'y aura pas d'Europe sociale»*, a-t-il souligné.

Malgré l'adoption du rapport d'activité à une large majorité – 84,23 % des voix, un score cependant inférieur à ceux réalisés par M. André Bergeron, à l'exception notable du «congrès de la succession» de 1989 (63,5 %), – les orientations de M. Blondel suscitent quelques réserves. *«Ceux qui utilisent leur temps de tribune pour commenter la politique des autres syndicats ne sont pas représentatifs du terrain. L'alternative n'est pas entre le sectarisme et la recomposition syndicale»*, a ainsi fait remarquer Mme Christine Morelle (fédération des impôts). Souhaitant visiblement que FO utilise plutôt son énergie à combattre la montée de l'extrême droite, Mme Morelle a réclamé *«des prises de position fermes»* à l'égard du Front national.

J.-M. N.



Le plan de suppression d'emplois de Peugeot

Le ton monte entre M. Calvet et Mme Aubry

A mesure qu'il se prolonge, le différend qui oppose Mme Martine Aubry à M. Jacques Calvet sur le plan de suppression d'emplois à l'usine Peugeot de Sochaux (*le Monde* des 25 et 29 avril) prend un tour plus passionnel. Interrogé sur RMC, mercredi 29 avril, le PDG du groupe PSA a feint de croire que le ministre du travail avait passé un accord avec lui en janvier. *«Quand je passe des accords personnellement, je les respecte»*, a-t-il poursuivi.

«C'est la première fois que je vois un chef d'entreprise utiliser délibérément des contre-vérités», a répliqué Mme Martine Aubry, le soir même, au cours du journal d'Antenne 2. Pour elle, au vu de l'application du plan social de 1991, il est clair que M. Calvet n'a *«pas tenu ses engagements»*. Outre les préretraites FNE, le bilan connu en mars *«montre qu'il a trouvé des solutions pour 15 salariés, et qu'il a mis les 520 autres sur le marché du travail»*. Or, ce sont des salariés *«de plus de cinquante-six ans, qui vont être aux frais de la collectivité»* jusqu'à soixante ans. *«Pour ma part, je n'ai jamais vu ça»*, a continué le ministre du travail, qui a expliqué : *«Quand M. Calvet est revenu me voir pour demander un deuxième plan social, j'ai souhaité qu'il y ait des assurances (...). Il n'a pas souhaité me les donner.»* La technique employée par PSA pesant sur les comptes de l'UNEDIC, en déficit, elle a ensuite souligné que les entreprises qui font des efforts de reclassement *«en ont assez de payer pour celles qui se débarrassent sur la collectivité de leurs problèmes»*.

Un nouveau plan social devait être présenté jeudi 30 avril au comité central d'entreprise. Il ne comporte pas les 685 préretraites FNE envisagées et prévoit le licenciement économique pour les salariés de plus de cinquante-six ans et trois mois sur la base du *«double volontariat»*.

La CGT appelle à de nouvelles grèves dans les ports

Alors que le secrétaire d'Etat à la mer, M. Charles Josselin, se félicitait dans un communiqué publié le 29 avril du *«rapprochement»* des points de vue entre le gouvernement et la Fédération des ports et docks CGT, celle-ci a annoncé une nouvelle grève dans les ports pour les 30 avril, 2 et 3 mai.

La fédération CGT précise que les grèves déjà prévues avaient été suspendues pour ne pas hypothéquer la rencontre qui a eu lieu avec le secrétaire d'Etat le mardi 28 avril. C'est parce que la fédération n'avait toujours pas reçu de réponse écrite et officielle du gouvernement à ses propositions mercredi soir 29 avril qu'elle a lancé l'appel à la grève. Mais la réponse étant enfin arrivée jeudi 30 avril en début de matinée, on indiquait à la fédération qu' *«en fonction de la teneur du texte ministériel, qu'il fallait donc étudier dans le détail, le mot d'ordre pourrait, dans la journée, être modifié»*.

La CSMF hostile au projet de loi sur les dépenses de santé

La Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), principale organisation de médecins, a condamné, mercredi 29 avril, le projet de loi sur la maîtrise des dépenses de santé qui doit être prochainement soumis à l'Assemblée nationale.

Ce texte, traduction législative de l'accord signé par la CSMF et les trois caisses nationales de sécurité sociale, est contesté sur deux points par le syndicat : la représentation distincte des généralistes et des spécialistes au sein des futures unions professionnelles de médecins va engendrer *«la division de la profession»*; la fixation au 15 juin et non au 1er mai des revalorisations tarifaires prévues (la consultation du généraliste passerait de 90 à 100 francs, celle du spécialiste de 130 à 140 francs) *«prolonge délibérément la guérilla entre médecins et caisses de sécurité sociale»*.

INDUSTRIE

L'Italie à la rescousse

Suite de la première page

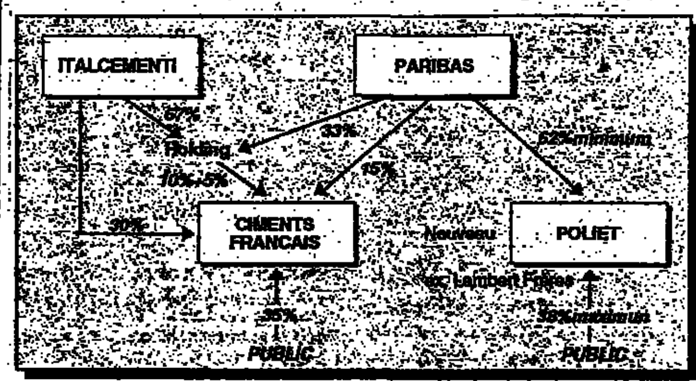
Côté Paribas, cette opération permettait de renforcer son propre actionnariat, d'augmenter son capital, de réduire son autocontrôle et de consolider les résultats des deux sociétés (*le Monde* du 6 avril 1991).

Un an plus tard, en mars 1992, lors de la présentation des résultats de Paribas, qui se solde pour la première fois de son histoire par une perte, le président de la compagnie, M. André Lévy-Lang, évoque et nuance, circonstance oblige, l'activité de banque d'affaires du groupe : *«Le caractère fidèle et durable de la présence de Paribas ne veut pas dire que le portefeuille est immobile. Les plus-values doivent être dégagées lorsque les perspectives d'évolution de l'entreprise et la situation du marché le permettent.»*

Le passage à l'acte a été rapide puisque, mercredi 29 avril, la compagnie de la rue d'Antin a mis fin à cette structure de trois étages (Paribas, Poliet, Ciments français) en cédant le contrôle de l'activité cimentière à l'italien Italcementi et en réorganisant l'activité de matériaux de construction à travers deux opérations complexes.

La première est la cession de 54,7 % des Ciments français à Italcementi. Depuis longtemps, le numéro trois mondial du ciment, présidé par M. Pierre Conso, cherchait un partenaire industriel minoritaire pour reprendre son développement et surtout pour réduire son considérable endettement, estimé à 8,7 milliards de francs, endettement dû à l'intense politique d'acquisition menée depuis plusieurs années. Faute de l'avoir trouvé, il a dû se résoudre à retenir un partenaire exigeant le contrôle de l'affaire.

Pour Italcementi, cette acquisition d'un groupe deux fois plus gros que lui (16,5 milliards de francs de chiffre d'affaires pour les Ciments Français contre 7,5 milliards de francs) le hisse parmi les trois premiers mondiaux du secteur, aux côtés du français Lafarge et du suisse Holderbank, avec des ventes de ciments globales de 38 millions de tonnes. De plus, ce groupe italien, secret et riche, possédé à 51 % par la famille Pesenti, sort de la Péninsule pour détenir 17 % du marché européen.



Peu après le changement d'actionnaires, une augmentation de capital des Ciments français sera lancée pour réduire le montant des dettes et, dans le même esprit, la vente de certains actifs non stratégiques sera envisagée. Aux termes de ces opérations, Italcementi aura investi globalement 7,5 milliards de francs pour détenir directement 30 % du capital des Ciments français et indirectement 15 % *(voir notre graphique)*.

Paribas, de son côté, par la vente du bloc de contrôle à 500 francs l'action, récupérera 6 milliards de francs à la fin de l'année, ce qui représente une plus-value de 800 millions de francs. Ces liquidités lui permettront de réduire son endettement, estimé à 9 milliards de francs.

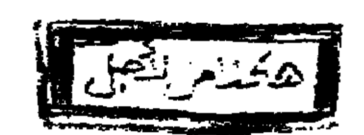
Un nouveau Poliet

A côté du maintien de cours sur Ciments français, qui se fera en Bourse au prix de 470 francs, se déroulera la réorganisation de Poliet, privé de l'activité cimentière, autour de trois pôles d'activité que sont les Point P, les Menuiseries Lapeyre, dont l'introduction en Bourse est prévue le 21 mai, et les activités industrielles. Cette évolution passe par l'absorption de Lambert Frères par Poliet, à raison de deux actions pour une Poliet ou de quatre Lambert Frères plus une soulte de 640 francs pour trois actions Poliet. Lambert Frères prendra ensuite le nom de Poliet et sera détenue au minimum à 62 % par Paribas.

Présentant ces montages pour le moins compliqués, M. Lévy-Lang a précisé que Paribas joue à plein son rôle de banque d'affaires. Dans le cas des Ciments français, a été retenue *«la meilleure solution possible du point de vue de l'entreprise»*, et l'actionnaire d'hier reste encore associé à la vie de l'entreprise. Pour M. Conso, la firme qu'il préside *«sera le pôle de développement international du nouveau groupe»*. On ne demande qu'à les croire, mais il est bien difficile de se faire une opinion, le nouveau propriétaire n'ayant pas pu ou pas voulu venir présenter sa stratégie aux côtés de Paribas et des Ciments français.

La raison officiellement avancée est la tenue, le même jour à la même heure à Milan, de l'assemblée générale de leur groupe. Mais peut-être le souci de discrétion du président d'Italcementi, M. Giampiero Pesenti, soixante et un ans, a-t-il aussi fortement influé sur cette absence. Rien à voir avec la politique de communication pratiquée par d'autres patrons italiens comme de Benedetti, Agnelli, Gardini ou Berlusconi. *«Mais que voulez-vous, c'est ça aussi l'Italie»*, affirmait un connaisseur, et *«on n'est pas obligé de se déranger même pour un investissement de 7,5 milliards de francs.»*

DOMINIQUE GALLOIS



ÉCONOMIE

CONJONCTURE

Après deux années de hausse

Le revenu agricole a baissé de 2,2 % l'an dernier

Le revenu brut agricole par exploitation a baissé de 2,2 % en 1991, avec de fortes disparités selon les secteurs, a-t-on appris mardi 28 avril après la *réunion* de la commission des comptes de l'agriculture de la nation. Après deux années de hausse, cette baisse, exprimée en francs constants *«fait apparaître des résultats moins mauvais que prévu»*, commente toutefois l'INSEE.

Ces *résultats*, encore provisoires, traduisent la baisse des prix de la viande bovine (le recul cumulé depuis 1989 des cours des gros bovins atteint 14,4 %), du lait (c'est la première fois depuis 1971 que le prix du lait à la production baisse) et de divers produits végétaux. Ils résultent aussi de la faiblesse des récoltes de fruits ou de vin à la suite du gel d'avril 1991.

Le ministère de l'agriculture et de *la forêt précise* que le montant des subventions d'exploitation a avoisiné le chiffre de 13 milliards de francs, déjà atteint en 1990 : *«Les diverses mesures d'allègement des charges financières, fiscales et sociales ont contribué à stabiliser globalement le poids des charges des agriculteurs.»*

L'évolution du revenu agricole est très contrastée selon les productions. Le revenu des céréaliers progresse globalement (+ 8 %) grâce à une récolte plus abondante de maïs. Selon les régions aussi, des différences apparaissent. Les *départements* laitiers de l'Est et du Massif Central voient leurs revenus reculer. Au total, le revenu moyen progresse *de plus* de 2 % *dans* 29 *départements* et diminue d'au moins 2 % dans 47 autres, les écarts entre les divers départements ayant tendance à s'accentuer.

ÉTRANGER

Alors que la récession semble s'atténuer

La hausse des impôts indirects en Pologne prépare l'adoption de la TVA

Au cours d'une conférence de presse donnée à Varsovie, M. Jerzy Eysymontt, ministre polonais de la planification, a donné quelques indications encourageantes sur l'économie du pays au cours du *premier trimestre*. Selon lui, le produit national pourrait rester stable en 1992, alors qu'il n'avait cessé de baisser au cours des dernières années.

De son côté, le ministre des finances, *M. Andrzej Olechowski*, a annoncé une *augmentation des impôts indirects* qui entrera en vigueur lundi 4 mai. Les produits alimentaires, qui n'étaient pas imposés, supporteront une taxe de 5 %, à l'exception des produits frais. *La restauration, le commerce,* les *véhicules* subiront des hausses. M. Olechowski a expliqué que ce tour de vis fiscal préparait l'adoption de la TVA, qui entrera en vigueur au début de l'année prochaine. – *(AFP.)*

INDICATEURS

ESPAGNE

● **Echanges extérieurs : aggravation du déficit en mars.** – Le déficit de la balance des comptes courants de l'Espagne a augmenté de 60,7 % en mars par rapport à mars 1991, atteignant 338,5 milliards de pesetas, soit 3,3 *milliards de dollars, a indiqué mercredi 29 avril la Banque d'Espagne.* Le *déficit* de la balance commerciale a également beaucoup augmenté (+ 59 % en un an), atteignant le mois dernier 401,7 milliards de pesetas soit 4 milliards de dollars. Le déficit du commerce extérieur de l'Espagne a cessé de s'accroître ces *dernières années, se stabilisant autour de 30 milliards de dollars par an. Le déficit des opérations courantes*, en revanche, ne cesse de s'aggraver : 15,7 milliards de dollars en 1990, puis 16 milliards en 1991 contre un excédent de 1,2 milliard de dollars en 1987.

ÉTATS-UNIS

● **Dépenses de consommation : + 0,3 % en mars.** – Aux Etats-Unis, les dépenses de consommation ont augmenté de 0,3 % *en mars par rapport à février. C'est la cinquième fois consécutive que ces dépenses augmentent.* La hausse de mars est un peu plus forte que ce qui était généralement attendu.

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 29 avril, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le communiqué suivant a été diffusé :

● **Convention internationale**

Le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant l'adhésion de la France à la convention pour la reconnaissance mutuelle des inspections concernant la fabrication des produits pharmaceutiques, faite à Genève le 8 octobre *1970 et dont seize Etats européens* sont aujourd'hui signataires.

La convention organise la reconnaissance mutuelle des inspections faites par chaque Etat dans les laboratoires pharmaceutiques pour assurer le respect des législations nationales en matière de fabrication et de *commercialisation* des médicaments.

● **Octroi de mer**

Le ministre du budget et le ministre des départements et territoires d'outre-mer ont *présenté un* projet de loi relatif à l'octroi de mer.

L'octroi de mer est une taxe qui était jusqu'à maintenant perçue sur toute entrée de marchandise dans les *régions d'outre-mer*. Le projet de loi met les règles de l'octroi de mer en conformité avec le droit communautaire.

1. – L'octroi de mer sera désormais également perçu sur les biens produits dans les régions d'outre-mer et consommés sur place.

Les entreprises dont le chiffre d'affaires *annuel est inférieur* à un plafond, fixé selon le cas entre 1,5 million et 3,5 millions de francs, n'y seront pas assujetties. *Chaque* conseil régional pourra en outre exonérer de la taxe, totalement ou partiellement, des catégories de biens produits sur place, *sous réserve* que sa décision soit préalablement notifiée à la Commission des Communautés européennes ; les conseils régionaux pourront *ainsi préserver les productions* locales dont ils considèrent le développement comme prioritaire.

Les taux de l'octroi de mer seront *fixés dans chaque région*, par le conseil régional, entre 0% et 30 %.

L'octroi de mer qui aura frappé l'acquisition d'un bien sera déductible de la taxe due à l'occasion de la revente de ce bien, après transformation.

2. – *Les communes des régions* d'outre-mer et, en Guyane, les communes et le département continueront à percevoir les sommes dont ils bénéficiaient jusque-là au titre de l'octroi de mer.

Mais le produit attendu de l'octroi de mer ainsi aménagé permettra en outre d'alimenter dans chaque région un fonds régional pour les entreprises et l'emploi. Les ressources de ce *fonds seront affectées* à l'allégement des charges sociales des entreprises, à l'aide au développement de leurs fonds propres, au développement des filières locales de production et à la promotion des exportations.

● ***Harcèlement sexuel***

(Le Monde *du 30 avril.*)

● **FMI**

(Le Monde *du 30 avril.*)

● **Qualité et sécurité *industrielles***

Le ministre de l'industrie et du commerce extérieur a présenté une communication sur la qualité et la sécurité industrielles.

La qualité des produits et des processus de production est un élément essentiel de la compétitivité des entreprises. *En répondant exactement* aux besoins des clients, elle leur permet de gagner des parts de marché. Sachant que près de 10 % du chiffre *d'affaires des entreprises, soit environ* 400 milliards de francs par an, sont perdus en rebuts, retouches et gaspillages, elle leur permet aussi de *réduire* leurs coûts.

Les capacités d'initiative et l'intelligence de tous les salariés doivent être mobilisées au service de la qualité. *Pour cela, un mode d'organisation* nouveau doit prévaloir dans l'entreprise, fondé sur la responsabilité *et la* solidarité.

Une politique de promotion de la qualité et de la sécurité industrielles est poursuivie depuis plusieurs années par le gouvernement. *La* France dispose aujourd'hui d'un catalogue de 15 500 normes, au deuxième rang en Europe. Elle dispose *aussi* de laboratoires *renommés* en matière de qualité, de procédures d'accréditation des produits appréciées au plan international et de marques collectives garantissant la qualité de ses produits.

La substitution de normes techniques communautaires aux normes nationales offre l'occasion de franchir une *nouvelle étape*. Les *préoccupations* de maîtrise des risques industriels et de respect de l'environnement doivent aussi être mieux satisfaites.

L'objectif est de doubler d'ici l'an 2000 la proportion des entreprises dotées d'une véritable politique *de gestion* de la *qualité*.

1. – Les *entreprises* seront incitées à satisfaire rapidement aux exigences de qualité et de sécurité découlant de la mise en place du marché *unique* européen. Le recours à des conseils extérieurs et le recrutement de cadres spécialisés seront encouragés.

Dans l'octroi des *aides à l'innovation* et au développement technologique, il est tenu compte des efforts faits par les entreprises pour améliorer *leur organisation et pour élargir* les capacités d'initiative des salariés.

2. – La possibilité de mettre en place une «haute école de la qualité» sera étudiée. Un réseau d'*instituts* de formation, dispensant aux techniciens supérieurs une formation complémentaire en matière de qualité, sera *mis en place*.

Un prix national de la qualité sera créé. Les premières assises de la recherche dans le domaine de la qualité *seront organisées* en 1992.

3. – Une mission sera confiée à un parlementaire pour étudier les améliorations à apporter à la réglementation française de la certification.

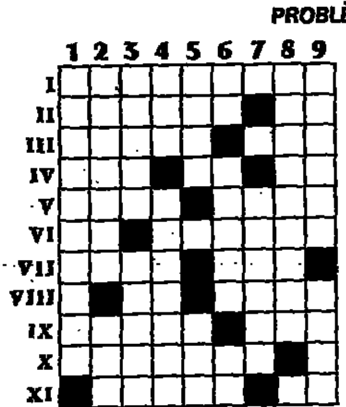
4. – Le développement des marques «NF environnement» et «NF alimentaire» sera accéléré. *La* pratique des bilans écologiques des produits et celle des audits d'environnement des activités de production *seront encouragées*.

5. – Pour les produits dont l'Etat doit contrôler la conformité aux règles de sécurité, les techniques d'assurance *de la qualité*, qui consistent en une surveillance des processus de production à la place du contrôle systématique des *produits finis*, seront plus largement employées.

6. – La France proposera à ses partenaires de mettre en place une politique communautaire de la qualité. Un memorandum sera déposé à cette fin.

● ***Chômage de longue durée***

(*Le Monde* du 30 avril et *lire page 13*.)



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5770

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III						■			
IV				■			■		
V					■				
VI			■						
VII					■				■
VIII		■			■				
IX						■			
X								■	
XI	■						■		

HORIZONTALEMENT

I. Partie du corps. – II. Nous porte à croire que la Guerre de *Troie a bien eu lieu. Lettre.* – III. Un siège de Rome le retint un moment. Implique une ligne. – IV. Prononcé par un Romain courtois. Pronom. En trop. – V. *Dit ce qu'il pense.* Se met en pièces. – VI. Terme musical. Donne de *la valeur à certains oiseaux.* – VII. Ne ferai pas du sur place. Porte la barbe. – VIII. Ont force de loi. Il faut d'abord commencer par les *entamer.* – IX. *Modifiée.* Orientation. – X. Leurs baisers devaient sans doute être mouillés. – XI. Vraisemblablement mécontents. *Constamment en danger de rupture chez un cascadeur.*

VERTICALEMENT

1. *Restent* à ceux qui ont été patients. – 2. Prénom. Est sujet à des débordements. – 3. Peut avoir un caractère de chien. *Différente.* – 4. *Dans une mythologie. En proie à* une totale décomposition. – 5. Séducteur. Sur la rose des vents. – 6. Morceau de fromage. Etait *sans doute cher au cœur* d'Edouard l'Ancien. Vis. – 7. Ont l'appétit coupé. – 8. Séduit parfois à force de fidélité. 9. Est toujours à la recherche d'un *difficile* équilibre. UN *adepte de la reptation.*

Solution du problème n° 5769

Horizontalement

I. Opticiens. – II. Rien, *Evoé !* – III. Gant. Seul. – IV. Anier. Nés. – V. Norrent. – VI. Dorer. – VII. Sardine. – VIII. Traire. *Où ?* – IX. Eacées. II. – X. Set, *Ase.* – XI. Casernier.

Verticalement

1. Organiste. – 2. Piano. Arasa. – 3. Tenir. Races. – 4. Inter. Diète. – 5. Redire. – 6. Ies. Nones. – 7. *Eventre.* AI. – 8. *Noue.* Oise. – 9. Sels. Rouler.

GUY BROUTY

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE DE FRANCE

Samedi 2 mai. – **Nogent-le-Rotrou**, 14 h : vins. **Vernon**, 14 h 30 : vins, alcools.

PLUS LOIN

Samedi 2 mai. – **Bernay**, 14 h 30 : livres. **Deauville**, 16 h : atelier C. E. Pinson. **Mayenne**, 10 h et 14 h : bibelots, mobilier. **Orbec**, *14 h : vins,* alcools. **Ploëmel**, 17 h : automobiles de collection.

Dimanche 3 mai. – **L'Aigle**, 14 h 15 : livres. *Louviers, 14 h 15 : mobilier,* tableaux, objets d'art. **Orbec**, 14 h : vins, alcools. **Saint-Amand-Montrond**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art. **Saint-Claude**, *10 h :* pipes de collection. **Saint-Laurent-Nouan** (41), 14 h : sculptures et tableaux animaliers. **Thonon-les-Bains**, *14 h : mobilier, tableaux.*

FOIRES ET SALONS

Paris, square des Batignolles. **Troyes, Deauville, Lisieux, Les Andelys, Landernau, Bordeaux-Quinconces, Montpellier, Nantes, Beauvais, Cosne-sur-Loire,** *Clermont-Ferrand. Rambouillet,* **Fayence (83), Etampes, Soumoulou (64).**

□ **Exposition.** – L'exposition «Les Lautrec de Lautrec», présentée actuellement à la Bibliothèque nationale, sera ouverte vendredi 1er *mai.*

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 28 avril. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard *Haussmann*, 75008 Paris - Tél. : (1) 47-42-23-22), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur *téléphonique* au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 10-120 ; Les Carroz-d'Araches : 0-300 ; Chamonix : 0-330 ; La Chapelle-d'Abondance : n.c. ; Châtel : 5-90 ; La Clusaz : n.c. ; Combloux : n.c. ; Les Contamines-Montjoie : 0-110 ; Flaine : 35-290 ; Les Gets : 0-50 ; Le Grand-Bornand : 0-90 ; Les Houches : n.c. ; Megève : 0-70 ; Morillon : n.c. ; Morzine : 0-80 ; Praz-de-Lys-Sommand : n.c. ; Praz-sur-Arly : n.c. ; Saint-Gervais : 30-140 ; Samoëns : n.c. ; Thollon-Les Mémises : n.c..

SAVOIE

Les Aillons : n.c. ; Les Arcs : 10-210 ; Arêches-Beaufort : n.c. ; Aussois : n.c. ; *Bonneval-sur-Arc* : 40-250 ; Bessans : 0-0 ; Bonneval-sur-Arc : n.c. ; Le Corbier : 15-60 ; Courchevel : 50-160 ; Crest-Voland-Cohennoz : n.c. ; Flumet : n.c. ; Les Karellis : n.c. ; Les Menuires : 10-105 ; Méribel : n.c. ; La Norma : n.c. ; Notre-Dame-de-Bellecombe : n.c. ; Peisey-Nancroix-Vallandry : 0-80 ; La Plagne : 0-200 ; Pralognan-la-Vanoise : n.c. ; La Rosière 1850 : 100-250 ; Saint-François-Longchamp : n.c. ; Les Saisies : 40-85 ; Tignes : 55-115 ; La Toussuire : 30-40 ; Val-Cenis : 0-70 ; Valfréjus : n.c. ; Val-d'Isère : 30-145 ; Valloire : 10-30 ; Valmeinier : n.c. ; Valmorel : n.c. ; Val-Thorens : 30-190.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 36-120 ; Alpe-du-Grand-Serre : n.c. ; Auris-en-Oisans : n.c. ; Autrans : n.c. ; Chamrousse : n.c. ; Le Collet-d'Allevard : 0-80 ; Les Deux-Alpes : 0-215 ; Gresse-en-Vercors : n.c. ; Lans-en-Vercors : n.c. ; Méaudre : n.c. ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : n.c. ; Les Sept-Laux : n.c. ; Villard-de-Lans : 0-100.

ALPES DU SUD

Auron : n.c.-30 ; Beuil-les-Launes : n.c. ; Briançon : 0-0 ; Isola 2000 : n.c. ; Montgenèvre : 15-60 ; Orcières-Merlette : n.c. ; Les Orres : 20-100 ; Pra-Loup : 0-60 ; Puy-Saint-Vincent : n.c. ; Risoul 1850 : 10-50 ; Le Sauze-Super-Sauze : n.c. ; Serre-Chevalier : 0-45 ; Superdévoluy : 0-0 ; Valberg : n.c. ; Val-d'Allos-Le Seignus : n.c. ; Val-d'Allos-La Foux : n.c. ; Vars : 0-40.

PYRÉNÉES

Aix-les-Thermes : 0-0 ; Barèges : 0-0 ; Cauterets-Lys : 70-290 ; Font-Romeu : 0-0 ; Gourette : 0-100 ; Luz-Ardiden : 0-0 ; La Mongie : 15-45 ; Piau-Engaly : 0-80 ; Saint-Lary-Soulan : 0-0 ; Superbagnères : n.c.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 0-40 ; Besse-Super-Besse : n.c. ; *Super-Lioran : n.c.*

JURA

Métabief : 0-10 ; Mijoux-Lelex-La Faucille : n.c. ; Les Rousses : n.c.

VOSGES

Le Bonhomme : n.c. ; La Bresse-Hohneck : n.c. ; Gérardmer : n.c. ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c. ; Ventron : 0-0.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

VIE DES ENTREPRISES

Alors que la fusion avec Hachette paraît imminente

Le résultat de Matra baisse de 58 %

Tendant à confirmer les rumeurs d'une fusion imminente entre Matra et Hachette, les cotations de ces deux groupes, ainsi que celles de MMB, leur holding commun, et de Filipacchi, actionnaire indirect de Hachette, ont été suspendues jeudi 30 avril. Ces événements surviennent alors que Hachette s'apprête à annoncer un déficit de l'ordre de 2 milliards de francs et que la rentabilité du groupe Matra s'est dégradée en 1991.

Avec un chiffre d'affaires consolidé de 22,7 milliards de francs (en régression de 6,5 % par rapport à l'exercice précédent, mais en progression de 6 % à périmètre constant) et un résultat net de 252 millions de francs contre 606 millions en 1990, la rentabilité de Matra est divisée par deux. Selon M. Frédéric d'Allest, directeur général de Matra, cette baisse du résultat est essentiellement imputable à deux activités : celle d'Ufima, équipementier automobile, dont Matra détient 35 % du capital en partenariat avec Fiat, et dont la quote-part des pertes dans le résultat du groupe s'élève à 150 millions de francs ; et celle de Matra Transport, dont la perte s'est élevée à 120 millions de francs.

Pour M. d'Allest, ces pertes seraient liés à des *« problèmes identifiés et non récurrents »* ; car, d'une part, la cession d'Ufima, *« qui ne fait plus partie du cœur stratégique de Matra »*, devrait être effective courant 1992 ; et d'autre part les pertes de Matra Transport sont essentiellement liées aux difficultés de deux contrats, ceux des métros de Chicago et de Taïpeh, pour lesquels des provisions importantes ont été réalisées.

Les autres activités du groupe se porteraient plutôt bien. Certes, Matra Communication, société spécialisée dans la vente de terminaux téléphoniques et de centraux d'entreprise, affiche encore un léger déficit en 1991. Mais la progression de son chiffre d'affaires (+ 10 %) et son expertise technologique la placeraient *« en bonne position pour négocier une alliance stratégique »*, nécessaire vu les investissements demandés pour le développement du réseau de radiotéléphone numérique européen GSM. Plusieurs *« grands noms des telecoms »* seraient candidats à une prise de participation minoritaire.

Le pôle défense-espace a assuré la moitié du chiffre d'affaires du groupe, grâce à un fort accroissement de l'activité spatiale. La marge nette de Matra-Marconi Space a été supérieure à 4 %. Malgré une conjoncture difficile, l'activité défense a accru son portefeuille de commandes : confrontée à la baisse du marché moyen-oriental, elle s'est redéployée vers l'Europe et l'Asie. Enfin Matra Automobile a vu ses ventes de Renault Espace progresser de plus de 20 %.

A. K.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Groupe Origny : stabilité en 1991.** – Groupe Origny, filiale française du premier cimentier mondial Holderbank, a réalisé en 1991 un résultat net (part du groupe) de 186 millions de francs, inchangé par rapport à celui de 1990. Le groupe versera à ses actionnaires un dividende inchangé de 27 francs (40,50 francs avec l'avoir fiscal), à comparer à un résultat net (part du groupe) par action de 111,62 francs, précise un communiqué. Le chiffre d'affaires consolidé de Groupe Origny a progressé de 1,879 milliard de francs à 1,946 milliard de francs, soit + 5,2 %, alors que sa capacité d'autofinancement revenait dans le même temps de 307 à 297 millions de francs, soit – 3,6 %.

□ **CEAC dégage un bénéfice net de 80 millions de francs en 1991.** – La CEAC (Compagnie européenne d'accumulateurs), filiale à 52 % du groupe Fiat et à 48 % d'Alcatel Alsthom, a enregistré en 1991 un bénéfice net de 80 millions de francs, en hausse de 5 % par rapport à l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 3,423 milliards de francs, en progression de 33 % si l'on intègre les ventes de la société allemande Sonnenschein, dans laquelle la CEAC a pris une participation de 74,9 %. A périmètre constant, le chiffre d'affaires consolidé a peu varié d'une année sur l'autre. Le chiffre d'affaires de la société mère s'élève à 1,627 milliard de francs (+ 2,2 %) et son résultat net à 79,1 millions de francs.

□ **Canal Plus : toujours plus d'abonnés.** – Au cours du premier trimestre 1992, le nombre des abonnés de la chaîne de télévision cryptée Canal Plus a augmenté de 8,3 %, le nombre de décodeurs passant de 3,12 à 3,37 millions. Compte tenu d'une hausse des recettes publicitaires (31 %) qui compense une baisse d'activité dans le secteur industriel du groupe (Antennes Tonna), le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 9,6 %. A l'étranger, les abonnements aux chaînes cryptées dans lesquelles Canal Plus a des participations sont en augmentation rapide.

ACTIONNARIAT

□ **Terraillon travaille sur un RES.** – Terraillon, filiale à 67 % de Bernard Tapie Finances, a entamé des discussions avec son actionnaire principal *« pour une reprise de l'entreprise autour du management ». « A ce jour, aucun accord n'a été conclu mais un protocole pourrait être signé prochainement, afin de permettre de finaliser l'opération avant le 30 juin 1992 »*, souligne la société dans un communiqué. Terraillon annoncera la semaine prochaine *« un résultat négatif en 1991 du fait de très importantes restructurations engagées dans son activité pesage »*, après une perte de 25,5 millions de francs en 1990 pour un chiffre d'affaires de 490 millions.

MARCHÉ

□ **ETPM : important contrat en mer du Nord.** – La société ETPM, filiale de GTM-Entrepose (groupe Lyonnaise des Eaux-Dumez), spécialisée dans les travaux pétroliers offshore, a emporté, en association avec l'américain McDermott, le numéro un mondial du secteur, un contrat de 560 millions de francs en mer du Nord. Passé avec la compagnie Mobil, le contrat prévoit la pose cette année d'un pipeline sous-marin d'une soixantaine de kilomètres et la construction de trois plates-formes qui seront installées dans la zone sud de la mer du Nord. Il y a quelques mois, l'association ETMP-McDermott avait déjà obtenu un contrat de 800 millions de francs pour la construction d'un gazoduc sous-marin de 200 kilomètres de long entre la côte d'Ecosse et celle d'Irlande.

□ **IBM va entrer dans le capital du hongrois MT-Computer.** – IBM va prochainement acquérir de 5 à 10 % du capital de la société hongroise MT-Computer, filiale de Muszertechnika, numéro un de l'ordinateur en Hongrie avec 25 % du marché, selon l'agence de presse MTI. MT-Computer a été créée cette année avec un capital initial de 250 millions de forints (environ 16,8 millions de francs). La filiale d'IBM en Allemagne, IBM Germany, devrait financer cette acquisition et les deux sociétés devraient coopérer dans le domaine de la technologie et des télécommunications des ordinateurs, précise MTI. IBM est implanté en Hongrie depuis la création d'un joint-venture en 1986.

NOMINATION

□ **Nissan nomme M. Yoshifumi Tsuji à sa tête.** – M. Yoshifumi Tsuji va remplacer M. Yutaka Kume à la tête de Nissan, le deuxième constructeur automobile japonais. Ingénieur de soixante-quatre ans, M. Tsuji aurait été nommé en raison de son habileté à réduire les coûts de l'entreprise. Il était jusqu'à présent vice-président chargé de la production et des achats.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 29 avril ↑

Poursuite de la progression

Mercredi au fil des heures, le marché accélérait sa progression amorcée depuis lundi. L'indice CAC 40, en clôture, gagnait 1,50 % à 2 036,72 points. Le franchissement de la barre des 2 000 points la veille semblait le dynamiser, même si les raisons de la hausse de ces derniers jours ne se sont pas modifiées. Les difficultés que rencontre l'Allemagne tant sur le plan politique que social préoccupent certes les milieux financiers mais « elles permettent également au franc français de s'affirmer un peu plus vis-à-vis du mark », déclaraient des spécialistes.

De plus, le marché devrait aussi bénéficier d'éléments techniques favorables comme la création prochainement d'un plan d'épargne en actions (PEA) et la privatisation partielle de grands groupes afin de financer la politique de lutte contre le chômage. M. Michel Charasse, ministre du budget, s'attend à 10 milliards de francs dégagés par ces opérations de privatisation.

Des opérations particulières comme celles concernant la restructuration du groupe Schneider ou les sociétés du BTP Ciments Français, Pollet ou Lambert Frères donnent également de l'attrait au marché. Mardi 28 avril, sur le second marché de la Bourse de Paris, la demande de titres Piscines Desjoyaux a été deux fois supérieure à l'offre, permettant une cotation à un cours de 104,50 francs. Les ordres d'achat ont été servis à hauteur de 43,80 % environ. La société Terraillon (balances), filiale à 67 % de Bernard Tapie Finances, a confirmé que des discussions étaient en cours avec son actionnaire principal « pour une reprise de l'entreprise autour du management ».

NEW-YORK, 29 avril ↑

Nouvelle hausse

Wall Street a terminé en hausse mercredi 29 avril dans une atmosphère très active. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 333,18 points, en progression de 25,26 points (+ 0,76 %). Quelque 206 millions de titres ont été échangés. Les valeurs en hausse étaient presque deux fois plus nombreuses que celle en baisses, soit 1.092 contre 606.

Les acheteurs se sont précipités sur les actions des constructeurs automobiles. Ford a ainsi publié mercredi des résultats financiers pour le premier trimestre 1992 meilleurs que prévu. Le constructeur est ainsi sorti du rouge pour la première fois depuis le quatrième trimestre de 1990. La veille, General Motors, le premier groupe automobile mondial, avait fait part d'un résultat positif pour la même période après six trimestres consécutifs de pertes.

VALEURS	Cours du 28 avril	Cours du 29 avril
Alcoa	74 7/8	74 7/8
ATT	43 1/8	43 1/8
Boeing	44 3/8	44 3/8
Chase Manhattan Bank	26 1/2	26 1/2
Du Pont de Nemours	51	51
Eastman Kodak	38 1/2	38 1/2
Exxon	59 1/4	59 1/4
Ford	43 3/4	43 3/4
General Electric	76 1/8	76 1/8
General Motors	40 1/4	40 1/4
Goodyear	71 1/2	71 1/2
IBM	88 3/8	88 3/8
ITT	63 1/4	63 1/4
Mobil Oil	64 1/8	64 1/8
Pfizer	69 3/4	69 3/4
Schlumberger	62 5/8	62 5/8
Texaco	61 1/8	61 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	125 7/8	125 7/8
Union Carbide	27 1/8	27 1/8
United Tech.	53 7/8	53 7/8
Westinghouse	18 3/8	18 3/8
Xerox Corp.	74 3/8	74 3/8

LONDRES, 29 avril ↑

Progression

Les valeurs ont nettement progressé, mercredi 29 avril, à la Bourse de Londres, encouragées par un sentiment d'optimisme croissant sur l'économie britannique et l'adjudication sans difficulté de 2,5 milliards de livres de nouveaux fonds d'Etat par la Banque d'Angleterre.

L'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 13,9 points (+ 0,5 %) à 2 664,9 points après avoir grimpé jusqu'à 2 673 points en cours de séance, à portée de son record de clôture de 2 679,6 points du 2 septembre dernier. Les fonds d'Etat ont également progressé.

Les échanges ont porté sur 864,9 millions d'actions contre 604,7 millions mardi, gonflés par la vente d'un bloc de 130 millions d'actions Racal Electronics.

TOKYO, 30 avril ↓

Faiblesse

La Bourse de Tokyo a clôturé en baisse, jeudi 30 avril, après des transactions étroites et sans relief. L'indice Nikkei perdait en clôture 136,69 points, soit 0,8 %, pour terminer la séance à 17 390,71 points.

Les investisseurs ont une nouvelle fois hésité à s'engager avant la publication de résultats de sociétés et avant les fêtes qui auront lieu au Japon au début de la semaine prochaine. Toutefois, des achats à bon compte ont permis de limiter les pertes.

Le Kabuto cho n'arrive toujours pas à se sortir de la zone des 17 000 points du Nikkei. *« Mais le sentiment n'est pas si négatif. En matière de résultats, on a l'impression que le plus dur est passé »*, déclarait un boursier.

VALEURS	Cours du 29 avril	Cours du 30 avril
Ajinomoto	1 270	1 280
Bridgestone	1 160	1 170
Canon	1 390	1 390
Fuji Bank	1 390	1 400
Honda Motors	1 580	1 580
Matsushita Electric	1 410	1 440
Mitsubishi Heavy	580	585
Sony Corp.	4 330	4 330
Toyota Motors	1 480	1 480

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4520	4540
Amault Associés	275	....
B.A.C.	85	....
Bque Vernes	774	....
Boiron (Ly)	460 10	469
Boisset (Lyon)	233	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	835	830
Calberson	378	....
Cardif	880	880
C.E.G.E.P.	175	....
C.F.P.I.	264	....
C.N.I.M.	1130	1150
Codetour	280 20	....
Conforama	1218	....
Creeks	200	....
Dauphin	295	....
Delmas	1000	....
Demachy Worms Cie	311 50	....
Devanlay	1000	1000
Devilla	170	....
Dolisos	120	....
Editions Belfond	190	....
Europ. Propulsion	186	186
Finacor	110	....
G.F.F. (group.fon.f.)	107 90	107
G.I.M.	350	....
Gravograph	176	....
Guintoli	925	925
I.C.C.	205	....
Idianova	97	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Immob. Hôtelière	1140	1170
Internt. Computer	164	....
I.P.B.M.	61 10	....
Locamic	78	....
Matra Comm.	195	....
Molex	176	....
Publ.Filipacchi	410	....
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	315	....
Select Invest (Ly)	90	....
Serbo	310	....
Sopra	315	....
TF1	485 80	477
Thermador H. (Ly)	380	....
Unilog	250	....
Viel et Cie	114 90	....
Y. St-Laurent Groupe	877	871

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 29 avril 1992
Nombre de contrats estimés : 59 063

COURS	ÉCHÉANCES Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	107,60	107,78	108,02
Précédent	107,58	107,82	107,88

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92	Sept. 92
108	0,18	0,83	0,59	1,03

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 20 683

COURS	Avril	Mai	Juin
Dernier	2 038	2 051	2 044
Précédent	2 009	2 022	2 002

CHANGES

Dollar : 5,58 F ↑

Jeudi 30 avril, le dollar évoluait sans grand changement dans des marchés des changes calmes à la veille du jour férié du 1er mai. A Paris, la devise américaine a ouvert à 5,58 francs contre 5,5785 francs à la cotation officielle de la veille.

FRANCFORT	29 avril	30 avril
Dollar (en DM)	1,6544	1,6575
TOKYO	**29 avril**	**30 avril**
Dollar (en yens)	133,07	133,38

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (30 avril)	9 13/16 - 9 7/8 %
New-York (29 avril)	NC

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	28 avril	29 avril
Valeurs françaises	114,8	116,5
Valeurs étrangères	104,1	104,8
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	539,01	540,41
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2006,62	2036,72

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	28 avril	29 avril
Industrielles	3 307,91	3 307,91

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	28 avril	29 avril
100 valeurs	2 651	2 664,9
30 valeurs	2 061,2	2 076,5
Mines d'or	107,3	106,8
Fonds d'Etat	88,51	88,61

FRANCFORT

	28 avril	29 avril
Dax	1 735,94	1 735,91

TOKYO

	29 avril	30 avril
Nikkei Dow Jones	clos	17 390,71
Indice général	clos	1 317,46

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	5,5900	5,5920	5,6735	5,6785
Yen (100)	4,1839	4,1870	4,2394	4,2451
Ecu	6,9142	6,9196	6,9090	6,9193
Deutschemark	3,3710	3,3715	3,3713	3,3746
Franc suisse	3,6703	3,6742	3,6801	3,6867
Lire italienne (1000)	4,4836	4,4871	4,4591	4,4659
Livre sterling	9,8820	9,8870	9,8682	9,8797
Peseta (100)	5,3667	5,3713	5,3361	5,3460

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	3 13/16	3 15/16	3 7/8	4	4 1/8	4 1/4
Yen (100)	4 11/16	4 13/16	4 5/8	4 3/4	4 9/16	4 11/16
Ecu	10 1/16	10 3/16	10 1/16	10 3/16	10 1/8	10 1/4
Deutschemark	9 11/16	9 13/16	9 3/4	9 7/8	9 3/4	9 7/8
Franc suisse	8 13/16	8 15/16	8 3/4	8 7/8	8 9/16	8 11/16
Lire italienne (1000)	12	12 1/4	12	12 1/4	12	12 1/4
Livre sterling	10 1/2	10 5/8	10 7/16	10 9/16	10 3/8	10 1/2
Peseta (100)	11 7/8	12 1/8	11 7/8	12 1/8	12 1/8	12 3/8
FRANC FRANÇAIS	9 7/8	10	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

Cours relevés à 10 h 30

BOURSE DU 30 AVRIL

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4580	C.N.E 3%	4585	4650	4650	+ 1 42
692	B.N.P. T.P.	896	900	900	+ 0 45
902	Cr.Lyon. T.P.	910	910	910	....
1440	Renault T.P.	1530	1553	1554	+ 1 57
1626	Rhone Poul. T.P.	1675	....	....	....
1144	Saint Gobain T.P.	1133	1145	1145	+ 1 06
909	Thomson T.P.	919	920	920	+ 0 11
785	ACCOR	810	807	809	– 0 12
770	Air Liquide	797	797	795	– 0 25
635	Alcatel-Alsthom	658	657	658	....
1670	Als.Superm.	1700	1712	1712	+ 0 71
316	A L S P I	304	....	....	....
495	AGF Sté Centrale	493	495	495	+ 0 41
850	Aux. Entrepr.	890	850	900	+ 1 12
161	Avenir H. Média	181 80	181 90	181 10	– 0 28
935	Axa (ex Cie Midi)	1017	1020	1010	– 0 69
154	Bafip	159	....	....	....
121	Bail-Equipem.	129 90	125	125	– 3 77
800	Bail Investiss.	820	820	820	....
480	Bancaire	477 50	477	468	– 1 99
810	Bazar H.-V.	810	827	827	+ 2 10
650	Beghin-Say	667	667	666	– 0 15
1380	Berger (M)	1392	1395	1395	+ 0 22
410	Bertrand Faure	408	....	....	....
775	Bic	765	765	765	....
1090	B.I.P.	1120	1085	1120	....
340	BIS	331 50	329 90	330	– 0 45
375	B N P (CI)	390 10	393 10	396	+ 1 51
790	Bolloré Tech.	794	795	795	+ 0 13
2900	Bongrain	3115	3090	3110	– 0 16
740	Bon-Marché	766	765	765	– 0 13
630	Bouygues	659	658	660	+ 0 15
112	BP France	116	....	....	....
1150	B S N	1156	1160	1163	+ 0 61
1130	Canal Plus	1183	1186	1187	+ 0 34
330	Cap Gem.S	329	329	326	– 0 91
2880	Carrefour	2599	2610	2601	+ 0 08
166	Casino	173 40	171	171 90	– 0 87
100	Casino ADP	102 40	102	101 60	– 0 88
2200	Castorama D.I.	2174	2170	2170	– 0 18
185	C.C.F.	187	187 10	186 20	– 0 43
47	CCMC Ly	50	50	50	....
400	C.D.M.E.	420	415	415	– 1 19
187	C.E.G.I.D.	212	214	214 90	+ 1 37
130	Centrest (Ny)	129	129	129	....
415	C.E.P. Comm.	425	425	421	– 0 94
135	Cerus	144	144 70	144	....
815	Cetelem	795	780	775	– 2 52
295	CF Im	294 50	292	292	– 0 86
315	CGI Info	328	328	330 50	+ 0 76
1240	C G I P	1268	1285	1261	– 0 55
640	CGP	642	660	660	+ 2 80
1150	Chargeurs S A	1173	1175	1180	+ 0 60
350	Christian Dior	350	350 10	350 10	+ 0 03
580	C I C A (M)	604	....	....	....
355	Ciments franç.	377	....	....	....
725	Clarins	740	740	741	+ 0 14
525	Club Méditer.	548	550	546	– 0 36
190	CMB Packa.	185	185 90	185 50	+ 0 27
875	Colas	898	885	885	– 1 45
250	Cpt. Entrep.	245	244	244	– 0 41
1310	Compt Mod.	1345	1349	1340	– 0 37
260	CPR (Paris Réc.)	282	283	283 90	+ 0 67

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
980	Créd. Foncier	960	958	965	+ 0 53
220	Crédit Loc France	227	225	224 10	– 1 28
835	Cr Lyon (CI)	648	648	648	....
1100	Crédit Nat.	1109	1110	1105	– 0 36
380	CSEE	341	341	341	....
2880	Damart	2910	2880	2880	– 1 03
320	Dassault Aviation	345	345	355	+ 2 90
178	Dassault Electr.	193	194	193	....
1630	De Dietrich	1649	1649	1640	– 0 55
90	Dév.P.d.C.(Li)	90 30	....	....	....
158	Dév.R.Sud-Est	161 50	158	158	– 2 17
305	D M C	319	311	312 10	– 2 16
425	Docks France	424	429 40	428 50	+ 1 06
335	Dynaction	329	325	325	– 1 22
2320	Eaux (Gle)	2340	2343	2338	– 0 09
895	E.B.F.	889	898	898	+ 1 01
460	Ecco	470	470	469	– 0 21
385	Elf Aquitaine	395	395 10	394 40	– 0 15
1170	ElfSanofi(ExSanofi)	1120	1121	1130	+ 0 89
280	Epar-Elf (Certif)	266	275	275	+ 3 38
450	Essilor	480	485	490	+ 2 08
200	EssiLux.(DP)	221	219	219 30	– 0 77
805	Esso	828	820	820	– 0 97
1580	Eurafrance	1592	1600	1600	+ 0 50
600	Eurocom	641	641	650	+ 1 40
132	Eurodisneyland	138 80	139 10	138 60	– 0 14
1070	Europe 1	1193	1190	1178	– 1 26
39	Eurotunnel	37 90	38 40	38	+ 0 26
1440	Exor	1400	....	....	....
120	Finextel	120 10	123	124	+ 3 25
395	Fives Lille	415	415	416	+ 0 24
3080	Fromager. Bel	3070	3095	3095	+ 0 81
2080	Gal.Lafayette	1890	1890	1900	+ 0 53
1880	G.A.N.	1886	1939	1930	+ 2 33
550	Gascogne (B)	532	....	....	....
1430	Gaz et Eaux	1460	1460	1460	....
660	Geophysique	649	650	650	+ 0 15
665	Gerland Ly	665	665	665	....
776	Groupe André SA	770	....	....	....
510	Groupe Cité	540	540	540	....
410	GTM-Entrep.	440	444	442	+ 0 46
1780	Guyenne-Gas.	1801	1786	1800	– 0 06
146	Hachette	147 60	....	....	....
600	Havas	525	529	529	+ 0 78
340	Idia	340	....	....	....
340	Imetal	355 10	358	362	+ 1 94
138	Immob. Phénix	136	136	135 50	– 0 37
99	Ingénico	102 90	102	102	– 0 87
7000	Inst. Mérieux	6800	6860	6790	– 0 15
460	Interbail	465	468 50	465	....
780	Intertechnique	840	835	835	– 0 60
940	J. Lefebvre	952	952	952	....
580	Klepierre	567	560	560	– 1 23
735	Labinal	780	789	790	+ 1 28
380	Lafarge	384	390	387 20	+ 0 83
320	Lebon	329	330	330	+ 0 30
5010	Legrand	4877	4900	4875	– 0 04
2820	Legrand (DP)	2715	2716	2716	+ 0 04
415	Legris Industries	461 90	459 90	462 50	+ 0 13

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
715	Locindus	725	725	725	....
4330	L.V.M.H.	4417	4400	4390	– 0 61
525	Lyon.Eaux/Dumez	551	549	551	....
115	Majorette Ly	115 50	116	117 70	+ 1 90
315	Mar. Wendel	338 90	330	330	– 2 63
158	Matra	163 40	....	....	....
560	Merlin-Gerin	556	556	553	– 0 54
89	Metaleurop	91 90	92	94 90	+ 3 26
52	Métrologie In.	51	50	50	– 1 96
198	Michelin	206	206 50	206 50	+ 0 24
156	Min. Salsig (Ny)	156 10	....	....	....
68	MMB	73	....	....	....
176	Moulinex	176 50	176 90	176	– 0 28
1160	Navig. Mixte	1155	1155	1155	....
109	Nord-Est	108	106	107	– 0 93
275	Nordon (Ny)	264 60	270 10	270 10	+ 2 08
560	Nouv Galeries	571	570	570	– 0 18
170	Olipar	184	184 50	183	– 0 54
865	Oréal	863	866	865	+ 0 23
400	Paribas	429	445	441	+ 2 80
210	Pechiney Int.	212	211 50	211	– 0 47
370	Pechiney (CIP)	368	368	368	....
1570	Pernod Ricard	1566	1560	1558	– 0 51
735	Peugeot	779	778	780	+ 0 13
325	Pinault	331	333 80	335	+ 1 21
720	Plastic-Omn.	769	759	751	– 1 05
555	Poliet	592	....	....	....
720	Primagaz	725	....	....	....
810	Printemps	799	798	798	– 0 13
3380	Promodès	3503	3505	3528	+ 0 71
590	Radiotechn.	585	585	579	– 1 03
5500	Redoute (La)	5650	5670	5630	– 0 35
174	Rémy Cointreau	179 50	176	179	– 0 28
610	R. Poulenc CIP	611	611	611	....
370	Robur Financ.	371	....	....	....
68	Rochette(La)	69 40	69 10	69 10	– 0 43
2160	Roussel Uclaf	2160	2200	2200	+ 1 85
3150	R. Impé.Ly*	3200	3150	3150	– 1 56
182	Sade (Ny)	184	183	184	....
1800	Sagem	1915	1920	1890	– 1 31
570	Saint Gobain	587	587	587	....
1280	Saint Louis	1242	1241	1236	– 0 48
1480	Salomon Ly	1475	1499	1499	+ 1 63
345	Salvepar (Ny)	346	330	340	– 1 73
1520	S A T	1489	....	....	....
230	Saut. Chât.	230	222	235	+ 2 17
1110	Saupiquet (Ns)	1102	1104	1104	+ 0 18
715	Schneider	709	710	707	– 0 28
18	SCOA	17 90	17 45	17 90	....
375	Scor s.a.	360	365	375	+ 4 17
2110	S.E.B.	2230	2230	2230	....
445	Sefimeg	460	450	450	– 2 17
125	Selectibanque	126 60	126 50	126	– 0 40
225	Sextant A.	246	245 50	245	– 0 41
820	S F I M	825	850	850	+ 3 03
240	S.G.E.	238	....	....	....
445	Simco	441	445	445	+ 0 91
755	St. Rossignol	769	757	757	– 1 56
500	Sligos	499	499	499	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
540	Société Géné.	552	560	549	– 0 54
86	Sodexco(B)	66	68	68	+ 3 03
146	Sodero(Ns)	149	148 50	146 50	– 1 68
1040	Sodexho	1060	1094	1094	+ 3 21
80	Sogenal(Ny)	82	82	82	....
420	Sogerap	430	430 10	430 10	+ 0 02
1410	Som-Allib.	1443	1449	1460	+ 1 18
430	SOPHIA	428	428	428	....
1700	Source Perrier	1701	1701	1700	– 0 06
810	Sovac	820	807	820	....
340	SPEP	349	349	349	....
340	Spie-Batignol	355 80	357	359	+ 0 90
810	Strafor Facom	894	899	890	– 0 45
335	Suez	341	339	339	– 0 59
1280	Synthélabo	1287	1288	1290	+ 0 23
166	Thomson CSF	166	165 50	162 50	– 2 11
250	Total	288 80	289	287 30	– 0 56
163	– (certif)	167	163 10	167	....
215	Trailleur Fin	213	215	215	+ 0 94
530	U.A.P.	526	530	527	+ 0 19
310	U F B Locab.	313	314	314	+ 0 32
750	U I C	749	749	749	....
465	U I F	470	....	....	....
790	U I S	800	....	....	....
520	Unibail	521	518	521	....
730	Valéo	739	735	739	....
270	Vallourec	230 50	231 90	230 10	– 0 17
300	Via Banque	305	305	305	....
320	Worms et Cie	338	335	338 50	+ 0 15
1250	Zodiac	1285	1285	1285	....
1120	Elf Gabon	1125	1115	1110	– 1 33
106	Amax	108 70	108 80	108 80	+ 0 09
131	Amer Barrick	127 10	127 30	127 30	+ 0 16
129	Amer. Express	124 10	124 20	125	+ 0 73
245	A.T.T.	242 50	246 10	246 10	+ 1 48
186	Anglo Amer.C.	182 60	185 20	185 20	+ 1 42
310	Amgold	312	....	....	....
250	Banco Santander	248 90	....	....	....
850	B.A.S.F.	860	847	847	– 1 51
980	Bayer	948	933	949	+ 0 11
47	Blyvoor Plc	50 60	50 10	50 10	– 0 99
38	Buffelsfont.	36	36 50	36 50	+ 1 39
147	Chase Manh.	145	146 50	146 50	+ 1 03
2680	Daimler Benz	2650	2672	2672	+ 0 83
141	De Beers	142 60	145	145	+ 1 68
2470	Deutsche Bank	2380	2409	2396	+ 0 67
1200	Dresdner Bank	1190	1190	1190	....
59	Driefontein	58 35	58 15	59	+ 1 11
280	Du Pont-Nem.	290	294	294	+ 1 38
220	Eastman Kodak	220	222	222	+ 0 91
14	East Rand	14	14 15	13 85	– 1 07
33	Echo Bay	32 80	31 75	31 75	– 3 20
240	Electrolux	240	244	244	+ 1 67
117	Ericsson	121 20	116 80	122	+ 0 66
326	Exxon Corp.	329 40	330 80	330 80	+ 0 43
240	Ford Motor	250	256	256	+ 2 40
45	Freegold	43	43 60	43 40	+ 0 93
17 50	Gencor	17 70	....	....	....
435	Gén. Elect.	424 10	426 40	423 10	– 0 24

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
235	Gén. Motors	228	236 40	236 40	+ 3 68
330	Gén. Belgique	325 10	323 50	323 50	– 0 49
45	Gd. Métropol.	48	47 90	47 90	– 0 21
57	Guinness	59 90	60	60	+ 0 17
24	Hanson PLC	23 60	23 60	23 50	– 0 42
27	Harmony Gold	25 90	26	26	+ 0 39
440	Hewlett Packard	424 20	450 30	449	+ 5 85
35	Hitachi	35 60	35 90	35 60	....
900	Hoechst	823	825	825	+ 0 24
65	Homestake	61 55	62	62	+ 0 73
138	I.C.I.	136 60	135 10	135 10	– 1 10
505	I.B.M.	492 20	495 10	495	+ 0 57
365	I.T.T.	361 80	353 20	353 20	+ 0 40
188	Ito Yokado	173 90	173	172 30	– 0 92
59	Matsushita	59 80	59 90	59 50	– 0 50
3 55	Maxwell	3 55	....	....	....
230	Mc Donald's	247	249 70	249 50	+ 1 01
805	Merck	795	808	813	+ 2 26
535	Minnesota M.	528	....	....	....
44	Mitsubishi	44 40	....	....	....
350	Mobil corp.	348	356	356	+ 2 30
310	Morgan J.P.	300	310 50	310 50	+ 3 50
35220	Nestlé	36000	36000	36330	+ 0 92
131	Norsk Hydro	143	144	145	+ 1 40
99	OFSIL	98	....	....	....
1790	Pétrofina	1770	1731	1731	– 2 20
420	Philip Morris	435 50	440 10	438	+ 0 57
109	Philips	113	113 30	113 30	+ 0 27
57	Placer Dome	54 10	54 55	54 55	+ 0 83
565	Procter Gamble	570	....	....	....
198	Quilmès	200 20	202	202	+ 0 90
23	Randfontein	22 05	23	23	+ 4 31
295	Rhone Poul. Rorer	295	292 10	292 50	– 0 85
450	Royal Dutch	459 50	459 50	459 50	+ 0 22
59	R T Z	62 20	61 85	61 85	– 0 56
1 60	Saat.& Saatchi	1 85	1 88	1 89	+ 2 16
32	St Helena	31 50	32	31 50	....
335	Schlumberger	349 60	346 90	345	– 1 32
47	Shell transp.	48 25	48 10	48 10	– 0 31
2340	Siemens	2310	2304	2307	– 0 13
400	Siemens Nixdorf	399	400	405	+ 1 50
180	Sony	183 40	183 90	182	– 0 76
59	Sumitomo Bank	59	....	....	....
174	T.D.K.	185	186 80	182 50	– 1 35
56	Telefonica	57 50	56 10	56 10	– 2 43
27	Toshiba	26 80	27	27	+ 0 75
575	Unilever	567	565	565	– 0 35
305	Unit.Techn.	301 90	300	300	– 0 63
295	Vaal Reefs	278	....	....	....
1290	Volkswagen	1278	1292	1292	+ 1 10
405	Volvo	415	400	400	– 3 61
154	West. Deep	147	150	150	+ 2 04
420	Xerox Corp.	411 60	416 10	416 10	+ 1 09
109	Yamanouchi	110	110	110	....
4 49	Zambia Cop.	4 42	4 40	4 40	– 0 45

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 90	7 40
Emp.Etat 9,8%78	100 20	7 84
10,80% 79/94	101 50	7 05
Emp.Etat 13,4%83	105 52	4 79
Emp.Etat 12,2% 84	100 80	6 83
10,26% mars 86	103 80	1 37
OAT 10% 5/2000	....	9 26
OAT 9,9% 12/1997	104 50	3 76
OAT 9,8% 1/1996	102 55	2 43
PTT 11,2% 85	105 15	4 32
CFF 10,30% 86	....	2 55
CFF 10,25% nov 90	106 30	1 29
CNA 10 % 1979	100 85	1 74
CNB Bques 5000F	98 50	2 94
CNB Paribas 5000F	97 70	2 94
CNB Suez 5000F	97 75	2 94
CNE 11,5% 85	101 09	9 38
CNI 1/82 5000F	98 50	2 94
CNT 9 % 88	....	0 51
CRH 10,90% déc.85	106	3 27
CHABB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1001	....
Cems	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	628	....
Ly. Eaux cv 6,5%	778	....
Thoms. cv 9,2% 88	865	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (sté fin.)	923	....
Applications Hydr.	1520	....
Arbel	548	549
Bains C.Monaco	1050	....
B.Hypoth.Europ.	385 80	....
B.N.P. Intercont.	425	430
Beghin-Say (C I)	490	495
Bénédictine	2800	....
Bidermann Internat.	465	....
Blanzy Ouest	2970	....
B T P	65 30	65 20
Cambodge	905	....
Carbone Lorraine	555	....
Case Pochin	7 50	7 60
C.E.G.F (Frigor.)	729	....
Centenaire Blanzy	379	....
Cerabati	65	....
Champex Ny	84 10	....
CIC (CIP)	214 50	214 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1475	1475
C.I.T.R.A.M. (B)	2252	....
Cogifi	343 10	343 10
Comiphos	585	....
Cie Industrielle	8950	....
Cpt Lyon Alemand	380	385
Concorde	780	....
Constr.Mét.Prov.	26	....
Crédit Gén.Ind.	159	....
Cr Universel (Cie)	319	....
Darblay	709	....
Degremont	2000	2000
Delmas Vieljeux	2950	....
Didot Bottin	600	....
Eaux Bassin Vichy	2700	....
Eaux Vittel	953	....
Ecia	358	361 50
Ent.Mag. Paris	4200	....
Etex (ex Eternit)	2120	2110
Finalens	305	....
F.I.P.P.	83	....
F.N.A.C.	1878	1989
Foncière (Cie)	510	....
Fonc.Lyonnaise	672	684
Foncina	400	....
Fougerolle	916	913
France I.A.R.D.	691	....
France SA (La)	2000	1985
From. Paul-Renard	2390	....
Gaumont	585	600
Genefim	345	345
Gévelot	490	....
G.F.C.	344	344
Groupe Victoire	1210	....
G.T.I (Transport)	183 30	....
Immobail	380	380
Immobanque	662	670
Im.Marseillaise	5150	....
Immofice	430	....
Invest.(Sté Cle.)	3060	....
Lambert Frères	290	....
Lille Bonnières	1090	....
Locafinancière	470	....
Louis Vuitton	724	715
Louvre	3050	3949
Lucia	960	....
Machines Bull	34 40	34 40
Mag.Uniprix	176	....
Magnant	679	....
Métal Déployé	495	....
Mors	88 10	85 20
Navigation (Nle)	205	....
Optorg	320 10	320 10
Oréal (CI)	449	440
Origny-Desvroise	640	....
Palais Nouveauté	1304	....
Paluel Marmont	630	....
Parfinance	165	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris France	191 40	....
Paris Orléans	215 10	....
Parthena Invest.	315	315
Pathé Cinéma	1112	....
Piper Heidsieck	1389	....
Porcher	465	....
Promodès (CI)	2000	....
Publicis	746	....
Rochefortaise	107	....
Rosario	170	170
Rougier	260	....
S.A.C.E.R.	445 20	....
S.A.F.A.A.	207 10	....
S.A.F.I.C Alcan	220	....
Saga	405	....
Saint Dominique (F.)	113 50	112 20
Salins du Midi	616	615
Savoisienne M.	162	....
S.C.A.C.	700	....
Senelle	425	425
S.Etud.Part. (M)	145	....
Silic	612	612
Sovlro	155	154
S.I.P.H.	210	....
S.M.C.I.	115	....
Sofal	601	....
Soffo	399	....
Sofical	1205	....
Soficam (ex Saunm)	78	....
Sofragi	2420	2416
Soudure Autogène	929	920
Sovabail	440	....
Stami	487 10	....
Taittinger	3073	3073
Testut-Aequitas	350	....
Tour Eiffel	232	....
Ufiner	1140	....
Vicat	442 10	459
Viniprix	1430	....
Virax	110 50	....
Maroc Sté Brasserie.	297	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	745	....
Akzo Nv Sico	480	....
Alcan Aluminium	115 90	....
American Brands	270	....
Arbed	652	....
Asturienne Mines	96	....
Banco Popular Espa.	574	....
B.Reglements Int.	18800	....
Can.Pacifique	80 50	....
Chrysler Corp.	103 60	....
C I R	8 20	....
Commerzbank	880	....
Dow Chemical	337 70	343 20
Fiat	21 55	....
GBL (Brux Lamb.)	518	....
Gevaert	1070	....
Glaxo Holdings Ltd.	75	....
Goodyear Tire	397	....
Grace and Co (WR)	197 30	....
Honeywell Inc.	410 30	....
Johannesburg	85	....
Koninklijke Pakhoed	130 50	....
Kubota	20	....
Midland Bank	39	....
Noranda Mines	76	....
Olivetti priv.	8 60	....
Pfizer Inc.	390	387
Ricoh	19 20	....
Robeco	290 40	....
Rodamco NV	147	143
Rolinco	284 70	....
Saipem	5 95	....
Sema Group	22 10	....
SKF Aktiebolaget	97 05	....
Tenneco Inc.	242 70	....
Thorn Electrical	84 50	....
Toray Ind.	23	....
West Rand Cons.	6 65	....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 46-62-72-67

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	284	....
Calciphos	100	....
C G H Cogedhor	10 20	....
Coparex	605	....
Drouot Assurances	339	....
Electro-Banque	330	....
Europ. Accum.	79	....
Europ Soufres Ind.	25	....
Gechot S.A.	88 80	....
Guy Degrenne	465	....
Lecteurs du Monde	160	....
Nicolas	1200	....
Particip. Perrier	350	....
Quadrant	22	....
Rorento N.V.	216 10	....
St-Gobain-Emballage	1803	....
S.E.P.R.	850	....
S.M.T. Goupil	130	....
S.P.R. act. B	335 80	....
Waterman	782	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/4	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 578	....	....	....
Ecu	6 918	....	....	....
Allemagne (100 dm)	337 220	....	....	....
Belgique (100 F)	16 393	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	299 690	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 484	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 200	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 900	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 873	....	....	....
Suisse (100 f)	367 140	....	....	....
Suède (100 krs)	93 400	....	....	....
Norvège (100 k)	86 360	....	....	....
Autriche (100 sch)	47 913	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 368	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 997	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 670	....	....	....
Japon (100 yens)	4 190	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/4
Or fin (kilo en barre)	60200	....
Or fin (en lingot)	60400	....
Napoléon (20f)	345	....
Pièce Fr (10 f)	360	....
Pièce Suisse (20 f)	348	....
Pièce Latine (20 f)	347	....
Souverain	447	....
Pièce 20 dollars	2045	....
Pièce 10 dollars	1022 50	....
Pièce 5 dollars	690	....
Pièce 50 pesos	2260	....
Pièce 10 florins	360	....

SICAV (sélection) 29/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	210 27	204 84
Agepargne	834 38	798 45
Améri-gan	7230 74	6952 63
Amplia	263845 66	263845 66♦
Amplitude	645 48	626 68
Arbitrages Court.T.	7145 74	7145 74
Associc	1083 32	1083 32
Atout Futur	426 71	416 30
Azuréc	1146 82	1113 42
Avenir Alizes	1716 17	1682 52
Axa Capital	169 49	162 19
Axa Court Terme	7858 09	7858 09
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	980 38	938 16
Axa Europe	132 58	126 85
Axa Investiments	117 32	112 27
Axa NPI	130 50	124 88
Axa Ob.Fr.Extrans.	139 90	133 88
Axa Prem.Ex.Agapra.	109 68	109 35
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	149 86	143 41
Axa Valeurs PER	126 32	120 88
Cadence 1	1038 42	1018 06
Cadence 2	1048 74	1028 18
Cadence 3	1041 14	1020 73
Capimonétaire	6243 08	6236 84
Caprobig	6348 74	6222 29
Capiracic	1296 84	1277 67
Coexis	1306 80	1274 93
Comptavalor	3477 14	3471 93♦
Convertimmo	360 20	353 14
Credinter	482 93	468 86
Credit Mutuel Capital	1266 98	1242 14♦
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	664 52	664 52♦
Cred.Mut.Ep.long.T.	198 61	193 29
Créd.Mut.Ep.Monde	1205 77	1173 50
Dieze	1347 96	1315 08
Drouot France	898 79	861 04
Drouot Sécurité	232 67	222 65
Ecocic	1098 37	1066 38
Ecupar	127 89	122 38
Ecureuil Capitalisation	2543 40	2518 22
Ecureuil Géovaleurs	2345 01	2276 71
Ecureuil Invest.	459 14	445 77
Ecureuil Monepremière	66385 95	66385 95
Ecureuil Monétaire	39068 67	39068 67
Ecureuil Trésorerie	2410 68	2410 68
Ecureuil Trimestr.	2027	2006 93
Elicash	2 786249	2 786249♦
Energia	286 04	253 98
Eparcic	3565 26	3565 26
Eparcourt-Sicav	4282 19	4271 51
[illegible]	25083 14	24777 37
Epargne Capital	10607 84	10502 61
Epargne Croissance	1773 83	1726 18
Epargne Industrie	99 96	97 28
Epargne Inter	68927 33	68927 33
Epargne Oblig.	191 59	186 29
Epargne Première	14286 03	14178 69♦
Epargne-Unie	1094 24	1078 79
Epargne-Valeur	441 04	429 24
Eurodyn	8288 95	8288 95♦
Euro Gan	883 48	883 57♦
Europe Nouvelle	1141 22	1107 98
Fonsicav	1248 33	1215 93
France-gan	6470 48	6221 60
France Garantie	588 82	542 84♦
France Investissem.	14289 08	14289 08
France Net	10173 05	9781 78
[illegible]	258 23	256 72
[illegible]	1177 74	114 30
France Obligations	461 77	457 20

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	493 71	479 33
Francic Pierre	108 82	105 85
Francic-Regions	1246 08	1209 79
Fructi-Associations	34 99	34 99
Fructi-Cap.	41 25	40 64
Fructidor	238 01	234 49
Fructifrance act cléd.	948 81	925 87
Gestilion	14654 22	14581 31
Gest.Associations	173	169 19
Horizon	1258 46	1221 81
HLM Monétaire	13790 72	13790 72
Indus.Fse.Court.T.	1455 83	1455 83
Interepar	101854 54	98887 90
Interoblig	13849 50	13577 94
Intersélection Fce	549 27	538 50
Japacic	155 73	151 19♦
Jeunepargne	285 28	281 06
Latitude	2234 65	2231 30
Leumi C.T.	12445 47	12445 47
Leumi L.T.	6675 13	6480 71
Lion Associations	11189 20	11189 20
Lion Institution	29205 80	29132 97
Lionplus	966 38	947 43
Lion Trésor	2086 48	2085 82
Lion 20 000	26026 61	26026 61
Livret Bourse Inv.	576 70	559 90
Livret Portefeuil.	721 67	700 65
Méditerranée	183 07	175 19
Mensuel CIC	10170 98	10070 29
Monedan	67339 04	67339 04
Mone.J.	71977 69	71977 69♦
Monévalor	81246 02	81246 02
Mutualité dépôts	13328 27	13301 67♦
Mutuelle Unie Sél.	139 96	133 93
Natio Court Terme	281397 00	281397
Natio-Epargne	17503 48	17330 18
Natio-Ep. Ret.	131 05	127 54
Natio Eparg.Trésor	7709 56	7694 17
Natio-Imm.	1151 56	1120 74
Natio-Inter	1402 34	1364 61
Natio-Monétaire	25099 04	25099 04
Natio-Patrimoine	1375 69	1338 87
Natio-Placements	63565 33	63565 33
Natio-Revenu	1036 56	1028 30
Natio Sécurité	11963 84	11963 84
Natio-Valeurs	898 46	872 47
Nippon-Gan	4976 90	4785 48
Nord Sud Dévelop.	1581 94	1578 78
Obli-Associations	162 10	150 59
Oblicic-Mondial	2620 29	2581 57
Oblicic Régions	1086 29	1070 24
[illegible]	1346 72	1333 38
Oblisécurité	12776 05	12776 05♦
Oraction	6816 07	6662 42
[illegible]	1482 25	1470 20
[illegible]	131 57	128 21
Paribas Capitalisation	588 41	564 42
Paribas Patrimoine	220 84	216 31
[illegible]	629 22	615 89
Pervalor	1513 54	1483 86♦
Placement A	7165 54	7151 24♦
Placement J	56027 94	56185 55
Placement Nord	1020 38	1000 37♦
Plénitude	135 09	131 47
Poste Croissance	21579 87	21558 31
Poste Gestion	65149 68	65149 68
Premier Oblig.	10487 78	10487 29
Prévoy. Ecureuil	108 87	107 79

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Pnv'Associations	29195 88	29195 88
Proficas	1002 53	978 08
Quartz	137 39	134 04
Réalvalor	823 72	807 57
Rentacic	162 39	159 99
Revenus Trimestr.	5353 87	5300 86
Revenu-Vert	1126 07	1109 43
St Honoré Bio-Alim.	1008 33	962 61♦
St Honoré Bons du Tr.	11128 13	11072 77♦
St Honoré Global	228 30	217 95♦
St Honoré Invest.	790 71	754 85♦
St Honoré Pacifique	570 86	544 97♦
St Honoré PME	542 04	517 46♦
St Honoré Real	14828 93	14769 86♦
Sécuricic	1728 45	1728 45
Sécuri-Gan	12713 69	12484 40
Sécuritaux	1380 17	1380 17
Sicasden	716 35	705 76
Sicav Associations	1829 44	1829 44
SFI-CNP Assur.	661 22	641 96
S G. Fr. opportunités	1216 31	1192 46
Sicav 5.000	450 14	438 09
S.I. Est	1392 41	1332 45
Sivafrance	730 82	711 26♦
Sivam	404 44	393 62
Sivarente	222 58	218 22
Siviner	441 79	429 97
S.N.I.	1165 70	1122 04
Sogenfrance	1143 42	1121
Sogépargne	312 80	306 67
Sogevar	1117 10	1095 20
Sogrinter	1318 62	1290 80
Soleil Investissements	588 38	565 75
Solstice	2188 55	2183 09
State Street Act. Eur.	10818 84	10259 75♦
State Street Act. Fce	11297 24	10968 19♦
St. Str. Act.Japon	10657 75	10200 72♦
State Street Emer. Mks	13815 26	13151 06♦
Stratégie Actions	822 79	791 14
Stratégie Rendement	1385 75	1342 13
Technocic	1122 88	1090 17
Techno-Gan	5756 96	5535 54
Thesora	657 49	650 98
Trésor Plus	1269 31	1256 74
Trésor Trimestriel	1028 48	1018 30
Trésoricic	128534 69	128534 69
Trilion	5160 18	5093 96
UAP Investissement	449 99	433 34
UAP Actions France	616 17	593 80
UAP Act. Sélect.	639 58	618 46
UAP Aedificand.	545 04	525 34
UAP Alto Sicav	198 41	191 24
UAP Moyen Terme	153 78	148 22
UAP Première Ca.	137 81	132 83
Uni-Associations	10605 36	10222 03
Unifoncier	122 17	122 17♦
Unifrance	1229 75	1199 76
Uni-Garantie	609 70	593 85
Uni-Régions	1275 36	1260 33
Univer	1429 40	1394 54
Univers Actions	234 51	234 51♦
Univers Obligations	1299 81	1268 11
Valorg	1821 81	1777 18
[illegible]	2034 42	2032 39
Valréal	52797 18	52770 79

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

EXPOSITIONS

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.
CUBISMES TCHÈQUES, 1910-1925. Galerie du Cci. Jusqu'au 17 mai.
DESSINS DE MIRO. Personnages, oiseaux... 1924-1977. Salle d'art graphique. Jusqu'au 7 juin.
LOUIS I. KAHN, LE MONDE DE L'ARCHITECTE. Grande galerie. Jusqu'au 4 mai.
MISSION PHOTOGRAPHIQUE TRANSMANCHE. Galerie du Forum. Jusqu'au 24 mai.
GEORGES ROUAULT. Première période 1903-1920. Grande galerie. Entrée : 32 F. Jusqu'au 4 mai.
JOSEF SVOBODA, SCÉNOGRAPHE. Grand foyer. Jusqu'au 1er juin.

Musée d'Orsay

Quai Anatole-France (40-49-48-14). Mar., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.
ARCHITECTURES DE SPECTACLE. Exposition-dossier. Jusqu'au 31 mai.
ARTS INCOHÉRENTS, ACADÉMIE DU DÉRISOIRE (1882-1893). Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 31 mai.
LE CABARET DU CHAT NOIR. Exposition-dossier. Jusqu'au 24 mai.
GUIMARD. Entrée : 32 F (billet jumelé musée-exposition : 45 F). Jusqu'au 26 juillet.
PHOTOGRAPHIES DE LOIE FULLER. Exposition-dossier. Espace naissance du cinématographe. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 31 mai.
UN AMI DE TOULOUSE-LAUTREC : MAXIME DETHOMAS. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 24 mai.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 10 h à 22 h.
ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES SCULPTURES (1988-1991). Hall Napoléon. Entrée : 35 F (comprenant l'accès à l'exposition Clodion). Jusqu'au 29 juin.
CLODION, SCULPTEUR (1738-1814). Hall Napoléon. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 juin.
HOMMAGE A CHARLES STERLING (1901-1991). Des primitifs à Matisse. Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 22 juin.
SOUVENIRS DE VOYAGES : AUTOGRAPHES ET DESSINS FRANÇAIS DU XIXe. Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 18 mai.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New-York (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.
LE GRAND JEU. Entrée : 35 F (comprenant l'entrée de l'expositon SIMA). Jusqu'au 21 juin.
PRAGUE - BRATISLAVA. D'une génération l'autre. Jusqu'au 21 juin.
SIMA. Entrée : 35 F (comprenant l'entrée de l'exposition Le Grand Jeu). Jusqu'au 21 juin.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.
JACQUES-HENRI LARTIGUE A L'ÉCOLE DU JEU, 1902-1913. Rivages. (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 14 septembre.
TOULOUSE-LAUTREC. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Réserv. billets au 48.04. 38.86. (de 11 h à 18 h), par minitel 3615 Lautrec et Fnac. Entrée : 50 F. Jusqu'au 1 juin.
LES VIKINGS. Les Scandinaves et l'Europe 800-1200. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h. mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 40 F. Jusqu'au 12 juillet.

Cité des sciences et de l'industrie

30, av. Corentin-Cariou (40-05-80-00). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h.
ART, PHOTO, IMAGES. Espace Claude-Bernard. Entrée : 45 F (Cité pass). Jusqu'au 10 mai.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30.
ECRANS HONGROIS. FILMS ET VIDÉOS EN HONGRIE DEPUIS 1965. Gabor Body, Forgacs, Bachman. Galerie nationale du Jeu de Paume. Entrée : 30 F. Jusqu'au 24 mai.
ELLSWORTH KELLY, LES ANNÉES FRANÇAISES 1948-1954, SUZANNE LAFONT. Galerie nationale du Jeu de Paume. Entrée : 30 F. Jusqu'au 24 mai.

MUSÉES

LES ANNÉES 70 : UN GROUPE D'ARTISTES A PARIS. Musée Carnavalet, 29, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 45. Entrée : 30 F. Jusqu'au 28 juin.
ARGENT D'ARGENTINE. Argenterie des XVIIIe, XIXe et XXe siècles. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (40-46-56-66). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, mer. jusqu'à 21 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 10 mai.
AUTOPORTRAIT DE LEE FRIEDLANDER. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 1er juin.
BABAR SUR SON 31. Halle Saint-Pierre, musée en herbe, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 avril.
RICHARD PARKES BONINGTON. Graveur et lithographe. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne ou 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 21 mai.
MARCEL BOVIS, RÉTROSPECTIVE. Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 24 mai.
YVES BRAYER ET PARIS. Donation de Mme Yves Brayer. Musée Carnavalet, 2e étage, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 10 mai.
CENDRIERS D'AUJOURD'HUI. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 23 mai.
CENT JARDINS A PARIS ET EN ILE-DE-FRANCE. Musée du, Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun. 1er et 8 mai de 11 h à 18 h. Jusqu'au 31 mai.
LES CONCOURS D'AFFICHES VERS 1900. Byrrh, l'affiche imaginaire. Musée de la Publicité, musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 3 mai.
DESSINS DE RODIN. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 21 F. Jusqu'au 19 juillet.
LOUIS FAURER. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 1er juin.
PEDRO FIGARI. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 24 mai.
VÉRONIQUE GIRIAT. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs et 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 22 mai.
LA GRANDE EXPOSITION DES FRUITS ET DES LÉGUMES. Muséum national d'histoire naturelle, galerie de botanique, jardin des Plantes, 18, rue Buffon (40-79-30-00). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 17 h. Groupes scolaires sur rendez-vous au 43.36.54.26. Entrée : 25 F. Jusqu'au 14 septembre.
HOMMAGE A VÉRONIQUE WIRBEL. Et présentation de la Donation Yankel. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30 sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 23 F, 13 F (dim.). Jusqu'au 4 mai.
IMAGES A LA CARTE. Les cartes postales, comme une mémoire populaire. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 1er juin.

Nous publions ce *jeudi* (daté samedi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

JEAN COCTEAU PRÉSENTÉ PAR JEAN MARAIS. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 31 mai.
LES LAUTREC DE LAUTREC. Bibliothèque Nationale, galeries Mansart et Mazarine, 1, rue Vivienne (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 30 F, 20 F avec un billet du Grand Palais. Conf. à 18h30. Jusqu'au 31 mai.
LA MARCHE A L'ÉTOILE. Musée des Arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 24 mai.
ERNST NEIZVESTNY, OSKAR RABINE, OLEG TSELKOV. Le Monde de l'art, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). T.l.j. sf dim. de 13 h à 19 h 30, lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 13 juin.
RICHARD PARKES BONINGTON. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40, mer. jusqu'à 20 h 30. Entrée : 35 F. Jusqu'au 17 mai.
LE PASSÉ RECOMPOSÉ, PHOTOGRAPHIES RESTAURÉES DE LA COLLECTION. *De la Bibliothèque des arts décoratifs 1850-1900.* Musée des arts décoratifs - Palais du Louvre, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 juin.
LE PONT TRANSBORDEUR ET LA VISION MODERNISTE. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 juin.
LA RUE DE BOURGOGNE. Dix peintres, un sculpteur. Musée Carnavalet, 2e étage, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 26 juin.
SMORFIA NAPOLETANA. La grimace napolitaine par 30 peintres italiens contemporains. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 23 mai.
LE SPORT ET LES LOISIRS ILLUSTRÉS PAR LES JOUETS. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 4 octobre.
STORY BOARD. 90 ans de dessins pour le cinéma. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 juin.
TOUS PARENTS, TOUS DIFFÉRENTS. Musée de l'Homme - galerie d'anthropologie, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 20 F, 25 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 30 novembre.
VOYAGE AUX ILES. Archives nationales, hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (40-27-60-09). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Visites guidées sur demande au 40.27.62.18. Entrée : 20 F. Jusqu'au 5 juillet.

CENTRES CULTURELS

ALICE GIACOMETTI. PARACELSO. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 9 mai.
LES ANCÊTRES DES VIKINGS. Maison du Danemark, 142, av. des Champs-Elysées (42-25-08-80). T.l.j. de 13 h à 18 h, dim. et fêtes de 15 h à 18 h. Jusqu'au 17 mai.
LES ARTISTES DE LA CITÉ. Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (42-78-71-72). T.l.j. de 13 h à 19 h. Du 30 avril au 17 mai.
CURT ASKER. Empreintes de distances. Centre culturel suédois, hôtel de Marle 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 24 mai.
AU-DELA DE LA TRADITION, VINGT ANNÉES DE CÉRAMIQUE. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Fermé les 1er et 8 mai. Jusqu'au 31 mai.
ALBERT AYME. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 17, quai Malaquais (47-03-50-00). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 10 mai.
COLLECTION CAISSE DES DÉPOTS. 1er accrochage : une sélection des acquisitions 1989-1990. Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf sam., dim. et lun. de 10 h à 18 h 15. Jusqu'au 30 mai.
DÉRIVES, PHOTOGRAPHIES DE ROGER BERNARD. Société française de photographie, 17, rue Ramponeau (42-22-37-17). T.l.j. sf dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 18 mai.
LILY DESIGNE. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 19 h 30. Jusqu'au 5 juin.
RENÉ FEURER. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 10 mai.
GABBEH, IMAGE TISSÉE. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 31 mai.
RUPPRECHT GEIGER. Fondation nationale des arts. Hôtel des arts, 11, rue Berryer (42-56-71-71). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 18 mai.
EMMET GOWIN. Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 23 mai.
PAUL HANKAR, DIX ANS D'ART NOUVEAU. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 7 juin.
ROLF ISELI. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 24 mai.
LES JARDINS DU BARON HAUSSMANN. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h à 19 h. Réserv. groupes : 42.97.27.20. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 octobre.
CHO KYU-SUK, ARNAUD D'HAUTERIVES. Centre culturel coréen, 2, avenue d'Iéna (47-20-84-15). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h 30 à 18 h. Du 5 mai au 21 mai.
ANDRÉE MAIOFISS. Sculpture, peinture. Espace Acier - immeuble Ile-de-France (49-00-62-47). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 19 h. Jusqu'au 28 mai.
PATCHWORKS, QUILTS CONTEMPORAINS. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 5 juin.
ROBERT RYMAN. Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille (42-60-22-99). T.l.j. sf dim., lun., mar. de 12 h à 17 h, sam. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 juin.
MAURICE LE SCOUZEC. Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim., lun. de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 16 mai.
VISIONS D'EUROPE. De la Tour Eiffel, 50 artistes européens et 30 villes capitales. Tour Eiffel, premier étage, champ de Mars (43-07-28-00). T.l.j. de 9 h 30 à 23 h. Entrée : 17 F (accès au premier étage), escaliers : 8 F. Jusqu'au 30 juin.

GALERIES

DIX ARTISTES VERRIERS CONTEMPORAINS DE HONGRIE. Galerie d'Amon, 28, rue Saint-Sulpice (43-26-96-60). Jusqu'au 23 mai.
ADOCHI, TONE FINK, JURGEN MESSENSEE. Rendez-vous à Berlin. Galerie Vidal - Saint Phalle, 10, rue du Trésor (42-76-06-05). Jusqu'au 19 mai.
PIERRE ALECHINSKY. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 24 juin.
ARMAN. Archéologie du futur. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 9 mai.
ART CONSTRUIT, TENDANCES ACTUELLES. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 20 mai.
L'ART DE LA COULEUR ET DU FEU. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 13 juin.
ASHLEY BICKERTON. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 12 mai.
RÉMI BLANCHARD. Galerie Thierry Salvador, 6, avenue Delcassé (45-62-36-59). Jusqu'au 29 mai. / Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 30 mai.
MARIE-CLAUDE BUGEAUD, JEAN-LOUP CORNILLEAU, CORINE FERTÉ, MARTINE. Mougin, peintures et œuvres sur papier. Galerie Véronique Smagghe, 24, rue Charlot (42-72-83-40). Jusqu'au 23 mai.
AGUSTIN CARDENAS. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 9 mai.
ALAIN CARRON, PIERLUIGI RIZZO. Galerie Daniel Pons, Jeanne Dabord, 9, rue de l'Eperon (43-29-31-90). Du 5 mai au 30 mai.
BRUNO CECCOBELLI. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Jusqu'au 16 mai.
SARA CHAILLET. Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (45-51-00-85). Jusqu'au 9 mai.
CHARBONNEAU. Galerie Furstenberg, 8, rue Jacob (43-25-89-58). Jusqu'au 23 mai.
PAELLA CHIMICOS. Galerie l'Il-de-bœuf, 58, rue Quincampoix (42-78-36-66). Du 4 mai au 30 mai.
CLAYETTE, LES CARAVELLES DE CHRISTOPHE COLOMB. Galerie Proscénium, 35, rue de Seine (43-54-92-01). Jusqu'au 9 mai.
ROBIN COLLYER. Galerie Gilles-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 16 mai.
COSTIS. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 23 mai.
ALEXANDRE DELAY. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 9 mai.
JOL DESBOUIGES. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 16 mai.
THIERRY DIERS. Galerie Diane Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Jusqu'au 6 mai.
STÉPHANE DUMAS. Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli (42-78-13-44). Jusqu'au 16 mai.
MICHEL DUPORT. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 3 juin.
CHRISTIANE DURAND, ED PASCHKE, VISWANADHAN. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 9 mai.
PASCAL DUSAPIN. Vraies et fausses musiques, partitions et dessins. Espace temporaire Orcofi, 48 bis, av. Montaigne (44-43-40-00). Jusqu'au 30 mai.
ERRO. Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (42-22-02-12). Jusqu'au 20 mai.
ETIENNE-MARTIN. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 16 mai.
LUCIANO FABRO. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 16 mai.
PATRICK FAIGENBAUM. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 30 mai.
FLOC'H. Galerie Pixi et Cie, 95, rue de Seine (43-25-10-12). Jusqu'au 9 mai.
CHRISTIAN GALZIN. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 16 mai.
LUC GAUTHIER. Galerie Eonnet Dupuy, hôtel de la Tour du pin, 75, rue Vieille-du-Temple (42-78-77-16). Jusqu'au 16 mai.
LEON GISCHIA, ACHILLE PERILLI, MIROSLAV SUTEJ. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 9 mai.
JEAN-MARIE GRANIER. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 16 mai.
GRATALOUP, ROHART, CHAUDER, BUNUS. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 28 mai.
GUANSÉ. Galerie Leonardo, 82, rue d'Hautpoul (42-40-13-11, 238). Jusqu'au 23 mai.
ABRAHAM HADAD. Galerie Lefor-Openo, 29, rue Mazarine (46-33-87-24). Jusqu'au 30 mai.
LES HÉROS DE LA PEINTURE AMÉRICAINE, ANDRÉ MASSON (DESSINS DE). La période américaine. Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 9 mai.
HOMMAGE A ARTHUR CRAVAN. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 9 mai.
ROLF ISELI. Galerie Philip, 14, rue Sainte-Anastase (48-04-58-22). Jusqu'au 24 mai.
YANG JIE-CHANG. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 30 mai.
KOWALSKI, POMMEREULLE, TAKIS. Galerie 15, 15, rue Guénégaud (43-26-13-14). Jusqu'au 30 mai.
FERNANDO LERIN. Galerie Carole Brimaud, 25, rue de Penthièvre (42-56-40-90). Jusqu'au 16 mai.
ANNA MARK. Galerie Clivages, 5, rue Sainte-Anastase (42-72-40-02). Jusqu'au 30 mai.
JEAN-GABRIEL MASSARDIER. Galerie Bercovy-Fugier, 27, rue de Charonne (48-07-07-79). Jusqu'au 16 mai.
MATTA-MÊME. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 16 mai.
MERKADO. A. B. Galeries, 24, rue Keller (48-06-90-90). Jusqu'au 2 mai.
TOMIO MIKI, SHINRO OHTAKE, SHINTARO TANAKA. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 16 mai.
MISE A FEU. Galerie Thorigny, 13, rue de Thorigny (48-87-60-65). Jusqu'au 17 mai.
PIERRE MOLINIER. Galerie Bouqueret-Lebon, 69, rue de Turenne (40-27-92-21). Jusqu'au 16 mai.
MOORE INTIME. Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon (45-62-10-40). Jusqu'au 24 juillet.
MATT MULLICAN. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 16 mai.
FLORENCE NERISSON. Galerie Alternat, 39, rue Veille du Temple (48-04-86-06). Jusqu'au 25 mai.
LASDISLAV NOVAK. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 27 mai.
MERAPI OBERMAYER. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 15 mai.
DANIEL PONTOREAU. Galerie Patricia Dorfmann & Laurent Roux, 39, rue de Charonne (47-00-36-69). Jusqu'au 9 mai.
PROPOS DE CROIX. Galerie Messine-Thomas Le Guillou, 1, av. de Messine (45-62-25-04). Jusqu'au 7 mai.
BERNARD QUENTIN. Villa Blanche, 8 bis, rue de Braque (42-72-42-41). Jusqu'au 7 mai. / Galerie B, 20, rue Beaubourg (42-72-19-87). Jusqu'au 7 mai.
GERWALD ROCKENSCHAUB. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 15 mai.
DAVID SALLE. Galerie Templon, 4, avenue Marceau (47-20-15-02). Jusqu'au 30 mai.
VINCENT SCALI. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 30 mai.
PETER SCHMERSAL. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 25 mai.
SERGE III. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 27 mai.
HARRY SHUNK, YVES KLEIN. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 16 mai.
SIMA. Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 10 mai.
SINGULARITÉS. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 23 mai.
CHRISTIAN SORG. Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Jusqu'au 16 mai.
IVAN THEIMER. Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 10 mai.
ALAIN TREZ. Galerie satirique Martine Moisan, 6, galerie Vivienne (42-97-46-65). Jusqu'au 9 mai.
KRZYSTOF WODICZKO. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Jusqu'au 16 mai.
ERWIN WURM. Galerie Arnaud Lefebvre, 30, rue Mazarine (43-26-50-67). Jusqu'au 9 mai.
GÉRARD ZLOTYKAMIEN. Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 9 mai.
LÉO ZOGMAYER. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Jusqu'au 16 mai.

PÉRIPHÉRIE

LE BOURGET. Une sélection. Photographies du FRAC de Basse-Normandie. Arthothèque, département photographies du CDDP de la Seine-Saint-Denis, 48-50, rue Anizan-Cavillon (49-92-17-17). Jusqu'au 5 juin.
BRÉTIGNY-SUR-ORGE. Henk Visch. Espace Jules Vernes, rue Henri-Douard (60-84-40-72). T.l.j. sauf dim., lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 27 mai.
CLAMART. Hernandez & Fernandez. Centre culturel Jean-Arp, 22, av. Paul-Vaillant-Couturier (46-45-11-87). Ven. sam., dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 mai.
CRÉTEIL. Christine Jean. Maison des arts de Créteil, place Salvador-Allende (49-80-90-50). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 14 h à 18 h, les jours de représentation. Jusqu'au 11 juin.
GENNEVILLIERS. Hella Böhm. Galerie municipale Edouard-Manet, 3, place Jean-Grandel (47-94-10-86). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 16 mai.
IVRY-SUR-SEINE. Ivan Messac. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (49-60-25-06). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 13 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 31 mai. Sharon Kivland. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (49-60-25-06). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 31 mai.
JOUY-EN-JOSAS. Danse et musique dans les toiles imprimées. Musée de la toile de Jouy, château de l'Eglantine - 54, rue Charles-de-Gaulle (39-56-48-64). T.l.j. sf lun. de 14 h à 18 h, jeu. de 10 h à 18 h, mar. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 50 F. Jusqu'au 9 juillet.
MAGNY-LES-HAMEAUX. Les Bérénices. Musée national des Granges de Port-Royal, saint-Quentin-en-Yvelines (30-43-73-05). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 12 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 15 juin.
MARLY-LE-ROI. Madame du Barry, de Versailles à Louveciennes. Musée promenade de Marly-le-Roi, grille royale du parc de Marly (39-69-06-26). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 juin.
MEAUX. Michel Canteloup. Musée Bossuet, palais épiscopal (64-34-84-45). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 11 mai.
NEUILLY-SUR-MARNE. André Robillard, Jean Smilowski. Art et bricolage. L'Aracine - musée d'art brut, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). T.l.j. sf lun., mar., mer. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.
PONTAULT-COMBAULT. Timo Kelaranta. Centre photographique d'Ile-de-France, 107, avenue de la République (64-43-47-10). T.l.j. sf mar. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 mai. Centre photographique d'Ile-de-France, 107, avenue de la République (64-43-47-10). T.l.j. sf mar. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 mai.
PONTOISE. Alcide Lebeau 1873-1943. Musée Pissarro de Pontoise, 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 juin. Ger van Velde 1898-1977. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 7 juin.
SAINT-DENIS. Nouvelles acquisitions du Fonds départemental d'art contemporain. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Visite commentée sur rendez-vous. Jusqu'au 5 juin.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Affiches en escalier. Musée départemental du Prieuré, 2 bis, rue Maurice-Denis (39-73-77-87). T.l.j. sf lun. et mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. et fêtes de 10 h à 18 h 30. Jusqu'au 30 mai.
VERSAILLES. Versailles vu par les peintres, de Demachy à Lévy-Dhurmer. Musée Lambinet, 54, boulevard de la Reine (39-50-30-32). T.l.j. sf lun. et les 1er mai et 7 juin de 14 h à 18 h. Jusqu'au 12 juillet.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 1er MAI

« L'Hôtel-Dieu et la médecine autrefois », 10 h 30, entrée Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« Le quartier chinois de Paris et ses lieux de culte », 11 heures et 14 h 30, métro Porte-de-Choisy (M.-C. Lasnier).

« Montmartre quartier d'artistes et de jardins, du Bateau-Lavoir au Lapin agile », 11 heures et 14 h 30, métro Abbesses (C. Merle).

« Sous la coupole de l'Académie française », 11 heures, 23, quai de Conti (Connaissance de Paris).

« Des Buttes-Chaumont au bassin de La Villette », 14 h 30, métro Botzaris (Paris pittoresque et insolite).

« Ruelles et jardins du vieux Belleville », 14 h 30, sortie métro Télégraphe (Résurrection du passé).

« Trois heures au Père-Lachaise : De Jules Vallès au mur des Fédérés, souvenirs de la Commune », 14 h 30, métro Père-Lachaise, sortie escalator (V. de Langlade).

« Personnages illustres et folles architectures du Père-Lachaise », 14 h 30, sortie métro Gambetta, côté avenue du Père-Lachaise (Arts et caetera).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 14 h 40, métro Hôtel-de-Ville, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Le clocher et les combles de l'église Saint-Germain-des-Prés, spécialement ouverts » (lampe de poche), 14 h 45, métro Saint-Germain-des-Prés (M. Banassat).

« La Salpêtrière : l'hôpital général et le grand enfermement », 15 heures, entrée, 47, boulevard de l'Hôpital (D. Bouchard).

« L'Académie française, l'Institut et les curiosités de son pittoresque quartier », 15 heures, 23, quai Conti (D. Fleuriot).

« Promenade à travers le vieux Montmartre », 15 heures, métro Lamarck-Caulaincourt (Lutèce visites).

« Mystérieuse symbolique de Notre-Dame de Paris. Franc-maçonnerie, Rose-Croix, bouddhisme. Les secrets des premiers bâtisseurs. Le langage des roses révélé », 15 heures, métro Cité (I. Hauller).

SAMEDI 2 MAI

« Les passages marchands du dix-neuvième siècle (premier parcours), une promenade hors du temps », 10 h 30, 19, rue Jean-Jacques-Rousseau (Paris autrefois).

« La mosquée, les rites de l'islam, le souk », 14 h 30, place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

« L'Opéra Garnier et les fastes du Second Empire », 14 h 30, en haut des marches à l'extérieur (Connaissance de Paris).

« L'église Saint-Germain-des-Prés et son quartier entre cours et jardins », 14 h 30, devant le portail de l'église (Arts et caetera).

« Le village de Saint-Germain-des-Prés, son abbaye, ses jardins, vieux escaliers, ruelles et venelles juqu'à l'hôtel des archevêques de Rouen ». 14 h 30, métro Saint-Germain-des-Prés (I. Hauller).

« L'île de la Cité, des origines de Paris aux travaux d'Haussmann », 14 h 40, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« La rue de Lappe », 14 h 45, métro Bastille, rue du Faubourg-Saint-Antoine (M. Banassat).

« L'Orangerie. Les Impressionnistes. Picasso, Derain », 15 heures, Orangerie, vestiaire, place de la Concorde (M. Brumfeld).

« Le seizième arrondissement : architecture novatrice de Guimard à Le Corbusier », 15 heures, sortie métro Jasmin, côté escalator (Paris et son histoire).

DIMANCHE 3 MAI

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 h 30, métro Hôtel-de-Ville, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures, 14 h 30 et 16 h 15, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Ateliers d'artistes, jardins et curiosités de Montparnasse », 11 heures, 15 heures et 17 heures, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Conciergerie, Sainte-Chapelle et histoire de la Cité », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Connaissance de Paris).

« Le vieux village de Montmartre. La belle époque des impressionnistes », 14 h 30, sortie métro Lamarck-Caulaincourt (Arts et caetera).

« Montmartre, une butte sacrée, un village pittoresque et vivant », 15 heures, sommet du funiculaire, au fanion Paris autrefois.

« Cloître et parc de l'abbaye de Saint-Denis, maison de la Légion d'honneur », 15 heures, sortie métro Saint-Denis-Basilique (D. Bouchard).

« Trésors de l'abbaye royale de Chelles », 15 heures, hall de la gare de Chelles, par la gare de l'Est (Art et histoire).

« Académie française et Institut », 15 heures, 23, quai de Conti (C. Merle).

« L'Opéra Garnier », 15 heures, en haut des marches, à gauche (Tourisme culturel).

« Ancienne Cour des miracles et rue Montorgueil », 15 heures, sortie métro Sentier (Résurrection du passé).

« Notre-Dame de Paris. Jacques Cœur alchimiste. Le secret de la Table ronde. La mission secrète des templiers », 15 heures, sortie métro Cité (I. Hauller).

CONFÉRENCES

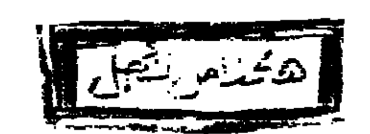
VENDREDI 1er MAI

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Karma, loi d'harmonie universelle ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

DIMANCHE 3 MAI

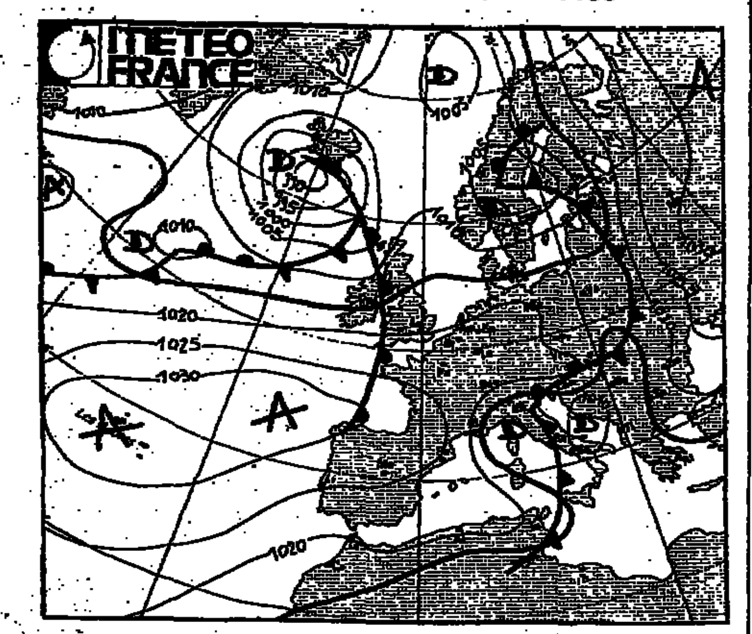
1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Les prophéties de la Vierge et des mystiques pour notre temps », par Natya (Conférences Natya).

11 *bis*, rue Keppler, 17 h 30 : « L'expérience des mourants : qu'en conclure ? ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

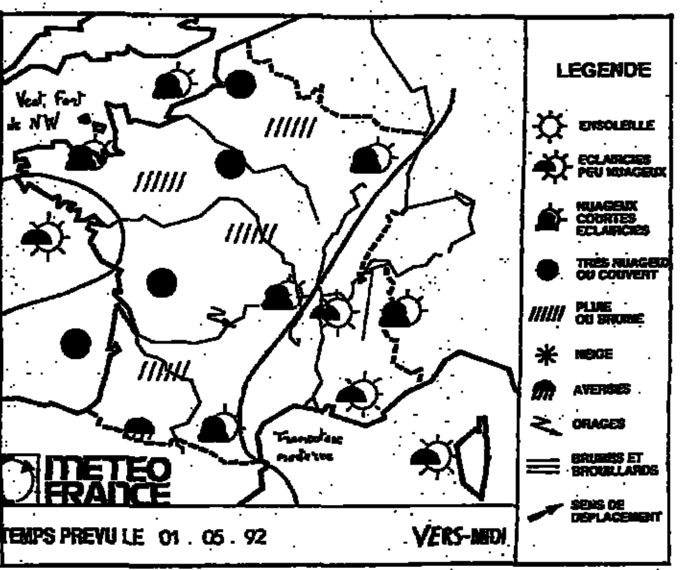


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30 AVRIL 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 1er MAI 1992



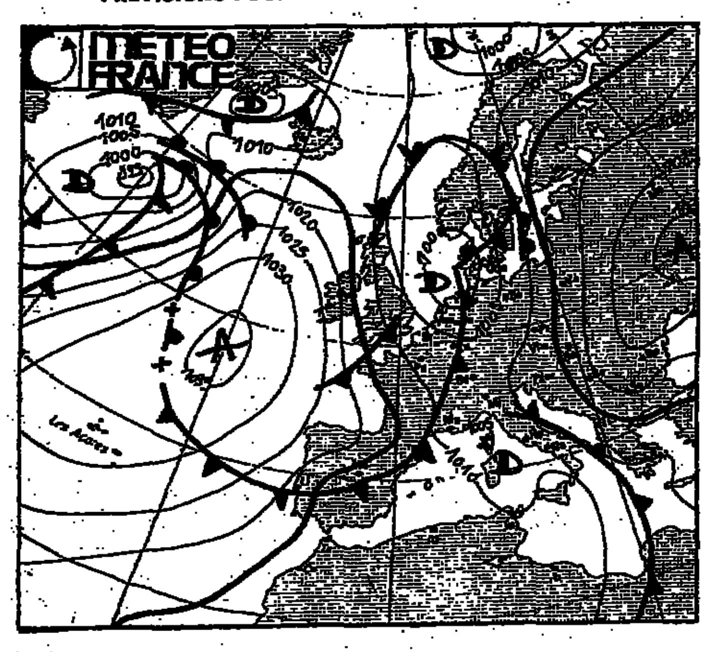
Vendredi : pluie et vent sur le pays. – Sur les Alpes, le pourtour méditerranéen et la Corse, le soleil sera au rendez-vous le matin, mais l'après-midi, les nuages deviendront nombreux sur les Alpes du nord et la vallée du Rhône. Mistral et tramontane souffleront à 60 km/h par rafales.

Sur le reste du pays, le temps sera maussade avec de la pluie et du vent qui soufflera du sud-ouest à 70 km/h en rafales dans l'intérieur et sur les côtes atlantique. Une amélioration se dessinera sur la Bretagne et la Vendée l'après-midi avec des éclaircies.

Samedi : éclaircies à l'ouest, très nuageux avec averses à l'est. – Le matin, le ciel sera très nuageux sur l'ensemble du pays avec des pluies sur l'extrême est du pays jusqu'aux Alpes. L'après-midi, nuages et éclaircies alterneront sur le pays avec de nombreuses averses surtout sur les régions est. De la Bretagne à l'Aquitaine, le temps s'améliorera dans l'après-midi, avec un peu de soleil et moins d'averses. Le vent du nord-ouest soufflera à 60 km/h en rafales sur les côtes atlantiques.

Les températures minimales avoisineront de 6 à 8 degrés en général et de 10 à 11 degrés sur le Sud-Est et la Corse. L'après-midi, le thermomètre indiquera de 11 à 14 degrés au nord et de 14 à 17 degrés au sud.

PRÉVISIONS POUR LE 2 MAI 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 30-4-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 29-4-1992 à 18 heures TUC et le 30-4-1992 à 6 heures TUC

FRANCE				TOULOUSE	15	6	D	LUXEMBOURG	12	5	D
AJACCIO	17	7	C	TOURS	14	5	D	MADRID	18	5	D
BIARRITZ	13	10	C	POINTE-A-PITRE	32	23	D	MARRAKECH	32	17	D
BORDEAUX	15	8	C	**ÉTRANGER**				MEXICO	24	13	D
BOURGES	14	5	C					MILAN	20	9	D
BREST	11	8	P	ALGER	17	5	C	MONTRÉAL	17	3	C
CAEN	12	6	C	AMSTERDAM	12	6	D	MOSCOU	17	3	D
CHERBOURG	12	7	P	ATHÈNES	21	12	D	NAIROBI	–	–	–
CLERMONT-FER.	13	5	C	BANGKOK	37	29	N	NEW DELHI	–	–	–
DIJON	13	3	D	BARCELONE	16	7	D	NEW-YORK	16	7	D
GRENOBLE	13	7	D	BELGRADE	29	12	N	OSLO	8	0	D
LILLE	13	5	D	BERLIN	13	5	A	PALMA DE-MAJ.	19	2	D
LIMOGES	11	6	B	BRUXELLES	12	4	D	PÉKIN	18	10	D
LYON	13	6	D	COPENHAGUE	10	4	N	RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
MARSEILLE	17	11	D	DAKAR	23	19	N	ROME	20	10	C
NANCY	13	1	D	DJERBA	29	13	D	SINGAPOUR	33	25	D
NANTES	14	7	P	GENÈVE	12	3	N	STOCKHOLM	11	7	P
NICE	19	11	D	HONGKONG	33	25	N	SYDNEY	–	–	–
PARIS-MONTS.	11	6	D	ISTANBUL	21	9	D	TOKYO	20	14	N
PAU	13	8	C	JÉRUSALEM	21	10	D	TUNIS	26	9	O
PERPIGNAN	15	10	D	LE CAIRE	26	13	D	VARSOVIE	16	9	O
RENNES	14	8	C	LISBONNE	23	12	D	VENISE	18	10	C
ST-ÉTIENNE	12	5	D	LONDRES	13	6	C	VIENNE	11	7	P
STRASBOURG	13	4	N	LOS ANGELES	21	17	C				

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Impuissances

VIEUX conflit, ancien comme la démocratie, que celui de l'Etat et des libertés individuelles. L'Etat doit-il s'immiscer dans mes rapports avec mon voisin, *voire me protéger contre moi-même?* Deux débats, le même soir, illustraient en même temps la nécessité d'une intervention publique et la quasi totale impuissance de la loi.

Jean-Marie Cavada avait entrepris de s'attaquer aux sectes et principalement à l'«Eglise de scientologie», bien connue des médias et des tribunaux. Il y avait infiltré une «taupe» munie d'une caméra cachée dont les conclusions recoupaient celles de plusieurs anciens adeptes : la secte agit essentiellement comme une pompe à finances au détriment de ses malheureux adhérents. En deux mois et demi, tests psychologiques et séances de formation parés d'appellations pompeuses *avaient ponctionné la fausse* adhérente de 40 000 francs. Et l'enquête s'arrêtait au moment où la «taupe» se voyait encore proposer des stages de plusieurs centaines de milliers de francs. Présente sur le plateau de «La marche du siècle», une haute responsable scientologue ne démentait rien, opposant simplement les *«droits de l'homme»* et la *«liberté religieuse»* à ces témoignages écrasants.

A l'évidence, les lois existantes ne suffisent pas à empêcher les scientologues et leurs semblables d'enrôler des adultes majeurs et vaccinés. Le législateur doit-il resserrer les mailles en créant des délits de «dépersonnalisation» ou de «captation de personnalité»? *Délicate question. Un juriste se* montrait même sceptique. Et si ma fille, brillante étudiante, décidait d'entrer au Carmel? s'interrogeait-il. Ces textes devraient-ils là aussi s'appliquer?

Tout aussi insoluble apparaît l'affaire de la législation anti-tabac, dont on disputait chez François de Closets à «Médiations». Tout membre de cette part opprimée de la population condamnée en permanence à inhaler la fumée de ses voisins au bureau, à l'atelier ou au restaurant a forcément caressé, un jour, des envies de gros bâton. Mais croit-on vraiment que le bistrot du coin, comme la loi Evin l'y contraint, va séparer ses trois mètres de zinc en une «zone fumeurs» et une «zone non fumeurs»? Bernard Kouchner, qui déployait, au milieu d'un pugilat quasi serbo-croate, une bonne volonté de casque bleu, ne semblait pas y croire lui-même, multipliant les apaisements. On s'en doutait *bien un peu. Mais voir un ministre* convenir en souriant que les décrets revêtus de sa signature seront destinés à rester platoniques était un spectacle tout de même un peu étrange...

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 30 avril

TF 1

20.50 **Variétés : La Première Fois.**
22.50 **Magazine : Ex libris.** • L'Espagne de toutes les passions. Invités : Régis Debray (*la France à l'Exposition universelle* et *Christophe Colomb, le visiteur de l'aube*) ; Michel Del Castillo (*Andalousie* et *Une femme en soi*) ; Rodrigo De Zayas (*les Maurisques et le racisme d'Etat*) ; Jean-François Deniau (*Ce que je crois*) ; Hommages à Rafael Alberti, poète, et à Juan Goytisolo, écrivain.
0.00 **Journal et Météo.**

A 2

20.45 **Soirée spéciale : Sida, urgence.** En direct.
22.50 **Magazine : Merci et encore Bravo.**
23.35 **1. 2. 3. Théâtre.**

FR 3

20.45 ▶ **Cinéma : Ben Hur.** ■■ Film américain de William Wyler (1959).
0.15 **Journal et Météo.**
0.35 **Sport : Hockey sur glace.** Championnat du monde (groupe A) : France-Tchécoslovaquie, à Bratislava (Tchécoslovaquie).
1.05 **Musique : Mélomanuit.**

CANAL PLUS

20.35 **Cinéma : Kill Me Again.** ■ Film américain de John R. Dahl (1989).
22.05 **Flash d'informations.**
22.15 **Cinéma : Retour vers le futur 2.** ■ Film américain de Robert Zemeckis (1989) (v.o.).
0.00 **Cinéma : After Midnight.** ■ Film américain de Ken et Jim Wheat (1989).
1.30 **Cinéma : Les Travaux d'Hercule.** ■ Film italien de Pietro Francisci (1957).

M 6

20.40 **Cinéma : L'Invasion des profanateurs.** ■■ Film américain de Philip Kaufman (1978).
22.35 **Documentaire : Le Glaive et la Balance.** Conflits en héritage. *Les notaires et leur image de marque.*
23.30 **Série : Brigade de nuit.**
0.20 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

20.55 **Informations : Dépêches.**
21.00 **Magazine : Mégamix.** Borghesia, Laibach, Demolition, Boo-Yaa Tribe, reportage sur les gitans en Yougoslavie.
21.50 **Informations : Dépêches.**
21.55 **Magazine : Objectif amateur.**
22.45 **Informations : Dépêches.**
22.50 **Documentaire : Jazz à Paris.**
23.45 **Informations : Dépêches.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Le Théâtre des poètes.** Marina Tsvetaieva : Une aventure.
21.30 **Profils perdus.** Elio Vittorini (1).
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Hélène Bokanowski (Walter Pater, la Renaissance et l'esprit de la modernité).
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Symphonie nº 2 en ut mineur, de Mahler, par le Chœur de Radio-France, l'Orchestre national de France, dir. James Conlon ; sol. : Marvis Martin, soprano, Nancy Maultsby, mezzo-soprano.
23.10 **Ainsi la nuit...**
0.30 **Dépêche-notes.**
0.35 **L'Heure bleue.**

Vendredi 1er mai

TF 1

13.35 **Cinéma : Mademoiselle Ange.** ■ Film franco-allemand de Geza Radvanyi (1959). Avec Romy Schneider, Henri Vidal, Jean-Paul Belmondo.
15.05 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
16.05 **Série : FDM.**
16.30 **Club Dorothée.**
17.45 **Série : Tarzan.**
18.05 **Série : Premiers baisers.**
18.35 **Jeu : Une famille en or.**
19.00 **Feuilleton : Santa Barbara.**
19.25 **Jeu : La Roue de la fortune.**
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show.**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.45 **Variétés : Tous à la Une.**
22.35 **Magazine : Si on se disait tout.**
23.35 **Sport : Boxe.** Championnat du monde WBO : poids mi-lourds, Leeonzer Barber (Etats-Unis)-Anthony Hembrick (Etats-Unis) ; combat international : poids lourds, Frank Bruno (G. B.)-José Ribalta (Cuba).
0.40 **Journal et Météo.**

A 2

13.45 **Cinéma : Notre-Dame de Paris.** ■ Film français de Jean Delannoy (1956). Avec Gina Lollobrigida, Anthony Quinn, Jean Danet.
15.25 **Tiercé, en direct de Maisons-Laffitte.**
15.40 **Variétés : La Chance aux chansons.**
16.30 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
16.55 **Magazine : Giga.**
18.30 **Série : Magnum.**
19.20 **Divertissement : La Caméra indiscrète.**
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Jeu : La Piste de Xapatan.**
22.10 **Sport : Boxe.** Eric Nicoletta-Ed Mack.
23.25 **Magazine : Lumière.**
23.55 ▶ **Cinéma : Honky Tonk Man.** ■■ Film américain de Clint Eastwood (1983). Avec Clint Eastwood, Kyle Eastwood, John McIntire (v.o.).
1.45 **Journal des courses, Journal et Météo.**

FR 3

13.40 **Série : La Grande Aventure de James Onedin.**
14.30 **Le Choix de Lulo.**
15.30 **Série : La Grande Vallée.**
16.25 **Magazine : Zapper n'est pas jouer.**
18.00 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 **Un livre, un jour.** *L'Exil de la terre*, de Par Lagerkvist.
20.10 **Divertissement : La Classe.**
20.45 **Magazine : Thalassa.** Le Courant de la colère. *Un courant chaud qui provoque des ravages, dans le Pacifique, à la Noël...*
21.40 **Magazine : Caractères.** *Présenté par Bernard Rapp.* Histoires. Invités : Claude Allègre (*Introduction à une histoire naturelle*) ; Carlo M. Cipolla (*Contre un ennemi invisible*) ; Michelle Perrot et Françoise Thébaud (*Histoire des femmes : le XXe siècle, tome V*) ; Evelyne Pieiller (*Musique Maestra*).
22.45 **Journal et Météo.**
23.05 **Magazine : Musicales.**

CANAL PLUS

13.32 **Cinéma d'animation : Des souris et des chats.**
15.05 **Magazine : L'Œil du cyclone.**
15.35 **Le Journal du cinéma.**
15.40 **Téléfilm : L'Ultime Hommage.**
17.10 **Documentaire : Une partie de chasse très spéciale.**
18.00 **Canaille peluche.**
— *En clair jusqu'à 20.30* —
18.30 **Le Top.**
19.20 **Flash d'informations.**
19.30 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
20.30 **Téléfilm : Le Grand Tremblement de terre de Los Angeles.** *Le cas de conscience d'une courageuse sismologue.*
22.10 **Documentaire : Birmanie, les secrets d'un pays interdit.**
22.50 **Flash d'informations.**
23.00 **Le Journal du cinéma.**
23.05 **Cinéma : Highlander le retour.** □ Film américain de Russell Mulcahy (1990).

M 6

14.00 *Série : L'Homme de fer.*
14.40 **Série : Destination danger.**
16.45 **Jeu : Zygomusic.**
17.15 **Magazine : Zygomachine.**
17.35 **Série : Drôles de dames.**
18.30 **Série : Vic Daniels.**
19.00 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo M 6 Finances.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Capital.**
20.40 **Série : Le Saint.**
22.25 **Série : Equalizer.**
23.25 **Magazine : Emotions, charme et érotisme.**
23.55 **Capital.**
0.20 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

17.05 *Théâtre :* **Qu'ils crèvent, les artistes.**
18.35 **Musique : Récital Fischer Dieskau.**
18.55 **Informations : Dépêches.**
19.00 **Courts métrages : Henri Cartier-Bresson cinéaste.**
19.50 **Informations : Dépêches.**
19.55 **Magazine : Carnet d'Europe.**
20.00 **Documentaire : Plantu/Arafat, rencontre au sommet.** Le débat. Avec Plantu, Cabu, Wolinski, Chenez et Guy Bedos.
20.55 **Informations : Dépêches.**
21.00 **Téléfilm : Mistress Madeleine.** *Une jeune Indienne répudiée par son mari.*
21.50 **Informations : Dépêches.**
21.55 **Téléfilm : Chronique d'une fin d'après-midi.** *Dans la Russie du dix-neuvième siècle.*
23.15 **Informations : Dépêches.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio-archives.** Antoine Blondin.
21.30 **Musique : Black and Blue.** Le jazz est-il universel?
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Les petites ondes.
0.05 **Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de...
0.50 **Musique : Coda.** Elliot James Murphy, le rocker américain (5 et fin).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Avant-Concert**
20.30 **Concert** (donné le 12 février au Théâtre du Châtelet) : Suite de danses pour orchestre, de Bartok ; Sinfonietta pour orchestre, de Janacek ; Concerto pour violon et orchestre en ré majeur op. 61, de Beethoven, par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit ; Christian Tetzlaff, violon.
23.10 **Jazz club.** Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du New-Morning à Paris : le Quintette Freddie Hubbard, avec Bobby Hutcherson, vibraphone, Ronnie Matthews, piano, Louis Hayes, batterie.
1.00 **Les Voix de la nuit.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du jeudi 30 avril 1992 :

DES DÉCRETS

– nº 92-411 du 29 avril 1992 relatif aux attributions du secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement ;

– nº 92-412 du 29 avril 1992 relatif aux attributions du ministre délégué à la coopération et au développement

Le Monde

La réforme de la taxe d'habitation

Une victoire amère pour les députés socialistes

Les députés socialistes ont sauvé leur réforme fiscale, mais au prix, pensent-ils, d'un sabotage. Déjà desservie par une genèse difficile, la taxe départementale sur le revenu (TDR) est devenue, selon la formule du président de la commission des finances, M. Jean Le Garrec (PS, Nord), *« un exemple typique de contre-communication »*. Après quinze jours de pressions et de divergences publiques entre les députés socialistes et le gouvernement, le feuilleton de la TDR a trouvé, mercredi 29 avril en réunion de groupe, un amer dénouement : une lettre adressée aux parlementaires PS par le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, opposant une fin de non-recevoir à toutes leurs propositions d'aménagement de la réforme, au motif qu'elles sont *« techniquement »* inapplicables.

La conséquence directe de ce refus – l'application pure et simple de la réforme adoptée au printemps dernier, sauf initiative gouvernementale – aurait dû réjouir les députés. Mais ceux-ci ne pardonnent pas au gouvernement d'avoir sapé d'avance, par son hostilité si prononcée à la TDR, toute tentative d'explication et de justification fiscale auprès de l'opinion publique.

« Traîtrise » et « mauvaise foi »

La réunion du groupe a tourné au sévère règlement de comptes. M. Alain Richard (PS, Val-d'Oise), rapporteur général du budget, n'a pas hésité à évoquer la *« traîtrise »* de ceux qui à Bercy ont, selon lui, tout fait pour saboter la réforme ni à ironiser sur les arguments financiers et techniques opposés par le gouvernement à sa mise en application. Evoquant le coût des exonérations fiscales en faveur des employés de maison adoptées à l'automne dernier, M. Richard a constaté que l'on avait trouvé sans difficulté apparente, pour cette mesure, *« l'argent et les moyens de communication »* qui semblent si cruellement manquer aujourd'hui.

Dans le même état d'esprit, M. Henri Emmanuelli (PS, Landes), président de l'Assemblée nationale, s'est demandé si les socialistes *« ont choisi de condamner, oui ou non, la notion de progressivité de l'impôt »*. M. René Dosière (PS, Aisne) a souligné la *« mauvaise foi »* du gouvernement, qui *« refuse une réforme au nom de difficultés techniques, mais propose un ajournement, techniquement beaucoup plus difficile à mettre en œuvre »*. Plus généralement, ceux qui devront, demain, défendre la réforme de la taxe d'habitation devant leurs électeurs ne cachaient pas leur inquiétude : *« C'est comme si on avait dit par avance aux contribuables qu'ils seraient idiots de ne pas protester... »*

P. R.-D.

M. Tapie opérera un « cloisonnement hermétique » entre ses diverses activités

Il faut croire que la fréquentation des plateaux de télévision prédispose aux séances de questions d'actualité. M. Bernard Tapie s'est, en effet, sorti tout à son avantage de sa première épreuve parlementaire, mercredi 29 avril, à l'Assemblée nationale. L'opposition, qui avait bruyamment regretté l'absence du ministre de la ville lors de la déclaration de politique générale de M. Pierre Bérégovoy, avait délégué M. Denis Jacquat (UDF, Moselle), ancien médecin du FC Metz, pour tester les réflexes du président de l'OM. *« Etes-vous un ministre homme d'affaires ou un ministre gadget ? A quoi servez-vous dans ce gouvernement ? »*, lui a gravement demandé le député de Moselle.

« Je trouve formidable que ceux qui se réclament du libéralisme s'étonnent qu'on puisse un jour faire de l'entreprise et un autre jour mettre son talent et son expérience au service des autres, a répliqué, avec calme, M. Tapie. *Le tout est d'opérer, le moment venu, un cloisonnement hermétique entre les deux activités. C'est ce que j'ai fait. » « Assumant ma responsabilité de chef d'entreprise, j'ai fait appel à une femme formidable, une ancienne assistante directe de M. Barre, Mme Gilberte Beaux »*, a-t-il ajouté, en prenant à témoin l'ancien premier ministre, qui, tout sourire, a vigoureusement opiné du chef, alors que les députés socialistes applaudissaient à tout rompre.

Le président de l'Olympique de Marseille a ensuite évoqué l'enquête ordonnée sur plusieurs clubs de football, dont l'OM. *« L'OM est le seul club, avec Monaco, qui ne touche aucune subvention ni de la mairie, ni du conseil général, ni du conseil régional. Les enquêtes ne pourront en aucun cas conclure à un enrichissement, car cela reviendrait à dire que je me suis volé moi-même. Dans ce cas-là, ce n'est pas en prison qu'il faudra m'emmener mais à l'hôpital psychiatrique »*, a conclu le ministre, chaleureusement acclamé par les socialistes.

Dédaignant les cartons rouges brandis par des députés de l'opposition, M. Tapie, visiblement content de lui, s'est ensuite rassis à son banc pour y lire les petits mots de félicitation envoyés par ses collègues du gouvernement.

G. P.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté 21 à 28

Le numéro du « Monde » daté 30 avril 1992 a été tiré à 472 764 exemplaires.

La fête du 1er mai

M. Mitterrand veut rappeler la « dimension sociale » de l'Europe

A l'occasion de la Fête du travail, M. François Mitterrand devait répondre, vendredi 1er mai, de 8 h 15 à 9 heures, sur Europe 1, aux questions de Jean-Pierre Elkabbach. Selon l'Elysée, le président de la République a choisi cette date symbolique pour *« traiter des questions sociales »* et *« rappeler la dimension sociale »* de la construction européenne.

Au cours de la réunion hebdomadaire du conseil des ministres, mercredi 29 avril, M. Mitterrand a évoqué les débats sur le traité de Maastricht en disant : *« Nous venons de passer depuis la seconde guerre mondiale dans une autre phase de l'histoire du monde. La construction européenne constitue un élément fondamental du dispositif de préservation de la paix. A travers elle, nous assurons à la patrie sécurité et pérennité, sans comparaison avec aucune autre période de notre histoire. »*

C'est à l'occasion du traditionnel tour d'horizon diplomatique que le président de la République a fait cette déclaration, rapportée par M. Martin Malvy, secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement et porte-parole du gouvernement. Pour sa part, et toujours selon M. Malvy, le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a souligné : *« L'Allemagne connaît un moment difficile, qui trouve son origine dans les suites et les conséquences économiques de la réunification. Mais cela passera. Les problèmes trouveront leur solution et l'Allemagne continuera à jouer le rôle qui est le sien. Plus que jamais, une bonne entente entre la France et l'Allemagne est nécessaire. Cette situation justifie que la France ratifie le plus rapidement possible le traité de Maastricht et prouve par là sa volonté de continuer à entraîner ses partenaires sur la voie de la construction européenne. »*

Une amélioration amplifiée par le changement de date

Le chômage a diminué de 0,6 % en mars

Officiellement, le chômage a baissé de 0,6 % en données corrigées des variations saisonnières, fin mars, selon les résultats publiés jeudi 30 avril par le ministère du travail. Il y a eu 18 200 demandeurs d'emploi de moins, sur un total de 2 858 100. Mais les statisticiens estiment que, pour 12 000 d'entre eux, cette baisse est due au report, du 25 au 30 du mois, de la date de publication, qui intervient pour la première fois et a donc allongé la période prise en compte. En données brutes, pour les mêmes raisons, le recul de –2,1 % est également plus fort que d'ordinaire et l'on comptait 2 876 864 personnes inscrites à l'ANPE.

Même amplifiée de la sorte, la tendance est à une légère amélioration sous l'effet conjugué d'une meilleure tenue relative du marché du travail et de la montée en puissance des programmes de stages. En données corrigées, les nouvelles entrées au chômage ont diminué de 3,2 % en un an. Les licenciements économiques, qui ont encore augmenté de 10,5 % par rapport à 1991, progressent à un rythme plus faible. Surtout, le nombre des demandeurs d'un premier emploi recule de 12 % en un an.

Quoique peu nombreuses, avec 49 000 postes à durée indéterminée enregistrées dans le mois, les offres d'emploi se sont accrues de 8,9 % en un an. De leur côté, les sorties de l'ANPE s'accélèrent en augmentant de 7,6 % en un an, en données corrigées. Les retours dans un emploi sont plus nombreux (+10,7 % en un an), ainsi que les radiations à la suite d'un contrôle (+4,2 %) qui ont souvent la même signification. Surtout, le volume des entrées en formation se gonfle, avec 47 000 chômeurs placés en cours de mois, soit 22,1 % de plus que l'an passé.

Tout cela n'empêche pas que des signes inquiétants persistent. Le chômage des cadres continue de croître de 31,6 % en un an. Le chômage de longue durée n'en finit pas de s'étendre. Il y avait 916 876 chômeurs de plus d'un an, soit 15,5 % de plus qu'en mars 1991 qui représentent 31,9 % des inscrits à l'ANPE. L'ancienneté moyenne, de 375 jours, a encore augmenté de 6 jours en un an.

Une dernière innovation apparaît avec les chiffres de mars. On sait maintenant que 11,7 % des chômeurs ont exercé une activité réduite déclarée pendant le mois, comme ils en ont le droit. Pour 5,7 %, d'ailleurs, la durée de travail a excédé les 78 heures mensuelles.

ALAIN LEBAUBE

□ **Réouverture de l'université de Bir Zeit en Cisjordanie.** – La plus prestigieuse université palestinienne des territoires occupés par Israël, l'université de Bir Zeit, a rouvert dans le calme, mercredi 29 avril, après une fermeture de quatre ans et demi, ordonnée par les autorités militaires israéliennes.

□ **« France-Soir » : protocole d'accord sur le secrétariat de rédaction.** – Un protocole d'accord sur l'organisation du secrétariat de rédaction a été conclu mercredi 29 avril à *France-Soir*, un quotidien du groupe Hersant. Le texte, approuvé par les représentants de la société des journalistes, le délégué de la rédaction au comité d'entreprise, et les représentants du secrétariat de rédaction, est analogue dans ses dispositions au document adopté la veille au *Figaro* (*le Monde* daté 30 avril).

Mme Ségolène Royal invitée du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

Mme Ségolène Royal, nouveau ministre de l'environnement, qui participera au sommet de la Terre de Rio-de-Janeiro, le 3 juin, sera l'invitée de l'émission hebdomadaire « La grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 3 mai, de 18 h 30 à 19 h 30.

L'ancien député socialiste des Deux-Sèvres répondra aux questions de Marc Ambroise-Rendu et d'André Passeron, du *Monde*, et de Richard Arzt et Béatrice Hadjeje de RTL, le débat étant dirigé par Jean-Pierre Defrain.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

On respire !

LES temps changent, hein, mon bon monsieur ! Autrefois, une femme qui fumait dans la rue, c'était très mal vu. Tout juste si on ne la traitait pas de pute. Aujourd'hui, aux Etats-Unis, devant la porte des bureaux, les employées font le trottoir pendant la pause-clope. Et quand vous allez voir un chef à l'étage noble des buildings, le dernier, il écourte l'entretien et vous raccompagne, jusqu'en bas, histoire d'en griller une, ni vu ni connu, perdu dans la foule des passants.

Ici, ça va faire pareil. Parce qu'enfin, sur les lieux de travail, sorti des toilettes pour dames où on ira s'enfermer, allumer une cigarette, l'éteindre sous le robinet, l'envelopper dans du papier hygiénique et la jeter à la poubelle réservée à un autre usage, je ne vois pas très bien où les potes à Nicot vont pouvoir creuser leur tombe ou plutôt remplir leur urne à la cendre d'un mégot sans risquer d'être dénoncés par les collègues.

Pas par bonté d'âme, vous pensez bien. S'agit pas d'empêcher un suicide, mais un homicide. Le clope tue, l'alcool aussi. N'empêche qu'à l'écran les terrifiantes pubs de la ligue anti-tabac, du genre la maman fume, le bébé brûle, ne se comparent pas au bienveillant « Tu t'es vu quand t'as bu ». Ou plutôt si. Moi, si j'arrête de fumer, pas de problème, je vais me mettre à picoler. C'est tout profit.

Comme c'est parti, même au square, assis sur un banc à cinquante mètres du tas de sable, on ne pourra pas ouvrir un paquet de cigarettes sans casquer. Tandis que le clochard qui sort une bouteille de pinard de sa poussette, lui, il risque pas de trinquer. Et je ne parle pas des mollassonnes poursuites contre les chauffards, ces énergiques champions de la course poursuite, responsables de dix mille morts par an.

Vous allez voir, sur la chaussée les pots d'échappement et les marteaux piqueurs vont continuer à lâcher, en toute impunité, des nuages de gaz et de poussière, mais il y aura des trottoirs fumeurs et non fumeurs, réservés aux piétons sûrs de choper le cancer en passant le nez dans un rond de fumée.

□ **VOILE : Coupe de l'America.** – *Il Moro-di-Venezia* a remporté, mercredi 29 avril à San-Diego (Californie), sa troisième régate consécutive dans la finale des challengers de la Coupe de l'America, avec 20 secondes d'avance sur *New-Zealand*, à bord duquel Rod Davis, le barreur, et David Barnes, le tacticien, avaient été remplacés par Russel Coutts et Brad Butterworth. Un nouveau succès permettrait aux Italiens, qui mènent désormais par quatre victoires à trois, de gagner cette coupe Louis-Vuitton. Dans la finale des défenseurs, *America-3* a interrompu la série de trois victoires consécutives de *Stars-and-Stripes*, battu de 1 minute 8 secondes. *America-3* mène par cinq victoires à quatre, mais sept victoires sont nécessaires pour être désigné comme défenseur

Le Monde

DES LIVRES

L'Europe de l'esprit

Il était né belge, fut maréchal d'Autriche, conseiller de Catherine de Russie, ami de Voltaire et de Casanova et grand écrivain français : Charles-Joseph, prince de Ligne, ou l'Européen tel qu'on le rêve

CHARLES-JOSEPH DE LIGNE (1735-1814)
Le charmeur de l'Europe
de Philip Mansel.
Traduit de l'anglais
par Françoise Adelstain,
Stock, 324 p., 145 F.

Pourquoi les Français sont-ils le plus souvent indifférents à l'Europe ou traumatisés par elle ? C'est que, à droite comme à gauche, on ne leur dit jamais rien de leur propre histoire, quand l'Europe était bel et bien française, unifiée dans cette langue qui se confondait alors avec la liberté de vivre comme de penser. Quand donc cessera-t-on d'être suspect chaque fois qu'on parle du dix-huitième siècle ? Pour quelle raison vaut-il mieux être anglais pour le faire ? Combien de temps encore nous faudra-t-il ruminer la haine du fascisme pour les Lumières ou le sort tragique que le stalinisme a jeté sur elles ? L'Europe, dites-vous ? Oui, mais laquelle ? Celle du lait, du mouton, du racisme ordinaire, des guerres interethniques, de l'électronique, des satellites ? Sans doute, mais vécue par qui ? Réfléchie comment ? Avec quels mots ?

Prenez Charles-Joseph de Ligne (1735-1814) : qui le connaît ? Qui le lit ? Quoi ? Un Belge ? Un prince ? Un maréchal autrichien ? Un courtisan d'influence à la fois stratège militaire et diplomate en tous sens ? Un débauché, un philosophe ami de Voltaire, un artificier des conversations à Versailles, à Vienne, à Moscou ? Un acteur essentiel des coulisses ? Un ami intime de Casanova ? Et, en plus, un grand écrivain français ? Non, c'est trop, arrêtez, la scolarité n'y trouve pas son compte, l'Université a la migraine. Trop de traversées de frontières, trop de codes secrets, trop de bals, de fêtes, de concerts, d'absence de préjugés, de chevaux, d'uniformes, de femmes; *trop de relativité.*


GIRAUDON
Le prince de Ligne : « Je crois en tout, surtout en ce qui m'est interdit. »

Qui aimeriez-vous être ? demande-t-on, un jour, à Ligne. Réponse : *« Une jolie femme jusqu'à trente ans, un général fort heureux et fort habile jusqu'à soixante, un cardinal jusqu'à quatre-vingts. »* Voilà en effet ce que peut concevoir sans effort quelqu'un qui a été élevé de la manière suivante : *« Il me semble que j'ai été amoureux de ma nourrice et que ma gouvernante a été amoureuse de moi. Mlle Ducoron, c'était son nom, me faisait coucher toujours avec elle, me promenait sur toute sa grosse personne et me faisait danser tout nu. »*

Ligne – quel nom !, – tout en jouissant de son château de Belœil, saute d'un royaume à l'autre et semble séduire tout le monde. Mme de Staël, son futur éditeur, dit de lui : *« Il a passé par tous les intérêts de ce monde et s'entend singulièrement à bien vivre. »* Catherine de Russie trouve qu'*« il pense profondément et fait des folies comme un enfant »*. Joseph II s'amuse avec lui. Pour Goethe, il aura été *« l'homme le plus joyeux de son siècle »*. Il est de tous les instants de Trianon, flirte avec Marie-Antoinette (*« Elle faisait la reine sans s'en douter, on l'adorait sans songer à l'aimer »*), devient vite l'amant de Mme du Barry, pense que Mme de Pompadour déraisonne (*« Elle me dit cent mille balivernes politico-ministérielles et politico-militaires »*).

De sa fréquentation des souverains, il tire la conviction définitive que l'Histoire n'a pas d'autre sens que l'intérêt particulier, l'orgueil, l'ambition, la vengeance. Maréchal du Saint-Empire, il diagnostique vite l'ennemi principal : la Prusse. Libre penseur, il n'en restera pas moins catholique pour des raisons politiques (contre la raison qui tourne au fanatisme et à la folie). Son biographe anglais ne sait plus, à la longue, par quel bout le prendre et a des formules de puritanisme réjouissant : *« Les visites du prince de Ligne à Paris se déroulaient dans un ouragan de sexe. »* Ouragan ? Mais non, tout est souple, mélodique, aisé, ponctuel. On agit comme on pense, à l'improviste, et ce n'est pas un hasard si les maximes et pensées de Ligne ont pour titre : *Mes écarts, ou ma tête en liberté.*

D'où le charme de son écriture et de ses Mémoires (1) : on ne développe pas, on attaque, on lance sa cavalerie par fragments, le réel est un miroir à facettes. Ligne, en somme, est cubiste, ses collages d'anecdotes sont nervurés à vif. *« Je crois en tout,* dit-il, *surtout en ce qui m'est interdit. »* Entre deux chevauchées, deux missions, il écrit ce qu'il appelle ses *« livres rouges »*. La vie est un rondeau vite bouclé, il faut savoir l'entendre et le danser sans manquer à sa morale personnelle : *« J'ai fait attendre des empereurs et des impératrices, mais jamais un soldat. »* Ou encore : *« Je n'ai jamais fait de mal à personne. Si cela était, on m'aurait fait plus de bien. »*

L'Europe se décompose et se recompose sous ses yeux ? Il écrit, il sait que la vérité est là : *« C'est une bonne soirée, car j'écris dans mon petit pavillon de verre où la lune jette aussi ses rayons sur mon papier. »* A propos, il est aussi marié, son fils Charles, qu'il aime, sera tué au combat. Mais il est heureux avec sa fille Christine, qu'il appelle Christ, et à qui il parle, de temps en temps, de ses maîtresses. Quand il repense à son existence passée, il se revoit ainsi : *« Jeune, extravagant, magnifique, ayant toutes les fantaisies possibles... »* Nous le croyons volontiers. Sa ressemblance avec Vestris, le grand danseur italien de l'époque, semble avérée.

Il a été – et voici une recommandation suffisante dans les siècles des siècles – le premier lecteur des *Mémoires* de Casanova (encore un auteur français). Casanova se demande s'il ne doit pas couper son récit ? Ligne lui écrit, le 17 décembre 1794 : *« Vous vous êtes si bien trouvé de n'être pas châtré, pourquoi voulez-vous que vos ouvrages le soient ? Laissez l'histoire de votre vie telle qu'elle est. »* Sage conseil. De son côté, il note à propos de ses aventures à Paris : *« Quelle charmante société que celle des Brochettes ! On appelait ainsi sept ou huit des plus aimables femmes qui ne se quittaient pas. »*

Inutile de préciser que, comme Casanova, il n'aura pas de mots assez durs pour la Terreur et sa conséquence. Napoléon (Ligne l'admire pour son génie militaire, mais le surnomme *« Satan Ier »*). Son amie Juliana de Krudener, inspiratrice de la Sainte Alliance, veut le convertir au protestantisme ? Non, *« le catholicisme est la seule religion aristocratique »*. Même défiance à l'égard de Mme de Staël : *« Son christianisme donne envie d'être païen, sa mysticité fait préférer la sécheresse, et son amour du merveilleux donne le goût de tout ce qu'il y a de plus simple et de plus vulgaire. »* Staël, elle, trouve qu'il ressemble à son père, Necker : *« Il remue des cordes de mon âme que je ne puis m'avouer et dont il ne se doute pas. »*

Le 13 décembre 1814, à 10 h 30 du matin (en plein congrès de Vienne dont il est, avec Metternich et Talleyrand, la vedette), Ligne s'éteint. Il avait dit qu'il voulait ne pas mourir, *« nous verrons si cela réussira »*. Un témoin raconte qu'à la fin il se mit à chanter, puis dit : *« C'est fait. »* Ce furent ses derniers mots. Il eut droit, selon son rang et son grade, à un cheval caparaçonné de noir derrière son cercueil. Les officiers qui défilèrent derrière ce qui restait de lui, et cela se passe de commentaire, venaient des armées autrichiennes, russes, françaises, anglaises, prussiennes et bavaroises. Un autre drame européen, dont nous sortons à peine (mais qui en est sûr ?), allait commencer.

Philippe Sollers

(1) Prince de Ligne, *Mémoires, lettres et pensées,* édition dirigée par Alexis Payne, préface de Chantal Thomas ; éditions François Bourin, 1989, 820 p., 195 F (*le Monde* du 9 février 1990).

★ Signalons que la biographie de Ligne par Philip Mansel paraît d'abord en français et ne sera publiée en Angleterre qu'à l'automne.

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Les lois de la pesanteur

Fume, le héros du quatrième roman d'Éric Chevillard, est en guerre contre les lois les plus évidentes de la nature. Son ardeur réformatrice n'a pas de limites. Elle touche, en vrac, le mutisme du poisson, l'irréversibilité du temps, la permanence de la pierre, la couleur du lait, la gravitation universelle... C'est drôle, libre, original. A continuer ainsi son chemin, Éric Chevillard sera vite chevalier dans l'ordre du bizarre, ce qui est une position de roi.

Page 22

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Les plaisirs du pastiche

Jacques Laurent ne s'est pas contenté de faire « l'éloge du pasticheur ». En compagnie de Claude Martine, il est passé à la pratique, s'assurant le « concours » de Guitry, Anouilh, Montherlant, Giraudoux, Simonin... Stock réédite ces *Dix perles de culture* qui restent une vraie curiosité littéraire. Bernard Morlino est allé plus loin. Il a « inventé » un auteur mythique qui a fréquenté Camus et Perros, chassé le papillon avec Nabokov, été l'amant de Bette Davis, etc. Une jolie farce à lire quand le printemps est maussade.

Page 22

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Tant qu'il y aura des Esquimaux...

Des Esquimaux judaïsés qui meurent de faim pendant la jeûne du Kippour dans le Grand Nord canadien... Un chef indien juif qui conduit son peuple vers les Esquimaux... Le hasard fait paraître au même moment deux livres de deux grands écrivains juifs d'Amérique, le Montréalais Mordecai Richler et le New-Yorkais Bernard Malamud.
Deux fresques, aussi grandioses que drôlatiques.

Page 28

Une femme tranquille

Françoise de Maulde ou le plaisir de lire

LE SÉJOUR A HOLLYWOOD
de Françoise de Maulde.
Gallimard, 146 p., 82 F.

Même ceux qui prétendent ne pas aimer la forme brève devraient ouvrir le livre de nouvelles de Françoise de Maulde. Le nom de cette jeune femme n'est pas encore connu. En 1987, elle a pourtant publié un premier roman très réussi, *Passage des aveux* (1). Puis elle a un peu tardé, avant de revenir avec *le Séjour à Hollywood,* ce recueil de huit textes réunis sous le titre de la nouvelle la plus longue, la plus dramatique aussi, presque un petit film à elle seule.

Françoise de Maulde, c'est, dans la simplicité, le plaisir de lire à l'état pur. On est loin de ces livres qui donnent le sentiment d'avoir été fabriqués par un ordinateur ayant intégré toutes les données de ce qui a été découvert en quarante ans par les éditions de Minuit. Loin aussi de ceux qui exploitent à l'infini le filon du langage branché ou qui recherchent indéfiniment le fantôme de Marguerite Duras. L'acuité, la netteté, la précision, la maîtrise, et aussi une sorte de tranquillité étonnent chez cette femme de trente-deux ans.

Dans une histoire de bonsaï – nommé « Hiroshima » par des propriétaires de bon goût !, – passe, en dix pages, toute la crédulité de l'époque. Dans *Rendez-vous,* on se laisse piéger jusqu'à la fin dans ce qui semble être une scène de rupture entre deux amants. Jusqu'au plombier de *Temps perdu* – un bref croquis, impeccable – qui a le malheur de s'appeler Marcel Proust... En refermant ce livre, après un moment de lecture délicieux – et pas si fréquent lorsqu'on fait métier de lire, au jour le jour, ce qui s'écrit, – on craint que Gallimard, trop tenté désormais par une politique de « vedettes », ne le laisse passer inaperçu. Et pourtant on se dit que si cette maison – à côté des « transferts » tapageurs d'auteurs-censés-faire-de-l'argent – sait encore publier et encourager de jeunes écrivains comme Françoise de Maulde qui, lentement, s'imposeront, tout n'est pas perdu. La relève sera assurée.

Josyane Savigneau

(1) Gallimard.

LE CAOUTCHOUC DECIDEMENT
d'Eric Chevillard. Minuit, 126 p., 65 F.
TOUT DOIT DISPARAITRE
de Benoît Duteurtre.
Gallimard, coll. « L'infini », 198 p., 95 F.

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

JOHN FOLEY

Eric Chevillard : chevalier dans l'ordre du bizarre.

Les lois de la pesanteur

Il y a des auteurs qui ressemblent à leur éditeur comme deux gouttes d'eau. Ce qui suppose que l'éditeur a une image aussi forte et précise que l'auteur a du style. Ils semblent fait l'un pour l'autre. Du moins, c'est un mariage dont on se fait l'idée, après publication, on se dit que Beckett, oui, ne pouvait qu'être chez Minuit, comme Claude Simon ; Barthes et Lacan au Seuil, Marguerite Yourcenar et Michel Tournier chez Gallimard, etc. Tout cela, dira-t-on, a tendance à ficher le camp de nos jours, comme le reste, et bien des couvertures dérapent, accueillent des noms qui auraient fait sourire les fondateurs, mais c'est la vie. Et il reste des bastions.

Cela pour dire qu'Eric Chevillard, vingt-huit ans, est parfaitement chez lui aux éditions de Minuit, qu'on ne le voit pas ailleurs pour l'instant, avec ses récits cocasses, son imagination à la Robert Pinget, son humour subtil, son goût des enquêtes absurdes. Bertrand Poirot-Delpech, dans ces colonnes, avait salué en son temps *Mourir m'enrhume*, le premier roman de Chevillard paru en 1987. Deux autres titres avaient suivi, *le Démarcheur*, et *Palafox*, portrait d'une bête extravagante dont un groupe de zoologues ne parvenait pas à déterminer la nature exacte, sur cent-quatre-vingt-dix pages d'examen, insecte ou fauve, oiseau ou crustacé, couverte de plumes ou de pinces, allez savoir, une bête faramineuse, interminable, croisement d'un rêve de Vialatte et d'une devinette de Lewis Carroll.

Le héros de son quatrième roman porte le nom de Furne, ce qui est une indication bien floue, mais on peut néanmoins supposer qu'il est français : c'est un homme de mauvaise humeur, en guerre contre les lois les plus évidentes de la nature (*« Furne est par exemple hostile au principe des giboulées de mars »*), persuadé de son bon droit, pis, de sa mission à réformer le monde entier pour le plus grand bien de l'humanité. *« Furne a une foule d'idées, des projets précis pour que tout change, car il fera mieux que donner son nom à une rose ou à une maladie, il a d'autres ambitions, un plus vaste dessein. »*.

Cela lui vient de ses jeunes années, quand on le réprimandait parce qu'il crachait sa compote au visage de son grand-père (ce qui n'était pas malin, de le réprimander, parce qu'inévitablement l'enfant se posait deux insolubles questions : où fallait-il donc cracher cette compote et que devait-il cracher d'autre au visage de grand-père ?) puis des aberrations de l'enseignement obligatoire, laïque et rationnel, lequel ne faisait que prolonger le malentendu et la répression, *« les gifles changent de bras »*, c'est tout.

IL arrive donc à l'âge adulte avec un océan de réformes à entreprendre, un Himalaya de griefs, qu'il exposera dans son *Manifeste pour une réforme radicale du système en vigueur*. Les motifs d'insatisfaction ? En vrac : l'exiguïté du crâne, le poids du pied, l'éloignement des étoiles, le fonctionnement des organes, l'obliquité de l'écliptique, le mutisme du poisson, la fragilité de la clavicule. Sans parler de l'irréversibilité du temps (un vrai scandale, dénoncé par la société des amis de Marcel Proust, sans doute), la permanence désespérante de la pierre, les modes de reproduction par scissiparité ou fécondation, l'autorité paternelle, les lois de la pesanteur, la couleur invariable du lait, la compressibilité des gaz, la sauvagerie du fennec, la gravitation universelle, les tiraillements de l'épigastre, etc. Et jusqu'au hasard qui fait que *« le faux pas d'une girafe dans la savane provoque un enchaînement de faits absurdes qui aboutira au divorce d'un couple de Norvégiens, après trente ans de vie commune et de bonheur égal, c'est à n'y rien comprendre »*. On le sait, ne rien comprendre n'empêche pas de se révolter, au contraire, ça aide.

Dans son ardeur réformatrice, le cher Furne trouve l'appui de la Fondation Zeller qui met à sa disposition sept collaborateurs pour l'aider à changer le monde, à mettre au point de nouvelles matières, à trouver un meilleur usage de quelques-unes que nous connaissons, comme le caoutchouc, *« l'invertébré caoutchouc, le musculeux caoutchouc, décidément, le caoutchouc »*. La démarche de Chevillard est aussi inventive que celle de son personnage, aussi drôle, libre et originale. Inutile de le comparer à d'autres, d'invoquer d'illustres ancêtres dans ce registre, Chevillard n'a qu'à continuer tout seul son chemin, il sera vite chevalier dans l'ordre du bizarre, ce qui est une position de roi.

BENOIT DUTEURTRE, trente-deux ans, publie également son quatrième roman, et le deuxième, après *l'Amoureux malgré lui* (1989), chez le même éditeur, dans la même collection. Et c'est ce qui est bizarre, pour le coup, parce que *l'Infini* et Philippe Sollers ont toujours, même atténuée, une aura d'avant-garde, de recherche intellectuelle. Ce qui ne veut pas dire « difficile », mais qui soutient une certaine exigence. Or s'il est un roman qui en témoigne peu, qui n'est absolument pas bizarre (c'est même étrange comme on peut être non bizarre à ce point), c'est bien celui-ci. Le narrateur est un jeune homme ambitieux qui après avoir étudié le piano dans son enfance et renoncé à être Mozart à l'adolescence, tente de faire son chemin dans le journalisme, en commençant par une face particulièrement escarpée et étroite, la critique musicale.

Il n'y en a pas partout et les titulaires défendent chèrement leur place. Il s'en aperçoit assez tôt après quelques mois où il fait des piges mal payées, des chroniques de disques, qu'on finit par lui renvoyer sans vrai motif, parce qu'il gêne quelqu'un et qu'on peut toujours dire à un critique, y compris un critique littéraire, qu'il a un goût détestable, que ses papiers sont moins bons, etc. toutes choses qui ne se mesurent ni se pèsent.

Il passe donc de la *Gazette musicale* à *Marie-José*, grand magazine féminin publié en plusieurs langues où une Aline Brèle hyper-branchée le prend sous son aile et lui demande de mettre toujours plus de *peps* dans ses papiers. Brahms a-t-il besoin de *peps*, se demande le jeune homme (et nous aussi) ? Sans doute pas. De toute façon il est viré. Puis il entre à *Police Magazine*, où il apprend l'art du fait divers reconstitué et bien saignant. Puis à *Homme*, pour lequel il fait un reportage sur les nudistes.

Abrégeons, c'est un petit panorama ironique et désenchanté de la presse française. Pourquoi pas ? Mais franchement, elle mérite parfois mieux (tous les journalistes ne sont pas si médiocres) et souvent pire : les phénomènes pervers sont plus nombreux et plus retors que les pauvres lièvres que croit soulever l'auteur. On dira : c'est le portrait d'un naïf. Non, c'est l'œuvre d'un naïf. Voltaire n'était pas naïf en peignant le naïf Candide. Duteurtre, intéressant quand il nous parle en musicologue, tombe trop souvent dans les pires platitudes : *« L'essor d'une musique populaire universelle, tout en recouvrant un foisonnement de talents, participe à la lente uniformisation du globe »*. Oui, et les clichés aussi.

On reprend donc son Chevillard au hasard et l'on constate qu'il fait un tas de détours pour ne pas employer à propos de la neige les mots « linceul » et « manteau », là où d'autres nous auraient assurés de sa blancheur qui étouffe les sons et du sommeil de la nature, par exemple. Furne, du reste n'aime pas les paysages : *« Furne marcha vers la fenêtre et colla son front au carreau. Suit la description d'un paysage. [...] Planter le décor l'ennuyait, n'ayant jamais prisé les joies du jardinage »*. Un écrivain, décidément.

L'INTERVIEW
de Bernard Morlino.
La Manufacture, 102 p., 72 F.
DIX PERLES DE CULTURE
de Jacques Laurent et Claude Martine.
Stock, 336 p., 60 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES
par François Bott

Les plaisirs du pastiche

DÉÇUS de voir trop souvent leurs écrivains tomber dans les vanités du paraître, les Français qui aiment la littérature ont reporté leur affection sur un auteur mythique. Ils l'évoquent volontiers dans les déjeuners des arrondissements ou les dîners des sous-préfectures. C'est une sorte de « modèle kantien », comme l'amant improbable des anciennes jeunes filles de province ou l'homme providentiel des nations en péril.

Cet auteur est aussi discret que ses confrères sont avantageux. Il répugne à la gloire autant que les autres la convoitent, et l'effacement semble être sa vocation. Jaloux de sa quiétude, il ne se montre ni à la télévision ni dans le monde. Et certains se vantent seulement de l'avoir aperçu faisant son marché place Maubert ou ailleurs. Bernard Morlino, qui a déjà publié des livres sur Philippe Soupault (1), l'ancienne équipe du Racing (2), Emmanuel Berl (3) et les facteurs français (4), a entrepris de « pasticher » cet écrivain *« sans visage »*.

« Pastiche » vient de *pasticium* : c'est la pâte que l'on travaille dans le dessein d'imiter et de prolonger l'œuvre des autres. Bernard Morlino ne se contente pas de modeler la pâte. Il en rajoute assez pour préciser les traits de son personnage et lui donner une biographie. Il était temps, car le fantôme est centenaire. Venu au monde en 1890, comme Charles de Gaulle et Jean Guéhenno, le vieil homme se contredit toutefois sur son lieu de naissance. Tantôt c'est en Arles qu'il est né, le jour du suicide de Van Gogh. Tantôt c'est à Montevideo qu'il a commencé de vivre, comme Isidore Ducasse et les deux Jules (Laforgue et Supervielle) : les mythes littéraires peuvent-ils naître ailleurs ?

Bernard Morlino a imaginé qu'une jeune journaliste, à la figure accorte et à l'esprit fureteur, rencontrait cet auteur introuvable et le persuadait de se prêter, pour la première fois de son existence, à l'épreuve de l'interview. Et l'on s'attend à ce que le vieil homme fasse à la jeune journaliste le compliment que Fontenelle, cet autre centenaire, avait jadis adressé à Mme Helvétius : *« Ah ! Madame, si je n'avais que quatre-vingts ans ! »*

L'AUTEUR mythique a bien voulu parler de tout. De sa modestie, qu'il considère comme la chose la plus naturelle, n'ayant *« jamais voulu recevoir les félicitations d'un monde* [qu'il] *condamne »*. De la *« courte maladie »* dont il va *« périr »* et qui s'appelle *« la vie »*. Des dinosaures, de Rimbaud, de la vieillesse et de Dieu, qui *« brille par son absence »*. De la mort, qui fait *« tournoyer »* les moindres pensées, et de la postérité, qui ne représente presque rien quand on se mêle de la calculer *« en années-lumière. »*

Bien sûr, le vieil homme est un moraliste. Il écrit *« des textes courts par politesse »*, jugeant discourtoise la littérature qui traînasse ou lambine. Il se veut *« l'apôtre du dérisoire »* et prétend n'avoir pas *« une assez haute considération de* [lui-même] *»* pour envisager le suicide. Ses goûts littéraires l'ont porté vers des écrivains qui avaient la réputation de *« ne pas aimer la vie »* et de s'employer à la dénigrer. *« A force de les pratiquer*, dit-il, *j'ai compris qu'ils étaient passionnés par l'existence. Leur noirceur résulte d'une envie de vivre autrement. »*

Toutefois, l'auteur mythique préfère parler de football plutôt que de littérature. Jadis ou naguère (comment pourrait-il, à son âge, distinguer ces adverbes ?), il a fréquenté Albert Camus et Georges Perros. *« Avec Camus et Perros*, se souvient-il, *nous pouvions passer de* La Bhagavad-Gîtâ *au plongeon de Vignal* via *Bergson. »* Pour les jeunes générations, précisons que Vignal était le gardien de but du Racing, dans les années 50...



Jacques Laurent vu par Bérénice Cleeve

Son art de la digression n'a pas dispensé le vieil homme de répondre à la question, fort indiscrète, que l'on pose à tous les écrivains : *« Pourquoi écrivez-vous ? »* Blaise Cendrars répondait : *« Parce que. »* Paul Valéry : *« Par faiblesse ! »* Et Perros : *« Parce que personne n'écoute. »* Certains affirment que leur littérature leur permet de lire l'avenir. L'auteur mythique ne se prend pas pour une voyante. Il écrit pour se distraire. *« Je n'ai pas voulu quitter la cour de récréation »*, dit-il.

Et quand il ne griffonne pas, il marche dans Paris. Cela *« favorise la méditation »* et ravive les pensées. Autrefois, le vieil homme chassait le papillon avec Vladimir Nabokov. Il était l'amant de Bette Davis. Il couchait avec la Magnani. C'est *« too much »*, comme le disait la mode d'hier ou d'avant-hier, mais c'est une jolie farce. C'est à lire quand le printemps est maussade et que l'on attend une éclaircie dans un café de la place des Abbesses ou du boulevard de Sébastopol.

AUTRE curiosité littéraire : les pastiches de Jacques Laurent et de Claude Martine, que l'on vient de rééditer. Laurent et sa complice ont imité une dizaine de *« dramaturges français contemporains »*, et l'on se divertit beaucoup en découvrant leur façon d'accommoder ces messieurs. Claude Martine fait dire notamment à Jean Giraudoux : *« Il ne faut pas moins d'une grande passion pour découvrir que la ville où l'on habite est touristique (...). Vous apprendrez que le soleil sait se coucher même sur Paris et rosir le visage de l'aimé devant les Invalides, sur cette esplanade qui est la place la plus vide de France et le désert le plus peuplé du monde. »* Les meilleurs écrivains sont peut-être ceux qui tolèrent le mieux l'épreuve du pastiche.

De son côté, Jacques Laurent s'est assuré le « concours » de Sacha Guitry, de Jean Anouilh, d'Henry de Montherlant et d'Albert Simonin pour une pièce intitulée *Barbe-Bleue*. Chacun d'entre eux a fait, en quelque sorte, des heures supplémentaires. Le texte le plus drôle, le plus brillant est celui de Laurent-Guitry. Sans doute à cause des affinités électives entre les deux écrivains. Car le pastiche ne doit pas être une imitation servile ou *« purement formelle »*. Il n'est réussi que s'il résulte d'une connivence profonde.

Directeur d'une galerie de tableaux, le Barbe-Bleue de Laurent-Guitry s'apprête à célébrer son septième mariage. Ses précédentes femmes l'ont toutes trompé. Du moins il l'espère, car ce cocu d'une espèce particulière veut bien qu'on le trompe, mais pas qu'on le détrompe. Lorsque le téléphone se met à sonner, il fait une tirade sur *« cet appareil qui nous traite comme nos grands-pères traitaient leurs portiers »*. *« On nous sonne*, poursuit-il, *nous courons et nous crions : A l'eau ! »* Par la faute du téléphone, Barbe-Bleue cesse parfois de savoir qui il est : *« Allô ? Allô ? ... C'est lui-même... Non, je dis simplement que c'est moi... Nullement, je vous disais : c'est moi-même, autrement dit : je suis moi... C'est moi que vous demandez et, par une coïncidence qui ne saurait vous étonner, c'est moi que vous obtenez. »*

Dans la préface de ces *Dix perles de culture*, Jacques Laurent fait un *« éloge du pasticheur »*. C'est le seul à pouvoir se tirer des embarras de la critique. En effet, ou bien le critique se comporte comme *« le chien des mélodrames »*, chargé de *« goûter le pâté »*, et l'on voit s'il *« tombe foudroyé »* ou s'il frétille de plaisir ; ou bien il se comporte en *« créateur »*, et s'empare des écrivains qu'il étudie, les considérant comme ses propres personnages. Dès lors, on perçoit la même différence *« entre le Racine de Giraudoux et le Racine de Mauriac qu'entre* Bella *et* Thérèse Desqueyroux *»* ... Mais, dans tous les cas, la critique *« reste étrangère à l'œuvre »*. Seul le pasticheur y pénètre. Il en fait mieux voir les dessous, les secrets, l'envers et les travers. Son métier, c'est l'indiscrétion. Il a été formé par l'Intelligence Service ou le deuxième Bureau. Cela va de soi.

(1) *Philippe Soupault, qui êtes-vous ?* La Manufacture, 1987.
(2) *Les Défis du Racing : un siècle de football parisien*, La Manufacture, 1986.
(3) *Emmanuel Berl, les tribulations d'un pacifiste*, La Manufacture, 1990.
(4) *Tournée en France*, Marval, 1990.

Le Nouveau Monde de J.-C. Carrière

Rencontre avec un éclectique passionné qui, d'un projet de film pour la télévision autour de 1492, a fait un livre

LA CONTROVERSE DE VALLADOLID
de Jean-Claude Carrière.
Le Pré aux clercs, coll. « Le doigt de Dieu », 246 p., 98 F.

Jean-Claude Carrière s'aime bien et aime la vie. Il ne peut donc qu'être agréable et réconfortant de le rencontrer. Cet homme si occupé – président de la *FEMIS* (ex-*IDHEC*), écrivant pour le cinéma, pour le théâtre, pour lui-même – ne joue pas à la personne débordée. Il reste constamment attentif à son interlocuteur et se laisse aller aux plaisirs de la conversation dans sa raffinée et élégante maison du neuvième arrondissement – un ancien bordel de luxe.

Il pourrait sans doute parler une journée entière, sans s'interrompre, sans qu'on ose l'interrompre, ce charmeur singulier, cet éclectique passionné, cet homme multiple et insaisissable, scénariste, auteur de quelque vingt-cinq livres sur les sujets les plus divers (1), ce normalien *« pur produit de l'école républicaine, petit paysan de l'Hérault dont le destin a été changé par une bourse scolaire, à neuf ans et demi »*.

La Controverse de Valladolid, n'est-ce qu'un film (2) et un livre de plus dans un parcours déjà long d'une trentaine d'années et marqué par Jacques Tati, Luis Bunuel et Peter Brook ? Un film dont le scénario paraît en livre comme pour *Milou en mai*, avec Louis Malle (3), et tant d'autres avant ? *« Pas du tout*, répond Jean-Claude Carrière. *Au départ, on m'a proposé de faire un film pour la télévision, autour de 1492.*



J.-P. REY

Jean-Claude Carrière : les plaisirs de la conversation

Tout de suite, j'ai su que, pour des questions de budget, je n'aurais ni caravelles ni conquistadors, ce qui, au fond, est excellent pour faire travailler l'imagination. En cherchant une manière de « concentrer » la découverte du Nouveau Monde – un lieu, un thème, un moment, une question, – j'ai songé à cette controverse de Valladolid, qui a opposé, vers 1550, Bartolomé de Las Casas et un philosophe aristotélicien, Sépulvéda, à propos des Indiens d'Amérique : qui sont-ils, eux dont l'existence a été ignorée pendant des siècles, et sont-ils vraiment des hommes ?

» Après avoir réuni de la documentation, je me suis aperçu qu'il y avait matière à un livre. C'est en l'écrivant que j'ai pris des notes pour bâtir le scénario. J'ai donc pu voir, pour la première fois, avec précision, dans mon propre travail, ce qui était spécifique au cinéma et ce qui relevait de la seule littérature. Pour être tout à fait franc, je pense que le livre l'emporte un peu, même si l'émotion est plus forte au cinéma, avec l'irremplaçable présence de Jean Carmet, Jean-Pierre Marielle et Jean-Louis Trintignant. Le film ne peut pas rendre compte des réflexions intimes, des doutes silencieux de tel ou tel personnage, sauf dans la banalité d'une voix off. »

Pourtant, Jean-Claude Carrière, qui reconnaît lui-même *« garder toujours à l'esprit le sens de la dramaturgie »*, ne s'est pas autorisé les digressions que permet la littérature. On sent que, parfois, il bride son désir de laisser Sépulvéda ou Las Casas argumenter plus avant. *« Sans doute*, concède-t-il, *je ne peux pas écrire comme un écrivain « détaché » des images. Mais pour beaucoup d'écrivains, notamment américains, le cinéma a aussi beaucoup changé la manière d'écrire. »* Quoi qu'il en soit, le souci de Jean-Claude Carrière, qui lui a imposé de faire un livre, était de *« préserver la complexité, de ne pas faire de Sépulvéda « le méchant de service » plaidant la non-appartenance des Indiens à l'espèce humaine, et contre lequel l'histoire a tranché. Je voulais au contraire bien montrer comment Sépulvéda, le philosophe, se sent le défenseur de la foi, tandis que Las Casas, l'ecclésiastique, se fait lui le défenseur des corps »*. Le pari est tenu, et gagné, car la rhétorique de Sépulvéda, plus subtile que les « charges » de Las Casas, en séduira et en troublera plus d'un.

Jean-Claude Carrière a-t-il résolu le déjà vieux problème du mot et de l'image, celle-ci étant censée tuer celui-là ? *« Voilà bien la fausse question qui agite tout le monde*, conclut-il. *L'affrontement n'est pas entre le mot et l'image. La menace vient de la télévision, où l'image, sous ses formes les plus abâtardies, envahit notre vie. En anglais, on a créé le mot « musac » pour désigner ce « sirop » qu'on entend dans les ascenseurs et les grands magasins. Il faudrait trouver un mot semblable pour désigner ces images qu'on voit et qu'on ne regarde plus. La télévision est une machine à oublier. Tout est présenté sur le même plan, sans hiérarchie, puisque le but unique est de dire aux spectateurs « restez sur notre chaîne, c'est si important ! ». Or la mémoire ne fixe que les choses qu'elle a distinguées. »*

Il reste à espérer que les téléspectateurs de *la Controverse de Valladolid* sauront distinguer ce qu'ils verront, et qu'ils liront le livre pour comparer ces deux manières de dire une même histoire, par un homme qui aime les images et les mots, les rêves et les corps.

Jo. S.

(1) Le dernier étant *les Mots et la Chose, le grand livre des petits mots inconvenants*, paru à la fin de 1991 au Pré aux clercs, avec des dessins de Pierre Etaix (154 p., 98 F). Où l'on apprend tout ce qu'il faut savoir pour bien *« jouer du mirliton »*, du *« biniou »*, ou, si l'on préfère Mozart, de *« la clarinette à moustaches »*.

(2) Diffusé samedi 2 mai sur FR 3 (*le Monde* daté 26-27 avril, dans notre supplément « le Monde Radio-télévision »).

(3) Gallimard, 1989.

L'arme de Dieu

Le temps des guerres de religions excite toujours l'imagination romanesque

LA DAME DE NANCY
de François Martaine.
Tallandier, 441 p., 145 F.

LA QUERELLE DE DIEU
de Charles Le Quintrec.
Albin Michel, 341 p., 120 F.

L'époque d'Henri IV et le temps des guerres de religion exercent un incomparable attrait sur les auteurs de romans historiques. En voici encore deux exemples, aussi différents que possible. *La Dame de Nancy* est une jeune femme d'une rare beauté qu'Henri de Lorraine, le fils de Charles III, a ramené d'Ile-de-France dans ses bagages, un soir de 1587, pour en faire sa maîtresse. Passade ? Caprice ? Pas seulement, car Sarah – sans jamais pouvoir prétendre aux liens légitimes du mariage – va occuper une place grandissante dans cette famille de Lorraine où son charme féminin ne sera pas seul apprécié mais aussi la force de son caractère, son intelligence et bientôt ses talents de diplomate.

S'appuyant sur une documentation historique, François Martaine trouve dans ce personnage le fil conducteur pour décrire un duché encore jaloux de son indépendance, dont l'industrie est à peine naissante, mais promis à la prospérité si la paix lui est laissée ; ce sera d'extrême justesse – et pour un temps seulement – au terme d'une négociation où catholiques et protestants, après s'être férocement battus, consentiront finalement à poser les armes.

Roman d'amour, *la Dame de Nancy* est aussi un récit politique sur lequel plane l'ombre lointaine du roi huguenot, d'abord rival honni, puis pleuré comme un frère par Henri de Lorraine à l'annonce de son assassinat. Une manière de faire vivre, dans une province charnière de l'Europe, des années qui marquèrent un tournant dans l'Histoire de la France et de ses voisins.

Charles Le Quintrec a situé sa *Querelle de Dieu* à la même époque mais à l'autre bout du royaume, dans une campagne presque méridionale et surtout un milieu social radicalement différent où l'on ne rencontre ni princes ni seigneurs. Médée n'est qu'un petit garçon, fils de paysans, mais – la poésie et le merveilleux ne sont jamais très loin sous la plume de l'auteur – doté de quelques pouvoirs un peu surnaturels qui lui permettent par exemple de faire apparaître des sources ou danser ses moutons. Il est adolescent lorsque la toute jeune fille qu'il aime déjà est enlevée par un chef de bande, comme cela n'était pas rare à l'époque. Voilà Médée lancé dans une poursuite qui va le plonger dans un monde où la révolte gronde, nourrie en ces lieux reculés par les dissensions religieuses naissantes et qui ne vont pas tarder à s'exacerber.

A quelques réserves près, le camp des « papistes » regroupe à peu près celui des nantis, et les plus démunis se retrouvent plutôt chez les « religionnaires » – *« Vive les gueux ! »*, crie périodiquement l'un des plus excités – auxquels des missionnaires clandestins viennent prêcher la nouvelle foi au cours d'assemblées secrètes mais qui réunissent des centaines de participants au milieu des bois. Cela tourne très mal et le sang coule abondamment dans des scènes d'une violence inouïe qui font réfléchir Médée sur *« la cauchemardesque dévoyure du monde »*. D'autant plus cauchemardesque que l'intolérance et les crimes des uns et des autres – ceux de l'Inquisition, ceux des révoltés et ceux des bandits – tranchent des liens de tendresse, d'amitié qui ne demandaient qu'à former la trame d'un autre genre d'humanité. Un très beau récit pourtant, où l'on voit bien se développer les racines les plus populaires d'un conflit qui va déchirer le royaume tout entier et entraîner la mort violente de deux souverains successifs.

Alain Jacob

Sartre et ses fils

John Gerassi et Ely Ben-Gal livrent un peu de la parole sartrienne. Tout en cherchant querelle

par Bertrand Poirot-Delpech

SARTRE, CONSCIENCE HAÏE DE SON SIÈCLE
de John Gerassi.
Ed. du Rocher, 304 p., 135 F.

MARDI CHEZ SARTRE un Hébreu à Paris, 1967-1980
d'Ely Ben-Gal.
Flammarion, 334 p., 140 F.

HUIT JOURS CHEZ Mr SARTRE
de Stéphane Auclair.
V & O éditions, 128 p., 80 F.

Sartre préférait les femmes. Y compris pour causer. Beauvoir jugeait cette préférence frivole et machiste. Sartre n'en démordait pas : les amis hommes voulaient trop lui prouver qu'ils l'avaient lu, et trouver à redire, il fallait leur répondre sur le marxisme, Cuba, Israël, tout ça ; la barbe !

Quelques interlocuteurs ont trouvé grâce, fils putatifs, vétérans d'un combat ou l'autre, sartristes par alliance. Deux d'entre eux arrivent, ces jours-ci, comme les carabiniers, nantis d'un « Sartre me disait ». Allons ! Les « autres » sont peut-être l'enfer, comme l'enseignait *Huis clos*, mais rien de tel pour vous tirer du purgatoire !

John Gerassi appartient à la famille Sartre, de la meilleure façon : *via* les romans. C'est le fils de Fernando et Stepha Gerassi, qui ont servi de modèles au Gomez et à la Sarah des *Chemins de la liberté*. A travers leur enfant, Sartre honore des révolutionnaires espagnols dont la conscience politique et l'engagement physique en imposaient à Mathieu, son double timoré. Plus directement, il doit à John de lui avoir présenté Marcuse et de l'avoir poussé vers le tribunal Russell.

Se livrer selon les règles des bourgeois dirigeants et de leurs porte-plume, on y perd toujours. Avec John, Sartre pense ne pas être trahi. Vers 1970, il promet au petit Gerassi, qu'il a vu naître ou presque, de répondre sans détour à toutes ses questions, en vue d'une biographie, la seule « autorisée ». Ils déjeunent régulièrement à La Coupole. De leurs dialogues à bâtons rompus devra sortir une suite parlée des *Mots*. Beauvoir assure que Sartre attendait beaucoup d'aveux passés en confiance et moins recomposés que sa célèbre confession de 1963.

Voici ces entretiens. Ou plutôt, hélas !, leur teneur, distillée au fil d'autres citations venues d'ailleurs, du « Castor » notamment, et d'un essai polémique. Au lieu de confier à notre sagacité les propos tenus, Gerassi s'en sert pour étayer sa propre vision de Sartre et river leur clou aux détracteurs de son idole, tels Kanapa, Raymond Aron, Jankélévitch, Camus – qui l'agace – ou Aragon – sa bête noire.

Cette attitude querelleuse ne l'empêche pas d'être sévère envers celui qu'il s'est juré de défendre, en particulier lorsque entrent en compétition, dans sa piété filiale, le père par le sang et l'autre. La révolte risquée de Fernando Gerassi fait pâlir l'antibourgeoisisme inconséquent du Sartre d'avant-guerre, dont sont rappelés les vacances insouciantes dans l'Italie fasciste, l'abstentionnisme de 1936 et les considérations plus morales que politiques. Sur le Sartre de l'Occupation, l'auteur redevient avocat en défense, indigné qu'on puisse expliquer les engagements inconsidérés de la guerre froide par le remords de ne pas s'être assez battu auparavant.

Chemin faisant, on apprend – du moins était-ce inédit pour moi – que Fernando Gerassi aurait été trahi par Nicolas de Staël, comment fut entreprise *la Nausée*, et comment furent abandonnés *les Chemins de la liberté*. Mais la masse d'informations demandera à être examinée avec plus de distance et de sérénité. A ce point de subjectivité, la biographie a le charme des actes militants, tout en laissant entier le champ du travail scientifique.

La question juive

Ely Ben-Gal n'appartient pas au premier cercle d'intimes. Sa rencontre avec « les » Sartre est plus fortuite. Emigré de France au kibboutz Baram, il s'est offert à guider les deux intellectuels parisiens au cours d'un de leurs séjours en Israël, à la veille de la guerre des Six jours. Par la suite, ils se reverront souvent à Paris.

Ely Ben-Gal ne prétend pas faire œuvre d'historien, mais de témoin occasionnel. Certaines conversations sont à la fois éclairantes et savoureuses, par exemple lorsque Sartre disserte sur l'antisémitisme latent de ses grands-parents et sur ce qu'implique la réputation de « pauvre type » faite au capitaine Dreyfus chez ses meilleurs soutiens. Le témoignage d'Ely Ben-Gal méritera également de retenir l'attention des chercheurs en quête de ce qui conduisit le Sartre de l'ultime période à contredire si fort ses positions antérieures sur Israël que la « famille » se crut le droit, le devoir, de le censurer.

Comme le livre de Gerassi, *Mardi chez Sartre* apporte moins à la connaissance de Sartre qu'à celle de l'auteur, représentatif d'une perplexité, répandue en Israël, devant un certain gauchisme français des années 70, majoritairement anti-israélien.

Pour mémoire, citons enfin un petit pamphlet, qui se veut venimeux. Ce n'est plus un fils qui parle, mais un adversaire déclaré de tous les descendants. En écho au *Huit jours chez M. Renan*, de Barrès, Stéphane Auclair imagine un Sartre infirme, gâteux, pervers, et plein de mépris goujat pour les gens, ce qui, d'après ce qu'on sait, ne correspond à aucune vérité. Jean-Pierre Enard et Michel-Antoine Burnier ont déjà joué à casser la statue qu'aurait dressée à Sartre, selon eux, une postérité prosternée. Le brio ne dispense pas d'un minimum d'ajustement à la cible. Et le long feu des attaques inlassables contre Sartre rappelle un certain numéro de clowns où le donneur de coups de pied s'épuise plus vite que le rossé.

HISTOIRE

Juifs d'Etat ou Etat juif ?

Deux essais pour raconter l'histoire et interroger l'avenir d'un peuple partagé entre intégration et assimilation

LES FOUS DE LA RÉPUBLIQUE
Histoire politique des juifs d'Etat de Gambetta à Vichy
de Pierre Birnbaum.
Fayard, 510 p., 180 F.

L'AVENIR DES JUIFS
Un peuple à la croisée des chemins
de David Vital.
Traduit de l'anglais par Sylvie Cohen,
Calmann-Lévy, 170 p., 95 F.

Depuis la fin du XVIII[e] siècle le processus d'intégration du monde juif à la modernité politique est en marche. Cet itinéraire qui amène à l'Etat-nation, hérité de la Révolution française, une population longtemps confinée dans les marges de la société, ne va pas sans crises internes ni sans mutations aux conséquences imprévisibles. Comme si, depuis deux siècles, les juifs étaient perpétuellement *« à la croisée des chemins »* (1). Deux essais, parus simultanément, tentent à leur manière de raconter cette histoire et d'interroger le devenir d'un peuple qui, avant son émancipation, avait su préserver dans la plus grande dispersion à la fois son identité et son unité.

Cette identité juive, nul doute que les « juifs d'Etat » – autrement dit ces juifs qui, de Gambetta à Vichy, parviennent aux postes les plus élevés de l'administration française – ont su la conserver. Le volumineux portrait historique et politique que Pierre Birnbaum leur consacre montre que, contrairement à une opinion répandue, ces plus français parmi les israélites français, restent tout de même de « bons juifs ». Ils sont parfois même moins hermétiques au sionisme qu'on ne le croit (ce qui ressortait également des *Deux Terres promises*, de Michel Abitbol, publié chez Orban en 1989).

Faisant mentir l'abbé Grégoire qui voyait dans l'émancipation des juifs de France sinon leur conversion du moins leur assimilation, les « juifs d'Etat » réussissent à concilier la tradition, voire une certaine solidarité communautaire, avec la loyauté républicaine.

Au-delà du cas juif, ce livre servira peut-être à alimenter le débat général en cours sur l'intégration. Pourtant, à plus d'un titre, les conclusions ne sont guère encourageantes. L'histoire des 171 « grands commis de l'Etat » israélites, juges, généraux, préfets et sous-préfets, passée ici au crible, ne met-elle pas aussi en relief bien des entraves aux carrières pour cause de « race » ou de religion ? L'affaire Dreyfus ne serait ainsi que la plus voyante des « mini-affaires » qui parsèment l'histoire de la III[e] République. Une République – et c'est une des découvertes du livre – qui ne se gêne pas pour aller au-devant des préjugés antisémites qu'il prête à l'opinion française. Comme si Vichy – bien avant Vichy – s'était déjà lové dans les rouages d'une administration républicaine infidèle à ses propres idéaux méritocratiques et universalistes.

Pis. Pierre Birnbaum soupçonne ce même Etat républicain d'utiliser *de facto* ces israélites, fous de la République, en fous du roi. Ils canalisent sur eux, et sur eux seuls, plutôt que sur le régime, imprécations et insultes. Dès lors, l'Etat n'hésite pas à mettre en avant « ses » juifs chaque fois qu'il faut assumer de douloureux déblocages : tel fut le cas pour la loi sur le divorce ou, plus récemment, pour la légalisation de l'avortement...

Le statut des juifs de 1940, qui révoque tous ces « grands commis » permettra d'auner à sa juste valeur la gratitude de l'Etat et de ses corps constitués ! Pourtant cela n'entame pas le dévouement quasi mystique que les juifs d'Etat vouent à l'administration. A preuve : les lettres de protestations poignantes écrites par ces hauts fonctionnaires à l'occasion de l'infâme loi du 3 octobre 1940 et publiées souvent pour la première fois : *« Si ce texte est un moyen de politique extérieure*, dit l'un d'eux, *destiné à alléger l'ensemble des sacrifices de la nation, je suis presque fier d'offrir ma souffrance morale au pays. »* Mais la trahison de l'Etat leur prépare en fait bien plus qu'une *« souffrance morale »*, et nombre de ces personnalités finissent leurs jours à Auschwitz.

Le statut politique de la Diaspora

Cette intégration sans assimilation des juifs à l'Etat – sorte de modèle français – a-t-elle un avenir ? A lire l'essai de David Vital *l'Avenir du peuple juif*, on serait tenté de répondre par la négative. Pour lui, en 1992, c'est bien l'assimilation pure et simple qui fait rage dans la Diaspora : au point que, pour la première fois, l'unité millénaire du peuple juif est en péril. Habitué à étudier l'histoire juive sur la longue durée, ce professeur de l'université de Tel-Aviv voit se distinguer peu à peu deux peuples juifs aux intérêts de plus en plus divergents, l'un en Israël, l'autre en diaspora.

C'est la première fois qu'est accessible au public français une œuvre de cet auteur d'une monumentale *Révolution sioniste* en trois tomes (malheureusement disponible seulement en anglais et en hébreu). Pour David Vital, le judaïsme mondial n'en finit pas d'essuyer, depuis un siècle, l'onde de choc d'une véritable *« révolution juive »* (l'expression est de David Ben Gourion). Une révolution qui, avec le sionisme, a mis le destin des juifs entre leurs mains et non plus entre celles de Dieu ou d'Etats à la bonne volonté incertaine. Avec leur Etat, les juifs ont fini par conquérir l'autonomie politique. En cela le mouvement sioniste est comparable à bien d'autres entreprises de libération nationale nées plus ou moins sur le terreau de la Révolution française.

NICOLAS GUILBERT

Ce qui devient problématique, pour David Vital, n'est donc pas tant l'Etat juif que le statut politique de la Diaspora. Un statut d'autant plus inconfortable que, pour les juifs – les juifs américains notamment qui, pour des raisons démographiques, sont ici représentatifs de l'ensemble de la Diaspora – Israël n'est plus aujourd'hui tout à fait *« politically correct »*. Paradoxe ultime : en même temps que l'image de l'Etat juif se dégrade dans l'opinion publique internationale, Israël tend à devenir le centre du monde juif. Autre menace pour l'unité du peuple, plus sociologique que politique : la perte de substance proprement juive des Diasporas. Avec plus de 50 % de mariages exogamiques aux Etats-Unis, avec moins de 100 000 élèves dans les écoles juives américaines (pour une communauté estimée à plusieurs millions de membres) la vie diasporique est de moins en moins « judaïsante ». David Vital pense, avec une certaine sévérité, que la contribution de la Diaspora au développement culturel proprement juif est devenue illusoire sinon dérisoire...

Ce cri de rancœur d'un Israélien, quoique fortement étayé par l'analyse, ne fera guère plaisir outre-Méditerranée. Le souvenir traumatisant des files de touristes juifs fuyant Israël à la veille de la guerre du Golfe est venu pour l'auteur comme donner chair à la provocante thèse d'un livre écrit bien avant 1991. Elle vient en écho à l'agacement manifesté par David Vital contre certains notables juifs américains – aux mandats incertains – qui cherchent à imposer, parfois aux dirigeants démocratiquement élus d'Israël, des décisions dont ils n'ont pas à subir les conséquences, tirs de katiouchas ou échecs électoraux.

Ce dur constat de désamour entre les juifs de diaspora et l'Etat juif demeure cependant muet sur l'extraordinaire réveil du judaïsme soviétique, après son acculturation de soixante-dix ans. Pas plus qu'il n'accorde assez d'importance au fait curieux qui transforme la solidarité avec l'Etat d'Israël en véritable religion laïque chez beaucoup de juifs non pratiquants. Plutôt dormante que mourante, la Diaspora ? La réponse à cette question ne sera donnée qu'à la fin de cette révolution de l'Etat qui, en ce qui concerne le monde juif, est loin d'être terminée.

Nicolas Weill

(1) *La Croisée des chemins* est aussi le titre célèbre d'un livre d'Ahad Aham (1856-1927), un des penseurs du sionisme, qui appelait à une transformation culturelle profonde du judaïsme.

La statue du Rédempteur

Pierre Servent, journaliste au *Monde*, vient de publier un ouvrage dont Jean-Pierre Rioux rend compte ci-dessous.

LE MYTHE PÉTAIN
Verdun ou les tranchées de la mémoire
de Pierre Servent.
Payot, 283 p., 120 F.

Pierre Servent met ses pas dans ceux du Britannique Richard Griffiths qui, le premier, avait naguère tenté de cerner, dans un livre trop oublié, le rapport exceptionnel qui unissait *Pétain et les Français* (Calmann-Lévy, 1974). A son tour, il veut nous faire comprendre *« comment l'immense majorité d'un peuple a pu chercher son propre reflet dans le visage marmoréen d'un funeste grand-père »*.

Il prend la précaution d'interrompre son exploration en 1940, à la veille de la poignée de main échangée, sur un quai de gare à Montoire, entre le chantre de la valeur française et cet Hitler qu'il considérera toujours comme une sorte de Kronprinz un peu bizarre avec lequel on pouvait finasser. Cette franche collaboration, il est vrai, fera lever les premiers doutes dans l'immense foule des « maréchalistes », mais Pierre Servent tient à sa chronologie, taillée à la mesure de l'ambition de son livre : démontrer qu'il y eut, depuis 1916, adéquation parfaite entre Pétain et Verdun, qu'un mythe soigneusement entretenu prit même son essor sur cette intimité. Et que, par conséquent, en 1940, *« le ralliement à Pétain allait de soi »* et qu'il n'y eut donc pas de complot autour du vieux Maréchal pour le hisser au pouvoir à l'heure du désastre.

Soit, encore que l'affaire aurait mérité plus large discussion. Le livre, vif et clair, expose fort bien l'émotion qui a saisi les Français dans l'entre-deux-guerres à l'évocation des deux grands faits d'arme du Maréchal, la bonne gestion du sacrifice surhumain consenti à Verdun en 1916 puis la bataille du moral gagnée l'année suivante. Il décrit en termes neufs l'édification du mémorial de Douaumont, les vagues successives des témoignages de rescapés dont l'atrocité mit en relief la fermeté de leur vieux chef, le rôle de la presse qui installa Pétain dès 1935 dans le rôle de l'homme fort capable de sauver le régime. Il aide aussi à comprendre comment, dans sa course aux honneurs républicains, dans ses discours lénifiants et dans le soin méticuleux qu'il prenait à rehausser toujours son image dans l'opinion et à capitaliser dans son bas de laine la confiance qu'elle lui accordait, le héros de la Grande Guerre en vint à incarner à petits pas les vertus françaises. Et se proposa donc, un jour sinistre de 1940, de les défendre envers et contre tout.

Mais il ne suit pas toujours au plus près la construction même de la « mythologie », notion de maniement bien complexe en histoire. Comment croire, par exemple, que le premier des anciens combattants ait pu vivre si paisiblement en rentier de la gloire de Verdun dans une France des années 30 si pacifiste ? Il eut alors sans doute d'autres secours, qu'on pouvait peut-être exhumer en fouillant la presse, en disséquant un peu plus les textes, en recherchant les objets de piété et les images, en examinant à la loupe la fidélité dans les associations. En outre, ce livre ne teste pas toujours au cœur la force ou la fragilité des représentations collectives qui ont coulé le Maréchal dans le bronze : étaient-elles également partagées dans tous les milieux sociaux, dans toutes les régions françaises, à héritages civiques et mentaux si divers ?

A la lire, on mesure bien mieux une popularité d'exception, une fidélité et même un engouement de reconnaissance. Mais, faute d'avoir plongé assez profond dans l'imaginaire et la sociologie, il ne dit pas tous les secrets du Rédempteur de 1940.

J.-P. R.

Université vichyste, université raciste

Dès la rentrée scolaire d'octobre 1940, la machine administrative fonctionne à plein rendement pour exclure les « fils d'Israël »

VICHY, L'UNIVERSITÉ ET LES JUIFS
les Silences de la mémoire
de Claude Singer.
Les Belles-Lettres, 437 p., 160 F.

Claude Singer a tort d'avoir sous-titré « Les silences de la mémoire » son livre sur l'exclusion des juifs de l'Université française sur ordre de Vichy. Car son travail, minutieux, puisé aux vraies sources, mesuré dans le commentaire, est assez émouvant dans la simple nudité des faits qu'il relate. L'étude des postérités n'étant pas au cœur de son analyse, pourquoi donc a-t-il voulu la singulariser ? Je crains qu'au tréfonds il ait cru bien faire en surenchérissant. Mais est-ce de bonne méthode aujourd'hui, quand les enjeux de mémoire sur les « années noires » rebondissent si haut avec l'affaire Touvier ? Ne vaudrait-il pas mieux, simplement, argumenter avec précision et lucidité, dire une vérité mieux établie, puis l'enseigner et s'en pénétrer civiquement ? En bref : ou bien étudier la mémoire de l'Occupation et de Vichy en tant que telle, ou bien participer à l'humble établissement des faits, mais, dans l'état actuel des passions franco-françaises sur le sujet, ne pas mélanger les genres ?

Cette réserve faite, il faut courir vers ce livre dense, honnête, édifiant. Pour mieux entendre, d'abord, le Maréchal et sa franc-garde d'humanistes exquis – Carcopino, Bonnard, Alibert, Barthélemy, bien sûr, mais aussi Ripert ou Chevalier, tous dans le même sac – tonner contre *« l'école des divisions, de luttes sociales, de destruction nationale »* prétendument envahie par les francs-maçons et les juifs.

« La condition de notre renaissance »

Ces hérauts de la pure tradition française soutiendront jusqu'au bout que *« le renvoi des juifs est la condition de notre renaissance »* intellectuelle et morale. Ils encourageront les cloportes qui hurlent pour interdire à jamais l'enseignement et l'Université à tous les *« fils d'Israël »*. Mais ils jetteront au panier, sans un regret, la lettre éplorée du père, ancien combattant de la Grande Guerre, qui demande la réintégration de sa fille révoquée, celle des khâgneux d'Henri-IV, qui ne comprennent pas que Michel Alexandre, le « maître » en philo, ne soit plus digne d'être français, celle de René Guastalla, qui cite Platon pour assumer l'honneur d'être parmi les persécutés. Sur l'établissement des vraies responsabilités, Claude Singer apporte beaucoup, et sans phrases.

C'est la rapidité d'exécution dans la mise en place du racisme d'Etat qui surprend une fois encore. Dès la rentrée scolaire d'octobre 1940, avec même quelques anticipations sur le premier Statut des juifs, les recteurs, les inspecteurs et les chefs d'établissement n'ont guère temporisé, tant ces Messieurs de Vichy étaient impétueux. L'expulsion des enseignants juifs dans tous les degrés du système éducatif, l'application d'un numerus clausus pour les étudiants dans les facultés et même, espérait-on, dans les lycées et les écoles – sur ce point, le vichysme antisémite était déjà à pied-d'œuvre en Algérie – furent bien une affaire vitale, à traiter de toute urgence, aux yeux des pères conscrits de la Révolution nationale.

Dès la fin de 1940, tous les fonctionnaires juifs ont donc rempli les formulaires transmis en hâte à leurs supérieurs hiérarchiques et, dans leur immense majorité, n'ont pas eu l'idée de dissimuler leurs origines. A la fin de 1942, tous les professeurs juifs déclarés, découverts ou dénoncés, auront été renvoyés : la machine administrative a tourné à plein rendement, sans emballements mais sans accrocs, à la vive satisfaction des ministres. Au total, plus de 1 500 enseignants, plusieurs centaines d'étudiants et presque 20 000 écoliers et lycéens d'Algérie ont été exclus de l'éducation nationale, sans que la communauté éducative, au Pays des Lumières et de Jules Ferry, exprime rien d'autre que la rage individuelle, la gêne muette et la peur au ventre. Vingt petites dérogations seulement ont été accordées entre 1941 et 1943, pour des personnalités scientifiques, parmi lesquelles les historiens Marc Bloch et Louis Halphen.

Le livre devient tout à fait poignant quand il détaille ces dizaines de *« dernières classes »*, comme dans Alphonse Daudet, que les exclus eurent à honneur de tenir dignement et qui ont laissé aux élèves interrogés par Claude Singer un souvenir ineffable. Quand il suit aussi à la trace les proscrits, dont les trois quarts étaient trop laïques pour songer à demander secours à la communauté juive, et qu'on retrouve vivotant avec les leçons particulières, fondant des écoles privées, élevant des lapins en Limagne, accueillis au Chambon, fuyant vers l'Amérique ou grossissant les rangs de la Résistance. Que dire de plus, sinon que Claude Singer, en citant sans haine les noms des bourreaux et des victimes, en mettant au jour tant de haine et de lâcheté, a fait un vrai, un beau travail d'historien. Lisons-le, sans chagrin ni pitié.

Jean-Pierre Rioux

LA VIE DU LANGAGE

par Denis Slakta

Le diable et la plume

LES parodies font aux discours ce que les caricatures font aux portraits. L'opération consiste à dissiper la poudre dorée que la réalité jette aux yeux, afin de mettre en évidence les propriétés réelles ou les vices cachés des modèles. Au besoin jusqu'au burlesque.

Il était grand temps que la manœuvre s'appliquât aux grammaires scolaires autant qu'aux manuels d'apprentissage des langues étrangères. A ce qu'il paraît, Ionesco n'a pas réussi à nous débarrasser de certaines niaiseries aussi encombrantes qu'un certain Amédée. Jean-Louis Fournier présente donc, ces jours-ci, une *Grammaire française et impertinente* (1), définie comme l'*« ensemble des règles à suivre pour dire et écrire correctement des bêtises, des grossièretés et quelques horreurs... »* Le caractère *normatif* et *bien-pensant* de l'ouvrage n'échappera à personne; on se contentera de regretter l'absence, plutôt inhabituelle en préface, d'un inspecteur général.

Pour illustrer le ton, voici un exemple : *« Ces grenouilles tirent leur jupe sur leurs genoux pour dérober aux gourmets la vue de leurs cuisses dodues »*, et le commentaire orienté comme il se doit vers le championnat d'orthographe : « Leur *est adjectif possessif. Devant* jupe, *il ne prend pas de* s *puisque les grenouilles n'ont qu'une jupe, mais devant* genoux *et* cuisses, *il prend un* s *puisque les grenouilles ont deux genoux et deux cuisses dodues.* » Sauf mutilations, toujours à craindre en Yougoslavie.

Pourtant, ce ne sont pas les exemples, assez plaisants en général, qui feront frémir les honnêtes gens. Un autre constat s'impose : les définitions les plus approximatives, ou simplement erronées, sont toujours debout; et la terminologie reste délirante comme devant. Dans *pour lutter contre l'épidémie de mites*, la préposition *contre* est administrée comme adverbe. Pure étourderie, peut-être. Cependant, malgré la fatigue, le pronom continue de *« remplacer un nom »*, même si l'adjectif attribut proteste : *Angelina est* charmante, *Ursule* l'*est aussi*. Le complément d'attribution persiste encore, malgré les refus trop nombreux, hélas : *Eve refuse une pomme* à Adam. Le rouge de la honte devrait déjà déborder le front. Poursuivons.

Parmi les adjectifs indéfinis, il faudrait ranger *même* qui signifie *identique* : *« C'est le* même rendez-vous *qui est inscrit sur* toutes les pages *de l'agenda de l'amnésique. »* On se doute que *toutes* est aussi entièrement « indéfini ». De même, *chacune* est un bel exemple de pronom indéfini (féminin singulier) dans *« Servez à chacune un bol de soupe de pie »*. Pour le coup, brisons là. Tout le monde a compris : la classe de français est le seul endroit où les mots français perdent toute signification; sans compter qu'on y vaticine sur *« le présent éternel »*, ou sur cette merveille plus belle que Babel : le plus-que-parfait. C'est Yavé, alias Jéhovah, alias Allah, qui doit être content.

POUR éviter le pire, tout auteur d'une grammaire française devrait au moins, encouragé aussi par l'inspecteur de service, commencer par méditer *les Observations* de Ferdinand Brunot (1932) sur *la Grammaire de l'Académie française*. La Grammaire de l'Académie n'hésite jamais : *« Les adjectifs possessifs déterminent le nom en indiquant à qui ou à quoi appartient la personne ou la chose dont on parle » (1932)*; Jean-Louis Fournier non plus (1992) : *« L'adjectif possessif indique l'appartenance d'une personne ou d'une chose à quelqu'un ou à quelque chose. »* L'observation de Brunot s'applique donc aux uns et aux autres : *« Il est difficile d'admettre que* ô mon Dieu *signifie : le Dieu qui m'appartient.* Cette voiture fait ses cent kilomètres à l'heure *signifie-t-il que la voiture possède les kilomètres de la route? »*

Jean-Louis Fournier donne un bon exemple pour illustrer les subordonnées circonstancielles de temps : *« Depuis qu'on lui a coupé sa jambe gauche, Raymond s'est pris d'affection pour sa jambe droite. »* L'exemple aurait pu servir aussi à expliciter les relations entre l'article défini et le possessif. En effet, dans la subordonnée, l'article *la* était possible, meilleur même que le possessif : *« Depuis qu'on lui a coupé* la *jambe gauche »*. En revanche, *sa* est seul admis dans la principale. Essayez donc avec *« pour* la *jambe droite »*. Le fait mérite bien quelques explications.

Veut-on d'autres exemples, encore? Les grammaires, y compris celle de l'Académie, enseignent que *« le pronom indéfini* on *désigne les hommes en général »*. Brunot demande seulement : *« Dans* on disait hier à la Chambre, *est-ce qu'on peut traduire* on *par : les hommes en général? »* A force de lire de mauvaises grammaires, les juges n'ont pas manqué de reconnaître que la réponse de Touvier – *« On a pris les juifs »* – à qui *« lui demandait comment il avait choisi les otages de Rillieux »* (2) signifiait à l'évidence : « les hommes en général ont pris les juifs ». *On* est un indéfini, et Rillieux un non-lieu.

IL faut bien en convenir : en grammaire comme en amour, les progrès sont toujours trop lents. Pour l'amour, le *je ne sais quoi* suffit ordinairement à tout expliquer. Mais en grammaire? La question verse dans le saugrenu si l'on songe aux grands travaux, superbement *novateurs*, parus avant l'explosion structuraliste et consacrés à la grammaire du français. Tout se passe comme si nous avions hâte de les oublier. En 1967, Michel Arrivé et Jean-Claude Chevalier avaient pourtant consacré un excellent numéro de la revue *Langages* à la « linguistique française ». Après un quart de siècle, tout est à refaire; il vint alors à Hélène Huot l'heureuse idée de réunir des spécialistes passionnés pour présenter à nouveau les recherches (3) menées entre 1870 et 1960 par Léon Clédat (1850-1930), Ferdinand Brunot (1860-1937), Charles Bally (1865-1947), Jacques Damourette (1873-1943) et Edouard Pichon (1890-1940), Gustave Guillaume (1883-1960), Lucien Tesnière (1893-1954) et Georges Gougenheim (1900-1972).

Comme on voit, la brochette est de qualité grande, même si la passion qui anime les sept « présentateurs » n'a pas toujours semblable intensité, ni égal intérêt. N'importe. Il faut lire ce livre, où l'on trouvera aussi, pour chaque auteur, une bibliographie complète. Alors ceux que le français passionne ne manqueront pas de s'interroger : y a-t-il effectivement matière à s'effrayer?

Il est vrai que ces grammairiens étaient tous des novateurs, qui passaient pour des iconoclastes et des *« révolutionnaires »*; à commencer par Léon Clédat, qui ne ménageait pas *« les adorateurs du fétiche orthographique »*. Ce fondateur de la *Revue de philologie française* s'appliquait à réformer *« la mòrfologie, la sintaxe, le stile »* et même la sainte *« filologie »*. Celle qui mène au crime, disait Ionesco dans *la Leçon*. Est-il besoin d'ajouter que ces audaces de savant furent sans lendemain? Plus raisonnables, Charles Bally et Georges Gougenheim admettront que le français est aussi *« une langue pour l'œil »*. A bon entendeur, salut.

Le plus grave est encore à venir. En effet, tous ces hommes qui combattaient *« la grammaire dogmatique »*, ou normative, s'en prenaient peu ou prou à la terminologie reçue, fondement de l'ordre scolaire établi. Les résistances durent encore. Ecoutons Ferdinand Brunot : *« D'abord on ne peut pas dire que le pronom remplace le nom, il le représente. »* A la différence du nom, le représentant ne peut pas être qualifié : « Lui vieux *est du petit nègre.* » En outre *pronom* s'applique *« à des mots qui remplacent tout autre chose que des noms : des syntagmes* – une femme honnête *s'habille de façon à ne pas être remarquée*, elle *se garde à la fois de la négligence et d'un luxe tapageur »* –; des adjectifs; des verbes – *« allez-y, il le faut »* –; des phrases entières aussi – *« Elle défit sa chevelure, et* cela *avec la simplicité d'une enfant »*.

EN ce temps-là, l'érotisme pédagogique restait dans les limites requises par la pudeur républicaine. Naturellement, tous les exemples sont de Ferdinand Brunot, qui avance le terme de *« représentant »* pour éviter *« des mots barbares »*, comme : proadjectif, proverbe ou prophrase. Charles Bally s'inquiète du label *indéfini*, utilisé, comme on a vu, à tort ou à travers. Pour Damourette et Pichon, *adjectif* est ruineux avec *possessif*. Puisqu'ils ne marquent *a priori* aucune temporalité, les *« temps de la conjugaison »* ne sont au vrai que des *tiroirs*, plus ou moins commodes pour ranger les formes. Que vaut donc *infinitif passé* (avoir lu) en face de *passé composé* (j'ai lu)?

N'étant pas retenus par le souci pédagogique, Damourette et Pichon finiront par abattre sans remords toute la terminologie classique; si bien que la grammaire accède aussi à la poésie pure : Dans *« toutes les pommes »*, « toutes *n'exprime pas la totalité. Il la commente. Il n'est pas subordonné à la notoriété, il y est allié. Il reprend les individus – pommes – en ce qu'ils ont de similaire, c'est-à-dire en* leur pommeté, *laquelle est féminine »*..

Le diable guidait la plume de tous ces pourfendeurs d'illusions. C'est donc un plaisir de les suivre, comme on verra encore la prochaine fois.

(1) Jean-Louis Fournier, *Grammaire française et impertinente*, dessins de Marie Fournier, éd. Payot, coll. « Documents », 230 p., 95 F. En librairie le 5 mai.

(2) Voir « Diagonales » de Bertrand Poirot-Delpech (*le Monde* du 22 avril).

(3) Hélène Huot, *la Grammaire française entre comparatisme et structuralisme, 1870-1960*, avec la collaboration de René Amacker, Jacques Bourquin, Jean-Claude Chevalier, Francis Corblin, Jacqueline Pinchon, Marc Wilmet, éd. Armand Colin, coll. « Linguistique », 313 p., 140 F.

SERGUEI

ESSAIS

A l'écoute de Spengler

Pour Jean Gimpel, la crise de l'Occident vient du déclin technologique

LA FIN DE L'AVENIR
de Jean Gimpel.
Seuil, 202 p., 95 F.

Jean Gimpel est un auteur rare. Dans tous les sens du terme. Il retient sa plume, mais, quand on le publie, cela compte, qu'il s'agisse de *Bâtisseurs de cathédrales* (1) ou de *la Révolution industrielle du Moyen Age* (2). *La Fin de l'avenir*, qu'il nous propose aujourd'hui, n'est pas une autre version de la thèse de Fukuyama. L'Histoire va encore nous réserver moult surprises. Un signe est déjà là : l'évolution technologique est en train de subir un fort ralentissement.

Une conspiration du silence avait entouré le livre prophétique d'Orio Giarini et Henri Loubergé, *la Civilisation technicienne à la dérive* (3). Les thuriféraires béats de l'informatique haussaient les épaules. Ils froncent les sourcils aujourd'hui devant une certaine saturation du marché. Le progrès n'est pas linéaire, encore moins exponentiel. Ce n'est pas seulement l'informatique qui est *« en panne »* et l'intelligence artificielle qui bafouille, nous dit Jean Gimpel, mais dans bien d'autres domaines on perçoit les limites : les conquérants de l'espace s'essoufflent. Mars est vraiment très loin, ce genre de voyage coûte trop cher, les satellites de communication ont des déboires, et quand l'Europe comptera cent cinquante chaînes de télévision, il n'y aura plus assez de spectateurs pour que les annonceurs délient les cordons de la bourse, sans parler du tonneau des Danaïdes des programmes.

Regardons les transports. En 1971, les Etats-Unis renonçaient à l'avion supersonique, un gouffre financier, et gageons qu'il n'y aura pas de Super-Concorde. On améliore les performances des trains et des automobiles, mais ce sont toujours de vieux moyens de se déplacer. Le tramway reprend des airs de jeunesse, la bicyclette se vend de mieux en mieux et la marine à voile n'a pas dit son dernier mot (voir le *Club-Med-One*), ne serait-ce que pour apporter un complément de puissance aux moteurs traditionnels des navires.

Les beaux jours des matières plastiques sont sans doute derrière nous du fait des assauts des écologistes. On assiste à un retour des produits naturels comme le coton, la laine, la soie, le lin, des charpentes en bois, de la brique, des maisons de terre etc. Quant à la recherche pharmaceutique, après l'essor formidable des années 60, elle atteint désormais une vitesse de croisière.

Jean Gimpel croit à *« l'inéluctable loi des cycles »* et se réfère à Ibn Khaldoum ou Oswald Spengler dans l'analyse de la décadence des sociétés. Il se prononce pour un plan ORSEC financier et politique, faute de quoi la fin du monde occidental est inévitable. Vaste débat. Certes, la crise financière née de cette rupture avec la fuite en avant de l'innovation est très préoccupante. Mais le *« plateau technologique »* sur lequel nous semblons nous installer peut aussi bien ouvrir une période de moindre stress où les pays développés reprendront souffle après une course éperdue à la productivité devenue une fin en soi.

Pierre Drouin

(1) Seuil, 1958

(2) Seuil, 1975

(3) Dunod, 1979, *le Monde* du 29 juin 1979.

Vive les « tribus » !

Pour Michel Maffesoli, la « transfiguration du politique » passe par la « gestion des passions »

LA TRANSFIGURATION DU POLITIQUE
de Michel Maffesoli.
Grasset, 308 p., 120 F.

Quand Michel Maffesoli écrivit *le Temps des tribus* (1), il prit vigoureusement parti contre les affirmations en vogue selon lesquelles, après un détournement de pouvoirs par l'Etat ou les institutions intermédiaires, l'individu retrouvait ses appétits, ses droits et sa puissance. Poursuivant sa réflexion, il lie aujourd'hui l'implosion de la politique au phénomène de saturation de la *« logique de l'identité »*. Cette dernière est en train de laisser la place à celle de l'identification, ou plutôt des identifications successives à des ensembles (sportifs, religieux, musicaux, etc.) où l'émotion, la mode, le sentiment, la qualité de la vie domestique, l'imaginaire sont les premiers servis. Il persiste dans la dénomination métaphorique de *« tribus »* qui ne nous apparaît pas la plus appropriée, du fait de la connotation, soit ethnique soit péjorative, du mot. On aurait aussi bien pu parler d'associations, de communautés, de réseaux, ce qu'il fait parfois, voire de filières ou de lobbies.

C'est là, pour l'auteur, une *« transfiguration du politique »* entendue au sens où une forme de politique a fait son temps, se traduisant par l'affirmation du citoyen : *« Je ne me sens plus partie prenante d'une société monopolisée par quelques-uns – les propriétaires de la société. A partir de ce moment-là, je la leur laisse* (2). *»*

Un des axes de la pensée de Michel Maffesoli tient en l'opposition qu'il décèle entre *pouvoir* centralisé et *puissance* diffuse de la masse, qui affirme de temps en temps avec force *« l'appartenance communautaire et l'irrépressible dynamique d'un nous fusionnel »*. L'imagination, le désordre vital contre la raison mécanique. Quand la *« force vive du sentiment »* se substitue à la conviction, on accède, estime-t-il, à la post-modernité, qui permet la synergie des éléments archaïques traditionnels et de la technologie de pointe.

Une civilisation qui ferait fond sur la seule efficacité ruinerait de l'intérieur la force du sentiment collectif. C'est sans doute pour cela, *par un effet d'auto-régulation*, qu'on assiste à la reviviscence des *« affinités électives »* qui vont constituer *« la dynamique d'une subjectivité de masse qui, d'une manière irruptive ou placide, va délimiter les contours de la socialité en gestation »*. La politique repose alors sur la *« gestion des passions »*.

Nous voici bien loin des *« passions »* politiciennes du jour. Michel Maffesoli a raison de rechercher les linéaments souterrains de phénomènes qui nous étourdissent, même s'il faut parfois se prendre la tête dans les mains pour ne pas laisser, à travers les étranges sinuosités du langage, le grain de la pensée. Celle-ci se borne au reste à constater. On regrette que notre auteur se garde des jugements et des traductions normatives. En ne s'engageant pas, il enlève du sel à son propos.

P. D.

(1) Editions Méridiens Klincksieck, 1988; réédité en Livre de poche, 1991.

(2) Interview de Michel Maffesoli dans *la Croix* daté 29-30 mars 1992.

EN VITRINE

Anny Duperey, pudeur à vif

LE VOILE NOIR
d'Anny Duperey. Photographies de Lucien Legras, Le Seuil, 253 p., 149 F.

«La mémoire est le miroir où nous regardons les absents», disait Joubert. Anny Duperey, par une sorte d'amnésie volontaire, a longtemps enseveli en elle l'absence de ses parents, morts asphyxiés, il y a quelque trente-cinq ans, dans leur salle de bains. Cette apparente indifférence – peut-on vraiment anesthésier la douleur du manque affectif ? – allait jusqu'à nier les huit premières années de son existence, dont il ne restait que quelques photos, la plupart de son père, Lucien Legras, enfouies dans le tiroir d'une commode.

Aujourd'hui, face à ces clichés, elle déchire *le Voile noir* de l'oubli sur une plaie dont on pressent que, malgré ce livre, elle n'est pas encore guérie. Anny Duperey, en refusant l'hypocrisie, les bons sentiments, la sensiblerie et le culte des morts, en tenant sa souffrance à distance, avec une certaine raideur, a pris le risque de paraître cynique et cruelle. En fait, son texte, d'une grande beauté d'expression, est une leçon de maintien.

«Ma vie a commencé le jour de leur mort», cet aveu donne le ton d'une confession *mezza voce* où chaque mot sonne juste. L'auteur sait que le brouillard déposé par les années est trop opaque pour qu'elle puisse espérer mettre à nu la véritable personnalité des deux disparus, morts un peu par inadvertance, sans même l'«excuse» de la maladie ou du suicide. Les photos, si émouvantes soient-elles, ne sont que la saisie d'un instant de bonheur ou de désarroi. Anny Duperey interprète avec un désespoir froid le moindre signe : une main perdue sur une épaule, un regard las, etc. Elle arrache les masques un à un en cherchant ses traits dans ceux des siens.

Parfois, elle éprouve le besoin de justifier une démarche que d'aucuns trouveront étrange mais, pudeur et orgueil à vif, elle se reprend aussitôt et essaie de comprendre l'enfant, l'adolescente et la femme qu'elle fut avant d'entreprendre son lent apprentissage du deuil. Son livre, qui est aussi une sorte d'offrande à son compagnon et à leurs enfants, est, pour tous, l'antidote à ces blessures que l'on tente de dissimuler, tant bien que mal : *«Les pans de vie qui s'écroulent, l'amertume du temps qui fuit, les morts qu'on laisse derrière soi.»*

Pierre Drachline


D.R.
«Ils étaient amoureux, ils étaient gais, c'était l'après-guerre...»

ACTUALITÉS

Femme, arabe, écrivain

Le quatrième Colloque international de la créativité féminine à Fès a été marqué par l'absence des francophones

Le choix de Fès pour le quatrième colloque international de la créativité féminine, qui s'est réuni du 10 au 12 avril, *«n'était pas fortuit»*, selon Mme Khadidja Tarana, professeur à la faculté de droit, adjointe au maire de la ville et l'une des initiatrices du projet. Réunir les femmes écrivains dans la cité royale, c'était les réconcilier avec le pouvoir intellectuel qu'elles eurent à l'âge d'or de l'Islam. La prestigieuse université des Qarawiyin ne fut-elle pas fondée au neuvième siècle par Fatima Al Fihri, originaire de Kairouan ?

1492 oblige, la ville qui accueillit les Arabes chassés de Grenade rêve à voix haute d'Andalousie. Pour Wassila Tamzali, la très dynamique animatrice du colloque, responsable des droits de l'homme à l'UNESCO, *«la rencontre se tient à Fès pour que Fès fasse oublier la blessure de Grenade et devienne un foyer de culture, d'intelligence et de tolérance»*.

Des femmes arabes, il en vint de partout. De Bahreïn, d'Egypte, de Palestine, d'Irak, de Jordanie, de Tunisie, du Soudan, d'Algérie, du Liban. Romancières, critiques, essayistes, universitaires. Certaines connurent le pouvoir, telle l'Algérienne Zhor Ounissi, premier ministre femme de l'Algérie ; d'autres vivent l'exil.

Toutes ont revendiqué la spécificité de l'écriture féminine, fustigé la misogynie de la critique arabe, déploré la marginalisation de leurs œuvres et «corrigé», même, l'histoire de la littérature. Alors que l'on s'accorde à voir en *Zineb*, écrit en 1914 par l'Egyptien Haykal, le premier roman arabe, les participantes ont rappelé que déjà, en 1906, la Libanaise Afifa Karam publiait, à New-York, son premier roman.

Mais le dur partage de la condition féminine ne suppose pas les mêmes visions de l'écriture. La célèbre féministe égyptienne Nawal Saadaoui, auteur à succès, plaidait, avec des accents assez «rétro» il faut le dire, pour un engagement de la romancière, sa fusion avec la rue et le peuple. La jeune Libanaise chrétienne Houda Barakat, hantée au plus profond par la tragédie de son pays, répliquait : *«Nous écrivons parce que nous n'avons plus rien, parce que nous sommes superflues et inutiles. Nous écrivons contre nous-mêmes»*.

Pour les écrivains du Maghreb, et comme on devait s'y attendre, les divergences concernaient surtout les problèmes du bilinguisme. Dans quelle langue faut-il s'exprimer ? Au dire de la romancière marocaine Leïla Abu Zeid, *«la langue française fut la langue de l'asservissement et l'arabe celle de la libération»*. La Tunisienne Aleya Attabii pense autrement : *«C'est grâce à Hugo, à Baudelaire*, déclare-t-elle, *grâce à la langue française que j'ai appris à dire non»*.

Le colloque n'aura réuni que des écrivains d'expression arabe. Celles qui écrivent en français, notamment les Algériennes Assia Djebar, Leïla Sebbar et Najet Khadda, étaient absentes. Faut-il y voir une conséquence des virulentes attaques lancées ces derniers jours à Alger par l'écrivain Tahar Ouettar contre les francophones qu'il accuse de tous les extrémismes ? L'absence des francophones au colloque de Fès n'aura pas pour autant ressoudé «l'unité arabe» ou, du moins, les rangs de ses femmes. De tout temps, le Maghreb, cet Occident arabe, s'est senti renié, refoulé, ou méprisé par le Machrek, qui se veut détenteur de la «pureté» raciale et linguistique. Une maghrébine confessera : *«Nous sommes la «partie honteuse» du monde arabe et seule la vision occidentale s'échine à nous souder.»* Pour se convaincre de cette réalité, il suffit de citer ce titre d'un journal local : «Rencontre à Fès de femmes du monde arabe et du Maghreb» ! Ce fossé n'est pas une invention des temps modernes, encore moins une «séquelle du colonialisme». Déjà au treizième siècle, le célèbre cosmographe et juriste d'Alep El Kazwini décrivait le Maghreb comme la terre des *«gens les plus éloignés d'Allah»*.

Au-delà de ces clivages, que l'on peut juger secondaires, la rencontre aura permis d'apprécier la vitalité de la production romanesque féminine. Dommage que l'approche trop universitaire des communications ait occulté la véritable problématique des sociétés arabes d'aujourd'hui : la religion, la sexualité, la politique et la censure. Etait-ce la volonté de ne pas heurter la sensibilité du pays hôte ? Ou bien les femmes ont-elles fait l'impasse sur les contraintes de l'Islam, le temps d'un colloque, pour mieux signifier que c'est délestées du poids du religieux qu'elles pourront enfin devenir l'avenir de l'homme arabe... et d'elles-mêmes ?

Mohamed Kacimi

ESSAIS

Le regard de Lou

Avant même leur première rencontre à Rome, Nietzsche pressentait combien Lou Salomé bouleverserait son existence ; il écrivait à son ami et futur rival Paul Rée : *«Saluez cette Russe de ma part si cela a un sens quelconque : je suis avide de ce genre d'âmes. Mieux : je pars aussitôt à leur chasse...»*

On sait à peu près tout aujourd'hui des relations tourmentées entre le philosophe et Lou. Mais on oublie trop souvent que cette dernière a publié à Vienne, en 1894, du vivant de Nietzsche, un essai intitulé *Friedrich Nietzsche à travers ses œuvres*, qui fut traduit en français, en 1932 seulement, par Jacques Benoist-Méchin. Un essai dont les spécialistes s'accordent à reconnaître qu'il va droit au cœur du sujet et à regretter qu'il ait suscité si peu d'attention.

Une nouvelle édition, revue et corrigée par O. Mannoni et présentée par Ernest Pfeiffer, permet de redécouvrir ce classique injustement méconnu des études nietzschéennes. Le portrait par Lou du philosophe en homme masqué est inoubliable : *«Cet esprit solitaire portait son masque avec autant de maladresse qu'un homme venu du désert ou des montagnes porte l'habit du monde.»*

R. J.

▶ **Friedrich Nietzsche à travers ses œuvres**, *de Lou Andréas-Salomé, texte établi par Ernest Pfeiffer et traduit par Jacques Benoist-Méchin, Grasset, 249 p., 110 F.*

Passage en revues

Littérature, poésie

● L'œuvre de l'écrivain suisse de langue allemande Robert Walser (1878-1956) est une invitation à rejoindre un cercle d'amitié invisible ou idéal. La chaleur humaine n'y ferait jamais défaut ; non plus que l'extrême courtoisie, la gentillesse, la modestie, l'attention constante à autrui. Poussés à l'excès, ces sentiments et comportements frôlent bien sûr la folie, versent dans une modalité d'être déréglée, dangereuse, parfaitement inadaptée à notre monde. Folie que Walser connut, sans apparemment se départir de ces manières d'être, ainsi que le montrent les très belles et émouvantes *Promenades avec Robert Walser*, de Carl Seelig (1), qui sont comme le prolongement de l'œuvre proprement dite, parole maintenue quand le geste d'écrire se lasse. Le cahier de la revue *Sud* (nos 97-98) vient pallier la quasi-absence (2) des études françaises sur Walser. Les contributions, la plupart traduites de l'allemand, mettent en évidence des aspects particuliers de la personnalité littéraire de l'écrivain – ainsi de l'influence de Stendhal, soulignée par Michel Cadot – et surtout de son écriture. Écriture de surface, cherchant une proximité inédite à son objet. Michaël Jacob, responsable de ce dossier, a raison de parler à propos de l'œuvre walserienne d'une *«lumière qui s'autocélèbre, qui se fraie elle-même le chemin...»* Des inédits de Walser, dont un «poème-tableau» d'après l'*Apollon et Diane* de Lucas Cranach, complètent ce numéro (*Sud*, 62, rue Sainte, 13001 Marseille, 140 F.)

● Sommaire particulièrement riche dans le dernier cahier de *Poésie* (no 59) : une étude d'Antoine Berman, récemment décédé, sur les traductions de John Donne ; trois lettres de John Keats, traduites et présentées par Robert Davreu, et une de Heidegger, datant de 1960, à Rudolf Kramer-Badoni, sur l'essence de l'art ; trois poèmes d'Aïgui dédiés à Varlam Chalamov, suivis d'une étude de Claude Mouchard sur le *«lien»* entre les deux écrivains ; des poèmes de Paul Le Jéloux et Emmanuel Moses (Belin, 60 F.)

● Le contenu du cahier no 11 de *Théodore Balmoral*, plus français et contemporain, n'est pas moins intéressant : Jean-Loup Trassard, James Sacré, Paul de Roux, Michel Orcel, Michel Camus... (*Théodore Balmoral*, 5, rue Neuve-Tudelle, 45100 Orléans, 80 F.)

● *[vwa]*, revue suisse créée il y a dix ans à La Chaux-de-Fonds, se distingue par sa capacité à inventer, pour chaque cahier, une forme particulière, adaptée au thème et au contenu. Une heureuse impression de liberté, de désordre maîtrisé, se dégage de cette publication qui s'est fait une loi du ludisme et de l'imagination en acte. Entre futurisme, dadaïsme et Oulipo, Pascal Antonietti, Philippe Marthaler et Marcelino Palomo ont su trouver une voie – l'une des déclinaisons phonétiques possibles du titre – originale. Pour le quatorzième numéro, ils ont pris pour titre-programme : *«14 rue [vwa]»*. Les auteurs – Werner Lambersy, Gilbert Musy, Max de Carvalho... – circulent dans des villes mi-imaginaires, mi-réelles (*[vwa]*, case postale 172, 2301 La Chaux-de-Fonds, Suisse, 89 FF.)

● «Artaud interdit, Artaud inédit». Sous ce titre, la revue *TXT*, qui œuvre depuis vingt ans pour une certaine conception de la modernité littéraire, défendue notamment par son animateur principal Christian Prigent, présente un inédit d'Antonin Artaud, datant de juillet 1947. Cette publication s'inscrit dans le mouvement de protestation contre *«l'étouffement pieux»* dont l'œuvre du poète serait victime, en raison du conflit juridique qui oppose la famille à Gallimard et à Paule Thévenin, éditrice des *Œuvres complètes* (*TXT*, 23, rue Siéyès, 72000 Le Mans, 60 F.)

● Dans **Java** (no 7), Philippe Di Meo présente le poète italien Alberto Episcopi (1947-1989), dont les Éditions Champ Vallon avaient publié l'an dernier *Festin et destin* : *«Obsèques solennelles du soir, / déchaussée, la nuit se hâte ; / pure parmi des bonds de félin, / elle gravite sur des corps en sueur ; / lorsqu'elle se déshabille toute, / lorsqu'elle est nue, la nuit. / on ne sait s'il fait déjà jour, / filles, l'aube et l'aurore, / ont comparu, mais non vues.»*. Dans le même numéro, «Pour en finir avec l'année Rimbaud». (Éditeur Evidant, 25, rue Moreau-de-Tours, 77590 Bois-le-Roi, 55 F.)

Patrick Kéchichian

(1) Publié aux Editions Rivages, ce livre vient d'être repris en Rivages-Poche (no 69).

(2) Signalons cependant la biographie de Catherine Sauvat, *Robert Walser* (Plon, 1989).

EN BREF

□ ***Le Japon en revue.*** – *Cipango, cahiers d'études japonaises* est la première revue interdisciplinaire en langue française sur le Japon. Publiée par l'Institut des langues et civilisations orientales, elle est plus qu'un instrument pour des chercheurs. Elle contribue à combler ce fossé entre le savoir des spécialistes et l'ignorance d'un grand public entretenu dans ses préjugés par le maelström médiatique : pour la première fois, est mise à la portée de ce large public des recherches et des travaux qui risquaient fort de rester confinés à quelques bibliothèques. Par sa préoccupation historique, *Cipango* (nom que Marco Polo donna à l'archipel à partir du chinois) cherche à saisir les continuités et les ruptures dans les temps révolus comme dans la société contemporaine. Au sommaire de sa première livraison : les rites d'avènements impériaux, une révolte paysanne, la question des Kouriles et l'évolution de la médecine japonaise (service de publication de l'Institut des langues et civilisations orientales, 2, rue de Lille, 75343 Paris Cedex 07 ; 100 F).

□ **Prix littéraires.**– Le troisième Goncourt du premier roman a été décerné à Nita Rousseau, pour son livre *les Iris bleus* (Flammarion). Quelques autres prix ont été décernés récemment : Bourse Goncourt de la nouvelle à Catherine Lépront pour *Trois gardiennes* (Gallimard) ; prix de l'Enclave des Papes à Hector Bianciotti pour *Ce que la nuit raconte au jour* (Grasset) ; prix du meilleur livre étranger à la Canadienne Jane Urquhart pour *Niagara* (Maurice Nadeau-Lettres nouvelles) ; prix Wizo à Elisabeth Gille pour *le Mirador* (Presses de la Renaissance) et à David Grossman pour *Voir ci-dessous : amour* (Seuil) ; prix Alain-Fournier à Régine Detambel pour *le Long séjour* (Julliard) ; prix Maurice Edgar Coindreau à Béatrice Vierne pour sa traduction de *la Guerre de Sécession* (Bouquins-Laffont) ; prix de la Maison de poésie à Luc Decaunes pour l'ensemble de son œuvre et prix Verlaine à Michel Calonne pour *Un silex à la mer* (Gallimard.)

EN POCHE

L'histoire juive en poche

Il y a une dizaine d'années, l'idée même d'une histoire juive spécifique frisait l'hérésie dans l'université française. En dépit de la création de quelques chaires, le «judaïsme» demeurait cantonné dans l'histoire des religions. Les temps ont bien changé ! Un impressionnant mouvement éditorial fait, depuis quelque temps, redécouvrir étapes et figures de l'histoire juive et du sionisme, dont les noms propres n'ont longtemps résonné que comme des slogans sans contenu. La création par Albin Michel, avec le concours du Fonds social juif unifié (FSJU), de la collection de poche «Présence du judaïsme», animée par Mireille Hadas-Lebel, répond à cette curiosité nouvelle. Son objectif : le grand public. Chaque ouvrage comprend moins de 200 pages et coûte moins de 40 F (1).

Parmi les premiers titres, on sera heureux de pouvoir lire une vie de Martin Buber, de Pamela Vermes, avec une préface lumineuse d'Emmanuel Lévinas. Certes, l'œuvre de Martin Buber (1878-1965), philosophe juif et allemand, salué en son temps par Gabriel Marcel et à qui l'on doit la redécouverte du judaïsme hassidique d'Europe centrale, n'était pas ignorée en France. On connaissait moins l'activité de l'homme qui approche presque tous ceux qui devaient être les agents du renouveau culturel et politique de la vie juive et israélienne au vingtième siècle (lui-même rejoint le Foyer national juif en 1938) : Theodor Herzl, Franz Kafka, Hugo Bermann (l'un des fondateurs de l'université hébraïque de Jérusalem en 1925) furent parmi ses correspondants ou ses disciples. La vitalité de son œuvre est, elle aussi, une preuve que l'histoire juive continue bel et bien au vingtième siècle.

N. W.

▶ **Martin Buber**, *de Pamela Vermes, traduit de l'anglais par Flore Abergel, avant-propos d'Emmanuel Levinas, Albin Michel.*

(1) Titres déjà parus : *Théodore Herzl*, d'Alain Boyer ; *la Polémique chrétienne contre le judaïsme au Moyen Age*, de Gilbert Dahan ; *le Judaïsme dans la vie quotidienne*, d'Ernest Gugenheim ; *l'Hébreu : trois mille ans d'histoire*, de Mireille Hadas-Lebel ; *Être juif à Amsterdam au temps de Spinoza*, par Henry Méchoulan ; *les Juifs du pape*, par René Moulinas ; *Rachi de Troyes*, par Simon Schwarzfuchs.

● Les lectures chrétiennes de la Bible ont donné lieu à quelques malentendus et à pas mal d'incompréhensions. Pierre Gibert propose un abrégé de cette *Petite histoire de l'exégèse biblique* (Cerf, coll. «Lire la Bible»).

● Pierre Chaunu préface longuement et d'une manière éclairante les deux *Grands écrits réformateurs* de Luther : *A la noblesse chrétienne* et *la Liberté du chrétien*. Traduction et notes de Maurice Gravier (GF-Flammarion, no 661).

En «Biblio-Essais» (Livre de poche), notre chroniqueur de philosophie Roger-Pol Droit propose une édition revue et corrigée de son livre *l'Oubli de l'Inde*, publié en 1989 dans lequel il racontait et analysait la curieuse *«amnésie philosophique»* dont la pensée indienne reste, depuis un siècle, victime en Occident (no 4150). Dans la même collection, l'ouvrage synthétique de Michel Carassou et Henri Béhar, *le Surréalisme* (no 4156).

● «Champs», chez Flammarion, reprend le livre d'entretiens avec le linguiste américain Noam Chomsky publié par Mitsou Ronat en 1977 : *Langue, linguistique, politique* (no 261) et, datant de la même année, le livre de Jacques Nassif, psychanalyste lacanien, *Freud l'inconscient* qui étudie la genèse de la découverte freudienne (no 260).

● Avant de quitter les essais, signalons chez Presses-Pocket l'essai de Manfred Bukofzer : *la Musique baroque* (Agora, no 53).

● La collection «Rivages» poche reprend *Un tout petit monde*, de David Lodge, traduit de l'anglais par Maurice et Yvonne Couturier et préfacé par Umberto Eco (no 69). Dans la même série, Colette Lazam a traduit du latin deux *Consolations* de Sénèque, préfacées par Ilsetraut Hadot (no 60).

LETTRES ÉTRANGÈRES

Folies powysiennes

Une mer omniprésente, hostile et violente, des personnages déchirés qui se heurtent : dans « Rodmoor », John Cowper Powys atteint à la perfection de son art

RODMOOR
de John Cowper Powys.
Traduit de l'anglais
par Patrick Reumaux.
Seuil, 404 p., 120 F.

Dans *Rodmoor*, son second roman, publié en 1916 et traduit en français pour la première fois aujourd'hui, John Cowper Powys atteint à la perfection de son art. La mer, l'élément primordial, ouvre, pénètre, emplit et imprègne le récit, comme le grès et l'argile, dans *Wood and Stone* (1), le premier roman qu'il écrivit, structurent le paysage et l'esprit des personnages. Non l'étendue consolatrice, omniprésente et familière qui berce les rêves de Perdita et de Skald dans *les Sables de la mer* (2), mais une mer hostile, la mer du Nord, dont le bruit *« incroyablement semblable à la systole et à la diastole, à l'inspiration et à l'expiration d'un énorme cœur à demi humain »*, par sa persistance aveugle et presque bestiale, rend fous ceux qui, jour après jour, doivent l'écouter. *« Les éléments ne cessent de nourrir, de leur présence d'abord tragique et paroxystique (que l'on songe à Rodmoor) puis apaisée et bienveillante, les rêveries powysiennes*... (3). »

La folie qui monte, issue du paysage autant que du cœur des hommes, guette chacun des personnages. Si divers et complexes soient-ils, tous sont soumis, au-delà de leur psychologie particulière, à la grande loi du flux et du reflux qui régit l'univers, influençant ces mouvements intérieurs contradictoires et incessants dont on cherche parfois vainement la cause ; soumis, surtout, au pouvoir maléfique d'un lieu aux consonances sinistres : Rodmoor, un endroit où, comme le constate Baltazar Stork, peu à peu on se désintègre : *« On y perd son identité et on y oublie les règles. »*

Aussi est-ce en termes de soumission à une puissance formidable et mystérieuse, qu'elle agisse en l'homme ou à l'extérieur de lui, ou en termes de lutte contre elle, qu'il faut interpréter le mouvement de ce livre, aussi heurté et violent que celui des éléments, et le caractère de personnages déchirés entre des tendances opposées, Adrian Sorio, le protagoniste principal, qui finira par sombrer dans la démence, étant le plus tourmenté d'entre eux, celui auquel Powys, qui frôla la folie pendant des années, comme il le confesse dans son autobiographie, dut s'identifier le plus.

Echapper à soi-même, tel est le besoin fondamental qui l'anime : se soustraire aux obsessions qui l'habitent, celles mêmes qui hantèrent Powys, et à une souffrance nerveuse, qui, si elle lui permet *« d'avoir les sens aiguisés jusqu'à une terrible réceptivité »*, l'entraîne inexorablement vers un déséquilibre fatal. Echapper à soi-même *« en se détruisant soi-même »*, ce que justifie la découverte d'une loi générale : le véritable but de toute chose vivante est de se dissoudre, happée par un néant qui, en vérité, n'est qu'un nom pour *« ce qui gît au-delà de l'extrême limite de la vie de toute chose individualisée »*. Le livre que projette d'écrire Sorio sur cet *« universel élan d'autodestruction »*, sur cette *« volonté de périr »* à moitié consciente qu'analysait plus tard Roger Caillois dans un essai magistral (4), apparaît comme l'écho négatif de la philosophie de Powys qui toute sa vie œuvra afin de favoriser, par l'identification avec la nature, le passage du « moi » au « non-moi ».

Autour de Sorio, incarnées par des personnages séduisants et pervers, ou excentriques et laids, s'affrontent les forces du bien et du mal, la volonté de vivre et le goût de la mort. A commencer par les deux femmes qui l'aiment. Philippa Renshaw, une figure androgyne à la beauté ambiguë et païenne, semblable à celle d'une prêtresse antique, et Nance Herrick, féminine et intuitive, qu'attire et soutient la vision chrétienne de l'amour. A travers elles s'opposent deux conceptions du monde et deux manières d'aimer.

Adrian Sorio cède à leur pouvoir tour à tour, désireux de se sauver de lui-même en épousant l'une, succombant à la violence cachée qui l'attire en l'autre. Mais Baltazar Stork l'aime, lui aussi, et utilise pour le séduire, quitte à provoquer une crise de folie, toutes les ressources de sa nature morbide et d'une *« inhumanité raffinée »*. Sa perversité froide est plus profonde que celle de Brand Renshaw, personnage romantique hanté par la mort, pour qui le mal a pris l'apparence d'une chauve-souris dans la lumière de l'aurore.

« Les grandes marées du mal » recouvrent le monde et la bonté de Hamish Traherne, le prêtre de Rodmoor dont le plus fidèle compagnon est un rat blanc, ni celle du docteur Raughty ne savent s'y opposer : que peuvent les mots et la bonne volonté contre *« l'emprise du courant magnétique »* qui jette l'un vers l'autre Brand Renshaw et la frêle Linda Herrick ? *« Ils étaient tous les deux comme des gens sous l'influence d'une drogue »* écrit Powys le puritain qui, de façon révélatrice, place la force toute puissante du sexe dans le camp du mal.

Mieux valent les sensations que procure un paysage érotisé à l'extrême et *« le plaisir de l'instant idéal »* savouré par Traherne que la lutte sado-masochiste à laquelle se livrent malgré eux les personnages en proie à la passion. Drogue ou hypnose, la passion est ici proche de la haine, comme la haine l'est de la passion. Les obsessions majeures, les grandes pulsions érotiques qui traversent le livre trouvent leur expression dans l'image de la mer porteuse de l'idée d'infini, mais aussi de la mort comme solution à tous les déchirements, quand, cédant enfin au *« splendide élan impétueux vers le néant »*, les personnages choisissent de s'enfoncer dans les vagues.

L'amour alors n'existe plus, ni la haine, ni aucun des fantasmes indicibles qui tourmentaient Powys au point que toute sa vie il chercha à se fuir et qu'à l'instar de Sorio il aurait pu s'écrier : *« Ce que j'adore est aussi loin au-delà de l'amour que loin au-delà du soleil et de toutes les ombres que le soleil projette ! »*

Christine Jordis

(1) Editions Phébus, 1991

(2) Christian Bourgois, 1982.

(3) François Xavier Jaujard, dans *S'enfuir au loin sans bouger d'un pas, John Cowper Powys*, Granit. 1973.

(4) *Le Mythe et l'Homme.*

★ Signalons également, dans la collection « Terre étrangère » de Hatier, qui fut récemment supprimée en même temps que tout le secteur littéraire, la parution d'un très joli livre de Llewelyn Powys, le frère préféré de John Cowper, *Peau pour peau*, où il raconte son combat contre la longue maladie qui l'affligea et donne nombre d'aperçus intéressants sur son extraordinaire famille.

Narcisse viennois

En 1895, paraissait le récit mystique et décadent d'un jeune inconnu, Leopold von Andrian

LE JARDIN DE LA CONNAISSANCE
de Leopold von Andrian.
Traduit de l'allemand
par Jean-Yves Masson,
postface de Francis Claudon.
Verdier, 75 p., 68 F.

On peut toujours rêver. Rêver d'avoir vingt ans dans la Vienne impériale, d'y côtoyer Altenberg, Schnitzler ou Hofmannsthal, d'y publier un bref récit mystique, énigmatique et décadent qui s'intitulerait *le Jardin de la connaissance*. On serait reconnu comme l'un des plus grands poètes de son temps. Cela suffirait. Ensuite, on choisirait le suicide, le couvent ou la diplomatie. Un siècle plus tard ce bref récit serait peut-être traduit en français et trouverait de nouveaux lecteurs – jeunes, décadents, mystiques et suicidaires.

Le rêve s'est réalisé pour Léopold von Andrian, cet héritier de banquiers juifs berlinois anoblis par l'empereur. Il a été l'ami d'Hofmannsthal et de Bahr, il a connu la gloire littéraire, il a été un diplomate émérite et il est mort, en 1951, dans un couvent franciscain à Fribourg. Catholique et conservateur, il se réfugiera comme Zweig au Brésil sous le nazisme. En France, il nouera des relations profondes avec Jacques Maritain, Gabriel Marcel et Charles Du Bos, qui l'évoquera dans ses *Approximations*.

Le diplomate et le penseur néo-thomiste serait oublié de longue date, s'il n'y avait ce *Jardin de la connaissance*, cet étrange récit envoûtant qui met en scène le double de l'auteur, le prince Erwin, orphelin de bonne heure, lassé de vivre avant même d'avoir vécu, attiré par la vie monacale, mais aussi par ce qu'il pressent de beauté bafouée, de voluptés interdites, d'énigmes insolubles dans sa topographie imaginaire de Vienne. Il se lance à la conquête du réel en sachant qu'il n'y trouvera que le reflet mortifère de son narcissisme. *« Pour chacun*, comprend-il, *sa propre vie est l'unique miracle »* – impossible à communiquer. Il ne lui reste plus qu'à s'avancer vers la mort, le jardin de la connaisance nous étant à jamais inaccessible.

Quand on souhaite tempérer son enthousiasme pour le symbolisme morbide de la *Jung Wien*, inspiré d'ailleurs par Baudelaire, Huysmans et André Gide dont *le Traité du Narcisse* parut en 1891, il suffit de se tourner vers Karl Kraus, le pourfendeur du décadentisme fin de siècle. Karl Kraus voyait en Léopold von Adrian *« un jeune baron très maniéré, fine fleur de la décadence »* dont le livre serait *« le chef-d'œuvre de cette étroitesse d'esprit qu'on appelle l'esthétisme viennois »*. Jugement auquel on ne souscrira pas : un siècle après sa parution, la quête initiatique du prince Erwin n'a pas épuisé ses sortilèges et le *Jardin de la connaissance* mérite de figurer aux côtés des *Cahiers de Malte Laurids Brigge* de Rilke ou de *Lord Chandos* de Hofmannsthal autrement qu'à titre de curiosité.

R. J.

Le prophète de Glastonbury

LES ENCHANTEMENTS DE GLASTONBURY
de John Cowper Powys.
Préface de Catherine Lépront,
Traduit de l'anglais
par Jean Quéval,
Gallimard, coll. « Biblos »,
1 436 p., 220 F.

C'est en 1932 que s'acheva la publication en anglais de la tétralogie de Powys, alors âgé de soixante ans. La traduction française, ici rééditée en dépit de curiosités stylistiques parfois déconcertantes dans les dialogues, représente un travail colossal auquel l'agréable présentation de la collection « Biblos » devrait redonner des lecteurs. Faut-il lire cette épopée comme un roman ? Certes, la multiplicité des personnages, la diversité des classes sociales, la variété des points de vue sont des ingrédients propres à toutes les entreprises titanesques. Et Powys est plus proche de Tolstoï que de son compatriote Galsworthy. Mais il est évident que ce n'est pas l'intrigue elle-même qui fait la valeur de ce livre symphonique.

Si Glastonbury a été choisi par Powys, c'est que ce lieu mystique est chargé, pour le public anglo-saxon, de connotations ésotériques auxquelles le romancier fait d'innombrables références à travers ses personnages hallucinés. La geste arthurienne, le roman du Graal, la légende de Joseph d'Arimathie qui ensevelit le Christ sont plus que des arrière-fonds culturels. La nouvelle religion que tente de fonder le prophète de Glastonbury est entièrement tournée vers les croyances médiévales et Powys joue constamment sur les échos mystérieux que le passé rencontre dans la modernité.

John Geard, maire visionnaire de Glastonbury, est obsédé par le Graal : *« C'est*, pense-t-il, *quelque chose qui a été lâché sur notre planète et qui est tombé dans l'atmosphère de la terre, dans les parages de Glastonbury, tombé d'ailleurs. »* La représentation du mystère de la Passion, qui constitue l'un des moments de bravoure de la tétralogie, avec le déluge final, est l'occasion d'une exacerbation de toutes les passions sexuelles, religieuses et politiques puisque convergent non seulement des crises psychologiques, mais aussi des mouvements sociaux et des transes mystiques.

Le célèbre poème de William Blake, *la Nouvelle Jérusalem*, aurait pu servir d'exergue à cette somme : *« Ces pieds ont-ils en des temps lointains/foulé le sol des vertes montagnes d'Angleterre ? /Vit-on jamais l'Anneau de Dieu/sur les doux pâturages d'Angleterre/la Face Divine resplendit-elle ? / Au-dessus de nos collines embrumées ? »* Un mythe veut en effet que le Christ enfant ait été conduit à Glastonbury par son oncle, qui faisait le commerce de l'étain avec cette région nordique.

« Une épopée tragi-comique »

L'animisme de Powys, son *« pansexualisme »* qui le rapproche tant de D. H. Lawrence, altèrent étonnamment les considérations religieuses qu'il prête, non sans ironie, à ses personnages, qu'ils soient puissants et mégalomanes, ou, au contraire, frustrés et égarés dans la société. *« Il est impossible de s'approcher des trois collines de la ville sans connaître une intensification du désir érotique, à quelque degré qu'on soit capable de ressentir celui-ci, ni sans éprouver aussi un approfondissement de ces sillons du désir sublimé qui se trouvent être inscrits dans le destin. »*

Comme Wagner le fit dans le deuxième acte de *Parsifal*, révélant à travers le personnage de Kundry le lien de l'exaspération sexuelle, de l'élan mystique et du blasphème, Powys revient de façon obsessionnelle au rôle que joue la sexualité dans l'exaltation spirituelle : *« Ce que les mortels nomment le sexe est seulement l'intrusion dans la vie humaine et dans la vie animale et végétale d'un certain spasme, d'un certain frisson délicieux, d'un certain orgasme, d'une nature purement psychique, qui appartient à la Personnalité de la Cause Première et émane d'elle. »*

Imaginant délibérément des personnages qui ignorent toute mesure, Powys abat la frontière qui sépare la dérision et le fanatisme naturaliste (ou politique, chez certains d'eux), ce qui permet à Catherine Lépront, la préfacière, de présenter cette tétralogie comme une *« épopée tragi-comique »*. Geard, toujours, interprète ainsi le bruit d'une urine qui coule dans un pot : *« Chaque bruit est une vibration. Chaque vibration, une radiation, une détonation. Chaque bruit voyageant de la terre vers l'espace, est-ce que le bruit de Mr et Mrs Bellamy urinant dans leur chambre de Mark Court continue de voyager à travers l'espace jusqu'à ce qu'il atteigne la Voie lactée ? »*

Mais c'est sans doute dans les digressions que le livre réjouira le plus ses lecteurs. On lira ainsi un merveilleux passage sur le sommeil qu'inspirent à Powys deux personnages secondaires : *« L'essence du sommeil ne tient pas au rêve : mais à une certaine surface mouvante de la vie et à une descente en chute libre au-dessous de la surface où l'autre vie, guérisseuse et rafraîchissante, existe, ainsi qu'une vague d'eau de source toujours renouvelée, coulant sous l'eau salée d'une mer trouble. »*

L'élément aquatique est prédominant dans l'imaginaire de Powys. Mais, au-delà de cette eau douce du sommeil, Powys cherche à décrire, comme dans tous ses autres romans, un état de sérénité désigné, selon les religions, sous de multiples noms, parmi lesquels figure celui, énigmatique et comique, d'*Esplumeoir*. Nirvana, apothéose ou quatrième dimension, commente Powys, qui écrivait, avec soixante ans d'avance, le roman des religions du New Age.

René de Ceccatty



D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Tant qu'il y aura des Esquimaux...

GURSKY (Solomon Gursky Was Here)
de Mordecai Richler. Traduit de l'anglais (Canada) par Philippe Loubat-Delranc, Calmann-Lévy, 610 p., 150 F.

LE PEUPLE ÉLU (roman) PLUIE DE PRINTEMPS (nouvelles)
de Bernard Malamud. Traduits de l'anglais par Martine Chard-Hutchinson, Rivages, 172 p. et 266 p., 110 F. et 139 F.

UN chef indien juif en lutte contre les Visages pâles conduit son peuple vers les Esquimaux du Canada... Des Esquimaux judaïsés qui meurent de faim pendant le jeûne de Kippour dans le Grand Nord canadien... Ça n'existe pas, Ça n'existe pas! Et pourquoi pas? ... L'Amérique, cette autre Terre promise des juifs, offre en effet son immensité à tous les fantasmes des romanciers, toutes les épopées, l'occasion de refaire le Nouveau Monde, de participer à la conquête de l'Ouest, de jouer avec tous les mythes. Et le hasard, qui fait paraître au même moment deux livres de deux grands écrivains juifs d'Amérique, le Montréalais Mordecai Richler et le New-Yorkais Bernard Malamud, nous vaut deux grandes fresques aussi grandioses que drolatiques qui, sans se ressembler, se rencontrent quelque part dans ce territoire fertile de l'humour juif américain.

MORDECAI RICHLER a, dans son pays, une réputation de provocateur, qui ne lui déplaît pas. Né à Montréal en 1931, d'une famille venue de l'est de l'Europe au début du siècle, ce Québécois anglophone est sans doute l'écrivain canadien le plus connu à l'étranger, surtout dans les pays de langue anglaise, le seul à avoir vendu ses romans à un million d'exemplaires. Un de ses grands-pères était un hassid qui avait traduit le Zohar en hébreu moderne. Lui-même fut envoyé à l'école talmudique, mais ses résultats médiocres l'empêchèrent d'accéder à l'Université et, à dix-neuf ans, il partit pour l'Europe et passa deux années entre Paris, Londres et Ibiza. Alors, il rentra en Amérique avec son premier roman, *les Acrobates*, qu'il affirme vouloir oublier. Porte-parole des anglophones de Montréal, mais sans appartenir à aucun groupe, allergique à la francisation et à l'indépendantisme, il a suscité d'ardentes polémiques au Québec, récemment encore, avec un article paru dans le *New Yorker* dans lequel il s'en prenait à l'obligation faite par la loi de franciser les noms des lieux publics (et notamment de son pub préféré, le Woody's Pub), dénonçait la xénophobie et l'antisémitisme d'un Québec tribal et répressif, plaidait pour détacher du Québec les Inuits et les Amérindiens... *« Voyons les choses en face,* écrit-il dans *Gursky. Le Canada est moins un pays qu'un réservoir plein de la progéniture aigrie de peuples vaincus. Canadiens français qui se détruisent à trop s'apitoyer sur eux-mêmes : descendants d'Ecossais ayant fui le duc de Cumberland; les Irlandais, la famine; et les Juifs, les pogroms. Et puis ces paysans d'Ukraine, de Pologne, d'Italie, de Grèce, tout juste bons à cultiver le blé, extraire du minéral, manier le marteau, tenir des restaurants et faire là où on leur dit de faire. Et aujourd'hui qu'on est ici et qu'on prospère, on s'arrange pour exclure des nouveaux arrivants parce qu'ils nous rappellent nos humbles origines. »*

Mordecai Richler n'avait rien publié depuis dix ans, et *Gursky*, finaliste en 1990 du grand prix littéraire anglais, le Booker Prize, lauréat du Prix des écrivains du Commonwealth, sans doute son roman le plus ambitieux sous la caricature, devrait le faire reconnaître en France (1). Il y raconte l'épopée comique, pas vraiment héroïque, de six générations de Gursky ... *« Gideon engendra Ephraïm, Ephraïm engendra Aaron, Aaron engendra Bernard, Salomon et Morrie, Salomon engendra Henry et Lucy, Henry engendra Isaac »* ... Une famille d'immigrants parvenus à la tête d'un empire industriel grâce à la prohibition et au trafic de whisky : millionnaires (en dollars canadiens), juifs, pas forcément pratiquants, pas forcément recommandables, avec leurs vieilles querelles, leurs secrets, leurs obsessions, leurs complexes, leurs cadavres dans les placards. Et surtout, leur mouton noir, l'oncle Salomon, qui semble laisser des messages grâce au corbeau polymorphe, l'oiseau noir perspicace et omniprésent, porte-malheur et porte-chance. Monsieur Corbeau dans son igloo, la Société d'investissements Corvus, Docteur Otto Raven à Berlin... L'énigme de celui qu'on ne verra pas. Salomon, celui qui, comme le dit le titre anglais, *« est passé par là »*, et pour qui *« vivre deux fois, voire trois, est la plus belle des vengeances »*. Salomon, le « mauvais fils », celui dont on ne parle pas dans la famille, mort jeune dans un mystérieux accident d'avion et qu'on a effacé des albums de photos, qui a connu Bernard Shaw, Florence Gould, Al Capone, Burgess mais pas Mac Lean, qui a été informé du dernier coup de téléphone de Marilyn Monroe, de la Longue Marche de Mao, de l'expédition des Israéliens à Entebbe. Salomon, dont Moïse Berger dresse à grand peine la biographie contre la volonté de Bernard, le milliardaire, qui lui fait savoir qu'il n'admet pas que des *« étrangers viennent remuer le linge sale des Gursky pour apporter de l'eau au moulin des antisémites »*.



Le trois-mâts d'Ephraïm.

POURQUOI pas des juifs esquimaux? ... Comment expliquer l'inexplicable intrusion chez les Inuits, au milieu du XIXe siècle, d'un objet inconnu des ethnologues polaires, brodé de signes bizarres, et que les chercheurs identifieront bien plus tard comme une kippa? ... Ephraïm, le patriarche des Gursky, est passé par là... Unique rescapé de l'expédition de 1847 de Sir John Franklin dans l'Antarctique grâce à ses réserves de nourriture kasher, Ephraïm, *« celui qui était venu sur le bateau en bois à trois mâts »*, va convertir les Esquimaux : *« Je suis Ephraïm votre Dieu, et vous n'aurez pas d'autre dieux que moi. Vous ne vous prosternerez pas devant Narssuk, dont j'ai ratatiné le pénis, ni devant d'autres dieux, espèce de sales petits ignares... »*. Mais il oubliera d'adapter le Grand Pardon à la nuit polaire, et Yom Kippour sera un piège pour les dévôts arctiques qui se laisseront mourir de faim pour suivre les préceptes édictés par Ephraïm de ne manger ni forniquer en ce saint jour, *« obligés de rester chastes et de jeûner jusqu'à ce que le soleil se relève, quelques mois plus tard, et se recouche à l'horizon après plusieurs mois encore »*.

Tel Jean Valjean, Ephraïm a construit son destin sur le vol de chandeliers dérobés chez un instituteur qui lui voulait du bien. Les chapitres vont faire alterner les temps et les lieux de ses descendants pour réunir dans une fresque judéo-canadienne à grand spectacle les fils invisibles qui relient les membres de la famille, récit épique et drolatique qui explore, dans un style quasi biblique, avec une verve formidable, les divers destins juifs possibles et imaginables : l'établissement dans un pays neuf, le passage du foie haché au camembert, l'élaboration d'une fortune colossale par des moyens frisant l'illégalité, ou plutôt exploitant les failles de la légalité (*« Pourquoi vendre l'alcool des autres quand nous pourrions en fabriquer? »*, se dit Salomon dans les années 20, mettant fin à l'importation du whisky écossais).

Le dernier des Gursky, Isaac, est le fils de Henry, un hassid marié à une femme inuit qui connaît toutes les pratiques du culte. Il ne survivra à une nouvelle catastrophe (aérienne, cette fois) qu'en devenant cannibale à son tour, mais jure qu'il n'a commencé à découper son père que le dixième jour ...

« Comment as-tu pu faire une chose pareille? », lui demande un rabbin de la yeshiva où il étudiait. *« Ton propre père... – L'autre n'était pas casher, rétorqua Isaac, leur décochant un regard furieux »*.

AVEC Saul Bellow, un autre natif du Canada, et Philip Roth, Bernard Malamud (1914-1986) avait été, depuis la fin des années 50, un des écrivains qui assurèrent l'émergence de la littérature juive dans le roman, mais en refusant toujours d'enfermer son personnage dans un particularisme religieux ou ethnique, tout en utililisant toujours dans son œuvre l'humour des conteurs yiddish (2).

Yozip Bloom, le colporteur, le personnage principal de son dernier roman, *le Peuple élu*, arrivé après la guerre civile des confins polono-russes *« dans ce beau pays qui offre tant de perspectives à un homme sans instruction »*, se prend déjà pour un vrai Américain. Socialiste et pacifiste aux convictions profondément ancrées, il sait qu'un grand destin l'attend : il va devenir le sauveur, le Juif défenseur des Indiens. *« Je suis blanc, mais je pense comme si j'étais rouge. Je suis un Indien qui est juif »*, se répète-t-il. Capturé par une tribu de Peaux-Rouges du Nord-Ouest qui vont en faire leur chef, nouveau Moïse de ce peuple persécuté, chassé de sa vallée natale, il va tenter de faire comprendre à l'homme blanc qu'il ne doit pas trahir ses promesses passées avec les Indiens, qu'il doit les laisser vivre en paix sur leur terre, dans la vallée où ils ont toujours vécu. Commencera alors, à travers batailles et massacres, sous l'œil du Grand Esprit dont il se sent investi, une longue marche vers le Nord, vers le Canada, la *« grand-mère patrie »*, vers les frères esquimaux, guettés partout par les soldats du pharaon de Washington qui, finalement, vont les acheminer dans des trains de marchandises vers une réserve du Missouri.

« Les Indiens se mirent à gémir dès que les wagons de marchandises s'ébranlèrent »... Cette phrase est la dernière écrite par Bernard Malamud, qui n'a pas pu achever ce roman d'aventures comico-mythologiques de l'Indien juif en route pour une terre qu'on ne lui a pas promise. Les notes qu'il a laissées pour les chapitres suivants indiquaient que Yozip, après avoir quitté la réserve, reprenait ses activités de colporteur et, devenu citoyen américain, s'inscrivait aux cours du soir pour étudier le droit, dans la perspective d'aider les Indiens à se battre contre la persécution et l'injustice. Ce *Peuple élu*, sorte de conquête de l'Ouest à l'envers, aurait été sans doute un grand livre de Malamud; inachevé dans l'écriture comme dans la narration, il mérite d'être lu. Il avait été complété dans l'édition américaine par une quinzaine de nouvelles écrites entre 1940 et 1984 (en deux volumes dans l'édition française), qui forment un ensemble plutôt féroce sur le monde des immigrants, nourri par ce que l'auteur nomme, dans un de ses récits, le *« démon de l'écriture »*. Un démon bien vivant tant qu'il y aura des Indiens. Et des Esquimaux.

(1) Plusieurs traductions de Richler ont été publiées en français : *le Choix des ennemis* (Seuil, 1959), *l'Apprentissage de Duddy Kravitz* (Julliard, 1972), *le Cavalier de Saint-Urbain* (Buchet-Chastel, 1976). Un film a été tiré de *l'Apprentissage de Duddy Kravitz* par Ted Kotcheff.

(2) Traductions : *le Commis* (Gallimard, 1960), *les Idiots d'abord* (Seuil, 1965), *Une nouvelle vie* (Gallimard, 1964), *le Tonneau magique* (Gallimard, 1967), *l'Homme de Kiev* (Seuil, 1967), *Portraits de Fidelman* (Seuil, 1969), *les Locataires* (Seuil, 1976), *la Vie multiple de William D.* (Flammarion, 1980), *l'Homme dans le tiroir* (Flammarion, 1980), *la Grâce de Dieu* (Flammarion, 1983).

La vie comme à Milan

Un autobus, une ligne de métro, une église, un téléphone, un chien : Oreste Del Buono s'intronise metteur en scène du rien. C'est splendide

RIEN QUE LA VIE
d'Oreste Del Buono. Traduit de l'italien par Alain Sarrabayrousse, Gallimard, coll. « L'arpenteur », 152 p., 95 F.

Il y a vingt ans paraissait le roman d'un journaliste milanais qui détestait sa ville où *« personne ne volait, ne tuait, ne forniquait »*, abominait son *« stupide métier »*, haïssait ses voyages quotidiens en tram où la nausée lui venait des haleines, des odeurs de ses voisins. Il évitait de voir trop souvent sa femme et préférait *« s'encanailler »* avec ses copains, mariés pour la plupart mais qui s'abstenaient de montrer leur épouse *« témoignage trop évident, impudique, de leurs multiples échecs »*. Le roman s'intitulait *Ni vivre ni mourir* (1). L'auteur, Oreste Del Buono, dont le projet était de refondre trois de ses romans dans ce seul livre, avait placé en épigraphe le mot de Lukacs : *« Ni vivre ni mourir ne sont les moyens adéquats pour exprimer l'essentiel de la vie... »*

Vingt ans plus tard, nous retrouvons le même homme, il porte toujours le même *« prénom déplorable »* bien qu'il n'ait jamais songé à tuer sa mère pour venger son père. Oreste Del Buono est critique littéraire à *la Stampa*, ce qui signifie plus prosaïquement qu'il est débiteur d'une infinité d'articles plus ou moins longs auprès de presque tous les éditeurs. Il s'est séparé, pour une durée indéterminée, de sa femme et habite à quelques mètres de son ancien appartement. Il prend toujours l'autobus et se plaint toujours de l'odeur de ses semblables.

Mais cette fois-ci, le titre de son livre est bien moins désabusé : *Rien que la vie*. Ce que, vingt ans auparavant, Oreste Del Buono observait avec dégoût ou mauvais humeur, il le regarde maintenant d'un œil malicieux. Il chasse tous les petits riens de la vie, il s'en amuse. Dans le métro, au lieu de se détourner avec dégoût, il ébauche un projet de classification de l'humanité en fonction de sa puanteur : *« Les femmes ont une odeur de plante, de terre mouillée, de naphtaline. Les hommes ont une odeur de ragoût, de caoutchouc et d'huile industrielle frite. Les enfants, comme les vieux, ont surtout une odeur d'urine, mais aussi d'acétone ou de soufre, d'un tas de saletés. »*

Mieux : Oreste Del Buono n'a plus l'obsession du Livre total, du roman dans le roman. *Rien que la vie* est une suite de farces et de tragédies sans importance. Del Buono se promène dans la vie comme un correspondant qui aurait la mélancolie d'un Buster Keaton mêlée à la verve d'un Woody Allen et qui nous enverrait des dépêches quotidiennes d'un pays où seul l'humour fait des ravages.

Les personnages de ce livre sont : un autobus, une ligne de métro, un bout de trottoir, une rue, une église, un taxi. Dans tous ces lieux, Oreste Del Buono cherche à ne saisir rien d'autre que la vie, la vie faite de désespoirs minuscules, de drames insignifiants et de spectacles improvisés, le clou en étant celui que nous offre cet expert-comptable né à Asmara venu à Milan pour rechercher son père.

Dérision perpétuelle

Un beau jour, il décide qu'il a terminé sa recherche du père. Il adopte un clochard qu'il soigne, nourrit et remet à neuf. Le résultat, aux dires des témoins, est splendide. Le clochard, devenu un authentique monsieur, a droit à un enterrement de première classe. Devant la tombe, son fils murmure cette confidence : *« Il était grand, tu n'as pas idée de la façon dont il a toujours été affectueux à mon égard. Il m'a gâté. »*

Cette dérision perpétuelle, c'est la ruse qu'emploie Oreste Del Buono pour résister à une terrible maladie : la désillusion. *« L'illusion,* écrit-il, *est une maladie infantile; la désillusion, cette incapacité de lutter contre l'avènement de la réalité, est la maladie sénile par excellence. »* Del Buono a trouvé un moyen de lutter contre l'avènement de la réalité : il joue. Il regarde la vie comme une facétie qui lui est faite et comme une facétie qu'il fait à ses semblables.

En dehors de Milan, cette ville qu'il ne comprend que les jours pairs, les deux autres personnages principaux du livre sont : le téléphone et un chien. Avec tous deux, Del Buono entretient des rapports passionnés, faits de haine, d'amour, de méprise et de quiproquos : le téléphone qui lui apporte aussi bien les nouvelles décisives concernant sa vie que des conversations totalement surréalistes, et le chien qu'il accuse d'être une bête immonde avec des préjugés de classe et de race; il n'en dédie pas moins son livre à une chienne nommée Fée.

L'homme est un animal qui passe sa vie à perpétuer l'échec qui a présidé à sa naissance. Dans ses chutes, il est ce qu'on attend de lui : rien. Dans ses succès, il n'est que ce qu'on attend de lui : rien. Oreste Del Buono joue avec ce paradoxe : la vie est splendide parce que désespérée. Avec humour, l'homme peut s'introniser metteur en scène du rien. Alors il se révèle une poussière magnifique.

Roland Jaccard

(1) Gallimard, 1969.